Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-QUATRIÈME ANNÉE - Nº 13178 - 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine - VENDREDI 12 JUIN 1987

Un pas en arrière à Venise ?

Les grands pays industrialisés sont-ils en train, au rythme lent des conférences internationales et des redites inévitables dès lors qu'elles se multiplient, de poser les premières pierres d'un nouvel édifice ? On aimerait, à la lecture de la « déclaration économique de Venise », s'en convaincre. Le fait, par exemple, qu'après une quinzaine d'années de changes flottants les gouvernements, y compris celui des Etats-Unis, en soient venus à considérer que la stabilisation de leurs monnaies engage leur responsabilité peut être considéré comme un progrès.

Une autre interprétation, malheureusement, ne peut être écartée. Comptant en quelque sorte sur la mémoire courte des opinions publiques, et incapables de surmonter leurs contradictions, les Sept reprendraient les vieilles recettes en essayant de leur donner un air de neuf.

Le retour en arrière est parfois inspiré des meilleures intentions. Sur l'insistance de la délégation française s'exprimant à l'unisson — à Venise, pour vingt-quatre heures, la cohabitation a fait pour une fois merveille, — les pays participants se sont rappelé à eux-mêmes l'objectif qu'ils s'étaient fixé... dans le courant des années 60 de consacrer au moins 0,7 % de leur PNB à l'aide publique (budgétaire) au développement. On en est loin. On retiendra encore, au chapitre des résultats positifs de Venise, les propositions visant à accroître de façon « significative » les prêts du FMI à très bas taux d'intérêt et de longue durée accordés aux pays les plus pauvres, tout en prévoyant pour ces derniers l'allongement des délais de remboursement. Ces idées avaient été suggérées en avril séparément par M. Edouard Balladur et par le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson.

Dont acte. Mais cela ne résout en rien le lancinant problème de l'endettement. Les pays les plus pauvres, à une ou deux exceptions près, n'ont jamais pu emprunter sur le marché. C'est envers les Trésors publics des pays riches qu'ils sont débiteurs. Les délais qu'on leur consent relèvent de l'aide budgétaire.

Ayant décidé de faire quelques gestes en leur faveur, les Sept se sont crus dispensés d'aborder le véritable problème, celui de l'endettement près des banques des grands pays de l'Amérique latine. Ils se sont contentés de confirmer « la » stratégie actuelle dite du cas par cas, refusant de voir les conséquences d'une formidable dégradation. Lorsque le plus gros débiteur, le Brésil, s'enfonce dans une inflation de 1 000 %, il est pour le moins court de continuer à s'exprimer comme si les formules du passé avaient réussi.

Du côté français et américain, on ne manque pas de se féliciter des progrès accomplis dans la voie d'une meilleure « coordination » des politiques économiques. Les Sept exerceront leur droit de regard mutuel sur leurs politiques respectives, sur la base d'« indicateurs » de croissance, de balance des paiements, d'inflation et de taux de change (la déclaration est des plus nettes sur ce dernier point). La méthode retenue, avec son lourd appareil statistique, apparaît en réalité comme une extension de celle que le FMI applique aux pays en voie de développement endettés pour les mettre sur le chemin de l'ajustement. Avec le succès que l'on sait.

L'extraordinaire publicité donnée à ces sommets n'est-elle pas en soi un obstacle à la coordination. Comment, par exemple, aurait-il été possible au chancelier Kohl d'annoncer de nouvelles mesures de stimulation de l'activité économique sans paraître perdre la face après que la presse du monde entier avait clamé qu'en allant à Venise il allait à Canossa ?

(Lire nos informations pages 3 et 4.)

Le voyage du pape en Pologne

Jean-Paul II exprime son soutien à Solidarité

Le pape Jean-Paul II a abordé, le jeudi 11 juin, sur la côte balte, la partie la plus importante de son voyage en Pologne. Arrivé dans la matinée à Szczecin, il a célébré une messe et posé la première pierre d'un séminaire.

Le souverain pontife s'est ensuite envolé pour l'agglomération de Gdansk-Gdynia-Sopot, où il devait, dans un discours, exprimer son soutien à Solidarité, avant de rencontrer le fondateur du syndicat dissous, M. Lech Walesa. Gdansk est réputée comme l'une des villes polonaises les plus combatives sur le plan syndical.

Mercredi, à Cracovie, la police a réprimé quelques manifestations hostiles au régime.

SZCZECIN
de notre envoyé spécial

Jean-Paul II est arrivé, le jeudi matin 11 juin, sur la côte polonaise de la Baltique, qu'il n'avait jamais pu visiter depuis son élévation au pontificat. Sur la rive occidentale de l'Oder, ligne de front historique entre les Slaves et les Germains, Szczecin est un port de quatre cent mille habitants. C'est dans cette ville que les grèves de 1970 ont pris la tournure la plus violente, faisant soixante-dix morts, de source officielle. C'est également à Szczecin que, vingt-quatre heures avant ceux de Gdansk, le 30 août 1980, ont été signés les premiers accords entre les travailleurs des chantiers navals et les autorités. Dans ce port, enfin, la réaction de la population à l'état de guerre du 31 décembre 1981 a été, avec celle de Wroclaw, la plus déterminée.

Au cours d'un grand rassemblement populaire à Jasne-Blonie, Jean-Paul II s'est attaché à réaffirmer les principes de l'Eglise catholique sur la famille, *« première école des vertus sociales »*.

C'est à Gdynia, port limitrophe de celui de Gdansk, ville martyre des premières heures de guerre, le 1er septembre 1939, également réputée pour être l'une des plus combatives sur le plan syndical, que, le jeudi soir 11 juin, le pape a choisi, pour la première fois, de parler ouvertement de solidarité ouvrière, citant même à plusieurs reprises le nom du syndicat dissous et évoquant les grandes grèves de 1970 et de 1980.

HENRI TINCQ.

(Lire la suite page 6.)

Le financement de la Sécurité sociale

Retraités et chômeurs subiront la hausse de la cotisation maladie

M. Alain Juppé, ministre délégué chargé du budget, devait présenter, le jeudi 11 juin, au conseil des ministres, un projet de loi pour le financement de la Sécurité sociale, qui comporte les dispositions fiscales prévues parmi les « mesures exceptionnelles » (impôts et cotisations) destinées à permettre au régime général de tenir jusqu'à la mi-1988. Les cotisations feront l'objet d'une série de décrets examinés prochainement par les organismes concernés. Le relèvement de la cotisation d'assurance-maladie touchera non seulement les salariés et non-salariés, mais aussi une partie des retraités et des chômeurs indemnisés, mais non les préretraités.



Lire nos informations page 36

Loi du marché et surenchère

La flambée des loyers parisiens

Se loger à Paris, en location, devient une gageure. Les appartements libres sont très rares, donc très chers. C'est la loi du marché. Ce qui est nouveau, c'est que les prix augmentent encore plus vite qu'avant. La lecture des petites annonces pour les appartements des beaux quartiers s'apparente au lèche-vitrines des joailliers de la place Vendôme ou des antiquaires du Faubourg-Saint-Honoré.

Qu'on en juge : 2 pièces dans l'île Saint-Louis, 6 000 F par mois ; un studio aux Champs-Elysées, 5 500 F, charges comprises il est vrai ; ou encore, dans le 8e, ce luxueux 4 pièces + dépendances + garage pour 18 000 F ; dans le 16e, 3 pièces, 15 000 F. Si ce 3-4 pièces avenue Mozart ne vaut que 6 500 F, c'est qu'il s'accompagne d'une reprise, dont le montant n'est pas indiqué ; et si, près de l'Etoile, ce 110 mètres carrés ne vaut que 8 000 F par mois sans les charges, c'est qu'il est au 5e étage, sans ascenseur. Et puis ceux où l'on n'ose pas annoncer clairement la couleur, où la description dithyrambique et elliptique s'accompagne d'un simple numéro de téléphone « pour rendez-vous », voire de cette affirmation péremptoire « loyer justifié »... En gros, dans les beaux quartiers, rien de vraiment confortable à moins de 100 F le mètre carré par mois.

A l'autre bout, il y a les quartiers possibles, financièrement parlant : le 10e, le 11e, le 12e, le « mauvais » 17e (près de la Fourche), le 18e, le 19e, le 20e... On y trouve des 4 pièces, 90 mètres carrés pour moins de 6 000 F, de vrais studios (avec cuisine et salle de bains) pour 2 500 F, des 2 pièces pour 3 000 F ou 3 500 F, des 3 pièces pour 4 000-4 500 F. Mais on en trouve peu, et donc on y trouve aussi en général la queue dans l'escalier, et l'inévitable surenchère des bulletins de paye et de la sécurité de l'emploi : celui qui l'emporte est le fonctionnaire au salaire le plus élevé.

Et puis, il y a le pire. Le très abordable qui se révèle souvent inhabitable : le studio qui n'est souvent qu'une chambre de bonne aménagée sous les toits, avec W.-C. chimiques derrière un paravent, kitchenette dans un placard... Le 2 pièces où la chambre est à dormir debout, et où il faut impérativement manger debout dans la salle de séjour pour peu qu'on ait eu l'imprudence d'y mettre un meuble.

JOSÉE DOYÈRE.

(Lire la suite page 31.)

Aux origines de M. Le Pen

La vieille histoire du « national-populisme »

par Michel Winock

La France est de retour : sous ce titre d'un livre de Jean-Marie Le Pen que faut-il entendre ? Dans les conversations, on parle de « fascisme » ; dans certaines proclamations, de « totalitarisme » ; dans les journaux, avec plus de prudence, on enveloppe la marchandise lepéniste sous le terme vague d'« extrême droite ». Le principal intéressé se déclare, lui, le porte-parole d'une « droite populaire, sociale et nationale ». Pour une fois, sa définition est peut-être la plus exacte. Disons, pour faire plus court : un « national-populisme ». Une vieille histoire.

Le phénomène est apparu voilà un siècle, entre deux crises politiques bien connues, le boulangisme et l'affaire Dreyfus (1887-1900). On a vu, en ces années-là, prendre forme une nouvelle droite, défiant les représentants officiels du Parti conservateur, entamant l'audience de l'extrême gauche, troublant le jeu politique installé, en mobilisant les « masses » sur quelques slogans serinés. Ce nouveau courant était « populaire ». Il opposait le peuple, son bon sens, son honnêteté, à une classe politique corrompue et avachie dans les délices parlementaires. Face à la gabegie et aux « voleurs », il fallait lui rendre la parole. Comme Le Pen qui, aujourd'hui, préconise d'« *élargir le droit de référendum* », les Drumont, les Rochefort, les boulangistes défiaient l'équivalent de « la bande des quatre » par la *vox populi*. Maurice Barrès, interprète le plus distingué de la tendance, a fait la théorie de l'« instinct des humbles » contre la « logique » des intellectuels.

Cette droite s'affirmait « sociale », offrant sa protection à tous les « petits » contre tous les « gros ». Son public était par excellence, mais non exclusivement, celui des anciennes couches moyennes de l'artisanat et du commerce menacées par l'usine et les grands magasins. Elle pouvait rallier les membres de toutes les professions inquiètes des changements dans la structure économique du pays. La dépression, source de chômage, qui devait durer jusqu'aux dernières années du siècle, pouvait lui concilier la sympathie des sans-emploi. La politique laïque du régime lui assurait l'adhésion de nombreux catholiques.

Enfin, cette nouvelle droite était « nationale », en sacralisant la communauté du même nom, au mépris de toutes les autres. Quand Le Pen nous récite son éternel credo : *« J'aime mieux mes filles que mes nièces ; mes nièces que mes voisines ; mes voisines que des inconnus et les inconnus que mes ennemis »*, il reprend l'antienne d'un Moi national farouche, en proie à la fièvre obsidionale, muraillé contre l'univers. Nous sommes ici aux antipodes d'un Michelet faisant de la France l'*« idéal moral du monde »*, d'un Montesquieu, anti-Le Pen avant la lettre, écrivant : *« Si j'avais su quelque chose utile à ma famille et qui ne l'eût pas été à ma patrie, j'aurais cherché à l'oublier ; si j'avais su quelque chose utile à ma patrie et qui eût été préjudiciable à l'Europe, ou qui eût été utile à l'Europe et préjudiciable au genre humain, je l'aurais rejeté comme un crime. »* Contre la tradition humaniste, le national-populisme, lui, érige l'égoïsme tribal en idéal spirituel et politique. L'obsession de la « race », la phobie du métissage, la haine de l'étranger, sont les expressions courantes de cette régression au stade de la société fermée.

(Lire la suite page 9.)

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER : Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 525 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 145 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 140 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 10,80 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 11,50 cs. ; Suisse, 1,80 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 1,75 $.

Débats

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

A l'heure où se tient à Pékin le conseil mondial de l'alimentation, Frères des hommes, Terre des hommes, Peuples solidaires et Solagral, organisent le 12 juin à Paris des Assises de l'aide alimentaire. Le même jour, Survie 87 (campagne du Prix Nobel contre la faim) patronne place de la Concorde une Nuit aux flambeaux sur le même thème (1). *Charles Condamines et Papa Sene Diery exposent leurs points de vue sur cette brûlante question.*

(1) Adresses : Secrétariat des Assises de l'aide alimentaire : Alain Pecqueur et Pierre-Marie Cellier, 20, rue du Refuge, 78000 Versailles, tél. : 39-50-69-75 ; Survie 87, organisation : Alain Duverger, 10, rue de Montevideo, 75116 Paris. Tél. : 45-04-29-28.

Comment vaincre la faim

Un Sahélien explique pourquoi la solution est à rechercher du côté des « communautés de base ».

par PAPA SENE DIERY (*)

CEUX qui ont eu l'occasion de parcourir le Sahel ces dernières années savent bien dans quels termes ses habitants évoquent la sécheresse.

De la côte de l'Atlantique au rivage du Sahara, Peuls, Haoussas, Ouoloffs, Sonrays, Mandingues, Touaregs, parlent de *« fattara »*, de *« haray »*, expressions qui évoquent clairement le malheur et la faim ; *« bala »* ou *« balaou »*, communément utilisées par la plupart des groupes, car empruntées à l'arabe, traduisent l'idée de calvaire, d'épreuve ; d'autres, enfin, indiquent l'idée de rupture de cycle, d'anomalie. La situation a été grave, très grave...

Pour y faire face, deux types de réactions se sont organisées : d'une part, la création par les responsables des pays intéressés d'institutions comme le Comité inter-Etats de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) ; d'autre part, le formidable élan de solidarité de la communauté internationale, qui s'est traduit par un transfert massif d'argent, de médicaments, d'intrants et de matériel agricole, et surtout de vivres.

Bien sûr, ces actions ont pu permettre de réduire l'ampleur des dégâts. Il faut cependant souligner que s'ils sont efficaces en tant qu'éléments d'une stratégie de l'urgence, réponses ponctuelles à des situations immédiates, ces transferts comportent des effets néfastes si on veut les reproduire indéfiniment.

Parmi ces effets néfastes, il en est notamment deux qui se sont révélés particulièrement pernicieux pour les paysans : l'arrivée massive de céréales du Nord sur les marchés du Sahel a entraîné *une baisse* très importante des prix aux producteurs. Par ailleurs, sur le plan psychologique, la répétition des transferts a souvent réduit les populations à *la passivité. Ce sont les ressorts* et les dynamismes locaux qui ont été atteints ! L'aide sous cette forme est certainement à repenser.

Une des principales éventualités à ce type d'aide consiste à s'engager aux côtés des communautés de base, à les appuyer pour qu'elles relèvent elles-mêmes le défi. Cette démarche exige cependant un renouvellement des contenus et des méthodes d'intervention. Ma recherche et mon action s'inscrivent dans cette direction.

A *travers* tout le Sahel, on trouve des organisations paysannes traditionnelles, dont beaucoup ont encore gardé leur vitalité : *« tons »* au Mali, *« samaria »* au Niger, *« naams »* au Burkina-Faso... Si *ces communautés* de base étaient effectivement traitées comme les acteurs essentiels de leur propre développement et si un appui leur était apporté, pour les *aider* à devenir de *véritables* entreprises communautaires de développement, elles pourraient alors prendre en charge par elles-mêmes et pour elles-mêmes leurs propres problèmes.

Le rôle des coopératives

C'est parce que l'action de la campagne Pour une Afrique verte *(1) s'inscrit dans cette perspective* que nous avons été nombreux à y souscrire et à y collaborer. Ainsi, au Niger, seize coopératives sont impliquées dans une opération de commercialisation et d'échanges de céréales entre zones excédentaires et zones déficitaires du département de Niamey. L'opération porte sur quelque 800 tonnes de céréales. *Elle* est entièrement gérée par les coopératives.

La formule est intéressante. Parce qu'elle touche leurs intérêts vitaux, son appropriation par les coopératives a été remarquable. Dès les premières assemblées générales, les adhérents ont immédiatement cité comme bénéficiaires attendus : la victoire sur la faim, la limite de l'exode de la population, le lancement d'autres activités avec le bénéfice obtenu, la collaboration avec d'autres coopératives, et le frein mis à la spéculation des commerçants.

Comme action de groupes, l'opération présente également d'autres intérêts. Pédagogiquement, ce sont quatre-vingts coopérateurs qui ont été préparés pendant deux semaines à une gestion fondée sur des documents comptables élaborés dans leur langue et avec leur participation active. Ils ont ensuite assuré de façon efficace la gestion de l'activité. Le déroulement de l'opération a aussi donné l'occasion de rencontres, de discussions et de négociations intercoopératives. Enfin, ce sont des dizaines de responsables paysans qui se sont confrontés aux problèmes d'organisation que pose ce type d'opération, notamment pour le transport des produits, dont on ne dira jamais assez l'importance au Sahel.

Voilà une piste ; il s'agit de trouver avec les intéressés d'autres formules d'aide qui leur permettront de se passer de l'aide...

(*) Sénégalais, formateur de coopératives paysannes au Sahel, collaborateur d'« Afrique verte » au Niger.

(1) Lancée en 1985 par Frères des hommes, Terre des hommes et Peuples solidaires.

« L'ISLAM, MORALE ET POLITIQUE », de Mohamed Arkoun

Fondamentalisme et intégrisme

BIEN avant sa maturité, ce musulman algérien, de souche kabyle et de *nationalité française*, passait pour être une sorte de modèle ayant trouvé le point d'harmonie entre sa foi et son siècle. On songea même un moment à Mohamed *Arkoun pour diriger un éventuel* « consistoire islamique de France » dans lequel les autorités civiles auraient enfin trouvé l'interlocuteur de cette confession *dont* elles *ont* besoin.

Mais Mohamed Arkoun est d'abord un intellectuel, un chercheur. Et un « trouveur ». D'idées simples mais qu'il faut, en islam *aujourd'hui, du cran pour énoncer* : cette religion pour grande qu'elle soit n'en a pas moins besoin d'aggiornamento. Ceux que l'on appelle intégristes pro*clament au contraire que « la Révélation est d'une étonnante fraîcheur »*. Admettons, certes, cette conviction pour le Coran, mais non point pour son applica*tion séculière. C'est apparemment* la voie « arkounienne ».

Comme depuis 1924 l'islam *« orthodoxe »* n'a plus de chef, plus de calife, par la faute d'Ataturk, *il ne peut espérer un* Jean XXIII. Seuls ses penseurs, ses universitaires, ses théologiens tiennent la clé du renouveau dans la fidélité. Dès 1978, à la veille de *la révolution iranienne, parut* chez Buchet-Chastel *l'Islam, hier demain*, de Mohamed Arkoun et Louis Gardet (ce dernier est mort l'an passé, *le Monde* daté 27-28 *juillet* 1986), *qui est une sorte* de manifeste *mezza voce* pour la prise en compte de notre temps par les musulmans.

Le « drame » d'Arkoun, cependant, *c'est que son expression* n'est pas toujours aussi claire que sa pensée. Trop souvent prisonnier d'un langage universitaire très français, il donne quelquefois l'impression à ses interlocuteurs *de n'avoir pas assez* les pieds sur terre...

Toutefois si la lecture n'est pas facile pour le lecteur moyen, l'effort qu'elle demande est largement *récompensé* par la profondeur de la culture, la rigueur et l'originalité de la réflexion. C'est le cas encore dans son plus récent ouvrage, *l'Islam, morale et politique*.

Partant du constat que l'islam est à la fois religion, Etat et vision du monde, l'auteur examine, à l'aide notamment de nombreux exemples empruntés à d'autres islamologues musulmans (réunis à l'UNESCO en 1982 par un colloque qui sert de charpente à l'ouvrage), *tant* la fonction étatique dans la théorie islamique que l'Etat et l'individu dans la société musulmane, et enfin l'islam entre colonisations et nationalismes.

Toutes les interrogations posées par la foi de Mahomet défilent dans des pages denses, souvent brillantes, depuis les aspects éthiques du gouvernement jusqu'aux questions brûlantes comme la justice, les droits de l'homme, la laïcité, etc. L'auteur nous disait récemment qu'il avait choisi de *« repenser l'héritage de l'islam à partir de ses fondements »*.

Là est le fondamentalisme bien compris et peut-être riche d'avenir qui ne doit surtout pas être confondu avec l'intégrisme, crispation calamiteuse sur un âge d'or qui jamais nulle part n'exista.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

★ Mohamed Arkoun, *l'Islam, morale et politique*, Desclée de Brouwer et UNESCO, 240 p., 130 F.

Les Etats font leur marché

« Faites ce que nous disons mais pas ce que nous faisons. » Etrange libéralisme !

par CHARLES CONDAMINES (*)

AU Canada, un éleveur peut aller jusqu'à payer huit fois la valeur de son troupeau pour avoir le droit de vendre du lait au prix fixé par le gouvernement. Le riz produit au Japon coûte trois fois plus cher que celui qui est offert sur le marché international. En Suède, l'importateur de viande bovine doit acquitter une taxe équivalant au triple du prix mondial. Aux Etats-Unis, les agriculteurs sont payés pour se porter au secours du mauvais temps, « geler » leurs terres et produire moins : en 1983, les superficies ensemencées en céréales, riz et coton ont diminué d'un bon tiers. Mais ça n'a pas suffi et le gouvernement a dû mettre en œuvre un pro*gramme de subvention* à l'exportation.

En Europe, les éleveurs achètent du lait en poudre pour engraisser les veaux qu'ils ont enlevés à leurs mères. Récemment, la CEE a même décidé de leur fournir aussi du beurre. A des prix évidemment tout aussi réduits. En 1985, la CEE exportait des millions de tonnes de sucre sur un marché international où il valait trois fois moins cher que le prix payé au producteur français.

Voilà, diront certains, d'excellentes nouvelles pour les pauvres. La nourriture surabonde ; la concurrence entre des marchands encombrés de surplus tourne à la braderie ; la concurrence pour la conquête des marchés prend les allures d'une guerre. Les prix baissent. Les affamés vont enfin pouvoir manger bon marché.

En 1985, je me trouvais au Zaïre. J'y ai rencontré des producteurs de canne et le directeur d'une sucrerie. Les premiers étaient littéralement atterrés et désemparés : les prix offerts par le patron étaient dérisoires. *« Il faut tout brûler »*, disait l'un. *« Mais non*, répondait un autre, *il nous faut des tracteurs ! »* Et le patron, que disait-il ? *« La CEE se ruine à subventionner ses exportations de sucre. Ici, malgré nos bas salaires, malgré les coûts de transport, nos prix de revient sont plus élevés que chez vous. Je perds de l'argent tous les jours. Si le gouvernement ne se décide pas à taxer les importations, je mets la clé sous la porte. Je gagnerai beaucoup plus en faisant du commerce avec du sucre importé. »*

Et les pays en développement exportateurs de sucre, que disent-ils ? Ils disent : *« Les pays riches nous ferment leurs frontières et font artificiellement baisser les cours. »* En 1983, ces pays-là ont ainsi perdu plus de 7 milliards de dollars. Soit, comme le note malicieusement la Banque mondiale, le tiers de toute l'aide publique au développement.

Une productivité artificiellement accrue

« Comment pourrons-nous vendre notre mil si les habitants de nos villes consomment votre blé ? », interrogent de plus en plus souvent les paysans du Sahel. On peut froidement leur répondre : *« S'ils consomment du blé français, du sucre européen, du riz nord-américain, japonais ou thaïlandais, ou encore du minestrone italien, c'est parce que ces produits sont moins chers. »* On pourra même penser : *« Et ces consommateurs seraient bien bêtes de faire autrement. Sur ces terrains-là, les paysans sahéliens ne sont pas compétitifs. Ils n'ont qu'à mieux tirer parti de leur avantage comparatif et se positionner sur d'autres créneaux. Si le soja, le tournesol ou le colza ont balayé l'arachide, si les cours du coton s'effondrent, ils n'ont qu'à se lancer dans de nouvelles cultures. »*

Certains pays pauvres, surtout en Afrique, sont essentiellement peuplés de paysans et ne parviennent pas à se nourrir. La plupart des pays riches, avec moins de 10 % d'agriculteurs, sont devenus de gros exportateurs de nourriture. Pourquoi ? Pour un tas de raisons plus ou moins bien connues. Mais il ne fait pas de doute que la différence de productivité est artificiellement accrue par les politiques ici et là mises en œuvre.

Là, l'agriculture est souvent lourdement taxée. Il arrive par exemple que sur 100 francs de produits agricoles exportés, l'Etat en empoche 50. Cela sans parler des prix officiels ruineux pour les producteurs ou encore des taux de change qui en surestimant la monnaie locale encouragent les importations.

Ici, les marchés sont protégés, les prix garantis, rémunérateurs, et les exportations subventionnées. Aux consommateurs et aux contribuables de payer la facture. Elle est énorme. Et pourquoi des dépenses aussi aberrantes du point de vue de l'orthodoxie économique si chère à la Banque mondiale et au FMI ? Bien sûr pour garantir le revenu des agriculteurs. En tout cas de certains. Ceux qui restent. De moins en moins nombreux. Plus sûrement encore parce que la nourriture n'est pas une marchandise comme les autres. Elle est plus indispensable à la vie. Son contrôle est un attribut de la puissance ; une composante de la souveraineté nationale.

Presque au même titre que les armes : *« Si je te nourris, je peux te couper les vivres. Et si je peux te couper les vivres, je te tiens. »* Ici, ce ne sont pas les lois du marché qui font la loi. Les pouvoirs politiques s'en mêlent. Ceux du moins qui en ont les moyens. Pour produire elle-même le blé qu'elle consomme, l'Arabie saoudite est allée jusqu'à le payer 8 F le kilo à ses producteurs. Un luxe qui n'est pas à la portée de tous les Etats du monde. Ceux qui ne peuvent se le payer sont priés de laisser faire ou de se soumettre. Ce qui revient finalement au même.

Etrange libéralisme que celui qui semble conseiller : *« Faites ce que nous disons. Mais ne faites pas ce que nous faisons. »* Comme si les frontières des pays riches étaient les seules à avoir le droit de s'ouvrir ou de se fermer à bon escient. Ou encore, pour en revenir aux comparaisons militaires, de se défendre. Si elle est laissée au libre choix politique de quelques-uns, la sécurité alimentaire de tous ne sera pas assurée.

(*) Membres de Frères des hommes.

COURRIER DES LECTEURS

Motivation

On se plaint que les jeunes ne sont pas motivés. Mais on leur demande d'*apprendre pour apprendre*, sans savoir à quoi cela sert. On ne consent à faire connaître les milieux professionnels qu'aux élèves en situation d'échec, à leur sortie de *l'école*. Ne *manque-t-il pas*, au moment de la scolarité, une structure chaleureuse d'accueil de l'environnement socioprofessionnel ?

Nous avons créé, il y a quatre ans, une association, avec le désir de contribuer à apporter une réponse à ce problème, par des visites d'entreprises pour les scolaires, soigneusement préparées et qui doivent aboutir à des enquêtes sur les branches professionnelles.

Nous sommes une quinzaine d'intervenants bénévoles (retraités, préretraités, hommes et femmes, personnes actives disposant d'un peu de temps libre, mères de famille), travaillant avec des professeurs de sept établissements scolaires différents.

L'action de l'association se développant, nous avons impérativement besoin d'un responsable à plein temps pour assurer la coordination de l'équipe, ce *poste ne pouvant* convenir qu'à une personne jeune, dans la force de l'âge, à qui l'on ne peut demander d'être bénévole.

Au début de l'année 1986, le conseil général du Val-d'Oise nous a promis la moitié du financement du poste à créer, sous condition que l'Etat apporte le complément.

Nous avons remué ciel et terre, tant auprès de certains ministères qu'auprès des autorités locales. S'il existe d'autres associations semblables, nous serions heureux de l'apprendre pour unir nos efforts et faire entendre notre voix.

HÉLIER CHARLOT.
Ecole et vie locale
Maison de quartier des Linandres.
(Cergy.)

A travers les médias

Du sondage IPSOS sur les jeunes et l'aide au tiers-monde dont Robert Solé commente les résultats dans *le Monde* du 21 mai 1987, je retiens surtout une *chose*, c'est *que* les jeunes, manquant totalement de culture générale et de connaissances historiques et géographiques, sont incapables d'un raisonnement suivi sur un *problème social et que de ce* fait ils ne réagissent qu'aux incitations des médias, lesquelles sont ponctuelles et éphémères.

Ils connaissent Mère Teresa parce que l'on vient d'en parler, mais ignorent tout de sa longue œuvre et de sa vocation. Ils citent Coluche et Balavoine dont l'apport charitable se réduit à peu de chose si on le compare à celui de l'Armée du salut, des Petits Frères des pauvres, etc., qui travaillent en silence et sans le soutien du show-business. Ils évoquent l'Ethiopie, parce qu'un disque les y a fait penser.

On s'aperçoit que cette jeunesse libérée, cette « génération morale » comme d'aucuns aiment l'appeler, est en *réalité soumise au quatrième* pouvoir, celui des médias, ce qui ne laisse pas d'inquiéter, car on ne sait qui offre la pâture aux médias, et rien ne vient tempérer leur pouvoir d'incantation dont l'efficacité permet leur survie.

J. MIALHE.
(Paris.)

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cent ans à compter
du 10 décembre 1944.

Capital social :
620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général :
Bernard Wouts.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S.A.

5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	[illegible]	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	[illegible]	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

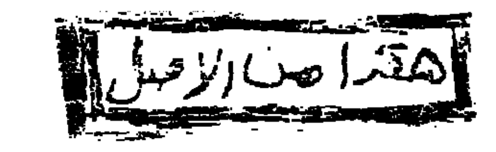
Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez *LEMONDE*

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

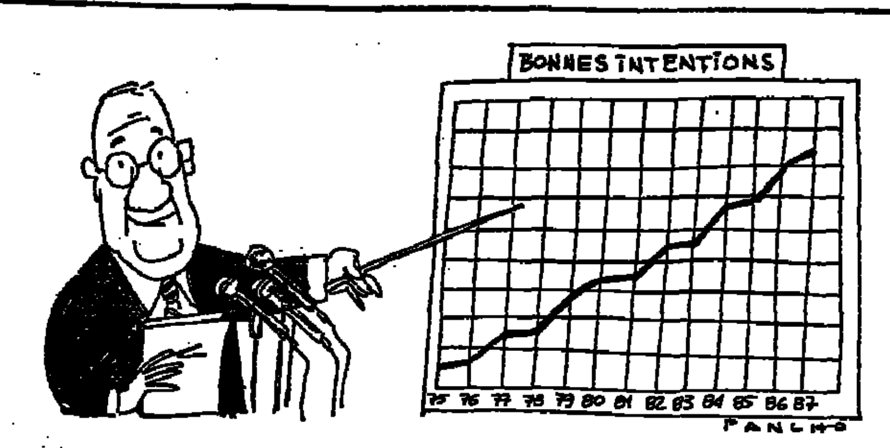
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57437
ISSN : 0395-2037

Le Monde USPS 765-910 is published daily, except Sundays for $ 460 per year by Le Monde c/o Speedimpex, 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedimpex U.S.A., P.N.C., 45-45 39 th street, L.I.C., N.Y. 11104.



Etranger

La fin du sommet des sept grands pays industrialisés



La légère remontée du dollar qui de nouveau passé la barre des 6 francs ce jeudi 11 juin, ne peut faire illusion : les marchés des changes restent sceptiques après que les chefs d'Etat et de gouvernement des sept principaux pays industrialisés eurent réaffirmé, à Venise, leur volonté de mieux coordonner leurs politiques économiques. Ce scepticisme est particulièrement sensible à New-York, où l'opinion générale des experts est que les Sept ont surtout cherché à dissimuler leurs divergences sans aborder les questions de fond, comme le déficit budgétaire américain ou les excédents commerciaux japonais.

La presse américaine, d'autre part, écrit dans son ensemble que le président Reagan a subi plusieurs revers à Venise. Selon le *Washington Post*, le président *« s'est trouvé sur la défensive et a été incapable d'imposer son ordre du jour (...) ne recevant qu'un soutien tiède pour la politique américaine dans le Golfe et à l'égard du terrorisme »*. Le *Wall Street journal* et le *New York Times* font la même analyse.

La reprise d'un engagement ancien : 0,7 % du PNB pour l'aide au développement

VENISE
de notre envoyé spécial

Sur une proposition de M. Jacques Chirac, à moins qu'elle n'émanât de M. François Mitterrand – Venise fut, du côté français, le sommet de la parfaite cohabitation, – les pays participants avaient été invités à rappeler que l'ensemble des pays industrialisés s'étaient donné pour objectif, dès les années 60, de porter à 0,7 % de leur produit national brut le montant des aides budgétaires destinées au développement des pays pauvres. Aucun des sept présents n'a encore atteint cet objectif. Le pourcentage de la France est un des plus hauts. Il s'élève (DOM-TOM exclus), selon les calculs, à 0,54 % ou 0,49 %. La République fédérale se trouve autour de 0,50 %. Le Japon se situe au-dessous, mais c'est lui qui, aujourd'hui, annonce la plus grande augmentation.

Après une longue discussion, la suggestion française fut retenue. Elle figure dans le texte officiel. De même, la France peut se féliciter de voir reprises, parfois presque mot pour mot, les propositions avancées par M. Mitterrand pour apporter des concours accrus aux pays les plus démunis, parmi lesquels on peut classer les pays africains francophones. Il est vrai que la délégation britannique s'est prévalue, de son côté, du même succès. Cela s'explique par le fait que, aux réunions monétaires du mois d'avril à Washington, le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, avait fait des propositions très proches de celles qui avaient été formulées à la même époque par M. Edouard Balladur.

Accroître les capacités du FMI

Il n'appartient pas aux sommets de prendre à proprement parler des décisions. Les chefs d'Etat et de gouvernement se bornent à exprimer à cette occasion leur *« soutien »* à tel ou tel projet, à telle ou telle idée dont ils entendent poursuivre la réalisation.

La déclaration économique retient encore les points suivants : augmentation des capacités de prêts du Fonds monétaire aux pays les plus pauvres par le biais d'une *« augmentation significative »* des ressources de ce qui est appelé la *« facilité d'ajustement structurel »* (crédits à bas taux d'intérêt et de longue durée aux pays à bas revenus). Les Sept veulent qu'une décision soit prise sur ce sujet avant la fin de l'année. M. Mitterrand, pour sa part, avait proposé un triplement.

Il a encore été souhaité que, pour les pays qui font des *« efforts d'ajustement »*, la durée du remboursement en cas de rééchelonnement de la dette soit portée en moyenne pour les dettes publiques (assorties de la garantie de l'Etat créancier) de dix à vingt ans. Quant à la période de grâce pendant laquelle aucun remboursement n'a lieu, elle devrait être en moyenne portée de cinq à dix ans.

Quelque dramatique que soit la situation des pays à bas revenus, ceux-ci ne représentent qu'une fraction relativement minime de l'endettement général. Les Sept n'ont pratiquement pas discuté de la question de l'endettement des pays à revenus moyens parmi lesquels se trouvent les gros débiteurs, type Brésil, Mexique ou Argentine.

Le droit de regard

Au cours de la discussion sur les politiques macro-économiques M. James Baker, secrétaire américain au Trésor, avait rappelé que la dernière des choses que les Etats-Unis réclamaient des pays excédentaires, Japon et Allemagne, était de ne pas compromettre les résultats obtenus en matière de lutte contre l'inflation. Cette déclaration de bonne intention se traduit, dans le communiqué, par le passage suivant : *« Au sein des pays du sommet, la discipline budgétaire demeure un important objectif à moyen terme »*. Cependant, les pays qui *« disposent de larges excédents externes »* se sont engagés à *« suivre des politiques budgétaires et monétaires visant à augmenter la demande interne »*...

Qu'est-ce qu'une politique budgétaire visant à augmenter la demande, sinon une politique d'augmentation du déficit ?

Au sujet de la coorination des politiques économiques, le communiqué donne largement satisfaction aux Français et aux Américains, qui font grand cas des engagements que les Sept ont pris de se livrer à un examen annuel réciproque de leur politique respective. L'exercice de ce droit de regard (*« surveillance »* est le mot anglais utilisé) s'appuiera notamment sur l'examen de l'évolution d'indicateurs économiques, parmi lesquels le taux de change figurera. S'agit-il d'un premier pas *« vers ce que certains souhaitent devenir une zone de référence »* pour la valeur du dollar vis-à-vis des autres grandes monnaies ? Telle est l'évolution souhaitée par M. Mitterrand.

Le communiqué de Venise innove-t-il sur ce point ? On peut tout aussi bien avoir l'impression qu'il procède à un retour en arrière quand on lit, par exemple, le paragraphe selon lequel chaque pays a pris l'engagement *« d'élaborer des objectifs et des projections à moyen terme pour son économie (...) qui soient mutuellement cohérents, tant individuellement que collectivement »*. On croyait que, aussi bien en Grande-Bretagne qu'aux Etats-Unis et même en France, l'idée d'objectifs fixés pour la croissance, le taux d'inflation, la balance des paiements, etc. avait été abandonnée, faute de pouvoir être appliquée.

La déclaration, dans plusieurs de ses parties importantes, a réaffirmé les engagements pris précédemment par les pays participants. C'est ainsi que les chefs d'Etat et de gouvernement confirment les termes de l'accord dit du Louvre sur l'opportunité d'une stabilisation du dollar. De même est confirmé le principe d'une réduction progressive des formes de soutien à l'agriculture, étant entendu que les nouvelles négociations commerciales du GATT *(Uruguay Round) « forment un tout »*, autrement dit qu'un accord anticipé sur l'agriculture, préconisé au départ par les Etats-Unis et le Canada, n'avait aucune raison d'être. De même, les Sept confirment leurs engagements pris dans d'autres enceintes sur la préservation de l'environnement.

A la lecture de ces textes, on peut se demander si les participants n'ont pas quelque peu surestimé les résultats de leur action quand ils s'affirment *« résolus à poursuivre (...) ces politiques de croissance, de prospérité et de stabilité »* qu'ils sont censés mener.

PAUL FABRA.

Un objectif encore lointain

L'idée d'octroyer un minimum du revenu national des pays industriels à l'aide au développement du tiers-monde ne date pas d'hier ; c'est en 1958 que le Conseil œcuménique des Eglises a préconisé un objectif de 1 % du PNB en faveur des pays en développement. Deux ans plus tard, l'Assemblée générale des Nations unies reprend cette idée que la CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement) précisera en 1964. La stratégie internationale du développement pour la deuxième décennie de l'ONU fixe en 1970 une date butoir à cet objectif limité officiellement à 0,7 % : *« au plus tard en 1975 »*.

On est loin du compte aujourd'hui. A l'exception de la Norvège – la seule à avoir passé le cap des 1 % en 1985 avec 1,03 % de son PNB consacré à l'aide publique au développement, – des Pays-Bas, de la Suède et du Danemark, qui se situent entre 0,8 % et 0,9 %, les pays les plus riches n'ont pas tenu ces engagements.

Hors crédits accordés aux DOM-TOM, la France se situait dans une bonne moyenne avec 0,54 % en 1985, les Etats-Unis jouant les lanternes rouges avec 0,24 %. Le Japon qui a accéléré depuis ses versements et accordé pour sa part 0,29 % de son PNB au tiers-monde. La moyenne pour les pays industriels se situe ainsi à 0,35 %... contre 0,54 % en 1961.

MM. Mitterrand et Chirac ont apprécié diverses promesses du président Reagan...

VENISE
de notre envoyé spécial

Le sommet des Sept s'est terminé, mercredi 10 juin à Venise, sur une note optimiste pour MM. Mitterrand et Chirac : au cours de l'entrevue qu'ils ont eue en début d'après-midi avec le président Reagan, ce dernier leur a en effet promis que, après un éventuel accord américano-soviétique sur les missiles intermédiaires (de 500 à 5 000 kilomètres), les Etats-Unis ne se lanceraient plus dans aucune négociation de désarmement qui affecte la sécurité de l'Europe tant que l'URSS n'aurait pas accepté une réduction des armements stratégiques, des armes classiques et des armes chimiques. Le président américain a aussi déclaré, en réponse aux inquiétudes manifestées par M. Chirac, que *« jamais les Etats-Unis ne céderaient »* sur la prise en compte des forces de dissuasion française et britannique dans des négociations américano-soviétiques.

Autre sujet de satisfaction pour MM. Mitterrand et Chirac, qui s'étaient entretenus en fin de matinée avec le premier ministre japonais, M. Nakasone, M. Reagan (qui leur a paru à ce moment-là comme pendant tout le sommet en bonne forme, même s'il a régulièrement recours à des notes au cours des conversations) n'a fait aucune allusion à l'affaire du Golfe. Le chef de la Maison Blanche a confirmé, en revanche, à ses interlocuteurs qu'il espérait fort recevoir M. Gorbatchev à Washington *« cet automne »* ; autrement dit, il compte bien avoir « bouclé » la négociation sur les euromissiles d'ici là.

Ces précisions apportées par M. Reagan sont considérées comme particulièrement intéressantes du côté français. Certains propos précédents du président américain avaient pu, en effet, faire craindre à Paris que le président américain ne soit décidé à raisonner en termes de dénucléarisation, sinon totale, du moins de l'Europe. Dès le dîner d'ouverture du sommet lundi dernier, M. Reagan avait, il est vrai, tenu à rassurer ses partenaires européens sur ce point en affirmant qu'ils n'était par question d'abandonner le nucléaire.

Au cours de la conférence de presse qu'il a donnée avant de quitter Venise pour le Parc des Princes, – M. Chirac avait quitté la cité des doges quelques heures avant – M. Mitterrand n'a pas fait allusion à la conversation avec M. Reagan. Il n'en a pas moins reformulé très clairement la position française sur le désarmement, déclarant notamment : *« La France est totalement favorable au désarmement nucléaire, ce qui ne doit pas exclure le désarmement chimique et conventionnel. Quel dommage que les Etats-Unis et l'URSS ne se soient pas entendus sur les armes stratégiques ! Nous les y encourageons (...). La France maintiendra ses forces nucléaires tant que les autres en auront. Nous ne désarmerons pas la France tant que l'URSS aura 10 000 têtes nucléaires en Europe alors que nous en avons moins de 250. »*

Faisant allusion à la campagne menée actuellement par le Parti communiste contre la force de dissuasion, M. Mitterrand s'est d'autre part étonné que des *« concitoyens »* accordent si peu d'importance à ce déséquilibre et a ajouté : *« Nous, nous nous intéressons plus à la sécurité des Français qu'à celle des autres. »*

Particulièrement en forme, M. Mitterrand a profité de l'occasion qui lui était offerte pour jouer une fois de plus les sphinx sur ses intentions de 1988. Ira-t-il au prochain sommet des Sept, qui aura lieu dans un an à Toronto ? Il aimerait bien mais il *« n'a pas inscrit Toronto sur son calendrier »* car *« cette considération passe après quelques autres »*...

Interrogé sur la *« dérive médiatique »* des sommets, M. Mitterrand s'est livré à des considérations qui, à se souvenir de la réunion fastueuse qu'il avait fait organiser en 1982 à Versailles, prenaient une dimension quelque peu autocritique. *« Dès Ottawa, en 1981, on a constaté un excès de rituel, la présence de trop de monde*, a-t-il dit. *Alors qu'il faudrait, comme on dit, discuter au coin du feu, même si en juin c'est un peu difficile, la relation constante avec la presse conduit chaque participant à revêtir ses meilleurs atours, ses habits du dimanche (...). Chacun doit montrer qu'il a gagné quelque chose dans ces batailles feutrées (...). La propagande a pris le pas sur l'utilité (...). Et pourtant ces sommets ont une utilité pratique »*.

SIDA et propagande

En parlant de propagande, M. Mitterrand a mis le doigt sur un des maux de ces sommets qui ont aussi le tort de se tenir à date fixe et non pas quand le besoin de concertation entre alliés se fait sentir. Trop de pays participants, en effet, se livrent à la propagande, voire à la désinformation, dans les jours précédant les sommets, soit pour « tater le terrain » et voir jusqu'où ils pourront aller trop loin, soit pour « marquer des points » aussi dérisoires qu'éphémères.

Les Etats-Unis se sont particulièrement illustrés dans la première de ces activités avant la réunion de Venise : on allait voir ce qu'on allait voir à propos des subventions agricoles, du Golfe où les marines française et britannique allaient être promptement convoquées, de la lutte contre le terrorisme, etc... Qu'a-t-on vu finalement ? Un président Reagan trop heureux de gagner une approbation de principe pour ses négociations de désarmement mais abandonnant finalement ses prétentions aussi bien en ce qui concerne le Golfe que les questions agricoles. Un président Reagan qui dut également, pour éviter le ridicule, faire supprimer de la déclaration sur le terrorisme une phrase qui figurait dans le texte consacré au même sujet l'an dernier à Tokyo. Comment en effet, en ces temps d'Irangate, demander que les Sept s'engagent à *« refuser d'exporter des armes en direction de pays qui soutiennent ou encouragent le terrorisme » ?*

Force est de reconnaître que la délégation française n'a pas toujours été, elle aussi, à l'abri du reproche de propagande. C'est ainsi qu'elle a « vendu », mercredi matin, l'idée que la proposition de M. Mitterrand de créer un Comité international d'éthique sur le SIDA avait été reprise à leur compte par tous les participants du sommet. Les choses, en fait, sont bien moins claires – ce qui ne veut pas dire que la proposition de M. Mitterrand soit mauvaise. Que dit le texte consacré à la lutte contre le SIDA à propos de l'initiative française ? Uniquement ceci : les Sept *« se félicitent de la proposition du président de la République française visant à créer un Comité international d'éthique sur les questions d'éthique posées par le SIDA »*.

Renseignements pris aux meilleures sources, tout reste encore à faire, « se féliciter » n'est pas « décider », et on peut faire confiance à au moins trois pays pour traîner les pieds : les Etats-Unis de M. Reagan, qui n'ont nulle envie de s'entendre dire que les mesures de détection récemment adoptées vont à l'encontre des droits de l'homme ; la RFA, car le chancelier Kohl ne veut manifestement pas s'attirer des ennuis de la part de la Bavière de M. Strauss, où ont été imposées de sévères mesures préventives ; enfin le Japon.

JACQUES AMALRIC.

La déclaration économique de Venise

Voici des extraits de la « déclaration économique de Venise » (le texte comporte 35 paragraphes) :

Macroéconomie et taux de change.

Compte tenu des accords conclus au Louvre et à Washington, de nouvelles variations substantielles des taux de change pourraient s'avérer contreproductives pour les efforts menés en vue de faciliter l'ajustement et d'accroître la croissance. Nous réaffirmons notre engagement à mettre en œuvre de façon rapide et complète ces accords. (...)

La correction des déséquilibres extérieurs sera un processus long et difficile. Les variations des taux de change seules ne corrigeront pas ces déséquilibres tout en maintenant la croissance. Les pays excédentaires définiront leurs politiques de manière à renforcer la demande interne, réduire leurs excédents extérieurs tout en maintenant la stabilité des prix. Les pays déficitaires, tout en suivant des politiques destinées à encourager une croissance régulière avec une inflation faible, réduiront leurs déséquilibres budgétaires et extérieurs. (...)

Au sein des pays du sommet, la discipline budgétaire demeure un important objectif à moyen terme et la réduction des déséquilibres actuels dans le secteur public une nécessité pour plusieurs d'entre eux. (...)

La coordination des politiques monétaires devrait aussi soutenir une croissance non inflationniste et favoriser la stabilité des taux de change. Etant données les perspectives de faible inflation dans de nombreux pays, une nouvelle baisse des taux d'intérêt entraînée par le marché serait utile. (...)

La coordination des politiques économiques est un processus permanent qui évoluera et dont l'efficacité ira en s'améliorant. Les chefs d'Etat et de gouvernement approuvent ce qui a été convenu par le Groupe des sept ministres des finances pour renforcer avec l'aide du FMI, la surveillance de leurs économies en utilisant des indicateurs économiques qui comprennent les taux de change. En particulier :

– l'engagement pris par chaque pays d'élaborer des objectifs et des projections à moyen terme pour son économie, et celui pris par le groupe d'élaborer des objectifs et des projections qui soient mutuellement cohérents, tant individuellement que collectivement.

– l'utilisation d'indicateurs de performance pour examiner et évaluer les tendances économiques en cours et pour déterminer s'il y a des divergences importantes par rapport à la trajectoire prévue qui nécessitent d'envisager des mesures correctrices.

Commerce.

(...) Nous fondant sur la déclaration ministérielle de l'Uruguay Round adoptée à Punta-del-Este et sur les principes du GATT, nous invitons toutes les parties contractantes à négocier de manière globale, franche, et avec toute la rapidité voulue afin d'assurer l'avantage mutuel de tous les participants et de leur apporter des bénéfices accrus. (...)

(Lire la suite page 4.)

La fin du sommet des sept grands pays industrialisés

Le texte sur la sécurité dans le Golfe a déçu les pays arabes de la région

La déclaration du sommet de Venise sur la situation dans le Golfe a été accueillie avec une certaine déception par les pays arabes de la région, qui reprochent à ce document de rester au niveau des principes et de ne prévoir aucune « *mesure concrète* » pour mettre fin à la guerre entre l'Iran et l'Irak. Du moins est-ce là la tonalité générale des commentaires de presse dans tous les Etats de la rive occidentale du Golfe, sans exception.

A Koweït, *Arrai al-Aam* écrit : « *C'est seulement maintenant et après sept années de ruines, d'indifférence, de transactions secrètes sur les armes avec l'Iran que Washington et ses alliés se rendent compte que ce sont ces mêmes armes qui les menacent.* » De manière plus ou moins explicite, la référence aux ventes d'armes américaines à l'Iran est omniprésente et, avec elle, le soupçon que le regain d'intérêt des Etats-Unis pour la liberté de navigation dans le Golfe pourrait être d'abord motivé par le souci de Washington de redorer son blason dans le monde arabe après l'épisode de l'« Irangate ».

Pour *Al-Ittihad*, le quotidien des Emirats arabes unis, « *il n'y a rien de nouveau dans le sommet de Venise sauf le fait que les étincelles de la guerre commencent à brûler les doigts des membres du club des Grands et menacent de les y impliquer* ». Le quotidien appelle les Sept à prendre des « *mesures pratiques pour mettre effectivement fin au conflit* ». L'éditorialiste d'*Al Youm*, en Arabie saoudite, formule la même requête, appelant « *à l'élaboration d'un plan de paix comportant un cessez-le-feu immédiat et l'interdiction de vente d'armes* » à celui des belligérants qui ne le respecterait pas.

En Syrie, pays arabe allié de l'Iran, la presse se félicite, en revanche, du fait que, selon elle, « *le président américain n'ait pu convaincre ses alliés de s'associer aux plans militaires qu'il a élaborés dans le monde arabe et dans le Golfe* ». Aussi, le quotidien *Al Baas* qualifie-t-il de « *modérée* » la déclaration de Venise.

C'est également le sentiment du président du Parlement iranien, M. Hachemi Rafsandjani, qui s'est réjoui que les participants au sommet de Venise « *n'aient osé prendre ou appliquer aucune décision hostile à la République islamique, en dépit des demandes du président Reagan* ».

Quoi qu'il en soit de la relative modération de cette déclaration des Sept sur le Golfe, elle ne paraît pas devoir annoncer un changement de ton entre Téhéran et Washington, où le secrétaire à la défense, M. Caspar Weinberger, vient de qualifier l'équipe au pouvoir en Iran de « *bande de cinglés* ». – *(AFP).*

Les milieux pétroliers indifférents...

***L'alarmisme de M. Reagan* est tombé à plat. L'escalade militaire dans le Golfe peut se poursuivre, les deux grandes puissances mondiales s'impliquer de plus en plus dangereusement dans le conflit, les milieux pétroliers restent impavides. Force de l'habitude. Le marché du brut n'a pas plus réagi aux déclarations américaines de Venise qu'à l'attaque surprise de *la frégate Starck* le 17 mai dernier.**

« *Cela fait six ans que cela dure. Tout le monde est habitué* », assure un opérateur. Négociants ou compagnies semblent plus préoccupés par la prochaine conférence de l'OPEP à Vienne, le 25 juin, et par la perspective d'un nouvel effritement des prix du pétrole à la fin de l'année que par l'évolution de la situation militaire dans le Golfe.

Nul bien entendu n'écarte tout à fait la possibilité d'un « *gros coup de chien* » dans la zone qui perturberait momentanément l'approvisionnement pétrolier mondial. « *Il y a un risque certain que Washington et Moscou soient tentés d'agir pour montrer leur puissance et restaurer leur crédibilité dans la zone* », estime M. Pierre Terzian, rédacteur en chef de la revue *Pétrostratégies.*

« *Une confrontation entre les Etats-Unis et l'Iran est possible et elle créerait une très vilaine situation* », ajoute M. Richard Vernon, analyste de la société Petroleum Economist.

Mais la probabilité attachée à ces développements est généralement considérée comme très faible. « *Personne sur le marché ne croit que les Etats-Unis soient dans la position de faire quelque chose à quelques mois des élections* » explique M. Humphrey Harrisson, analyste pétrolier londonien.

En outre, même en cas de « gaffe » américaine ou soviétique, le spectre de la pénurie n'effraie plus personne. La dépendance des pays consommateurs à l'égard du Moyen-Orient a considérablement diminué depuis dix ans, puisque le Golfe ne couvre plus qu'un cinquième des besoins de l'Occident contre la moitié en 1977. Et « *l'expérience des dernières années montre que le Golfe est plus large qu'on ne le croit et que le problème de l'approvisionnement ne se pose pas en termes de « tout ou rien »* », assure un haut fonctionnaire français. Les Etats du Golfe alliés de l'Arabie saoudite, ont en effet adopté un système d'entraide mutuel qui permettrait à chacun, en cas d'interruption de sa production, de bénéficier de prêts en nature de ses voisins.

Le seul risque réellement pris en compte par les milieux pétroliers dans un éventuel scénario-catastrophe est celui d'une flambée spéculative accompagnée d'une nouvelle – mais éphémère – envolée des prix, hypothèse contre laquelle *les mesures suggérées par l'administration* Reagan – constitution par tous les pays de stocks stratégiques mondiaux, si possible gérés sous la houlette américaine – ne pourrait rien.

Au pire, la fermeture totale du Golfe priverait le marché mondial *de 5 à 6 millions de barils par jour*, soit moins du sixième de l'approvisionnement mondial et un quart des importations (1). La moitié de ces volumes pourraient être immédiatement compensés par les producteurs situés en dehors de la zone (Nigeria, Venezuela, Indonésie, Libye pour les plus gros) qui disposent de capacités inemployées.

Resterait donc un déficit net de 2 à 3 millions de barils pa jour. Il pourrait à son tour être aisément compensé en tirant sur les stocks. D'une part, les réserves stratégiques déjà constituées par les Etats-Unis, le Japon et l'Allemagne fédérale – les stocks américains à eux seuls peuvent « produire » 2,3 millions de barils par jour. Et, d'autre part, celles constituées par les pays exportateurs eux-mêmes, notamment l'Arabie saoudite, sous forme de pétroliers ou de cuves situés à l'extérieur du *Golfe. Sans* compter les cargaisons en mer des compagnies qui donnent un délai de sécurité de deux à trois semaines.

La fin de la guerre

Autant dire que le risque de manquer n'est pas proche. Rien par contre n'empêcherait les cours du brut, en cas de gros pépin, de s'envoler. Les stocks, efficaces contre la pénurie, *ne servent à rien contre la* spéculation. Anticipant la hausse, les opérateurs en cas de panique naissante n'utiliseraient pas leurs propres réserves et, à l'inverse, s'empresseraient de stocker, ce qui aggraverait le déficit ponctuel du marché. Quant à la mobilisation des stocks stratégiques, elle suffirait à *elle* seule par son impact psychologique à déclencher le mouvement d'affolement qu'elle vise à éviter.

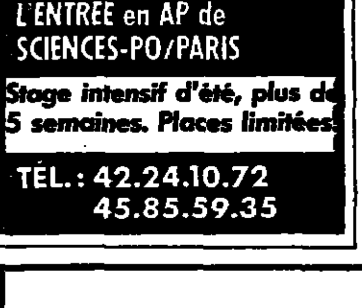
Ce « troisième choc » pétrolier serait toutefois de courte durée. D'une part parce que les capacités de production en dehors du Golfe mobilisables à moyen terme (six à neuf mois) sont considérables. D'autre part parce que les pays producteurs, échaudés par l'expérience catastrophique des dernières années, sont désormais dans leur grande majorité hostiles à une hausse trop brutale des prix qui les priverait à terme de leurs marchés et, contrairement aux cas précédents, tenteraient dès que possible de revenir à des prix d'équilibre, plus modérés.

La seule hypothèse réellement redoutée des opérateurs pétroliers serait une déstabilisation politique majeure de l'un des principaux pays modérés du Golfe, qui, Arabie saoudite en tête, constituent le garant de la stabilisation à long terme des cours, *en résistant aux pressions* des « maximalistes » comme l'Iran ou l'Algérie.

Mais ce scénario de catastrophe-fiction leur paraît finalement beaucoup moins dangereux que celui, jugé, lui, beaucoup plus vraisemblable, d'une fin prochaine de la guerre Iran-Irak. Des rumeurs circulaient même récemment dans les milieux pétroliers londoniens assurant que, grâce aux bons offices de la Grande-Bretagne, un plan de paix aurait *reçu* l'assentiment des principales puissances (URSS, Etats-Unis, Arabie saoudite). La fin de la guerre provoquerait en effet un nouvel engorgement du marché et, aggravant les problèmes posés à l'OPEP, risquerait de déclencher un nouvel effondrement des cours. Une hypothèse autrement désagréable pour *les compagnies*, *mal remises de* l'expérience désastreuse de 1986...

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) Le Golfe exporte actuellement 9 millions de barils par jour dont seulement 5 à 6 par voie maritime, le reste étant acheminé par oléoducs.



La déclaration économique de Venise

(Suite de la page 3.)

Agriculture.

Nous réaffirmons notre soutien à l'accord important sur l'agriculture exprimé dans le communiqué ministériel de l'OCDE du 13 mai 1987 ; et notamment à l'analyse de l'étendue et de l'urgence du problème qui nécessite qu'une réforme concertée des politiques agricoles soit mise en œuvre de manière équilibrée et adaptée à la situation de chaque pays ; à l'analyse des graves conséquences tant pour les pays développés que pour les pays en développement des déséquilibres croissants entre l'offre et la demande des principaux produits agricoles ; à la reconnaissance d'une responsabilité partagée quant aux problèmes eux-mêmes et quant à leur solution juste, efficace *et durable* ; aux *principes* de réforme et les mesures requises. L'objectif à long terme est de permettre aux signaux du marché d'influer sur l'orientation de la production agricole, au moyen d'une réduction progressive et concertée du soutien à l'agriculture ainsi que par tous autres moyens appropriés prenant en considération les aspects sociaux ainsi que la sécurité alimentaire, la protection de l'environnement et l'emploi. (...)

Dans l'intervalle, afin de créer un climat de plus *grande confiance qui* renforcerait les perspectives de progrès rapides de l'Uruguay Round dans sa globalité et d'avancer vers le résultat à long terme à attendre de ces négociations, nous sommes convenus, et nous appelons les autres pays à convenir, de s'abstenir de recourir à des actions qui, en stimulant la production des produits agricoles excédentaires, en augmentant la protection et en déstabilisant les marchés mondiaux, dégraderaient le climat des négociations et, plus généralement, porteraient atteinte aux relations commerciales.

Pays en développement et dette.

(...) Nous soulignons l'importance *persistante* de l'aide publique au développement et nous nous félicitons des efforts accrus de certains d'entre nous dans ce domaine. Nous rappelons l'objectif déjà établi par les organisations internationales (0,7 %) pour le niveau futur de l'aide publique au développement et nous notons que les flux financiers globaux sont importants pour le développement. Nous soutenons fermement les activités des institutions financières internationales, y compris les banques régionales de développement *qui encouragent* les réformes de politique économique des emprunteurs et financent leur programme d'ajustement structurel. En particulier :

– Nous soutenons le rôle central que joue le FMI par ses avis et ses financements (...) ;

– Nous soutenons une augmentaions générale du capital de la Banque mondiale lorsque ce sera justifié par une demande accrue de prêts de qualité, par son rôle accrue dans la stratégie de la dette et par la nécessité de maintenir la solidité financière de l'institution ;

– A la lumière des différentes contributions de nos pays en matière d'aide publique au développement, nous saluons la récente initiative du gouvernement japonais d'offrir un nouveau schéma qui accroîtra l'apport de ressources par le Japon aux pays en développement.

Pour les principaux pays débiteurs à revenus moyens, nous continuons de soutenir la stratégie actuelle d'approche au cas par cas orientée vers la croissance et n'y voyons aucune solution de rechange praticable. (...)

Une mobilisation rapide et effective des concours des banques commerciales est également nécessaire. (...)

Des mesures devraient être prises, notamment par les pays débiteurs, pour faciliter les flux de capitaux non générateurs de dettes, en particulier les investissements directs. A cet égard, l'Agence de garantie multilatérale des investissements (AMGI) devrait commencer à remplir ces objectifs dès que possible. (...)

Nous reconnaissons les problèmes des pays en développement dont l'économie dépend exclusivement ou pour une part prédominante de l'exportation de produits de base dont *les* prix sont déprimés de manière persistante. Il est important d'améliorer le fonctionnement des marchés des produits de base au moyen, par exemple, d'une meilleure information et d'une plus grande transparence. (...)

Nous reconnaissons que les problèmes de certains pays parmi les plus pauvres, notamment en *Afrique* subsaharienne, sont exceptionnellement difficiles et nécessitent un traitement spécial. (...) Pour ceux des pays les plus pauvres qui ont entrepris des efforts d'ajustement, il conviendra d'étudier la possibilité d'appliquer des taux d'intérêt plus bas à leur dette existante, et un accord *devra être atteint*, en particulier au Club de Paris, sur des périodes de remboursement et de grâce plus longues pour alléger la charge du service de leur dette. Nous saluons les différentes propositions faites en ce domaine par plusieurs d'entre nous, ainsi que la proposition du directeur général du FMI pour une augmentation significative des ressources de la Facilité d'ajustement structurel sur les trois prochaines années à compter du 1er janvier 1988. Nous demandons instamment que les discussions sur cette proposition soient conclues d'ici à la fin de l'année.

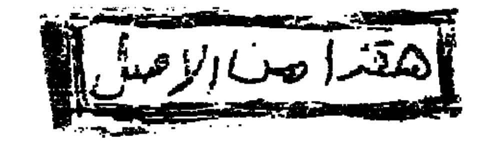
Nous prenons acte du fait que la CNUCED-VII offre une enceinte de discussion avec les pays en développement en vue de parvenir à une compréhension commune des problèmes majeurs et des questions politiques qui caractérisent l'économie mondiale. (...)

Sciences.

Nous prenons note de l'initiative de programme scientifique sur la Frontière humaine présentée par le Japon concernant la coopération internationale sur la recherche fondamentale sur les fonctions biologiques. (...)

Nous continuerons à poursuivre l'examen des implications éthiques liées au développement des sciences biologiques. (...) Nous saluons avec satisfaction l'offre du gouvernement italien d'accueillir la prochaine conférence de bioéthique en avril 1988 en Italie.

Nous sommes convenus de nous réunir à nouveau l'année prochaine et nous avons accepté l'invitation du premier ministre canadien, au Canada.



RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : mouvement né en 1959 d'une scission au sein de l'ANC

Le Pan African Congress ne veut pas que le combat des Noirs soit « dénaturé par le conflit Est-Ouest »

DAR-ES-SALAAM
de notre envoyé spécial

Sur les murs de ce local qui ne paye pas de mine, en plein cœur de Dar-es-Salaam, les portraits un peu jaunis d'éminents « panafricanistes » – Lumumba, Nasser, Nkrumah, – quelques affiches vengeresses, des coupures de presse. Le quartier général du Pan African Congress (PAC) a plutôt des allures d'officine. Il n'empêche que *« le régime de Pretoria a peur de nous »*, assure M. Johnson Mlambo, le chef de ce mouvement de libération sud-africain, qui a passé vingt ans – de 1963 à 1983 – à la prison de Robben-Island.

Le PAC est né, en 1959, d'une scission au sein du Congrès national africain (ANC) auquel M. Robert Sobukwe, son président-fondateur, reprochait ses alliances inter-raciales et ses penchants marxistes. *« Au lieu d'exercer des pressions sur le régime raciste, il faut agir sur les masses opprimées qui sont le véritable moteur du changement*, explique M. Mlambo. *Le non-alignement doit nous permettre d'échapper aux turbulences du conflit Est-Ouest qui dénature notre combat. »*

Aussitôt mis sur pied, le PAC organise une campagne de manifestations contre le système des laissez-passer. Le 21 mars 1960, à Sharpeville, dans le Transvaal, la police tire sur la foule africaine : soixante-neuf morts et plusieurs centaines de blessés. Le PAC – comme l'ANC – est alors frappé d'interdiction et son président jeté en prison. En 1962, il n'en crée pas moins, dans la clandestinité, une branche armée, le POQO (Pur en langue xhosa). On le retrouve, le 16 juin 1976, en compagnie du mouvement de la Conscience noire, derrière le soulèvement de Soweto.

Le PAC quitte ensuite le devant de la scène, affaibli par la mort, en février 1978, de M. Sobukwe, une figure charismatique, et, surtout, par de violentes luttes intestines. Beaucoup de jeunes qui fuient le pays rejoignent alors les rangs de l'ANC, mieux organisée pour les accueillir. *« Nous ne tenons pas tellement à prendre en charge trop d'exilés, car le risque n'est pas négligeable que se glissent parmi eux des agents sud-africains »*, remarque M. Gora Ebrahim, le secrétaire aux affaires étrangères du PAC.

Profil bas pour le PAC. *« Nous marchons à notre propre rythme, sans forcer le pas »*, répètent ses dirigeants. Pas question de s'agiter fébrilement sur le devant de la scène comme les *« frères ennemis »* de l'ANC qui cherchent à tirer gloire de tout. *« Notre politique*, dit M. Ebrahim, *c'est d'agir de l'intérieur du pays, non pas d'entretenir de nombreuses bases dans les Etats de la « ligne de front »* (1) *et de monter des attaques à partir de l'extérieur. »* Affaire d'efficacité – *« deux soldats entraînés en Afrique du Sud en valent deux cents qui le sont à l'étranger »* – et d'indépendance politique : *« La SWAPO n'aurait-elle pas été mieux inspirée d'installer son QG en Namibie plutôt qu'en Angola »* ? Pas besoin non plus de revendiquer bruyamment telle ou telle opération puisque *« le peuple est au courant »*.

Contre les « doctrines »

Cette discrétion, d'aucuns la jugent assez suspecte et n'y voient que l'aveu d'un état de faiblesse, peut-être entretenu par des *« infiltrés »* de l'ANC. *« Nous avons déjà réussi à libérer la mentalité des Africains qui ne craignent plus d'aller en prison pour leurs idées »*, rétorque M. Ebrahim. Nouvelle consigne du PAC, pour 1987 : *« Armer le peuple »*. D'où la nécessité, pour l'Armée de libération du peuple azanien (APLA), qui a remplacé le POQO, de multiplier les attaques de postes de police et de patrouilles militaires, *« même dans les bantoustans »*, pour récupérer des fusils ».

Les responsables du PAC regrettent, quand même, que le régime sud-africain et la presse locale refusent de leur reconnaître la paternité de ces attaques à main armée et se contentent de les attribuer à des *« commandos »* ou des *« militants noirs »* non identifiés. M. Ebrahim en conclut que le pouvoir en place a peur du PAC et veut éviter de lui faire de la publicité : *« On peut agiter le drapeau de l'ANC ou citer publiquement M. Nelson Mandela sans craindre quoi que ce soit*, assure-t-il. *Mais se référer ouvertement a notre mouvement est passible de poursuites. »*

> *Les dirigeants du PAC se réclament du « non-alignement » et se définissent comme des « socialistes pragmatiques »...*

Entre le PAC et l'ANC, c'est un peu la guerre ouverte : le premier accuse le second d'être responsable de l'assassinat de plusieurs de ses militants. *« Nos relations sont froides, même s'ils se sont rapprochés de nos thèses »*, admet M. Mlambo, qui voit mal comment une fusion serait possible entre ces deux mouvements. A son avis, l'ANC a choisi son camp en concluant une alliance formelle avec les *« doctrinaires »* du Parti communiste sud-africain (SCAP). *« Sa branche militaire est sous la coupe du SCAP, ses ressources financières proviennent, pour une très large part, du bloc soviétique, tous ses documents sont imprimés en Allemagne de l'Est »*, note M. Ebrahim.

M. Mlambo se rappelle l'époque de sa détention lorsque tous faisaient cause commune. *« Aujourd'hui, nous sommes incapables de célébrer ensemble les anniversaires de Sharpeville et de Soweto »*, regrette-t-il. Pis encore, *« nous sommes, très souvent, exclus des conférences et des séminaires internationaux, car beaucoup de groupes anti-apartheid qui les organisent, notamment en Europe, sont manipulés par les communistes »*.

La liste des *« pays amis »* qui aident le PAC – dont on dit qu'il se livrerait, d'autre-part, à certains trafics douteux comme celui du mandrax, un euphorisant – est, elle, très diverse. On y relève, entre autres, l'Iran et l'Irak, la Libye et l'Egypte, mais aussi la Chine, le Nigéria, la Norvège et la Yougoslavie. Quant aux organisations internationales, elles cherchent à tenir la balance égale entre ces deux mouvements de libération : l'un et l'autre ont le statut d'observateur à l'ONU et reçoivent, chaque année, de l'OUA, une subvention d'un montant identique.

Autres motifs de satisfaction pour le PAC : ses dirigeants ont été reçus, en novembre 1986, au département d'Etat américain pour s'entendre dire que leur organisation était *« la plus cohérente en Afrique du Sud »*, puis, en mars dernier, au Foreign Office et, enfin, en avril, par M. Fernand Wibaux, le conseiller spécial de M. Jacques Chirac, de passage à Dar-es-Salaam. Du côté de l'Union soviétique, M. Mlambo perçoit, à travers des contacts officieux, des signes encourageants. *« Instruit par la malheureuse expérience du Zimbabwe où, pendant la guerre d'indépendance, il avait soutenu M. Joshua Nkomo, contre M. Robert Mugabe, le Kremlin voudrait adopter une position neutre vis-à-vis des différents mouvements de libération »*, estime-t-il.

Beaucoup ne présentent-ils pas le PAC comme un mouvement anti-Blancs alors que l'ANC se flatte d'être multiraciale ? M. Mlambo s'attache à éclairer ce faux débat. *« Il faut être réaliste, ne pas mettre la charrue devant les bœufs*, dit-il. *Nous ne formons pas encore un seul peuple et il faut se battre pour en arriver là. Il y a des oppresseurs blancs et des opprimés noirs. Nous acceptons les Blancs en tant qu'individus – un certain nombre travaillent à nos côtés – mais pas en tant que groupe. »*

La discrétion ne paye pas...

Parce qu'il est sous la coupe du PC sud-africain, lui-même largement sous influence blanche, l'ANC, expliquent les dirigeants du PAC, a tendance à analyser le conflit sud-africain en termes de conflit de classes et non pas de couleurs. Aussi, est-il enclin à se battre pour imposer, d'abord, l'idéologie marxiste plutôt que la loi de la majorité.

Les dirigeants du PAC, qui se définissent comme des « socialistes pragmatiques », partisans d'une « économie mixte », commencent à se rendre compte que la discrétion ne paye pas, même s'ils soulignent, en se référant à l'exemple de M. Nkomo, en 1976-1979 au Zimbabwe, que *« ce ne sont pas toujours ceux qui crient le plus fort qui finissent par l'emporter*. Vaste entreprise que de « désacraliser » l'ANC, d'entamer le quasi-monopole de la lutte anti-apartheid qu'il s'est acquis grâce à une longue présence sur le terrain – sa création remonte à 1912 – grâce aussi à une habile politique de relations publiques.

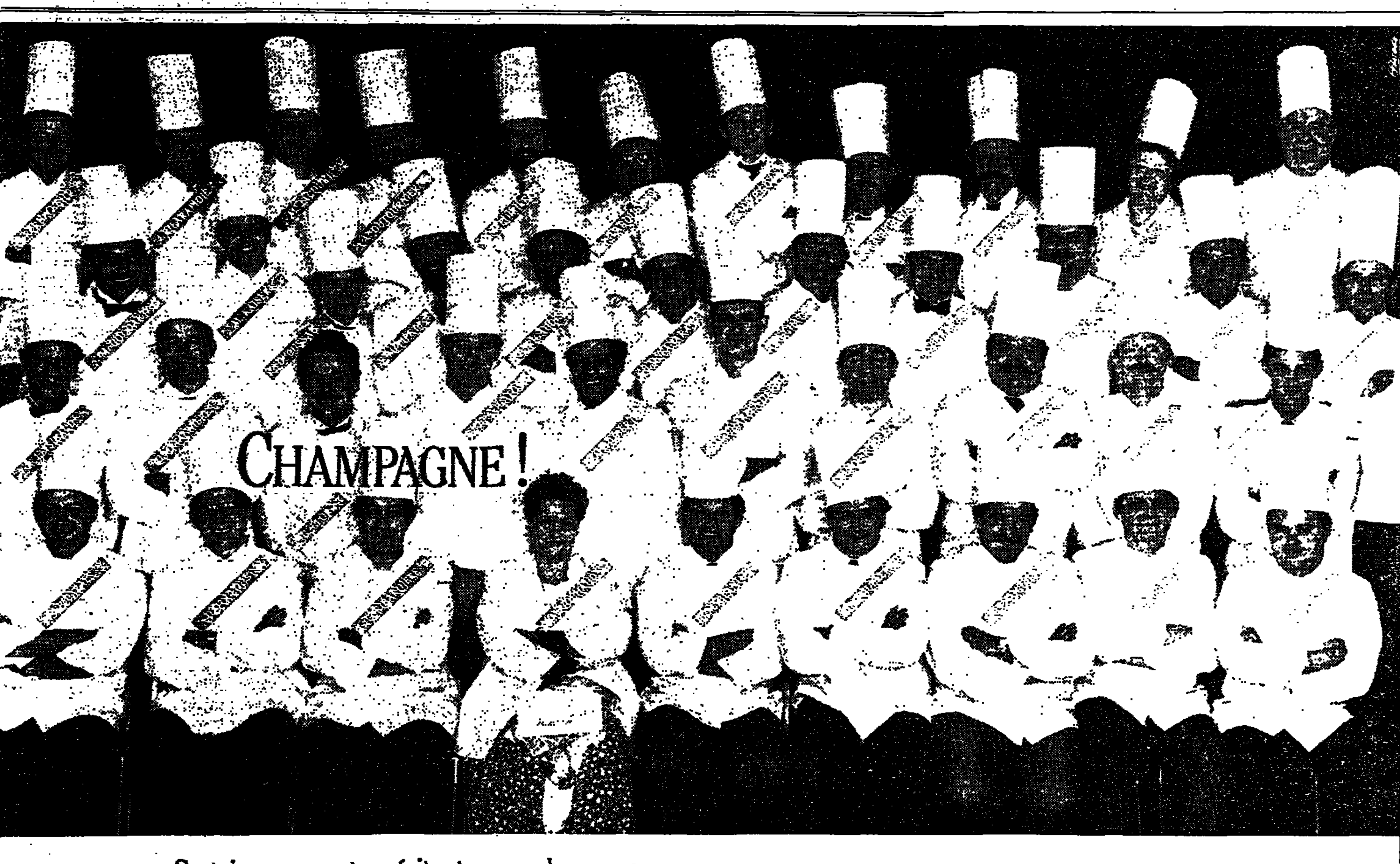
Pourtant, dans la lutte contre l'apartheid, le PAC a des titres à faire valoir, voire à opposer à ceux de l'ANC : Zephania Mothopeng, son président, purge, depuis juin 1979, une peine de trente ans de prison. John Nkosi et Japhta Masemola, deux de ses militants, ont été condamnés à la détention à vie, respectivement à l'âge de dix-huit ans et de vingt-huit ans, en juin 1963, un an avant Mandela. Une centaine d'autres membres sont notamment incarcérés à Robben-Island, au Ciskei et au Transkei. *« Theresa Ramashamola, la seule Sud-Africaine condamnée à mort pour motif politique, n'est pas affiliée à l'ANC »*, ajoute M. Mlambo.

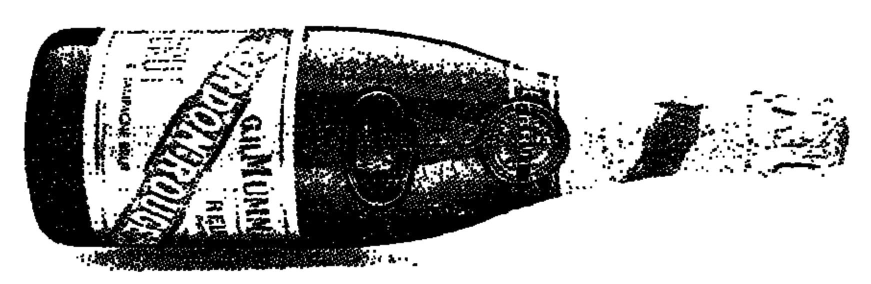
Certains maoïstes d'après-68 ont, un moment, « flirté » avec le PAC, donnant à celui-ci un vernis « ultra-révolutionnaire » comme s'il cherchait à déborder l'ANC sur sa gauche. Or de ces deux mouvements de libération, quoi qu'il en paraisse de l'extérieur, le premier semble être mieux en prise sur la mentalité locale que le second dans la mesure où les Noirs sud-africains sont plus soucieux de dignité que d'idéologie.

JACQUES DE BARRIN.

(1) Angola, Botswana, Mozambique, Tanzanie, Zambie, Zimbabwe.







Diplomatie

La session du Conseil atlantique à Reykjavik

La France pourrait ne pas souscrire à la déclaration commune des alliés sur les euromissiles

REYKJAVIK
de notre envoyé spécial

Les derniers obstacles qui, du côté occidental, retardaient la conclusion d'un accord américano-soviétique sur l'élimination des euromissiles à longue et à courte portée, ce qu'on appelle la double option zéro, semblent sur le point d'être levés. Après le sommet de Venise, les ministres des affaires étrangères de l'alliance atlantique, réunis jeudi 11 et vendredi 2 juin à Reykavik, devraient ainsi être en mesure d'adopter une position commune qui permette aux Etats-Unis d'aller de l'avant. Mais la France pourrait jouer les trouble-fête et ne pas souscrire à cette déclaration.

Non pas qu'elle s'y oppose, mais parce qu'elle considère qu'elle n'est pas directement concernée : les armes en question ne sont pas les siennes et ne sont pas stationnées sur son territoire. Cette abstention, décidée voici une semaine à Paris, ne manquera pas pourtant de surprendre, compte tenu de la part très active que les Français ont jouée dans les consultations au sein de l'alliance depuis plusieurs mois.

Plus grave, M. Jean-Bernard Raimond pourrait annoncer que, en raison des vives divergences surgies avec les Etats-Unis, la France a l'intention de rester à l'écart de la négociation que les pays de l'alliance se proposent d'engager avec l'Est sur la réduction des forces conventionnelles de l'Atlantique à l'Oural.

M. Gabriel Robin, le représentant permanent de la France au Conseil atlantique, a fait savoir dès mercredi à ses collègues que telle serait l'attitude française si les Américains ne faisaient aucune offre pour tenir compte de la position de Paris sur l'organisation de ces négociations.

Ce raidissement de la France, s'il se confirme, compliquerait la poursuite du processus de négociation sur le désarmement, du moins tel qu'on le conçoit à Washington.

A Reykjavik, le débat se concentrera sur ce qu'on va faire une fois l'accord sur les euromissiles conclu. La première difficulté, apparemment surmontée, était posée par les Allemands. L'accord américano-soviétique ne laissera plus déployées sur le territoire européen – abstraction faite des forces britannique et française – que des armes nucléaires tactiques à très courte portée (moins de 500 kilomètres) stationnées en Allemagne.

M. Helmut Kohl, trouvant que son pays se trouverait ainsi anormalement exposé par rapport à ses partenaires de l'alliance, préconisait l'ouverture d'une négociation sur le démantèlement de ces armes. Les Etats-Unis et plusieurs de leurs alliés (dont la France) ont estimé que la sécurité de l'Europe interdit sa dénucléarisation, et que, par conséquent, après la mise en œuvre de la double option zéro, il fallait faire une pause sur le plan nucléaire, donc ne pas négocier le démantèlement des armes tactiques.

Pour concilier les deux positions, les Américains ont proposé aux Allemands de se donner une période de réflexion, de confier au Conseil atlantique le soin d'élaborer une doctrine du désarmement, de définir comment devrait s'articuler l'élimination des armes chimiques, la réduction des armes nucléaires stratégiques, celle des forces conventionnelles ainsi que celle des armes nucléaires tactiques.

A 23 ou à 35

Personne ne nie à l'Ouest qu'après l'élimination des euromissiles il sera nécessaire d'entreprendre sans tarder une négociation visant à rectifier le déséquilibre qui existe en faveur du pacte de Varsovie en matière de forces conventionnelles. Il reste à savoir comment, et c'est sur ce point, on le sait, que les Etats-Unis s'opposent aux Français (*le Monde* du 6 juin).

La divergence entre Paris et Washington porte sur la nature du lien à établir entre la négociation entre vingt-trois membres des deux alliances, que souhaitent les Américains, et la CSCE, conduite à trente-cinq avec les neutres et les non-alignés. *« Les Américains veulent un lien de pure courtoisie »*, *commentait un diplomate*. Les Français, qui entendent garder leur pleine liberté dans la négociation et souhaitent surtout que l'exercice puisse déborder du militaire vers le politique, c'est-à-dire du désarmement vers la détente, veulent bien davantage. Ils expliquent à leurs interlocuteurs que c'est pour eux une condition *sine qua non*, que s'ils ne sont pas compris, ils se retireront.

Nul doute que si la rupture survenait, elle aurait des répercussions sur la vie de l'alliance, peut-être même, disent certains, sur l'accord américano-soviétique de démantèlement des euromissiles.

PHILIPPE LEMAITRE.

● **NICARAGUA : le président Ortega doit assister au prochain sommet des chefs d'Etat d'Amérique centrale.** – M. Ortega a annoncé, le mercredi 10 juin, qu'il a l'intention de se rendre au sommet des chefs d'Etat d'Amérique centrale qui doit avoir lieu le 28 juin à Esquipulas, au Guatemala, afin, a-t-il dit, de défendre les propositions du groupe de Contadora et du groupe d'appui, les seules, selon lui, de nature à instaurer une paix durable dans la région. – *(AFP.)*

Europe

ESPAGNE : les élections européennes, régionales et communales

Le Parti socialiste et l'Alliance populaire (droite) cèdent du terrain aux centristes et à l'extrême gauche

MADRID
de notre correspondant

Recul, parfois sensible, des socialistes ; recul, également, de l'opposition conservatrice ; progrès des partis d'opposition de centre et de gauche ; progrès aussi des nationalistes basques les plus radicaux ; tels sont en résumé les principaux enseignements que l'on peut tirer de la triple consultation électorale du mercredi 10 juin (1). Vingt-huit millions et demi d'Espagnols étaient invités à élire leur première représentation au Parlement européen, ainsi que leurs maires et, dans treize communautés autonomes sur dix-sept, leurs parlements régionaux. L'abstention s'est située aux alentours de 31 %.

Les élections européennes, les plus significatives au niveau national, se sont caractérisées par une relative stabilité du corps électoral. Tout en perdant du terrain, le PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) reste la principale force politique du pays ; il enverra vingt-huit députés, sur un total de soixante, au Parlement de Strasbourg. Il a recueilli *39 %* des voix (contre 44 % aux législatives de juin 1986). Le parti conservateur Alliance populaire, de son côté, obtient dix-sept députés et 24 % des voix (26 % aux dernières législatives).

Les autres formations restent à distance respectable des deux premières. Le CDS (Centre démocratique et social) de l'ancien président Adolfo Suarez, avec 10 % des voix (9 % en 1986), aura sept députés. Gauche unie (communiste), de son côté, *obtient 5 %* des voix (*4 % il y a* un an) et trois représentants. Les nationalistes catalans recueillent 4 % des voix et trois représentants. Enfin, deux formations nationalistes basques (en coalition, pour la seconde, avec des nationalistes d'autres régions du pays) obtiennent chacune un siège : la coalition radicale Herri Batasuna, proche de l'ETA militaire, avec 2 % des voix, et Eusko Alkartasuna 1,7 %.

Le recul des socialistes est plus net aux élections municipales, principalement dans les grands centres urbains. En 1983, le PSOE avait obtenu la majorité absolue dans les conseils municipaux de huit des dix *principales villes espagnoles*. Aujourd'hui, tout en restant le parti le plus important dans ces huit localités, il ne conserve la majorité absolue que dans une d'entre elles (Malaga). La baisse est notamment sensible à Madrid (de 30 à 24 conseillers), à Séville (de 19 à 13), à Valence (de 18 à 13) ou à Valladolid (de 18 à 12). Le PSOE garde, en revanche, ses 21 conseillers à Barcelone.

L'Alliance populaire et la Gauche unie maintiennent dans l'ensemble, aux municipales, leurs positions. L'espace électoral perdu par les socialistes a donc été essentiellement récupéré par le CDS, qui, à peine né en 1983, n'avait alors obtenu qu'une représentation marginale. Le parti de M. Suarez se retrouve dorénavant en position d'arbitre dans de *nombreuses villes. Ainsi, une* alliance entre la droite et le centre, c'est-à-dire entre l'Alliance populaire et le CDS, pourrait ravir aux socialistes la mairie de plusieurs grandes villes, à commencer par Madrid : dans la capitale, ces deux formations ont ensemble un conseiller municipal de plus que socialistes et communistes réunis.

La « bataille des alliances »

La tendance est assez semblable dans plusieurs Parlements régionaux. Le PSOE ne dispose plus de la majorité absolue que dans trois communautés autonomes, essentiellement rurales : Castille-Manche, Estrémadure et communauté de Murcie. Dans six autres où il contrôlait auparavant 50 % ou plus des parlementaires régionaux, il ne dispose plus désormais que de la majorité relative : Madrid, Aragon, Asturies, Castille-Leon, Valence et La Rioja.

Le résultat de la consultation de mercredi n'est cependant pas catastrophique pour le PSOE. Il peut faire valoir que malgré cinq ans d'« usure du pouvoir », et après une vague d'agitation sociale extrêmement violente, il reste, et de loin, le parti le plus important du pays, à tous les niveaux et dans la plupart des régions. Ses adversaires, pris isolément, ne semblent toujours pas à même de l'inquiéter dans l'immédiat.

Il n'en reste pas moins que l'ère de la majorité absolue semble révolue pour les socialistes. Ceux-ci devront dorénavant composer et pactiser fréquemment pour se maintenir au pouvoir, ce qui n'avait pas été le cas durant ces cinq dernières années.

A cet égard, les principaux dirigeants *politiques sont restés* très vagues sur les alliances qu'ils entendent dorénavant nouer. Les socialistes semblent préférer le pacte avec les communistes (qui devrait leur assurer par exemple la mairie de Barcelone), mais cette solution risque de n'être pas toujours suffisante. Le CDS, de son côté, s'est montré réticent face aux appels à l'union de l'Alliance populaire, et M. Suarez s'est déclaré partisan du maintien, pour le moment, dans l'opposition. C'est une difficile « bataille des alliances » qui commence donc aujourd'hui, et qui constitue sans doute la principale nouveauté introduite par ces élections, dans un pays qui s'était déjà habitué, depuis cinq ans, à l'hégémonie absolue d'un seul parti !

THIERRY MALINIAK.

(1) Les résultats connus jeudi 11 juin portaient sur un nombre de bulletins variant, selon le type d'élection, entre 80 % et 100 % du total.

La troisième visite de Jean-Paul II en Pologne

A Tarnow, le pape a pris fait et cause pour Solidarité rurale

TARNOW
de notre envoyé spécial

Dans les nouveaux quartiers de Jasna, aux portes de Tarnow, préfecture de cent vingt mille habitants à l'est de Cracovie, ils étaient un million et demi venus écouter leur pape. Au cœur de cette région agricole et en présence de délégations rurales de tout le pays, Jean-Paul II avait choisi d'exprimer son soutien à Solidarité rurale, syndicat interdit depuis le 13 décembre 1981. Avec lui, l'Eglise polonaise a toujours eu de meilleures relations qu'avec Solidarité ouvrière.

Le pape a d'abord déploré la crise économique que connaît la Pologne, en particulier son agriculture : *« Tout le monde est d'accord pour dire que le manque de pain est un scandale. Tout le monde est d'accord aussi pour dire que, dans notre pays, le pain ne devrait pas manquer. »*

La crise morale de la paysannerie paraît d'autant plus grave que celle-ci constitue *« un élément de stabilité et de permanence »*, dit Jean-Paul II. Et c'est alors que, interrompu à plusieurs reprises par des applaudissements, il a demandé la pleine application des accords de Rzeszow, qui avaient été signés par le gouvernement polonais et Solidarité rurale en février 1981, dix mois avant l'état de guerre.

« Les agriculteurs, déclare Jean-Paul II, *avaient essayé de trouver, avec les autorités, des solutions à leurs problèmes très pénibles. Il semble que, dans le moment présent, ces accords ne devraient pas être passés sous silence, mais recevoir leur pleine réalisation. »* Le pape est allé plus loin encore en affirmant que les agriculteurs étaient traités comme *« des citoyens de seconde zone »* dans leur pays, allusion transparente aux difficultés de la petite propriété agricole, limitée par les approvisionnements en matériel mécanique et en engrais, qui vont tous aux coopératives agricoles de l'Etat.

Les droits des agriculteurs ne constituent qu'une partie de cette croisade pour les droits de l'homme que, dans le prolongement de son discours du château royal devant le général Jaruzelski, Jean-Paul II vient d'entamer en Pologne. Ainsi s'est-il adressé dans son homélie de Tarnow à des organisations dont l'existence légale n'est pas reconnue : mouvement d'église en pleine expansion comme Oasis, Lumière et vie, Scouts et guides, association d'anciens déportés d'Auschwitz, etc.

Un scénario d'affrontement gradué avec le pouvoir polonais semble ainsi se mettre en place. A Lublin, devant une trentaine de banderoles de Solidarité (dont une dizaine ont été arrachées par la police), le pape avait évoqué l'exigence de valeurs communes de *« solidarité »* et de *« justice »* et avait exalté le martyr d'un prêtre engagé, Jerzy Popieluszko. A Tarnow, il a plaidé explicitement la cause de Solidarité rurale. Au risque de décevoir ses auditoires, on le voit mal ne pas élargir son propos à Solidarité ouvrière, jeudi et vendredi, dans ses fiefs de Szczecin et de Gdansk.

Il en sera ainsi, assure-t-on dans l'entourage du page, qui qualifie en privé de *« cynique »* et d' *« irrespectueuse »* la petite phrase prononcée devant lui le premier jour par le général Jaruzelski : *« En visitant Gdansk et Szczecin,* avait dit le chef de l'Etat, *sa sainteté ne sera pas à l'étranger, mais dans son pays natal. C'est la Pologne populaire qui a recouvré un large accès à la Baltique. »*

Le pape sort-il de son rôle spirituel ? Dans le cadre de ses homélies, ses allusions politiques se réfèrent toujours à des valeurs tirées de l'Evangile. Ainsi la béatification, au cours de la cérémonie de Tarnow, d'une jeune paysanne de dix-sept ans, Karolina Kuzka, assassinée en 1914 par un soldat russe (ici on dit *« soldat de l'armée tsariste »)* qui voulait la violer, n'est pas sans rapport avec les droits des Polonais.

Il a naturellement cité en exemple la vertu de cette *« jeune vierge et martyre »*, qui a défendu *« sa dignité de femme et de paysanne »*. Mais tous les Polonais ont compris que, faisant de Karolina Kozka une bienheureuse de l'Eglise catholique, il offrait une figure symbolique de plus à la résistance spirituelle de ses compatriotes. D'évidence, Jean-Paul II s'accommode mal des limites strictement religieuses que les autorités polonaises auraient voulu assigner à son troisième voyage.

Des pèlerins étaient venus de l'autre côté de la frontière : le pape a salué ses *« frères slovaques qui parlent une langue très proche des Polonais »*, et tous les Tchèques, dont le primat, le cardinal Tomasek, n'a pas été une fois de plus, autorisé à venir en Pologne. Si le nouveau primat de Hongrie, Mgr Laszlo Paskai, est présent, les évêques des pays baltes n'ont pas non plus reçu de visa. A Cracovie, où est né le saint patron des Lituaniens, Casimir, Jean-Paul II a de nouveau regretté d'avoir été empêché de se rendre, le 28 juin prochain, à Vilnius, pour célébrer le sixième centenaire de la conversion au christianisme de ce pays, aujourd'hui soviétique.

HENRI TINCQ.

Amériques

PANAMA : les accusations contre le général Noriega

Le gouvernement décrète l'état d'urgence

Le gouvernement panaméen a décrété, mercredi 10 juin, l'état d'urgence à la suite du deuxième jour de grève. L'opposition a en effet lancé une campagne de désobéissance civile pour obtenir la démission du chef de l'armée. Le porte-parole de la présidence, M. José Hernandez, a lu à la télévision une déclaration concernant la suspension des huit articles de la Constitution concernant les libertés.

Panama. – Des émeutes ont éclaté mercredi 10 juin à Panama, où la chambre de commerce a appelé à une grève générale et à une campagne de désobéissance civile pour obtenir la démission du commandant en chef des forces armées, le général Manuel Antonio Noriega, homme fort du régime, accusé de divers crimes (*le Monde* du 11 juin).

Réclamant le *« retour à la démocratie »*, un porte-parole de la chambre de commerce a appelé à la *« paralysie »* du pays. Dès midi, des commerces et des banques ont commencé à fermer.

Les incidents sont quotidiens depuis que le colonel Roberto Diaz Herrera, chef d'état-major des armées mis à la retraite le 2 juin, a accusé publiquement le général Noriega de fraude électorale, d'être impliqué dans l'assassinat d'un opposant, Hugo Sparafora, et dans la mort de l'ancien président Omar Torrijos.

Le général Noriega, qui est aussi régulièrement accusé d'être lié au trafic de drogue, *« est à l'agonie, et devrait quitter le pouvoir »*, a déclaré le colonel Diaz, quarante-neuf ans, frère de l'ancien président Torrijos. Le colonel, qui a reçu les journalistes dans sa résidence, entouré d'hommes en armes, a affirmé que des militaires préparaient un mouvement contre leur commandant en chef.

Mercredi matin, trois mille étudiants réclamant le départ du général Noriega ont affronté des centaines de policiers autour de l'Université nationale. Les policiers des unités antiémeutes ont tiré et usé de gaz lacrymogènes, dispersant avec violence les manifestants, selon des témoins.

Mardi, l'ambassade des Etats-Unis a fait savoir, dans un communiqué, que Washington *« appuyait les efforts des Panaméens pour obtenir des éclaircissements sur tous ces faits »*.

Les Etats-Unis, qui doivent remettre le canal à Panama en l'an 2000, et dont le Southern Command (qui couvre l'Amérique latine) a son siège dans ce pays, suivent *« de près »* l'évolution de la situation, a indiqué un porte-parole de l'ambassade. La radio officielle s'en est pris, sans préciser, aux *« intérêts étrangers »* qui attisent la crise et, de source autorisée, on a accusé *« certains secteurs »* aux Etats-Unis de *« chercher à tirer profit »* des désordres contre le général Noriega.

De son côté, le général Wallace Nutting, qui fut le chef du Southern Command de 1979 à 1983, a démenti toute implication américaine dans la mort d'Omar Torrijos en 1981. Cette accusation a été formulée également par le colonel Diaz Herrera. Selon ce dernier, une bombe aurait été placée dans l'avion du général Torrijos à la suite d'un complot fomenté par le général Nutting, la CIA et le général Noriega.

Le colonel Diaz est cependant revenu, mercredi, sur ses accusations en informant : *« Personne n'est coupable (...), peut-être suis-je le seul coupable. J'ai provoqué une grande agitation dans cette ville. »* – *(AFP, UPI.)*

● **COLOMBIE : enlèvement d'un député libéral.** – M. Alfonso Lopez Cossio, député membre du Parti libéral au pouvoir, a été enlevé dans la province de Bolivar, dans le nord-est du pays, où un mouvement de guérilla pro-castriste est très actif, a-t-on appris de source policière le mercredi 10 juin à Bogota. Les auteurs de l'enlèvement réclament la démilitarisation de certaines régions de la province et l'amélioration des services sociaux.

Le soutien de Jean-Paul II

(Suite de la première page.)

S'exprimant square Koscinsko devant les gens de mer, Jean-Paul II devait dire que *« ce mot de solidarité a été prononcé devant la mer polonaise d'une façon nouvelle et dans un contexte nouveau »* et, devait ajouter le pape : *« Le monde entier ne peut pas l'oublier. »*

« Cette parole est votre fierté », devait encore lancer le pape à son public. Ajoutant : *« Nous ne pouvons parler d'aucun progrès si dans le mot de solidarité sociale on ne respecte pas jusqu'au bout le droit de chaque homme... » « Au nom de l'avenir de l'homme et de l'humanité, il faut,* devait insister Jean-Paul II, *prononcer ce mot de solidarité, qui, aujourd'hui coule comme une vague immense à travers le monde. »*

C'est juste après ce discours, jusqu'ici le plus important de son voyage en Pologne, que le pape devait rencontrer Lech Walesa, sa femme Danuta, et leurs huit enfants, à l'archevêché d'Oliwa, à Gdansk. La veille, à Tarnow, il avait déjà évoqué les luttes des paysans polonais avant de retourner dans sa ville de Cracovie où ont eu lieu, mercredi soir, quelques manifestations de rue vite réprimées.

H. T.

A Cracovie, une homélie sur fond de grenades lacrymogènes

CRACOVIE
de notre envoyé spécial

Un million et demi de personnes à Tarnow, deux millions à Cracovie, son ancien évêché, où Jean-Paul II a fait sa troisième visite pontificale : le voyage du pape en Pologne va, comme il était prévisible, crescendo. Jean-Paul II est plus détendu, son ton plus rigoureux. Des applaudissements l'interrompent de temps à autre, et, le soir, sous les fenêtres du palais épiscopal, des dizaines de milliers de jeunes gens s'agglutinent jusqu'à l'étouffement, attendant pendant des heures son apparition au balcon.

Tout se passe donc « bien » normalement, comme un processus rodé et puissamment organisé. L'infrastructure policière, mais aussi sanitaire, est impressionnante. Même les premiers incidents à Cracovie, les brèves manifestations dispersées à coups de grenades lacrymogènes, les interpellations, tout cela semble, ou presque, faire partie du programme. Jusqu'au moment où l'impression de déjà vu s'efface.

On est au pied du château du Wavel, l'ancienne résidence des rois de Pologne, et, un peu plus bas, la Vistule dessine une vaste courbe. C'est la fin de l'après-midi. Le grand rassemblement de masse est terminé depuis longtemps. Le pape est à présent en train de célébrer une messe solennelle dans la cathédrale de Wavel, à l'intérieur du château. Mais l'immense foule, elle, continue à s'écouler, avec en son sein quelques groupes de manifestants, portant drapeaux et banderoles.

Un haut-parleur sur les remparts diffuse la voix du pape, qui lit à présent l'homélie. Là-bas, au-delà du coude du fleuve, des traits gris s'allongent méthodiquement. Ce sont de doubles rangées de policiers qui manœuvrent avec un art consommé, segmentant la foule, la divisant, réduisent les groupes de manifestants. D'un côté, la voix du pape, qui parle à présent de sainte Edwige de Lituanie, dont on célèbre le six centième anniversaire.

Et, au loin, à nouveau, quelques tirs de grenades, des sifflets et des cris. C'est l'élévation dans la cathédrale ; ici, dans l'herbe, on s'agenouille, mais avec encore un regard vers ces civils en tee-shirt qui sortent de derrière les rangées de policiers, se ruent sur quelques manifestants et reviennent avec leurs proies, les bras tordus dans le dos.

On entend toujours la voix du pape, on voit toujours les miliciens du régime, qui, comme à la manœuvre, ont dû rétablir l'ordre. Peut-être, après tout, n'est-ce qu'un spectacle banal.

JAN KRAUZE.

Politique

La demande de saisie de la Haute Cour de justice par les socialistes

L'argument d'opportunité

LE *droit, une fois encore, ne sert qu'à camoufler* — bien mal en l'occurrence — la politique. Malgré les précautions de la Constitution et de l'ordonnance organique, la procédure devant la Haute Cour de justice n'a que les apparences d'un procès juridique. Elle *n'est,* elle ne peut être, que le fruit d'une démarche politique. Si elle sert, *théoriquement,* à réprimer les délits commis par des ministres, elle ne peut être mise en branle que par les parlementaires. Qui peut douter que ceux-ci ne se prononcent d'abord et avant tout en fonction de l'opportunité ? L'affaire Pasqua en est la démonstration éclatante, surtout *si son déroulement est* comparé au précédent Poniatowski. Les socialistes ne disposaient de guère plus d'arguments pour accuser le proche de *M. Valéry Giscard d'Estaing que* pour s'en prendre au compagnon de M. Jacques Chirac. Mais, en avril 1980, le RPR voulait, et pouvait, gêner *les giscardiens et surtout* s'en prendre à celui d'entre eux qui se proclamait leur ennemi. Il avait donc accepté de laisser l'offensive *socialiste se développer avant d'y* mettre fin au moment où elle risquait d'être par trop dommageable pour la majorité tout entière.

Aujourd'hui, la droite ne peut plus s'offrir le luxe d'une nouvelle déchirure. Au lendemain de la tornade Léotard, l'UDF *ne peut sembler donner un coup de pied de l'âne à son* allié. Et ce n'est probablement pas l'effet du hasard si ce sont deux barristes qui ont le plus sèchement combattu *la demande socialiste. Quant* au RPR, quels que soient les sentiments des uns et des autres, il ne peut être question pour lui de gêner en *quoi que ce soit celui qui reste le* plus solide tuteur du premier ministre.

L'affaire ne pouvait donc qu'être réglée d'avance *quelle que soit la* valeur du dossier socialiste. Instrument aux mains des hommes politiques, la Haute Cour leur sert à vider leurs querelles partisanes, même si les uns et les autres habillent leurs arguments de vêtements juridiques. Effets pervers de la sévérité de la Constitution qui, en imposant la Haute Cour pour la moindre peccadille commise par un ministre, protège en fait les membres du gouvernement.

La justice n'en sort pas grandie. Certes, les parlementaires ont commencé à démontrer qu'un ministre n'était pas au-dessus de la loi, mais n'est-ce pas aussi et surtout parce que ses amis ont perdu la majorité ? Les magistrats viennent d'assurer qu'il suffisait qu'un membre du gouvernement invoque le secret-défense pour qu'il soit interdit aux tribunaux de se mêler de ses affaires. Les députés, par solidarité partisane, ont refusé de prendre le relais d'une justice ordinaire *défaillante* et donc mis entre parenthèses leur devoir de contrôle de l'action gouvernementale.

Montesquieu a *enseigné* que la démocratie reposait sur trois piliers, nettement séparés : l'exécutif, le *législatif, le judiciaire. Quand* les deux derniers se mettent au service du premier, la démocratie est malade.

Th. B.

La majorité s'oppose à l'ouverture d'une procédure contre M. Pasqua

Les socialistes ont bien du mal à entrouvrir la porte pouvant mener M. Charles Pasqua devant la Haute Cour de justice. La majorité, par l'intermédiaire du bureau de l'Assemblée nationale, la leur a fermée au nez, le mercredi 10 juin, en déclarant irrecevable leur proposition de résolution. La gauche, minoritaire, n'a guère d'espoir de la rouvrir. Les deux aspects de l'affaire du Carrefour du développement avancent donc, sur le plan parlementaire comme sur les autres, à un rythme bien différent : les relations des services de police avec M. Yves Chalier sont recouverts d'un voile que nulle instance officielle ne cherche à lever ; la marche de la justice est, en revanche, inexorable contre M. Christian Nucci, accusé de détournements de fonds du temps où il était ministre de la coopération. Dès le jeudi 11 juin, la commission chargée de préparer le débat en séance publique sur l'affaire Nucci devrait se réunir.

La procédure, au moins à son départ, est théoriquement limpide. Saisi d'une proposition de résolution portant mise en accusation devant la Haute Cour, le bureau de l'Assemblée doit simplement vérifier que celle-ci répond bien aux exigences de formes prévues par la Constitution et par la loi organique. La semaine dernière, pour la demande de la droite contre M. Nucci, il n'avait pas été au-delà. Le réquisitoire du parquet et l'ordonnance du juge d'instruction *apportaient suffisamment* d'eau au moulin de la majorité. Les socialistes avaient d'ailleurs saisi un prétexte pour quitter cette réunion du bureau afin de n'avoir pas à se prononcer sur la mise en accusation de leur collègue.

Pour *s'en prendre* à M. Charles Pasqua, le PS avait cru se prémunir contre tout reproche de ne pas respecter la forme en recopiant presque mot pour mot leur proposition d'avril 1980 contre M. Michel Poniatowski, ancien ministre de l'intérieur, pour l'affaire de Broglie, l'ancien ministre assassiné le 24 décembre 1976. A l'époque, l'UDF avait avancé des arguments de forme pour contrer la démarche socialiste, mais le RPR ne l'avait pas suivie afin, disaient ses responsables, de ne pas faire du juridisme pointilleux. Mercredi, la majorité tout entière a repris les mêmes arguments de forme. Ils ont été *développés par M. Philippe Mestre* (UDF, Vendée), proche de M. Raymond Barre. Il a été reproché aux socialistes de ne présenter leurs accusations contre M. Pasqua que dans l'exposé des motifs et non dans les deux articles du projet de *résolution eux-mêmes. Or seuls les* articles sont soumis au vote. Si la procédure suit son cours, l'exposé des motifs n'est pas transmis au Sénat. Comment les sénateurs pourraient-ils se prononcer sans avoir à leur disposition tous les éléments *du dossier* ?

La droite est allée au-delà, afin de se *prémunir* contre une *nouvelle* demande, mieux rédigée. M. Charles Millon (UDF, Ain), autre fidèle de M. Barre, et M. Claude Labbé (RPR, Hauts-de-Seine), ont fait remarquer que le PS ne prouvait pas que M. Pasqua était personnellement responsable d'une éventuelle faute commise par ses services. A ce compte, a dit M. Labbé, n'importe quel ministre pourrait être envoyé en Haute Cour, notamment M. Charles Hernu, puisque les services secrets, dont il était le patron, avaient remis de faux passeports aux époux « Turenge » lors de l'affaire Greenpeace. Or la Constitution est précise : la faute commise par le ministre dans l'exercice de ses fonctions doit être *pénalement répréhensible et ne pas* simplement relever de sa responsabilité politique.

« Arguties juridiques »

Un autre argument de fond a été avancé par M. Millon : les socialistes ne font état que de présomptions contre le ministre de l'intérieur en demandant à la procédure devant la Haute Cour de prouver la véracité de ce qu'ils avancent. Pour la *majorité,* les preuves doivent être fournies dès le début de la mise en accusation et non au cours de l'instruction et du procès. Au contraire, pour M. André Billardon (PS, Saône-et-Loire), le rôle de la procédure est d'apporter la preuve des délits et des crimes présumés au début de l'enquête. Il a donc affirmé, que la droite avançait fait ce *« des arguties juridiques ».* La majorité répond qu'elle ne veut pas se prêter à *« une manœuvre politique »,* destinée à camoufler un détournement de fonds publics par un ministre socialiste.

Après une petite *demi-heure* de débats, l'affaire a été mise au voix. M. Jacques Chaban-Delmas, en sa qualité de président de l'Assemblée, n'y a pas participé. Le résultat était clair : les onze membres RPR et UDF du bureau ont voté contre la demande socialiste, acceptée par les huit socialistes et communistes. Les deux représentants du *FN étaient* opportunément en retard. Dans les couloirs du Palais-Bourbon, ils ont expliqués que, sur l'argument de forme, ils se *seraient abstenus,* alors que *la* semaine passée ils avaient annoncé qu'ils voteraient la proposition de résolution socialiste.

M. Joxe : optimisme forcé

Cette décision connue, M. Pierre Joxe a manifesté un bel optimisme *en affirmant : « Cette affaire aboutira un jour, la vérité sera connue. »* Il s'est plaint qu'il y ait, pour M. Nucci et M. Pasqua, *« deux poids deux mesures »,* puis M. André Rossinot, ministre chargé des relations avec le Parlement a confirmé, au cours de la séance consacrée aux questions d'actualité, que le gouvernement n'avait pas l'intention de faire appel devant la Cour de cassation de la décision de la chambre d'accusation sur le « secret défense ».

En attendant un hypothétique changement de majorité, le PS en est réduit à préparer une nouvelle demande de mise en accusation de M. Pasqua, elle tiendra compte des remarques de la droite afin de contraindre cette dernière à avouer les raisons non juridiques de son refus. La tâche n'est pas aisée, M. Pasqua s'étant gardé de toutes déclarations pouvant se retourner *contre lui. D'où l'idée de mettre* aussi en accusation M. Robert Pandraud, qui dans une déclaration au *Monde,* le 5 mars dernier, avait reconnu être au courant de l'action de la DST. Mais, en tout état de cause, les socialistes ont été pris de vitesse. S'ils parvenaient à faire plier la droite, la procédure contre les ministres actuels ne pourrait pas pas prendre son essor *cet été,* alors que se déploierait celle contre M. Christian Nucci.

THIERRY BRÉHIER.

L'avenir de la Nouvelle-Calédonie

● Le référendum aura lieu le 13 septembre
● Les effectifs des forces de l'ordre vont être renforcés

La consultation électorale des populations de Nouvelle-Calédonie aura lieu le dimanche 13 septembre. M. Bernard Pons, ministre des départements et territoires d'outre-mer, qui l'a annoncé le mercredi 10 juin, a donné en même temps le « calendrier indicatif » des « différentes phases d'organisation de la consultation référendaire », rendue possible par la publication au Journal officiel du 6 juin de la loi, datée du 5, qui organise la consultation à venir.

Le Conseil d'Etat a examiné mardi, a indiqué M. Pons, le décret d'application de la loi qui précise le déroulement de la procédure. Selon le ministre, ce texte devrait être publié au *Journal officiel* puis au *Journal officiel de Nouvelle-Calédonie* lundi au plus tard.

Les magistrats appelés à présider les commissions qui fixeront dans les communes la liste des électeurs sont partis pour Nouméa mercredi, a précisé M. Pons. Les listes électorales devraient être rendues publiques autour du jeudi 16 juillet. M. Pons a encore annoncé pour le 11 juillet le départ en Nouvelle-Calédonie des membres de la commission de contrôle de l'organisation du déroulement de la consultation, telle qu'elle est prévue par la loi du 5 juin.

Selon M. Pons, c'est probablement autour du 10 août que le gouvernement fera paraître le décret de convocation des électeurs. *« Compte tenu des différents délais des recours éventuels contre les décisions des commissions ayant dressé des listes d'électeurs,* a précisé le ministre, *ce décret fixera au dimanche 13 septembre la date de la consultation. »*

La campagne électorale officielle aura lieu du dimanche 30 août au vendredi 11 septembre à minuit. Pendant la durée de la campagne, un membre de la Commission nationale de la communication et des libertés séjournera en Nouvelle-Calédonie afin de veiller au respect des règles fixées par la CNCL pour les émissions relatives au référendum diffusées par le secteur public de la radio et de la télévision.

« Le gouvernement, a indiqué M. Pons, *prendra toutes les mesures nécessaires pour assurer le bon déroulement de cette consultation essentielle pour l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Chacun fera son choix en toute conscience, et si certains décident de ne pas participer au scrutin c'est leur droit le plus incontestable. En revanche, dans un pays attaché aux règles fondamentales de la démocratie comme la France, il serait inacceptable que quelques-uns s'arrogent le droit de troubler la sécurité, la sincérité de la liberté du vote. C'est pourquoi le gouvernement fera en sorte que les incidents qu'a connus la Nouvelle-Calédonie à l'occasion des élections de 1984 ne se renouvellent pas. »*

Le ministre des départements et territoires d'outre-mer a annoncé pour la fin du mois de juin ou le début du mois de juillet le renforcement en Nouvelle-Calédonie des effectifs des forces de maintien de l'ordre. Indiquant que séjournent en ce moment sur le territoire treize escadrons de gendarmes mobiles (comportant chacun quatre-vingt-dix hommes opérationnels environ) et trois compagnies républicaines de sécurité (deux cent soixante-dix hommes au total), le ministre a précisé qu'en aucun cas ces effectifs, même renforcés, n'atteindraient leur maximum de septembre 1985, qui fut, selon M. Pons, de vingt-cinq escadrons de gendarmes mobiles et de six compagnies républicaines de sécurité.

M. K.



Aux origines de M. Le Pen

La vieille histoire du « national-populisme »

(Suite de la première page.)

Les tribuns populistes sont les contemporains de l'ère des masses : grande presse et libertés publiques concourent à faire de l'opinion un acteur principal de la vie politique. Les professionnels de celle-ci doivent compter avec les éditorialistes et les échotiers des feuilles populaires. *La Croix, l'Intransigeant, la Libre Parole*, entre autres, ameutent leurs lecteurs sur quelques idées simples, non démontrées mais répétées à l'envi, et obtenant du même coup une force de contagion efficace. L'important est de trouver la formule qui fait choc. Un Rochefort, ex-opposant à l'Empire, ex-déporté de la Nouvelle-Calédonie, rallié au populisme, est passé maître en la matière : toute la France répète ses calembours, ses paillardises, ses quolibets. Plus c'est gros, plus ça fait mouche. L'image violente, la formule explosive, suscitent beaucoup plus d'adhérents qu'une argumentation serrée.

Le national-populisme inaugure une technique de la propagande politique qui frappe Gustave Le Bon, observateur du mouvement boulangiste, auteur de *Psychologie des foules*, publiée en 1895 : « *L'affirmation pure et simple, dégagée de tout raisonnement et de toute preuve, constitue un sûr moyen de faire pénétrer une idée dans l'esprit des foules (...). La chose répétée finit, en effet, par s'incruster dans ces régions profondes de l'inconscient où s'élaborent les motifs de nos actions.* » A quoi fait écho l'élève Le Pen : « *La politique, c'est l'art de dire et de redire les choses de façon incessante jusqu'au moment où elles sont comprises et assimilées.* »

Un discours en trois temps

Quelles « choses » ? Trois affirmations principales, qui font système :

1) *Nous sommes en décadence.* Les livres et les harangues lepénistes sont rythmés par le mot « décadence », tout comme un Maurice Barrès était jadis hanté par les « crépuscules d'Occident ». Les chants funèbres de Drumont s'emparaient aussi de tous les signes de décrépitude. « *Jamais la France n'a été dans une situation plus critique* », écrit-il dans *la France juive*, en 1886. Ou dans un livre antérieur, *Mon vieux Paris* : « *Un souvenir de civilisations disparues vous obsède à chaque instant dans ce Paris colossal.* » Et de flétrir l'immoralité croissante, la criminalité, la corruption, l'exploitation du vice, l'auteur exprimant le « *sentiment accablant que la société est en train de voler en éclats* » ; une impression tragique de dégénérescence... La métaphore médicale imprime la crainte dans l'imagination. Barrès emploie, comme son maître Jules Soury, des images pathologiques pour rendre compte du mal politique : « *Oui*, écrit-il dans *l'Appel au soldat*, *Boulanger entendait que le parlementariste est un poison du cerveau comme l'alcoolisme, le saturnisme, la syphilis, et que, dans les verbalismes et la vacuité de ce régime, tout Français s'intoxique.* »

Dans les années 30, nul mieux que Drieu, disciple de Barrès, ne parlera du « *fait écrasant* » de la décadence comme d'une névrose qui mine le pays : « *Il y a une puissance de syphilis dans la France* », écrit-il dans *Gilles*. De même, pour Le Pen, les frayeurs provoqués par le SIDA – frayeurs qu'il s'efforce d'aggraver par ses propos outrés – étayent opportunément sa croisade : un virus travaille à la décomposition du tissu social.

2) *Les coupables sont connus.* Le tableau lugubre de la décadence, inspiré par des faits tantôt avérés, tantôt exagérés, tantôt fictifs, et toujours détachés de leur contexte, puis mélangés et montés dramatiquement en épingle, appelle la désignation des coupables. L'astuce du magicien populiste est de concentrer toutes les responsabilités sur quelques têtes précises; de décharger l'angoisse qu'il a contribué à faire croître dans son auditoire sur une minorité d'agents maléfiques, contre lesquels il pourra ressouder la plus grande union entre les membres de la communauté. Loin de donner au changement – vécu

Fais attention à son extrême droite !

SERGUEI 87.

comme un cauchemar – l'analyse des causes complexes qui y travaillent, le démagogue utilise les facilités de la « causalité diabolique ». A l'époque de Boulanger, il s'agit encore principalement de la classe politique, faite d'incapables et de prévaricateurs.

Mais, déjà, une interprétation plus « profonde » du déclin est en cours, se développe et s'imposera dans les années 1890 : l'« invasion juive ». Edouard Drumont, qui en a été le vulgarisateur le plus fameux, grâce à ses best-sellers et à son journal quotidien, a révélé le mystère de ce passage douloureux des temps bénis au temps des troubles d'une formule qui a fait date : « *Tout vient du juif, tout revient au juif.* » Le reste est secondaire, subsidiaire et dépendant de cette causalité centrale, selon laquelle un complot des fils de Sion vise à détruire la France chrétienne.

Réduire le complexe à l'élémentaire

Dans les années 30, la crise venue, le vieux cri de Drumont : « *La France aux Français* » est répété à l'unisson par une myriade d'organisations plus ou moins groupusculaires et de publications véhémentes qui concourent de haine xénophobe et antisémite. Dès 1931, Pierre Amidieu du Clos avait donné le ton à la Chambre des députés : « *Nous ne souffrons pas d'une crise de chômage nationale, mais d'une crise d'invasion étrangère.* » Parmi les excitateurs les plus acharnés, Henri Béraud assure le succès de l'hebdomadaire *Gringoire* : « *Admire, Français moyen*, écrit-il en 1937, *admire tout ton saoul, le beau cadeau que te fait l'univers, admire la guenille levantine, la pouillerie des ghettos, la vermine des Carpates et les terroristes macédoniens.* » L'arrivée à la présidence du conseil de Léon Blum déchaîne les interprètes de la causalité diabolique : « *Le juif ruine mieux*, écrit Laurent Viguier. *Et, de même que le vainqueur impose au vaincu des charges pour alourdir sa défaite, le juif nous a imposé sa loi « sociale » pour saper toute activité productrice et empêcher tout élan vers le travail.* » (*Les Juifs à travers Léon Blum.*)

Pour rendre aux yeux des foules les choses évidentes, il faut réduire le complexe à l'élémentaire. Comme dit encore l'auteur de *l'Appel au soldat* : « *L'imagination populaire simplifie les conditions du monde réel.* » Dans le national-populisme lepéniste, l'immigré maghrébin s'est substitué au juif, même si de lourdes allusions tendent à démontrer que celui-ci n'est toujours pas innocenté. « *Tout vient de l'immigration ; tout revient à l'immigration.* » Le chômage ? « *Deux millions et demi de chômeurs, ce sont deux millions et demi d'immigrés de trop.* » La criminalité ? L'hebdomadaire du Front national publie une rubrique régulière sur les méfaits des « envahisseurs ». La crise démographique ? Les étrangers y contribuent en s'installant dans les HLM à la place des Français, ainsi découragés de faire des enfants faute de logement. Le déséquilibre de nos échanges ? Ce sont les exportations de devises vers les pays d'origine qui en sont la cause. Etc. D'où s'ensuit le « *droit de légitime défense* » des « *indigènes français* » face à « *la vague déferlante du démographisme asiatique et africain* ». Menacés de « *submersion* », nous devons donc réagir.

3) *Heureusement, voici le sauveur.* Barrès, bon guide décidément, écrit de Boulanger : « *Qu'importe son programme, c'est en sa personne qu'on a foi. Mieux qu'aucun texte, sa présence touche les cœurs, les échauffe. On veut lui remettre le pouvoir, parce qu'on a confiance qu'en toute circonstance il sentira comme la nation.* » Un homme providentiel doit nous faire sortir de la décadence comme Moïse a su faire sortir son peuple d'Egypte. Tous les populismes trouvent la solution politique dans l'élection d'un homme déjà élu par les dieux, et dont la mission sera de nettoyer l'Etat de ses serviteurs abusifs et de redonner la parole au peuple.

Après l'échec de Boulanger en 1889, le mouvement populiste n'a pas su lui trouver de remplaçant : ce fut une des faiblesses de l'antidreyfusisme, tiraillé entre plusieurs ligues et chapelles, sans que Déroulède, Drumont, Rochefort, Jules Guérin ou quelque général pût s'imposer. Dans les années 30, en pleine recrudescence du national-populisme, la guerre des chefs et la concurrence des ligues ont redoublé. En 1935, Jean Renaud, de la Solidarité française, réclame un président de la République « *comme Salazar* ».

La même année, Gustave Hervé, ex-champion de l'antimilitarisme socialiste passé au « socialisme national », trouve mieux : « *C'est Pétain qu'il nous faut.* » (« *Si Boulanger, entre nous, c'était du toc, Pétain, ce n'est pas du toc, c'est la gloire pure et modeste.* ») La défaite militaire de 1940 devait le combler. Et, de ce fait, Pétain reprit en partie le programme du vieux populisme rajeuni par les années 30 : statut des juifs, guerre aux francs-maçons, mise en garde *sine die* du Parlement, réconciliation des classes dans la charte du travail... Tout y était, sauf la parole rendue au peuple. Parfois – autre cas de figure – la revendication populiste, jouant les apprentis sorciers, favorise l'arrivée au pouvoir d'un sauveur inattendu et incontrôlable. Poujade prépare ainsi le lit de de Gaulle, dont toute l'action sera à l'inverse des espérances poujadistes : renforcement des concentrations industrielles et commerciales, fin de l'Algérie française.

Ce qui désigne aujourd'hui Le Pen à ses compatriotes comme chef providentiel tient à quelques attributs marquants, dont il se glorifie. Sa nationalité d'abord. Il se flatte de ses origines bretonnes à juste titre, car au commencement était le Celte, le Français de granit, autrement dur que les Français sédimentaires, ceux que les vagues de conquête successives ont accumulés dans l'extrême Europe occidentale. Et même Le Pen conjugue les deux définitions du principe nationalitaire. Jean-Marie est français par la longue chaîne de ses ancêtres qui aboutit à sa crinière blonde (?) et à ses yeux bleus. Mais Le Pen l'est aussi parce qu'il l'a mérité et voulu : son engagement dans les parachutistes en Indochine et en Algérie en témoigne. Un sang pur à l'allemande et un volontaire à la française : on ne fait pas mieux.

A ses certificats d'appartenance, il ajoute la virilité. Rien ne lui plaît tant que de poser en tenue de combat : treillis militaire, béret rouge de para, gants de boxeur, pose devant ses dobermans, « homme tranquille » à la John Wayne... Sa phobie de l'homosexualité achève le portrait du surmâle. Bravant toutes les infortunes, se relevant de toutes les adversités : la volonté. « *La multitude écoute toujours l'homme doué de volonté forte* », écrit Le Bon. Chez Le Pen, cela se manifeste par l'absence de doute, d'état d'âme délétère, de scrupules intellectuels : il donne de la voix, du geste, au besoin du bras d'honneur. Il est l'homme des foules, l'homme-foule, sorti des masses. Le contraire d'un énarque, d'un homme du « milieu », élevé dans le sérail, ou d'un bourgeois dévoyé. Il ne représente pas le peuple ; il est le peuple par excellence.

Enfin, comme tous les démagogues, il est orateur-né : sans sa verve, point de Le Pen. Il subjugue par ses formules où l'approximation le dispute au mauvais goût ; flatte les vieux par les slogans pétainistes et maurrassiens (« *La vie n'est pas neutre* », « *La France d'abord* »...) ; amuse la galerie en retournant les injures (« *Je suis la bête immonde, qui monte, qui monte...* »). Mais aussi par ses dons de dramatisation et de suggestion. Faire peur (« *Nous sommes menacés, envahis, contaminés...* ») et, du même pas, rassurer (je suis votre « *rempart* ») : c'est tout l'art. Tel veut apparaître l'homme qui entend rétablir le travail, la famille, la patrie, la peine de mort et le latin à la messe.

Du bon usage d'un démagogue

Quels que soient ses talents de tréteaux, Le Pen, pendant près de vingt ans, n'a eu l'oreille que d'infimes minorités de revanchards irréductibles. Son audience soudaine révèle la montée du désarroi, partagé par beaucoup : crise de l'emploi, sentiment d'insécurité, impuissance apparente des gouvernants de gauche et de droite, angoisse face à l'avenir... On entend moins parler d'un autre malaise : celui qui s'installe dans notre culture politique. La période que nous traversons, en effet, n'est pas seulement troublée par la gestation de la société post-industrielle qui provoque des perturbations en chaîne et, partant, de profondes inquiétudes.

Au même moment, nous sommes en train de vivre la crise de nos représentations politiques : crise de l'Etat-nation, appelé à se fondre dans une unité européenne plus vaste ; crise de la mémoire nationale comme l'attestent les révisions historiques de la Révolution, notre mythe des origines ; crise de l'encadrement populaire, avec l'érosion des syndicats et du Parti communiste ; crise de l'idéologie socialiste, après l'expérience Mauroy et la contre-expérience Fabius ; impuissance du « rassemblement » gaulliste. Sur quelles croyances communes allons-nous fonder la nouvelle citoyenneté ? Dans cette période difficile de transition, aucune de nos familles politiques anciennes n'a su traiter de front et à fond le problème de l'immigration, qui fait toute l'audience de Le Pen.

Pendant près d'un siècle, la France a su accueillir et intégrer des millions d'étrangers. Plusieurs institutions y ont concouru : l'école d'abord ; subsidiairement, le service militaire, l'entreprise, le mouvement ouvrier. Une idéologie progressiste, à base d'optimisme républicain, sous-tendait les comportements : le ralliement à la patrie des droits de l'homme, à la démocratie laïque, à la nation dont Michelet disait : « *C'est bien plus qu'une nation, c'est la fraternité vivante* », allait de soi : en deux générations on devenait citoyen. Mythes que tout cela ? Sans doute, mais vivants, actifs, créateurs ! Or la gauche, au pouvoir au moment de l'essor du Front national, s'est laissé intimider par l'idéologie de la différence. Et la droite qui l'a remplacée ne semble pas mieux armée contre son pouvoir inhibiteur. Au nom de la différence, les idéologues de la « nouvelle droite » ont prêché le « chacun chez soi », et Le Pen se défend d'être « raciste » : il parle de son respect pour « l'identité » des autres.

Au nom de la différence, un certain gauchisme a conçu l'idée d'un ensemble « multiculturel », le rêve d'une polyphonie où chacun chanterait à sa façon pour le bonheur de tous. Tandis que les uns règlent le problème par l'exclusion, d'autres le font par la négation d'une communauté nationale. Les deux positions, sans être parfaitement symétriques, témoignent néanmoins d'un même manque de confiance dans nos valeurs (judéo-chrétiennes, républicaines, laïques) qui ont fait notre pays et dans notre faculté de les transmettre. Par des moyens apparemment contraires, on en arrivera à un même désastre : la ségrégation – ou de droit ou de fait.

Saura-t-on, gauche socialiste et droite libérale, en se plaçant au-dessus des querelles partisanes, prévenir cette menace et mettre en œuvre une politique d'intégration appropriée mais sans peur ni complexe ? Ce qui signifie tout à la fois des moyens (pour l'école, notamment) et des principes (un droit, une même loi pour tous). Voilà le défi que nous lance sans le vouloir le retour du national-populisme. C'est plus important à considérer que l'effet Le Pen dans la prochaine élection présidentielle.

MICHEL WINOCK.

Politique

PROPOS ET DÉBATS

M. Juillet :

La plus bête du monde

« Actuellement la droite, soucieuse de sa réputation d'être la plus bête du monde, s'achemine, à petits bruits, vers la défaite » : ainsi s'exprime, dans *Paris-Match*, publié le mercredi 10 juin, M. Pierre Juillet, ancien conseiller de Georges Pompidou et de M. Chirac, qui ajoute : *« La politique de la France survit dans la médiocrité. »* M. Juillet met en cause le comportement de MM. Chirac et Barre, leur rencontre, ainsi que l'idée d'une primaire au sein de la majorité, à l'occasion de l'élection présidentielle qu'il juge *« mortelle »*. Il précise : *« Rien de plus éloigné de l'esprit de la Ve République que cette mauvaise farce de l'union des intérêts divergents ; rien de plus désobligeant pour ceux qui s'y prêtent que cette mascarade de fausses alliances dans la rivalité... Il serait temps que cesse ces pratiques de congrès radical. »*

M. Juillet explique également, pour justifier son hostilité à la gauche, que *« les possédants (...) sont par définition les plus capables de créer des richesses et qu'a contrario les pauvres (...) sont les moins aptes à entraîner une nation »* ; *« or,* dit-il, *la valeur d'une nation est la somme des individus générateurs d'élan et de conquête »*.

M. Méhaignerie :

Union et pluralisme

Dans un entretien au *Figaro* du jeudi 11 juin, M. Pierre Méhaignerie estime pouvoir *« faire rimer union et pluralisme »* au sein du gouvernement jusqu'à l'élection présidentielle. *« Loyauté vis-à-vis de ma famille politique,* explique le président du CDS, *solidarité au sein du gouvernement, je ne vois pas pourquoi il serait impossible de continuer. »* Interrogé sur les réseaux barristes REEL, M. Méhaignerie juge qu'ils n'ont pas vocation à se transformer en parti politique : *« Ce n'est ni la tâche de REEL, ni l'intérêt de tous ceux appartenant à la famille politique de l'UDF, ni probablement le souci du principal intéressé. »*

A l'Assemblée nationale

Les députés ont adopté la réforme du troisième cycle des études médicales

Les députés ont adopté, dans la nuit du mercredi 10 au jeudi 11 juin, les dispositions du projet de loi portant diverses mesures d'ordre social (DMOS) concernant la réforme du troisième cycle des études médicales. La majorité a voté pour ; l'opposition de gauche contre ; le Front national s'est abstenu.

Ce texte, défendu par Mme Michèle Barzach, ministre de la santé et de la famille, et par M. Jacques Valade, ministre chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur, a provoqué depuis deux mois la mobilisation dans la rue et dans les centres hospitaliers universitaires (CHU) de nombre d'étudiants en médecine.

Au-delà de la querelle sémantique liée à la séparation en deux catégories des étudiants accédant au troisième cycle (résidents pour les médecins généralistes, internes pour ceux qui ont passé le concours d'internat), les étudiants entendent protester notamment contre la dévalorisation de la médecine générale. Leurs préoccupations ont trouvé dans l'hémicycle un écho non seulement sur les bancs de l'opposition, mais également sur ceux de la majorité.

« Comment ne pas reconnaître la légitimité de l'inquiétude des médecins généralistes et des étudiants qui se destinent à ce même exercice ? » a reconnu Mlle Elisabeth Hubert (RPR, Loire-Atlantique). Médecin généraliste, Mlle Hubert veut mettre en place *« un véritable plan ORSEC »* destiné à réhabiliter la médecine générale. Comme plusieurs intervenants de l'opposition de gauche, elle a expliqué qu'il était indispensable que la médecine générale relève d'un *« choix positif »*, pour ne plus être *« un simple parking d'attente »*, avant un nouvel essai au concours de l'internat.

Mme Christiane Mora (PS, Indre-et-Loire) *s'est étonnée que le* gouvernement se soit cantonné à la réforme du troisième cycle, sans songer à revoir le premier et le deuxième cycle. *« On connaît le résultat des réformes ponctuelles »*, a-t-elle dit. Il aurait été également opportun, selon Mme Mora, de s'interroger sur la valeur du concours d'internat qui est un véritable *« bachotage »* qu'il faudrait réformer.

« Faibles d'esprit »

« Les étudiants en médecine avaient-ils vraiment besoin de cette nouvelle modification de troisième cycle, s'est interrogé pour sa part M. Herlory (FN, Moselle). *Ce texte crée une inégalité entre généralistes et spécialistes »*.

La discussion jusque-là assez courtoise s'est animée quand les députés de gauche ont accusé Mme Barzach et M. Valade d'avoir mis au point leur réforme *« dans la précipitation et sans concertation »*. M. Claude Bartolone (PS, Hauts-de-Seine) a vivement dénoncé les propos du ministre de l'enseignement supérieur, tendant selon lui à faire passer les étudiants en médecine descendus dans la rue pour des *« faibles d'esprit »* abusés par une campagne de désinformation. *« Les étudiants en médecine n'ont de mérite à vos yeux que quand ils manifestent derrière les médecins de droite,* a-t-il dit. *En 1982, les étudiants grévistes étaient des petits génies. Aujourd'hui, ceux qui manifestent sont des débiles profonds. »*

M. *Georges Hage (PCF, Nord)*, a jugé quant à lui que c'était M. Valade qui avait un *« quotient intellectuel pas trop élevé »*, en faisant croire que la querelle résidanat-internat n'était qu'une querelle de mots.

« Vous travestissez mes paroles », s'est indigné le ministre. M. Valade a expliqué à plusieurs reprises, comme pour se défaire de l'ombre portée de l'affaire Devaquet, que la concertation, l'écoute et l'absence de précipitation avaient présidé aux destinées de ce texte. *« Nous nous sommes efforcés d'informer les étudiants. Nous avons recueilli leur avis. Nous avons tenu compte de certaines de leurs revendications. De même, nous avons consulté l'ensemble du monde médical. »*

Prenant la parole à son tour, Mme Barzach a reproché vivement à l'opposition de vouloir faire croire à l'opinion publique que le gouvernement cherchait à démolir la médecine générale. *« Je trouve inconvenant que vous disiez qu'il y a dans ce projet une dévalorisation médicale, alors que, pour la première fois, un édifice complet est présenté pour améliorer la formation des généralistes. »*

Chacune des parties restant sur ses positions, les amendements de l'opposition ont été systématiquement repoussés. En revanche, le rapporteur du projet de loi, M. Jacques Bichet (UDF, Territoire de Belfort), a fait adopter trois amendements.

Le premier autorise les étudiants *à se présenter au concours d'internat* à deux reprises, soit à la session organisée au cours de l'année civile où ils ont validé leur deuxième cycle, soit à l'une des deux sessions suivantes. Cet amendement a été adopté par la plus grande partie des députés de la majorité, contre l'avis du gouvernement. Mme Barzach avait en effet estimé que cet amendement recelait un effet pervers, en transformant indirectement le résidanat en simple position de repli, avant de repasser le concours d'internat.

Le second amendement tend à souligner le droit de chaque élève à être candidat à chaque session, dans trois inter-régions. Le troisième, précise que l'exercice de la médecine est subordonné à une soutenance de thèse, mais aussi, comme l'exigent les directives européennes, à la validation du troisième cycle.

PIERRE SERVENT.

La séance des questions d'actualité au gouvernement

Quand M. Giraud vend « l'Humanité »...

Un ministre de la défense déguisé en vendeur de journaux à la criée, cela ne se voit pas tous les jours ! Un ministre des militaires, propagandiste de l'organe central du PCF, ça ne s'était jamais vu. Et pourtant, le mercredi 10 juin, lors des questions orales au gouvernement à l'Assemblée nationale, M. André Giraud a donné naissance, pour l'édification des masses laborieuses parlementaires, au premier CDH — comité de diffusion de *l'Humanité* — de l'histoire de l'hémi-cycle.

Brandissant l'édition du jour du quotidien du faubourg Poissonnière comme preuve de la *« désinformation »* communiste, simple prolongement d'une *« déformation »* des propos du ministre *« à laquelle s'était livrée l'agence Tass »*, M. Giraud a engagé les parlementaires de droite à faire des infidélités à M. Hersant en se plongeant dans le journal de M. Leroy. *« Mais si, messieurs, c'est une curiosité journalistique ! Achetez-le ! »*, a-t-il lancé.

La « désinformation » en question, sur laquelle M. Giraud n'a pas donné le moindre début d'éclaircissement, concernait les *« treize pages consacrées à l'arrêt des essais nucléaires à Mururoa »* contenues dans *l'Humanité* du matin. Le ministre répondait ainsi à une question pacifique de M. Bernard Deschamps (PC, Gard) qui s'inquiétait de savoir si le gouvernement allait *« longtemps encore rester sourd à l'aspiration profonde à la paix qui monte de notre peuple et s'exprimera à nouveau, le 14 juin prochain à Paris, à l'appel des Cent »*.

Cette assertion entrait plus dans la rubrique propagande que dans la sous-rubrique désinformation.

Alors que le député communiste faisait part de son émotion et de sa révolte devant les récentes déclarations du ministre à *France-Soir*, selon lesquelles l'Europe serait *« menacée par le désarmement »*, plusieurs députés RPR se sont risqués à lancer à la cantonade : *« Kaboul ! »* M. Giraud s'est alors avancé sur le théâtre des opérations en remerciant son questionneur de lui donner l'occasion de répondre à ce *Blitzkrieg* pacifiste. Il a confié qu'il n'avait *« pas un mot à retrancher »* de ses déclarations, et a constaté que les stocks d'armes chimiques *« se trouvent d'un seul côté du rideau de fer »*, ce qui lui a valu une lumineuse remarque de M. Rémy Auchedé (PC, Pas-de-Calais) : *« C'est pour ça que vous voulez en fabriquer ! »*

« Les pacifistes sont à l'Ouest »

Stratège émérite, M. Giraud a enfin expédié ses Exocet informatifs. Il a cité les noms des *« faucons parisiens »* dont les photos figuraient dans *l'Humanité* du jour. *« Numéro un, Mme Veil, numéro deux, M. François Mitterrand, numéro trois, M. Giraud, revêtu d'une casquette militaire, numéro quatre, M. Chevènement, numéro cinq, M. Hernu, revêtu, lui, d'un casque militaire, numéro six, M. Chirac, numéro sept, M. Barre, numéro huit, M. Rocard, numéro neuf, M. Le Pen et numéro dix, M. Jean-Bernard Raimond. »*

Il a enfin achevé sa victime à la bombe à neutron, en se parant des propos du président de la République *« selon lesquels,* dit M. Giraud, *la paix est à l'Ouest et les fusées à l'Est »*. Lors d'un voyage officiel en Belgique, en octobre 1983, M. Mitterrand avait déclaré : *« Les pacifistes sont à l'Ouest, les euromissiles sont à l'Est. »*

Les députés communistes ont été beaucoup plus bruyants que le 12 octobre 1983 à l'énoncé de cette sentence élyséenne.

OLIVIER BIFFAUD.

Puy-du-Fou : cinq Airbus pour une photo de famille

Pari tenu pour M. Philippe de Villiers, secrétaire d'Etat à la culture et à la communication : le dixième anniversaire de sa superproduction vendéenne du Puy-du-Fou pourra être fêté, le vendredi 12 juin, en grande pompe nocturne. Cinq Airbus spéciaux au départ d'Orly pour acheminer vers Nantes le Tout-Paris : un millier d'invités du monde des arts, du spectacle et du sport, cinq cents journalistes, cent soixante-dix parlementaires — dont l'inévitable M. Le Pen — et un bon tiers du gouvernement.

Un véritable pont aérien pour assister à cette extraordinaire reconstitution historique de l'épopée chouanne et — encore plus extraordinaire — à cette reconstitution pour au moins un soir, mais en tout cas historique aussi, de la majorité. Car, Le Pen ou pas Le Pen, *« ils »* seront là : M. Chirac qui présidera, M. Barre qui vient pour se montrer aux côtés de M. Chirac et M. Léotard qui, tous comptes faits, tient expressément à être près de M. Barre. *« Ce sera une belle photo »,* rêve déjà M. Philippe de Villiers en espérant que M. Le Pen ne viendra point transformer ce rêve en cauchemar. Le seul absent de marque : M. Giscard d'Estaing ! On ignore encore s'il a prévu de faire lire sur place son traditionnel message...

D. C.

La publicité distrait

Pendant la séance consacrée à l'examen du projet de loi portant *« diverses mesures d'ordre social »,* alors qu'il était question de la réforme des études médicales, les députés de la majorité, singulièrement ceux du RPR, paraissent agités, parfois distraits. Objet de cet émoi : les amendements déposés, sur ce texte, par M. Jacques Barrot (CDS), contre la publicité politique et la publicité pour les alcools *(le Monde* du 11 juin).

On cherchait un compromis entre M. Barrot et le ministre de la santé, Mme Barzach. Sur le fond, l'accord paraissait simple, mais sur la forme, il y avait complication, puisque M. Barrot revendique la paternité de l'affaire et ne veut pas que le gouvernement la lui vole. La *solution découverte au terme* de longues tractations serait la suivante : l'amendement de M. Barrot (interdiction de la publicité pour les alcools à la télévision, au cinéma et dans les publications pour la jeunesse) pourrait être sous-amendé par le gouvernement. Résultat : cette publicité serait interdite seulement à la télévision, conformément au souhait de Matignon, alors que Mme Barzach avait évoqué l'hypothèse selon laquelle elle le serait aussi à la radio.

Pour la publicité politique, rien ne paraissait réglé mercredi en fin de journée.

Le retour des préfets

La commission des lois de l'Assemblée nationale a adopté, le mercredi 10 juin, une proposition de loi qui prévoit de rétablissement le titre de préfet.

Gaston Defferre avait voulu en faire un symbole : en perdant quelques étoiles sur sa casquette, le représentant de l'Etat dans les départements avait dû changer son titre de préfet contre celui de commissaire de la République.

Quand le ministre de la décentralisation s'était rendu compte que le ministre de l'intérieur avait besoin d'hommes d'autorité dans les provinces, il avait autorisé les membres de ce corps prestigieux à conserver leur ancien titre en l'accolant au nouveau. C'était encore trop. Le préfet, c'est l'Etat. Pendant les heures torrides de l'été 1981, les députés RPR s'étaient arc-boutés à ce symbole : le représentant du gouvernement ne pouvait porter que le nom que lui avait donné Napoléon Bonaparte. La majorité avait imposé sa loi : M. X... était « préfet, commissaire de la République dans le département... »

Le sujet peut-être futile mais certains aiment faire joujou avec ses symboles. M. Pierre Mazaud et tout le groupe RPR ont déposé une proposition de loi remplaçant dans les textes législatifs et réglementaires l'expression *« commissaire de la République »* par celle de *« préfet »* et celle de *« commissaire adjoint de la République »* par celle de *« sous-préfet »*. La commission des lois l'a adoptée et son président, M. Jacques Toubon, est bien décidé à la faire inscrire à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale.

M. les préfets seront contents et leurs administrés retouveront une habitude qu'ils n'avaient jamais vraiment perdue. La décentralisation de Gaston Defferre est plus solide qu'un titre. Mais ce changement d'appellation est révélateur d'un état d'esprit.

Th. B.

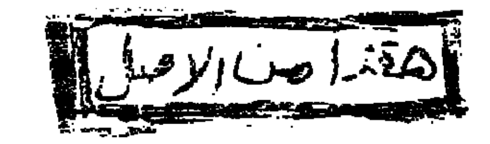
Les « transports » de M. Mazeaud

La grève des contrôleurs aériens va-t-elle provoquer des collisions entre les députés de la majorité et le gouvernement ? Le choc va-t-il se produire entre le gros-porteur RPR et le ministre PR qui tient le manche des transports dans l'équipe de M. Chirac ? Les spécialistes de la navigation politique sont en droit de se poser la question, après que M. Bernard Savy (RPR, Nièvre) eut fait état, le mercredi 10 juin, au cours des questions au gouvernement, de son extrême agacement devant le prolongement de la grève des *aiguilleurs du ciel. Ce député a* contraint M. Jacques Douffiagues, ministre en charge de ce mouvement social, à quelques loopings embarrassés qui n'ont pas du tout convaincu M. Pierre Mazeaud (RPR, Haute-Savoie). L'ancien ministre des sports de Georges Pompidou n'a pas caché ses « transports » d'humeur face à ce qu'il considère manifestement comme un manque de fermeté de la part d'un des amis de M. François Léotard, ministre qui ne demande pas d'autorisation au président du RPR pour s'exprimer en tant que chef du PR.

Comme M. Savy voulait savoir si ces *« grèves sporadiques quasi quotidiennes »* allaient durer encore longtemps et ce qu'attendait le gouvernement pour changer une loi favorable aux grévistes (qui ne leur fait perdre qu'*« environ 200 F par mois) »*, M. Douffiagues a répondu, en substance, qu'il n'y pouvait pas grand-chose, étant donné que *« le droit de grève est, dans la tradition républicaine, une liberté fondamentale »*. M. Douffiagues espère *« une fois encore (...) que la raison l'emportera »*. Le gouvernement fera peut-être les gros yeux, car *« il ne pourra indéfiniment maintenir ses propositions si la désorganisation du service se poursuit sans justification sérieuse »*.

Tout cela a eu le don d'énerver prodigieusement certains députés volants RPR, usagers des transports aériens. *« Faites-les réquisitionner ! »*, lançait M. Jean-Charles Cavaillé (RPR, Morbihan). *« Qu'est-ce que ce ministre ? »*, disait M. Mazeaud, montrant, geste à l'appui, qu'un ministre doit frapper sur la table *en s'abstenant de discuter « avec ces gens-là »*. Revenu à son banc sans avoir bénéficié d'un seul applaudissement, M. Douffiagues s'est fait fusiller du regard par M. Mazeaud, qui voulait continuer à réprimander le ministre. Finalement M. Claude Labbé, ancien président du groupe RPR, est intervenu pour que M. Mazeaud s'en tienne là.

O. B.



Au procès de Klaus Barbie

Le serment des rescapés

LYON
de notre envoyé spécial

Le bateau un peu ivre qu'était devenue, mardi 9 juin, avec l'audition des premiers témoins dit d'« intérêt général », l'audience du procès Barbie a repris son cap.

Il a suffi pour cela que le président André Cerdini, tirant les enseignements de la veille, précise bien à ceux qui venaient déposer ce que la cour attend d'eux : non pas des récits personnels de ce qu'ils ont pu vivre sous l'occupation mais, simplement, des éléments d'appréciation sur la manière dont ils ont pu mesurer ce qu'était cette politique d'hégémonie idéologique de l'État nazi dont Klaus Barbie fut l'un des auxiliaires. Car ces témoins n'ont pas connu l'accusé. Ils n'ont pas été non plus ses victimes.

Mais, comme dit Mme Marie-Claude Vaillant-Couturier, *« je peux considérer que j'ai une connaissance des faits reprochés dans la mesure où des gens déportés sur l'ordre de Barbie ont été envoyés à Auschwitz, où j'ai passé moi-même dix-huit mois ».*

Arrêtée le 18 février 1942 par la police de Vichy comme résistante communiste, Mme Vaillant-Couturier fut livrée aux Allemands avec ses compagnons, qui s'appelaient, entre autres, Jacques Decour et Danielle Casanova. *« Tous les hommes,* dit-elle, *devaient être fusillés ; toutes les femmes déportées. »*

Elle se souvient de ce propos tenu par ceux qui l'interrogèrent et qui montre la connaissance qu'ils avaient du destin réservé aux déportés : *« Il y a des manières plus sévères de vous faire mourir que de vous fusiller. »* Et, plus tard, durant le voyage de trois jours qui devait la conduire à Auschwitz, comme certains s'inquiétaient de savoir quand on arriverait, c'est un SS qui leur dit : *« Si vous saviez où vous allez, vous ne seriez pas pressés d'arriver. »*

Pour elle et ses compagnes, ce fut, comme pour tant d'autres, la découverte de *« l'inimaginable ».*

« Quand on nous a parlé de chambres à gaz, nous n'y avons pas cru ; et pourtant, sur mille déportés arrivés trois mois avant nous, il ne restait plus qu'une seule survivante, une Hollandaise. Pour nous, sur les deux cent-trente résistantes françaises de notre convoi, nous n'en comptions plus que soixante-dix au bout de soixante-treize jours. »

Les causes d'une hécatombe

Les causes de cette hécatombe sont celles déjà dites et redites : le froid, les coups, la faim, les appels durant des heures par moins 20 degrés, auxquels s'ajoutaient le typhus et la dysenterie. Et puis, il y avait à tout moment ces *« sélections »* tant redoutées, qui prenaient les formes les plus cruelles.

« On nous faisait sortir des baraques à 3 heures du matin. Il fallait alors courir ; celles qui n'allaient pas assez vite étaient harponnées et envoyées aussitôt à la baraque 25, antichambre du gazage. Devant cette baraque, j'ai pu voir monter le tas de cadavres et, dans ce tas, il y avait parfois une tête, un bras, qui bougeaient : ceux des agonisants qui essayaient de se dégager. »

Auschwitz, a-t-elle encore rappelé, était un camp d'extermination. Au cours de l'été 1944, elle y vit arriver durant plusieurs jours des déportés de Hongrie et, pendant ces journées, elle a vu parfaitement comment était mis de côté les vieillards, les mères et les enfants et, de l'autre, les hommes de dix-huit à quarante-cinq ans, qui seuls devaient entrer dans le camp pour y être immatriculés. *« Car les autres n'étaient même pas enregistrés et, une heure après, on voyait les flammes sortant des cheminées des crématoires ».*

Ces sélections s'opéraient partout, même parmi les malades. Les femmes enceintes étaient avortées si leur grossesse était récente. Les autres accouchaient, mais les bébés mouraient rapidement. Si la mère était juive, c'était la noyade immédiate.

Plus tard, Mme Vaillant-Couturier a connu Ravensbrück, dont les conditions avaient été évoquées la veille par Mme Geneviève de Gaulle. *« On y éliminait systématiquement les tuberculeuses ; mais je me souviens d'un médecin SS qui tenta d'en sauver. Il reçut très vite un ordre de Berlin de tuer tout le monde ; il s'y refusa et fut envoyé sur le front de l'Est. C'est une infirmière qui exécuta l'ordre de mort. »*

Après la libération du camp par les troupes soviétiques, Mme Vaillant-Couturier devait faire une découverte : sur les registres de décès que faisaient tenir les SS, les lieux de ces décès étaient des localités imaginaires.

Mme Dora Schaul se présentait à un titre particulier. Elle est citoyenne de la République démocratique allemande et demeure à Berlin-Est. Elle avait fui l'Allemagne nazie pour la combattre et, en 1942, s'était retrouvée à Lyon dans la Résistance. Elle reçut pour mission de se faire embaucher par l'occupant, afin de recueillir des informations. Elle y parvint et se retrouva employée à la poste aux armées, qui avait ses bureaux à l'école de santé militaire, où le SIPO-SD allait s'établir.

« De mon bureau, au rez-de-chaussée, j'ai pu voir ce qui se passait dans la cour. Chaque matin arrivaient des voitures avec des prisonniers, toujours attachés deux par deux. On les poussait dans les locaux à coups de pied et de poing et on ne les voyait jamais ressortir. »

L'intrépide Lazare

Avec M. Lazare Pytkowicz, la cour d'assises retrouvait un de ses témoins qui ont à cœur de rapporter dans tous leurs détails ce qu'ils ont vécu au temps des années noires. Il a donc fallu lui faire entendre que les faits qu'il exposait n'étaient pas imputables à Barbie, que l'instruction menée contre celui-ci n'avait pas eu à connaître du cas de M. Pytkowicz. Pourtant, c'est une histoire peu ordinaire que celle de cet homme de cinquante-neuf ans dont l'Association nationale des anciens combattants de la Résistance (ANACR) avait voulu le témoignage et qui fut le plus jeune Compagnon de la Libération.

Le 9 mai 1942, il avait quatorze ans. Il a vu la police allemande venir prendre sa sœur et son frère, qui furent déportés pour ne pas revenir. Le 19 juillet, c'était à Paris la grande rafle des juifs qui allaient être parqués au Vélodrome d'hiver, en attendant Drancy et les camps nazis. Lazare Pytkowicz est du nombre, avec son père et sa mère. Il parviendra à s'échapper.

« J'avais, dit-il, *fait part de mon projet à ma mère ; elle s'y était refusée en me disant qu'à mon âge je ne pourrais pas me débrouiller tout seul ; heureusement, mon père, lui, a dit oui. »*

La déposition de M. Yves Jouffa :
« Il y a une différence fondamentale »
entre « les exactions commises
pendant des guerres coloniales »
et « un régime de destruction systématique
de groupes humains ».

Tous deux mourront à Auschwitz. Dans Paris, les parents d'un camarade de classe vont cacher le jeune Lazare et l'oncle d'un camarade l'emmènera à Lyon. *« On voulait m'abriter chez un groupe de résistants ; j'ai refusé en disant que je voulais me battre moi aussi. »*

C'est ainsi qu'il devint, à quinze ans, agent de liaison dans un groupe des Mouvements unis de résistance. Il sera arrêté quelques semaines après la réunion de Caluire où Jean Moulin et ses compagnons tombèrent aux mains de Barbie, trahi, lui, par une femme au service de la Gestapo, On le conduit à l'école des santé militaire, on le frappe. Il se tait. Un homme entre alors, en qui il reconnaît aujourd'hui formellement Klaus Barbie. *« Il a demandé où en était les choses et dit que, lui allait me faire parler. Il a pris sa cravache et m'a cinglé aux parties les plus sensibles. »* M. Pytkowicz s'évanouit. Il s'évadera peu après à vélo : un vélo qu'il lancera dans les jambes de ses poursuivants, qui ne le rattraperont pas.

Econduit poliment, à ce stade de son récit, par le président Cerdini, cet intrépide n'en a pas éprouvé trop d'amertume.

M. Pierre Durand, qui lui succédait, est aujourd'hui président de l'Amicale de Buchenwald. Il a dit, d'emblée, qu'il était là cité sur la demande de la Fédération nationale des déportés, internés, résistants et patriotes (FNDIRP) *« pour donner une idée de ce qu'a pu être la famille de Barbie, c'est-à-dire la famille SS, en tant que témoin direct de cette opération d'anéantissement d'une partie de la population française ».*

« Lorsque notre camp a été libéré, le 11 avril 1945, raconte M. Durand, *je me souviens de l'épouvante des soldats américains devant les monceaux de cadavres entassés dans les allées. Ils se sont rendus compte que quelque chose s'était passé que l'imagination avait peine à retenir. Nous, nousavions vécu cette mort pendant des mois et ce n'est pas parce que quarante-deux ans ont passé qu'il ne faut plus en parler. »*

M. Pierre Durand était donc ici pour tenir le serment fait là-bas par les rescapés *« de ne jamais cesser le combat pour que soient anéantis le fascisme et le nazisme et de consacrer notre vie à lutter pour un monde de bonheur et de paix ».*

Un premier crime contre l'humanité

Lui aussi a parlé des convois, à cent par wagon, avec, déjà à l'arrivée, des morts et des fous. *« C'était,* dit-il, *un premier crime contre l'humanité. »* Il a rappelé aussi les soixante-dix mille invalides exterminés en Allemagne, bien avant la guerre, *« ceux qui étaient chargés de cela, c'étaient des SS spécialisés mais qui sortaient des mêmes écoles de formation que Klaus Barbie. Et ce sont les mêmes hommes qui, plus tard, devaient installer de façon industrielle les camps où furent exterminés indistinctement juifs, Slaves, Tsiganes, communistes, notamment d'Union soviétique ».*

Il a parlé encore des expériences médicales menées à Buchenwald, qui coûtèrent la vie à six cents « cobayes », des vingt mille malades tués par injection de phénol dans le cœur. *« Nous somme aujourd'hui peu de survivants ; nos voix s'affaiblissent. Il était bon de les faire entendre encore pour montrer à ceux qui, dans vingt ans ou cinquante ans, verront l'enregistrement de ce procès, que nous avons tenu notre serment. »*

Et puis, après que M. Robert Lançont eut parlé, pour l'avoir vu, de la manière dont Klaus Barbie, à Saint-Claude dans le Jura, le 9 avril 1944, dirigea la sélection de la population rassemblée sur la place principale, la cour a écouté M. Yves Jouffa. Il ne s'exprima pas d'emblée en sa qualité de président de la Ligue des droits de l'homme, au nom de laquelle il est partie civile. Interné à Drancy, il a parlé de Drancy. On en avait peu parlé jusque-là. Oh ! certes, M. Jouffa, qui échappa à la déportation, entendait être *« bien modeste après tant de témoignages de déportés et de torturés ».*

« Drancy, dit-il, *a été ouvert le 20 août 1941 en représailles d'une manifestation étudiante qui avait eu lieu à Paris place de la Bastille le 14 juillet précédent. C'était alors un ensemble d'HLM avec des trous béants. Il y avait, en tout et pour tout, vingt robinets d'eau. Nous n'avions pour tout récipient que des boîtes de conserves vides rouillées, laissées là par les soldats anglais. La situation sanitaire s'est révélée très vite effrayante. On y mourait déjà de mort physiologique ».*

Les déportations commencèrent en mars 1942. Après juillet 1942, M. Jouffa et ses camarades ont vu arriver les juifs de la rafle du « Vel d'hiv », avec le spectacle effrayant des enfants et des femmes séparés à coups de baïonnettes. Il y eut alors, pendant des mois, trois départs par semaine pour l'Allemagne. Cela se faisait sous l'autorité de Théo Dannecker, supérieur hiérarchique de Barbie.

Ainsi, M. Jouffa peut dire : *« A partir du moment où de tel convois furent constitués, il n'était plus possible d'ignorer le destin final, dès lors que l'on faisait partir des êtres dans un état physique tel qu'il ne pouvait être question pour eux de travail. »* M. Jouffa, reprenant alors, selon son expression, sa *« casquette de président de la Ligue des droits de l'homme »,* devait conclure : *« On a essayé d'assimiler les crimes reprochés à Barbie aux exactions commises pendant des guerres coloniales par des militaires français. Je me sens très à l'aise pour répondre sur ce chapitre. La Ligue des droits de l'homme a été parmi ceux qui, avec* Témoignage chrétien *et* le Monde, *dénoncèrent les premiers ce qui devait alors être dénoncé. Elle est même la première à regretter aussi qu'un certain nombre d'hommes, qui furent responsables de ces exactions, aient pu occuper, ou occupent encore, certaines fonctions. Mais je dis qu'il y a une différence fondamentale entre ces actes graves, qui auraient mérité des sanctions, et un régime qui était un régime de destruction systématique de groupes humains et avait élaboré, dès 1941, ce qui devait suivre. »*

Me Jacques Vergès, car le propos le visait ostensiblement, demeura impassible. C'était de nouveau pour lui une journée de silence.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

● **Etat de santé « stationnaire » pour Mme Geneviève de Gaulle.** — L'état de santé de Mme Geneviève de Gaulle, soixante-sept ans, hospitalisée, dans la soirée du mardi 9 juin, à l'hôpital cardiologique de Lyon, après sa déposition au procès de Klaus Barbie, était considéré mercredi soir comme *« stationnaire »*. La nièce du général de Gaulle doit rester en observation pour *« une durée indéterminée »*.

Citée au titre des « témoins d'intérêt général », Mme Geneviève de Gaulle, qui avait fait devant la cour le récit de sa captivité au camp de Ravensbrück, où elle avait été déportée durant la guerre, avait été victime d'un malaise cardiaque, environ une heure après la fin de sa déposition.

Les accusés de la fusillade de l'avenue Trudaine aux assises de Paris

Le repentir de Frédérique Germain, ex-« Blond-Blond »

La première « repentie » a parlé. Le mercredi 10 juin, peu après 17 heures, Frédérique Germain, ancien membre d'Action directe, s'est présentée, libre, devant la cour d'assises de Paris. D'une voix claire et émue, le visage barré par une paire de lunettes teintées, elle a dévidé d'un trait son nom, son âge et sa situation : Germain Frédérique, trente ans, sans profession, commençant ainsi une déposition qui devait durer deux bonnes heures.

Les mains plongées dans les poches d'une large veste bleue, elle a voulu, en priorité, préciser en quelques mots son étrange sort : *« Je tiens tout d'abord à dire que mes dépositions ne m'ont rien rapporté, sinon la détention très difficile, en partie motivée par ma sécurité et des menaces bien plus pénibles et terribles qu'aucune sanction pénale. »*

C'était dit. Frédérique Germain, appelée « Blond-Blond » par ses camarades d'une époque, pouvait commencer à témoigner sur son étrange aventure, laissant, par-ci, par-là, quelques pans de son existence dans l'ombre.

Elle raconta donc l'histoire étonnante — mais sonnant juste — d'une étudiante flirtant avec le terrorisme pour être tombée amoureuse, au cours du printemps 1982, de Claude Halfen. Elle le croit documentaliste au service d'un écrivain. Il est surtout membre d'Action directe. Elle s'imagine menant *« une vie tranquille, promise à une brillante carrière ».* Elle se dirige en fait tout droit vers ce qui sera, pour elle, un cauchemar.

Econome de ses mots, elle fait face au président. Elle a maintenant sorti un mouchoir, avec lequel elle s'essuie les mains. Elle raconte. Pour elle aussi, tout a basculé le 31 mai 1983, jour de la fusillage de l'avenue Trudaine, où deux policiers ont trouvé la mort. Ce jour-là, Claude Halfen était sorti de son appartement vers 8 heures, beaucoup plus tôt qu'à l'accoutumée. Elle ne le reverra que dans la soirée, vers 19 h 30, inquiet, lui déclarant : *« Ça chauffe pour moi. »*

« Il était décomposé, dit-elle. *Contrairement à son habitude, il portait un blouson de cuir, un blouson de motard, et ses cheveux étaient coiffés en arrière. J'avoue n'avoir pas reconnu l'homme que j'avais quitté le matin. Il m'a demandé de façon comminatoire de vider les lieux. »*

« On parle beaucoup »

Durant un an, Frédérique Germain aura alors tout loisir de s'apercevoir que son ami *« était complètement impliqué dans le groupe Action directe ».* Volontairement ou non, elle va recevoir des confidences, entendre des discussions qui lui permettront de se faire une idée de la vie de ce groupe dans lequel elle est embarquée et où *« on parle beaucoup, énormément ».* Toute l'enquête de la brigade criminelle a reposé sur ses aveux, recoupés par la suite. Elle le sait. Elle fait face. Et elle confirme mot pour mot ce qu'elle a confié tout au long de sa garde à vue aux policiers, puis durant l'instruction au juge Bruguière.

En vrac, elle raconte donc cette scène surprenante où l'on voit Mohand Hamami, aujourd'hui en fuite, sonner à sa porte après un voyage, l'air tourmenté, et lui confier, quelques semaines après la fusillade : *« Je suis parti parce que j'ai tué un policier. » « Il m'a dit,* explique-t-elle, *qu'il avait participé à la fusillade de l'avenue Trudaine et qu'il avait tiré sur un policier à terre. »*

Frédérique Germain confirme aussi le récit de Régis Schleicher — lequel observe, toujours aussi scrupuleusement, sa grève des audiences — qui, un jour au restaurant, après avoir beaucoup bu, raconta, euphorique, la fusillade, se vantant d'avoir blessé un policier et regrettant que le groupe n'ait pas tué la policière stagiaire présente sur les lieux.

Frédérique Germain n'a rien oublié. Elle ne regarde ni les parties civiles ni les avocats de la défense. Devant la barre des témoins, elle se balance mécaniquement par nervosité et fixe le président Versini. Ce dernier l'interroge : *« Concernant Claude Halfen, on se demande s'il a participé à l'action ?*

— Je n'ai jamais eu aucun élément qui me permette de dire qu'il a participé à la fusillade », répond-elle.

Mais Claude Halfen, lui-même, lui aurait dit se trouver dans un café du quartier, jouant au flipper, et avoir couru *« vers l'appartement de la rue Manuel* [une cache d'Action directe] *pour prévenir Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon ».*

« Des actes graves »

Durant un an, Frédérique Germain partage donc la vie d'Action directe et participe à des *« actes graves »,* selon son expression, dont la tentative de hold-up de la bijouterie Aldebert. Elle est l'objet de menaces permanentes. *« C'était une évocation courante devant moi : souviens-toi de Chahine* [un indicateur de police assassiné par Action directe]. *Rappelle-toi : les donneurs finissent avec une balle dans la tête. »* Dans ses mains, son mouchoir n'est plus qu'une petite boule de tissu.

Elle raconte alors son arrestation, le 26 juin 1984. *« La perquisition chez moi a permis la découverte d'un certain nombre de munitions. On m'a dit que c'étaient les mêmes qui avaient été utilisées avenue Trudaine. Je ne savais pas que cela se trouvait chez moi ; c'est une catastrophe qui me tombait sur la tête. »* Frédérique Germain continue : *« J'ai effectivement craqué devant la brigade criminelle. Il faut dire que j'étais psychologiquement bien plus proche d'un inspecteur de la brigade criminelle que d'un terroriste. ».*

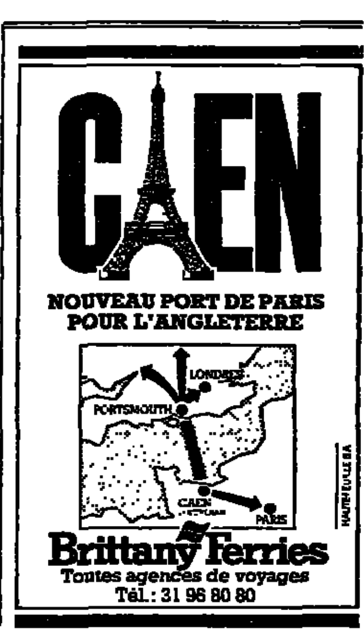
En revanche, le témoin a démenti être le rédacteur ayant fait parvenir trois lettres anonymes au *« commissaire Genthial »,* mettant très sérieusement les enquêteurs sur la piste du groupe Action directe.

Ce démenti ne devrait pas être le seul durant cette audience. Durant la déposition de l'écrivain Dan Franck, qui expliquait avoir recueilli à son domicile, le 31 mai 1983, dans l'après-midi, Jean-Marc Rouillan et Claude Halfen, ce dernier sortit de sa réserve habituelle pour s'adresser à son ancien ami : *« Bonjour Dan ! Depuis le début de ton interpellation, tu as décidé de collaborer avec la police ; çà, c'est ton problème ; c'est une question de morale... Je laisse ta conscience se pencher sur ta couardise. Ce qui m'a étonné, c'est que tu racontes n'importe quoi. »*

Dans un long récit, Claude Halfen a alors expliqué qu'il ne se trouvait pas avenue Trudaine le 31 mai 1983, mais dans une cache d'Action directe, rue Manuel. L'accusé conclut : *« J'ai été élevé chez d'anciens résistants, j'en ai acquis des réflexes. Je ne sais pas qui était avenue Trudaine. Même maintenant, je ne le sais pas.. C'est un refus de ma part. Je n'avais aucun intérêt à le savoir ; ça aurait pu être dangereux pour leur sécurité. »* Une version qui lui est, bien sûr, favorable.

L'audience du 11 juin devrait être consacrée aux plaidoiries des avocats, des parties civiles, ainsi qu'aux réquisitions de l'avocat général.

LAURENT GREILSAMER.







Société

Au tribunal de Paris

La faute de M. Apap

En évoquant les dangers de la prohibition de la drogue, le 8 janvier dernier, lors de l'audience de rentrée du tribunal de Valence, M. Georges Apap, procureur de la République, n'a pas seulement provoqué la réprobation de sa hiérarchie. En effet, deux associations, le Comité national des familles pour l'aide et le sauvetage des adolescents et jeunes toxicomanes et le HARD (Halte aux ravages de la drogue) poursuivent le magistrat devant le tribunal civil de Paris, lui reprochant d'avoir, par ses propos, contrarié leur action.

Les associations demandent le versement du franc symbolique de dommages et intérêts et la publication du jugement constatant *la faute du procureur dans* une dizaine de journaux.

Mais un obstacle devra d'abord être franchi : celui de la *compétence du tribunal*. Car peut-on poursuivre un procureur de la République pour des propos tenus dans une audience solennelle d'un palais de justice alors qu'il était revêtu de sa robe ? Ce n'est pas l'avis de son conseil, Mᵉ Alain Mikowski, qui a soulevé l'incompétence du tribunal à l'audience du mercredi 10 juin.

Pour l'avocat, la faute éventuelle de son client se rattache au service public de la justice et, en conséquence, il appartiendrait aux associations de poursuivre... l'Etat.

Le substitut, M. Jean-Michel Bruntz, s'est également prononcé en faveur de l'incompétence alors que, pour Mᵉ François Sarda, conseil des associations, le discours de M. Apap est totalement étranger au service de la justice. A l'appui de sa thèse, l'avocat a relevé que M. Apap *s'était*, de son propre aveu, exprimé *« en citoyen »* et qu'il aurait commis une faute personnelle *« détachable du service »*.

Le tribunal, présidé par Mme Huguette Le Foyer du Costil, rendra son jugement le 1er juillet.

MAURICE PEYROT.

● **Deux Français trouvés morts au Sahara algérien.** — Deux jeunes Français originaires de la région *de Lille, Henri Calut et Nathalie* Denolder, ont été trouvés morts *au Sahara, près de Tamanrasset, par* les services de sécurité algériens, a-t-on appris à Alger le mercredi 10 juin. Ces voyageurs sont probablement *morts de soif après s'être* égarés hors de la piste principale. — *(AFP.)*

Le « réseau Ariane »

Antonetta « Nina » Manole est remise en liberté

Antonetta « Nina » Manole, inculpée le 18 mars dans l'affaire d'espionnage dite du « réseau Ariane », a été remise en liberté le mercredi 10 juin, sur décision de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Rouen, et placée sous contrôle judiciaire. La chambre d'accusation a, en revanche, rejeté la demande de mise en liberté déposée par M. Pierre Verdier, principal inculpé de ce dossier d'espionnage.

Des sept personnes inculpées depuis le début de l'affaire, seules deux d'entre elles, M. Verdier, un polytechnicien travaillant à l'INSEE, et M. Jean-Michel Haury, dessinateur industriel, demeurent en détention. Deux autres, dont Ludmilla Varyguine, l'épouse soviétique de Pierre Verdier, ont récemment bénéficié d'un non-lieu. Trois autres personnes, dont Antonetta Manole, demeurent inculpées sous contrôle judiciaire.

L'importance de cette affaire, qui a provoqué quelques tensions entre Paris et Moscou, demeure toujours difficile à évaluer. Les Soviétiques, dont six diplomates ont été priés de quitter Paris, avaient affirmé que les services français du contre-espionnage s'étaient livrés à une « provocation », pour s'opposer à l'amélioration des relations franco-soviétiques.

Reste un dossier dont le contenu ne semble pas justifier l'importance qui avait pu lui être accordée au début.

La mort d'un jeune Turc dans le Loiret

Les deux policiers inculpés suspendus de leurs fonctions

MM. François Mirales et Jean Matout, les deux gardiens de la paix du commissariat de Montargis (Loiret) qui ont participé à la poursuite au cours de laquelle un jeune Turc, Mohammer Inik, a été blessé mortellement, lundi 8 juin vers 20 heures à Chalette, ont été suspendus de leurs fonctions et consignés à leur domicile par le ministère de l'intérieur.

Inculpés de coups et blessures volontaires avec arme ayant entraîné la mort sans intention de la donner et laissés en liberté sous contrôle judiciaire (*le Monde* du 11 juin), ces deux policiers, en attendant les conclusions de l'enquête de l'Inspection générale de la police nationale, ont fait l'objet d'une prise de sang : ils n'étaient pas sous l'emprise d'un état alcoolique.

Education

Convergence entre les principales fédérations

Les parents veulent une école sur mesure

Il faut adapter l'école à la diversité des élèves et non l'inverse. Cette revendication de bon sens, souvent mise en avant par les pédiatres, mais qui va à l'encontre de toute une tradition prend une consistance particulière, car elle vient d'être brandie, dans des termes presque identiques, lors de leurs congrès par les trois principales fédérations de parents d'élèves, d'obédiences politiques et philosophiques pourtant très différentes (*le Monde* des 2 et 10 juin).

« Les parents qui ont plusieurs enfants savent que ceux-ci se sont mis à marcher, à parler (...) à des âges différents. Pourquoi en serait-il autrement de l'acquisition des connaissances et de la formation de la pensée ? » demandait M. Jacques Hui, président de la Fédération des parents d'élèves de l'enseignement public (PEEP, modérée), qui avait choisi pour thème de son dernier congrès : « Une école aux rythmes des jeunes. »

Comme en écho, M. Jean-Pierre Mailles, le président de l'organisation concurrente, la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE, gauche), lançait, samedi 6 juin : *« Au lieu de vouloir nier les rythmes d'acquisition de chaque jeune, en imposant un cursus normatif, donnons-leur des possibilités de progression adaptée. »* Presque simultanément, les parents de l'UNAPEL (écoles privées) jugeaient *« insensé »* le fait que *« tous les enfants d'un même âge* [soient] *rassemblés dans une même classe, pour apprendre la même chose, à la même vitesse et suivant la même méthode »*.

« Dédramatiser » le baccalauréat

Les parents proposent aussi des solutions : *« éclatement »* des classes en groupes de niveau souples, permettant d'adapter les méthodes à chaque élève ; suivi individualisé des enfants, en dehors des heures d'enseignement ; pédagogie du contrat, pour responsabiliser les jeunes et les faire participer à l'évaluation de leur propre travail. C'est la redécouverte de mesures préconisées du temps d'Alain Savary dans plusieurs rapports, (dont le fameux rapport Legrand sur les collèges), mais dont l'application s'était heurtée au corporatisme syndical et à l'inertie de l'éducation nationale.

Car ces changements supposent en réalité une véritable remise en question de l'édifice scolaire. Le travail en équipe des professeurs, indispensable au fonctionnement des groupes de niveau, et l'aide personnalisée aux élèves supposent une unification des temps de service des enseignants. La pédagogie du contrat implique un changement dans les relations élèves-professeurs.

De même, l'abandon du redoublement et de la division rigide du cursus scolaire en années, l'introduction d'emplois du temps flexibles, l'ouverture sur le monde extérieur et l'introduction d'enseignements interdisciplinaires dans le secondaire conduisent à malmener des habitudes, des positions syndicales et certains fonctionnements administratifs et à ébranler les citadelles des disciplines. Et lorsque les parents plaident pour un baccalauréat *« dédramatisé »*, obtenu progressivement par unités de valeur, comme à l'Université, ils détruisent le mythe de l'examen, auquel la plupart d'entre eux restent profondément attachés.

Mais, aujourd'hui, ces parents audacieux ne sont pas seuls. Chez les enseignants aussi, on exprime des préoccupations voisines. Le nouveau projet d'école, que la FEN vient de soumettre à la discussion de ses militants, dans la perspective de son congrès de 1988 (1), insiste sur la nécessité d'adapter l'enseignement à chaque élève. La FEN souhaite remettre en cause la discontinuité du système scolaire en gommant progressivement tous les paliers d'orientation (cinquième, troisième, seconde) qui sont autant de prétextes à l'élimination de certains élèves. Certes, la revendication d'une continuité de la maternelle au baccalauréat, est sans doute destinée à justifier l'opération de restructuration interne engagée par la majorité prosocialiste de la FEN. Mais elle s'accompagne aussi d'un discours nouveau sur la nécessité de préparer l'école à relever le défi des 80 % de jeunes au niveau du baccalauréat en l'an 2000.

Parents et professeurs d'accord *pour construire une école sur* mesure, qui pousserait chaque élève vers le haut au lieu de les trier impitoyablement ? L'ensemble des partenaires du système scolaire paraissent tirer la même conséquence de la nécessité, aujourd'hui unanimement reconnue, d'élever massivement le niveau général de formation des jeunes. Une convergence trop rare pour échapper aux décideurs de l'éducation nationale.

PHILIPPE BERNARD.

(1) « L'an 2000, c'est aujourd'hui », *l'Enseignement public*, numéro de mai-juin 1987.

REPÈRES

SIDA

M. Barre condamne l'intolérance

Intervenant lors d'un débat le mercredi 10 juin sur le thème : *« médecine et société »*, et auquel participaient Mme Veil et les professeurs Jacob et Bernard, M. Raymond Barre a déclaré à propos du SIDA *« l'épidémie confronte les gouvernements avec leurs responsabilités : pourquoi exclure les séropositifs alors que la contagion n'est possible que dans certaines conditions connues... »*. *« La seule attitude responsable »* pour M. Barre à l'égard du SIDA est de *« considérer cette maladie comme un danger grave et nouveau contre lequel il est possible de lutter en intensifiant les recherches et en poursuivant l'effort d'information »*.

C'est sur cet effort d'information que M. Barre a insisté : *« La médecine doit utiliser le pouvoir médiatique pour conjurer les peurs collectives. »*

« Il faut se défendre contre l'intolérance », a-t-il lancé aux scientifiques et aux participants, *« elle est incompatible avec la recherche médicale et il faut rejeter toute déviation contre des principes fondamentaux comme le respect de la vie humaine et celui des personnes. »*

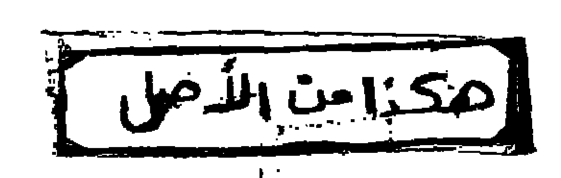
Tchernobyl

Un procès le 5 juillet

Plusieurs responsables de la centrale nucléaire de Tchernobyl vont faire l'objet, le 5 juillet, d'un procès pour *« négligences criminelles »*. Cette décision fait suite aux sanctions que le Kremlin avait prises l'an dernier, dans les mois qui ont suivi l'accident, à l'encontre d'un certain nombre de responsables gouvernementaux.

Il est en effet reproché au directeur de la centrale, à l'ingénieur en chef et à son ancien adjoint d'avoir, si l'on en croit certaines informations, accepté de mener le fameux essai qui conduisit à l'explosion du réacteur de la tranche nº 4. Il semble que cet essai avait été refusé à plusieurs reprises dans le passé par plusieurs directeurs de centrales soviétiques.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE au PALAIS DE JUSTICE DE NANTERRE
Le JEUDI 25 JUIN 1987 à 14 heures
UN APPARTEMENT de 2 pces princ.
dans un immeuble sis 94, route de la Reine à
BOULOGNE-BILLANCOURT (92)



Education

Au concours général

Les lauriers d'un lycée lorrain

METZ
de notre correspondant

« Travail, effort, rigueur. » Telle est, selon son proviseur, Mme Marcelle Albert, la recette du lycée Georges-De-La-Tour, qui ne compte pas moins de neuf lauréats (nationaux et régionaux) cette année, au Concours général, après en avoir eu cinq l'an dernier (1). Le succès de cet établissement (94 % de réussites au baccalauréat 1986) est tel, depuis plusieurs années déjà, que de nombreux parents d'élèves s'ingénient à y faire inscrire leurs enfants. De là à penser que ce lycée mène une politique de sélection, il n'y a qu'un pas que refuse de franchir Mme Albert. *« Le drame est que l'on confonde élitisme et exigence !* s'exclame-t-elle, *les élèves, lorsqu'ils travaillent, réussissent. »* Tout l'art est de les faire travailler.

« On n'y parvient pas par la contrainte », prévient le proviseur, qui se compare volontiers à un chef d'orchestre, à la fois animatrice et coordinatrice, et estime n'être *« pas très coercitive »*.

Mais il est certain que la renommée acquise par le lycée Georges-De-La-Tour est, dans une large mesure, le résultat de sa forte personnalité. Les raisons de cette réussite ne sont pas à rechercher dans le profil sociologique des deux mille huit cents élèves, mais plutôt dans la politique menée dans l'établissement depuis neuf ans sous sa houlette. Celui-ci est particulièrement attaché à son premier cycle.

Pour le proviseur, la séparation entre premier et second cycles provoque une cassure néfaste pour le développement d'un projet pédagogique harmonieux.

Parallèlement, la direction mène un travail de *« recherche des formations intéressantes »*, en fonction des débouchés sur le marché de l'emploi, en particulier pour les formations post-baccalauréat où des classes préparatoires, math'sup'bio et math'spé'bio ont été créées. Résultat : 57 % des élèves suivent une filière scientifique. C'est dans cet esprit que l'informatique a été développée dans l'établissement, d'abord comme outil pédagogique, puis comme une discipline à part entière, dès 1981. Georges-De-La-Tour fait partie des douze lycées français sélectionnés pour conduire une expérience pilote dans ce domaine. Aujourd'hui, une troisième étape est franchie avec l'intégration de l'informatique dans l'enseignement : des expériences de sciences physiques sont pilotées par ordinateurs. *« Il nous arrive aussi d'expérimenter des matériels nouveaux »*, précise Mme Albert.

Ce lycée mène aussi une ambitieuse politique d'ouverture, se traduisant, notamment, par des jumelages avec les entreprises et la création de quatre clubs d'investissements.

Si Mme Albert retire de ces initiatives une fierté légitime, elle tient à rendre hommage au sérieux de ses lycéens : *« Dans l'Est, nous avons une grande chance : les élèves sont travailleurs. Ils sont extraordinaires – je le dis sans démagogie : dans le contexte actuel de la région, ils ne baissent pas les bras. »* Avec neuf lauréats, Georges-De-La-tour a largement contribué à placer la Lorraine au premier rang des régions françaises (avec trente et une distinctions) dans le palmarès du Concours général.

JEAN-LOUIS THIS.

(1) Une récompense en français, une en histoire, une en géographie, deux en physique et quatre en technologie.

Résultats (suite)

Classes terminales

MICROTECHNIQUES

1er prix : Eric Pestour (Lycée technique, Noisiel) ; *2e prix :* Eric Minet (Lycée technique de Vilgénis) ; *3e prix :* Pascal Roy (Lycée technique Charles-Renouvier).

INFORMATIQUE

Pas de prix

Classes de première et terminales

ARTS PLASTIQUES

1er prix : Patrick Chereau (Lycé Descartes, Tours) ; *2e prix :* Nicolas Thepot (Lycée H.-d'Urfé, Saint-Etienne), Philippe Antheaume (Lycée de Gonesse).

MUSIQUE

1er prix : Estelle Py (Lycée Fabert, Metz) ; *2e prix :* Julien Guenebaut (Lycée Racine, Paris).

Baccalauréat : les sujets de philosophie

● *Académie d'Aix-Marseille*

Série A

1) Est-il rigoureux de parler du combat de la raison et des passions ?

2) Mesurer les objets, est-ce les connaître ?

3) Texte de Nietzsche sur la formation des concepts.

Série B

1) Les autres nous aident-ils à nous connaître ou nous empêchent-ils ?

2) Avoir le droit pour soi, est-ce être juste ?

3) Texte de Kant sur le jugement esthétique.

Séries C, D et E

1) Le physicien a-t-il affaire à la réalité ?

2) *« Penser, c'est dire non »*. Partagez-vous ce jugement d'Alain ?

3) Texte de J.-J. Rousseau tiré du *Contrat social* sur la peine de mort.

3) Texte de Machiavel extrait du *Prince* sur la confiance et la défiance.

● *Académies de Paris, Créteil et Versailles*

Série A

1) Pourquoi écrit-on les lois ?

2) Comment expliquer qu'on puisse considérer des machines comme donées d'un pouvoir merveilleux ou maléfique plutôt que comme des objets techniques ?

3) Texte de Hobbes sur l'universalité.

Série B

1) L'art peut-il être immoral ?

2) L'Etat restreint-il la liberté individuelle ?

3) Texte de Pascal sur le combat de la violence et de la vérité.

Séries C, D et E

1) A quoi reconnaît-on qu'une théorie est scientifique ?

2) Y a-t-il nécessairement du religieux dans l'art ?

3) Texte de Kant sur le bonheur.

● *Académie de Lyon*

Série A

1) Suis-je le même en des temps différents ?

2) La contradiction n'est-elle que dans les idées, ou peut-elle se trouver également dans les choses ?

3) Dégagez l'intérêt philosophique d'un texte de Descartes sur la volonté.

Série B

1) L'obligation morale peut-elle se réduire à l'obligation sociale ?

2) Faut-il refuser toute liberté aux ennemis de la liberté ?

3) Dégagez l'intérêt philosophique d'un texte d'Alain sur le travail.

Séries C, D et E

1) Pourquoi la raison recourt-elle à l'hypothèse ?

2) Suffit-il de voir le meilleur pour le suivre ?

3) Dégagez l'intérêt philosophique d'un texte de Spinoza sur la notion de justice.

● *Académie de Lille*

Série A

1) La science apporte-t-elle une réponse suffisante à la question : qu'est-ce que l'homme ?

2) Quelle différence y a-t-il entre désirer et vouloir ?

3) Texte de Platon sur la science et l'opinion vraie.

Série B

1) Quand une connaissance peut-elle être dite scienfifique ?

2) Faut-il préférer la révolte à la résignation ?

3) Texte de Hegel sur le Beau.

Séries C, D et E

1) Peut-on subordonner les droits de l'homme à la raison d'Etat ?

2) Existe-t-il un progrès de l'Art ?

3) Texte de Leibniz sur l'universalité de la vérité.

Les lendemains du bac sur « le Monde télématique »

Dès la clôture des épreuves de philo du bac 87, « le Monde télématique » a diffusé, le mercredi 10 juin, les sujets qui ont été proposés aux candidats dans les différentes académies de France. On peut toujours consulter ces textes (tapez 36-15 LEMONDE, puis ETU) et, en outre, trouver sur les écrans quelques corrigés-types de ces épreuves que des professeurs ont bien voulu nous communiquer. Des corrigés-types, bien entendu, donnés à titre indicatif.

Sports

FOOTBALL : Bordeaux bat Marseille (2-0)

La Coupe jusqu'à la lie

Déjà champions de France, les Girondins de Bordeaux ont réussi le premier doublé Coupe-championnat de leur histoire en gagnant pour la deuxième année consécutive la Coupe de France aux dépens de l'Olympique de Marseille, mercredi 10 juin au Parc des Princes. Après avoir ouvert le score dès la treizième minute par Philippe Fargeon, les Bordelais ont « escamoté » le spectacle, puis ont profité des ultimes tentatives d'égalisation des Marseillais pour marquer un second but en contre par Zlatko Vujovic, à moins de deux minutes de la fin du match.

Faudra-t-il bientôt interdire la finale de la Coupe de France aux jeunes des écoles de football ? Depuis le début de la saison, la cohabitation avait, certes, été difficile entre les Bordelais, solidement installés au sommet du football hexagonal avec trois titres en quatre ans, et les Marseillais qui, en attendant mieux, leur disputaient la Coupe en finale pour la deuxième année consécutive. A l'image du président de la République et du premier ministre, réunis derrière le trophée, on osait néanmoins espérer que les deux équipes sauveraient les apparences et tairaient leurs querelles pour ce soir de gala.

Pour la première fois depuis vingt-neuf ans (Reims-Nîmes en 1958), la finale de la Coupe opposait en effet le champion à son dauphin. Quel que soit le résultat du match, les deux équipes étaient donc assurées de participer la saison prochaine à la course aux trésors européens : Bordeaux en Coupe des champions, et Marseille en Coupe des vainqueurs de coupe. Or, malgré les cinq avertissements distribués par l'arbitre, M. Michel Vautrot, la soixante-dixième finale de la coupe de France aura été celle des trucages et des coups défendus.

En reprenant victorieusement, dès la treizième minute, le ballon de la tête après un premier tir repoussé par le gardien marseillais Joseph-Antoine Bell, le jeune Philippe Fargeon, révélation de la saison, a certes comblé les cinq mille supporters bordelais, mais il a, du même coup, tué le spectacle. Aucune autre équipe n'est en effet plus apte à préserver un avantage que celle des Girondins. Malgré l'intégration en deuxième mi-temps de deux attaquants supplémentaires, Bernard Genghini et Patrick Cubaynes, les Marseillais en ont fait une nouvelle fois l'expérience en butant jusqu'au coup de sifflet final sur la défense bordelaise.

Antijeu

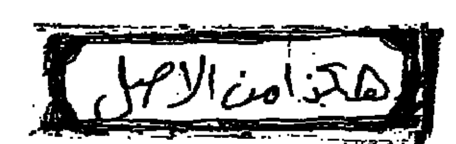
Tel un receleur, M. Claude Bez, le président bordelais, a depuis quelques années raflé toutes les valeurs-or du football français, qu'il achète au prix des bijoux pour les fondre en lingots. Le résultat n'est pas toujours spectaculaire lorsqu'on voit le talentueux attaquant nantais José Touré transformé en solide demi-défensif ou les jeunes internationaux Jean-Marc Ferreri et Philippe Vercruysse peiner pour jouer les seconds rôles dans l'équipe.

Directeur d'un important cabinet d'expertise comptable, M. Claude Bez raisonne d'abord en termes d'efficacité. Avec ce premier doublé de l'histoire du club et une élimination aux coups de pied au but en demi-finales de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe, les Girondins de Bordeaux viennent de réaliser la meilleure performance jamais réussie par une équipe française au cours de la même saison.

Au nom du réalisme et de l'efficacité, on pourrait pardonner le manque de panache et les options défensives des Bordelais. Mais le plus détestable de cette finale fut l'accumulation des trucages et des coups défendus. La tâche de l'arbitre est suffisamment difficile pour que des joueurs, internationaux pour la plupart, ne rajoutent pas aux fautes réelles, volontaires ou non, des actes de simulation ou ces gestes puérils pour éloigner le ballon afin de gagner quelques secondes et énerver l'adversaire.

Depuis quelque temps déjà, les responsables du football français ont confisqué ce sport aux éducateurs pour le livrer aux affairistes. Trop préoccupés de négocier au meilleur prix les retransmissions télévisées avec les nouveaux responsables deschaines, ils ont négligé de préserver la bonne image de leur discipline. Dommage qu'ils aient interdit la retransmission télévisée de la finale de la Cup (anglaise). La comparaison aurait été édifiante en montrant à quel point le football français s'était laissé gagner par l'antijeu.

GÉRARD ALBOUY.



(Publicité)

LA FOLIE



NE LES LAISSEZ PAS MOURIR SOUS VOS YEUX

Le 13 Juin 1986, au Bangladesh, un orphelinat accueillant 300 enfants parrainés par l'association humanitaire "Partage avec les enfants du Tiers Monde" fut incendié. Après des jours de marche dans les montagnes en guerre, les enfants rescapés atteignirent la frontière de l'Inde. Cent d'entre eux étaient morts en chemin.

Ceux qui avaient survécu furent entassés dans des abris de bambous. Ils ont connu la faim le jour, le froid la nuit. Et le bruit des combats montant du Bangladesh leur rappelait la menace d'être envoyés à la mort si l'Inde décidait de les expulser dans leur pays. "Partage" a immédiatement entrepris de leur venir en aide en leur faisant passer clandestinement vivres, couvertures et médicaments. Mais c'était bien peu pour ramener à la vie de ces enfants sans avenir : d'un côté mourir au Bangladesh, de l'autre tenter de survivre dans ces camps indiens jusqu'à ce que la guerre secrète, qui fait rage depuis dix ans dans leurs montagnes, prenne miraculeusement fin.* "Partage" a donc décidé de sauver les plus exposés parmi ces enfants : les 72 plus jeunes (âgés pour certains de 6 ans).

Dès Novembre 86, des familles françaises ont accepté de les accueillir au sein de leur foyer. En Janvier 87, notre gouvernement leur a accordé des visas, et leurs billets d'avion ont été réservés. MAIS LE JOUR PRÉVU DE LEUR DÉPART, L'AVION A DÉCOLLÉ AVEC 72 PLACES VIDES ... L'Inde exigeant un accord du Bangladesh pour laisser partir les enfants. En Février, le journaliste C. Graizon, proche de "Partage", passa 10 jours en prison après avoir pénétré illégalement dans les camps et recueilli les témoignages des réfugiés. Le 22 Avril dernier, nous avons lancé un appel - "LA HONTE" - publié dans "Le Monde". Nous avons recueilli plus de 20.000 signatures, 60 articles ont été publiés, 6 émissions télévisées et 150 radios ont fait état du drame de ces enfants, réclamant leur libération ... Cela n'a pas suffi ...

AUJOURD'HUI, après une année de démarches incessantes, et des interventions répétées par d'éminentes personnalités telles que Mère Téresa, les enfants sont toujours dans les camps.

AUJOURD'HUI, après une année de plus à jamais perdue pour ces gosses, une année comptée en heures d'angoisse, en heures d'attente sans espoir et sans terme, le Bangladesh refuse toujours de laisser les enfants venir en France.

AUJOURD'HUI, m'associant à la souffrance de ces 72 enfants, j'ai décidé d'entreprendre un jeûne public. Depuis des années que "Partage" les aidait, grâce à leurs parrains français, j'ai souvent rendu visite à ces enfants, j'ai appris à les connaître, à les aimer.

Il n'y a donc dans mon geste ni désespoir, ni utopie : je sais bien que nous n'arrêterons pas la guerre, ni les tortures, ni les exodes sinistres des peuples sans patrie. Nous ne sauverons pas tous les êtres qui meurent, des famines et des bombes, à l'heure où vous lisez ces lignes. Mais nous sommes résolus à ne jamais abandonner ces 72 enfants. Ils ont vu mourir leurs parents, ils ont vu des mères éventrées, des vieillards jetés dans les flammes, leurs amis de jeu enterrés vivants, des hommes coupés en pièces avec les yeux brûlés. Ils ont été amputés de l'enfance, pour avoir vécu plus d'atrocités qu'aucun d'entre nous n'en verra en une vie.

Je dis qu'ils ont droit à l'espoir, à une nouvelle vie. Je dis qu'il est indigne, AU NOM DE JE NE SAIS QUELLE FOLIE, de continuer à faire souffrir ces enfants quand une signature en bas d'un formulaire suffirait à les sauver.

Ne les laissez pas mourir sous vos yeux.

Pierre Marchand.

Directeur de l'Association "PARTAGE"

Charles AZNAVOUR, Anne SINCLAIR, Raymond BARRE, Michel ROCARD, Jeanne MOREAU, Soeur EMMANUELLE, Bernard PIVOT, Jacques SEGUELA, Maired CORRIGAN (prix Nobel de la paix), Jane BIRKIN, Patrick POIVRE-D'ARVOR, Lord LISTOWEL, Jacques CHABAN DELMAS, Gisèle HALIMI (Unesco), Motoi MUNAKATA (ministre au Japon), Cardinal GUYOT, Pierre BEREGOVOY, Martin GRAY, Philippe MALAUD, Dominique LAPIERRE, Louis MERMAZ, Nicole AVRIL, Jean-Pierre CHEVENEMENT, Bernard STASI, Jean-François KAHN, Jean-Loup DABADIE, Charles HERNU, Olivier STIRN, Alain CARIGNON, Théodore MONOD, Francis LALANNE, Cardinal DE COURTRAY, Cardinal GOUJON, Harlem DESIR, Patrick SEBASTIEN, Marco PANELLA, Alexandre MINKOVSKY, Yves DUTEIL, Bernard CLAVEL, Jean-François SIX, Claude NOUGARO, Georges HOURDIN, Jean LACOUTURE, Yves SIMON, Claude SERILLON, Bertrand BLIER, France GALL, L'abbé PIERRE, Nathalie BAYE, Anne-Aymone GISCARD D'ESTAING, ...
En tout plus de 20.000 personnes, réparties dans 21 pays réclament aujourd'hui la libération des enfants. FAITES COMME EUX !

**Amnesty International, l'IFOR ... de nombreuses organisations concernées par les droits de l'homme, avancent le terme de génocide pour désigner les atrocités perpétrées contre la population tribale de la région des Chittagong Hill Tracts, au Bangladesh. 185.000 morts auraient été dénombrés en 10 ans. L'intensification des combats, ces derniers mois, a provoqué l'exode de plus de 50.000 personnes (à majorité des femmes et des enfants), actuellement réfugiées en Inde. Ni le Haut Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies, ni la Croix Rouge, ni Médecins du Monde n'ayant été autorisés à leur venir en aide, on déplore déjà plus d'un millier de morts dans les camps, où les conditions de vie sont jugées de plus en plus alarmantes par la presse et la télévision indienne.*
Pourquoi les organismes humanitaires sont-ils autorisés à secourir les réfugiés du Sri Lanka et pas ceux du Bangladesh ?
Pourquoi l'association "PARTAGE" n'a-t-elle toujours pas été autorisée officiellement à visiter les camps ?
Pourquoi personne n'a-t-il encore pu se rendre au Bangladesh dans la région de Dighinala où des milliers de réfugiés meurent de faim ?



Coupon à renvoyer à "PARTAGE avec les enfants du tiers monde" 1, rue Jeanne-d'Arc BP11 - 60203 COMPIÈGNE CEDEX FRANCE

Vous ne saviez pas, il y a un an, qu'un drame se jouait à l'autre bout du monde. Tous les efforts que nous avons consentis, pour aider directement les 72 enfants et pour rompre le silence qui cernait les massacres, nous ont coûté cher.

Aujourd'hui, nous ne pouvons plus continuer sans votre aide. Et si nous arrêtons, les gosses risquent de mourir.

Nous vous demandons 200 Francs.
Ne croyez pas, surtout, que si vous ne le faites pas quelqu'un d'autre le fera. Trop de personnes pensent ainsi et les bonnes intentions ne passent pas souvent à l'acte.
Aujourd'hui le drame peut être évité. Ne laissez pas la presse, qui nous soutient, vous annoncer un jour que ces enfants sont morts.

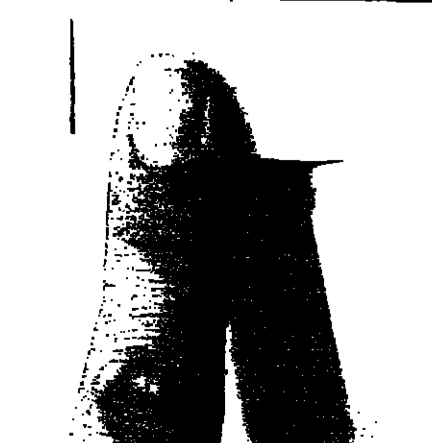
200

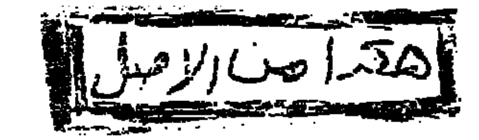
Avec 200 Francs par mois et par enfant "Partage" peut continuer son travail.

NOM : ....
Prénom : ....
Adresse : ....
....
Code : .... **Ville :** ....

OUI, JE VEUX CONTRIBUER À SAUVER LES ENFANTS DU BANGLADESH.

- ☐ Je vous adresse un chèque de soutien libellé à l'ordre de "Partage avec les enfants du Tiers-Monde" - 1, rue Jeanne-d'Arc, boîte postale n° 11 - 60203 Compiègne Cedex, France - CCP n° : 35 280 20 V-La Source.
- ☐ **Je veux aider ces enfants jusqu'à leur libération.** Je vous envoie mon premier chèque de 200 F et je continuerai, chaque mois, à vous verser la même somme jusqu'à l'arrivée des enfants en France. Je serai tenu régulièrement informé de l'évolution des négociations et de l'état de santé des enfants.





Le Monde DES LIVRES



ANDERSEN

Juan José Saer : Une écriture laconique.

Monument pour des Indiens disparus

Dans une langue admirable, « l'Ancêtre », de Juan José Saer, ressuscite une civilisation perdue.

DISONS-LE sans ambages : *l'Ancêtre* est un grand livre, et le nom de son auteur, Juan José Saer, un nom à ajouter, une fois pour toutes, à la liste, somme toute assez restreinte, des meilleurs écrivains sud-américains.

Il est né en 1937, dans un petit village de cette région de l'Argentine que les littérateurs appellent « pampa », où les Italiens inventèrent l'une des richesses du pays, l'agriculture, et ceux qu'on surnommait « les Turcs » – Turcs, Syriens, Libanais, – le petit commerce, ces boutiques, ancêtres de nos Uniprix, qui tenaient de la mercerie, de la pharmacie, où l'on vendait des produits alimentaires et qui réservaient, parfois, un coin de leur comptoir pour désaltérer le client.

C'est dans l'un de ces magasins fourre-tout que Saer grandit, son père étant, justement, le « Turc » de l'endroit. Mais il fut vite envoyé au lycée en ville et s'inscrivit, ensuite, à la faculté de droit, pour complaire à son père, tout en consacrant le plus clair de son temps à l'exercice clandestin de la littérature. Il commença très tôt à publier, *l'Ancêtre* étant le douzième de ses ouvrages et le cinquième qui ait été traduit en français (1). Il vit en France depuis 1968, et il enseigne à l'université de Rennes.

Amérique du Sud, littérature sud-américaine, voilà des expressions aussi pratiques qu'expéditives et inexactes : entre l'océan Atlantique et l'océan Pacifique, le continent sud-américain déploie l'éventail entier des climats, depuis la fournaise des tropiques jusqu'à la glace de cette paradoxale Terre de Feu qui ne dégèle jamais tout à fait. Et l'on dirait que, dans ces immensités, il y a comme une distribution différente de la nature : au nord et au centre, les forêts, les volcans ; au sud, une plate étendue que n'arrête que le ciel ou, au-delà du regard qui ne trouve aucune borne où s'arrêter, la cordillère des Andes.

A cette diversité géographique correspond une autre diversité : dans le Sud, les aborigènes n'ont pas modifié sensiblement l'aspect de la planète ; aucune architecture ne signale, fût-elle des plus modestes, des plus élémentaires, leur séjour sur ces étendues – et l'histoire, irréversible, allait les effacer, – tandis que, ailleurs, au Mexique, au Guatemala, au Pérou, des mystérieuses architectures témoignent de dieux morts, d'une haute civilisation dévastée. Et il est curieux d'observer que même l'art colonial, si éperdument baroque en Amérique centrale, au fur et à mesure que l'on descend vers le sud, s'apaise jusqu'à mourir dans d'humbles chapelles de brique, vers le milieu du territoire argentin.

Le même phénomène se reproduit en littérature, notamment dans le roman, de sorte que, à la splendeur foisonnante dont font preuve les Mexicains, les Cubains, les Péruviens, les Brésiliens, succède, quelque 6 000 kilomètres plus bas, une écriture laconique plus apte à exprimer l'intimité et les perplexités de la pensée, qu'un monde chargé d'histoire ou richement visuel. Nous pardonnera-t-on de rappeler encore une fois la boutade selon laquelle les Mexicains descendent des Aztèques, les Guatémaltèques des Mayas, les Péruviens des Incas, et les Argentins du bateau ?

Saer situe son roman vingt ans après la découverte de l'Amérique, avant que des noms n'aient désigné les choses et les lieux, avant que la « mer douce » des conquistadors soit ce Rio de la Plata qui prend si largement ses aises, qu'il faut, même de nos jours, toute une journée de bateau pour passer d'une rive à l'autre.

« *De ces rivages vides il m'est surtout resté l'abondance de ciel.* » C'est par ces mots que, quelque part en Europe, un vieillard commence la relation de son adolescence aventureuse, des dix années passées au sein d'une tribu d'Indiens habitant au bord d'un fleuve immense, sur des terres qui sont peut-être aujourd'hui l'Argentine ou l'Uruguay. Orphelin, ayant le goût des ports et de leur trafic, il s'était engagé, en 1512, comme mousse, sans trop se préoccuper de la destination du navire. Après une traversée de plusieurs mois, celui-ci avait remonté la « mer douce » en question, et l'équipage au grand complet avait été exterminé, les marins, à peine débarqués, ayant eu le cou transpercé par un vol de flèches. Le garçon, qui s'était mêlé à eux, allait être plutôt accueilli que fait prisonnier par les Indiens, des anthropophages qui ne l'étaient que pendant une brève période de l'année, au cours de laquelle ils sortaient de leur somnambulisme circonspect pour s'abandonner à une furieuse orgie des sens.

Laissé en paix, traité avec des égards, l'adolescent aurait voulu trouver une cohérence au discours qu'il entendait, fait de mots épars entremêlés de cris, de gestes. Aussi essaya-t-il de capter, dans cette sorte d'art combinatoire – d'un rite inexplicable, d'un clappement de langue, d'une attitude caricaturale que la voix douce contredisait – quelques indices de signification. Mais le jour arriva où une sorte de syntaxe se dégagea et où, réussissant à se faire comprendre, il plongea tout entier dans la cosmogonie élémentaire de ses interlocuteurs, jusqu'à se fondre dans une pure béatitude matérielle. Peu à peu, il oublia sa propre langue et, ne pensant que ce qu'il pouvait parler, il finit par peu penser : « *Cette vie me laissa – et la langue qu'ils parlaient n'était pas étrangère à cette sensation – un goût de planète, de troupeau humain, de monde non pas infini mais inachevé, de vie indifférenciée et confuse, de matière aveugle et sans dessein, de firmament ouvert : comme d'autres disent de cendres.* »

HECTOR BIANCIOTTI.

(Lire la suite page 22.)

(1) *Le Mal argentin* (Denoël, 1976), *les Grands Paradis*, *Nadie Nada Nunca*, *Unité de lieu* (Flammarion, 1980, 1983, 1984).

Les histoires et la sagesse d'Henri Pourrat

L'écrivain Jean Gaulmier fait un portrait-souvenir de ce conteur intarissable né il a cent ans.

MA dette à l'égard d'Henri Pourrat (1) est si énorme que je devrais célébrer son centenaire non par ces lignes hâtives, mais par une brassée de pivoines ou de lilas. Cet homme sensible et bon, s'il eût vécu au temps de son légendaire *Gaspard des montagnes* et si les conteurs avaient eu la coutume, comme les artisans d'alors, de faire leur Tour de France, aurait mérité le surnom de « Livradois la Probité ».

Etrange amitié, celle qui nous lia pendant plus de seize ans, et qui s'est défaite, sans éclat ni rupture, par ma faute, en 1946, où mon absurde intransigeance de « Français libre » jugeait trop tiède son attitude devant la Résistance...

Je ne l'ai en fait rencontré que trois ou quatre fois – la dernière en juillet 1934, où je passai quelques jours chez lui, à Ambert (comment oublier nos promenades sur la route de Valeyre, où, marcheur intrépide, il s'arrêtait parfois pour me faire admirer une fleurette ou un insecte, merveilles du plus humble réel – les signes sont parmi nous, comme dit Ramuz, – la courte barbe au vent, les yeux plissés d'un sourire, et par les silences, nous nous comprenions autant que par les paroles), mais le voici devant moi : plus de quatre-vingts lettres de sa longue écriture penchée, presque toutes sur ces grandes feuilles fabriquées à la main, un peu rugueuses, qu'il pliait en six et cachetait de cire comme autrefois, et tous ses livres avec chacun une dédicace d'une pleine page, véritable missive, ses livres qui, vus d'ensemble, forment les *Géorgiques* de l'Auvergne.

Correspondance chaleureuse

C'était en décembre 1929. Je me trouvais alors perdu au fond de la Syrie. Je ne venais en France que tous les deux ans. La nostalgie de mon terroir natal m'avait dicté des pages que je rêvais de publier. A tout hasard, je les avais soumises à Mme Isabelle Rivière, qui les transmit à Pourrat. Il dirigeait alors, aux *Horizons de France*, une collection de romans rustiques et une jolie publication bisannuelle, l'*Almanach des Champs*.

Sa réaction fut immédiate de gentillesse : dès le 7 janvier 1930, il me mandait : « *Sentez-vous que vos écrits ont trouvé en moi un ami ?* » et m'offrait de les passer dans l'*Almanach*, ajoutant : « *Vous y serez en bonne compagnie, avec Jammes, Chamson, Giono, Ramuz...* » Dès lors, s'établit entre nous une correspondance tout de suite chaleureuse. Quelle émotion, par exemple, au retour d'une errance aux abords du désert de Syrie, de lire ceci, du 9 mars 1930 : « *Nous rentrons ce soir dimanche d'une course en montagne : un gros soleil et le vent du midi, l'odeur des bois encore roux derrière les murettes de pierres sèches, des chants de mésanges (...). Les campagnes du Centre vous envoient toutes leurs amitiés, à vous qui savez parler d'elles...* », ou cela, du 8 juillet 1930 : « *Nous avons acheté un très simple enclos où nous allons commencer de faire bâtir une très simple maison...* »

Un homme dans son jardin

Chaque lettre ensuite parle de l'enclos où « *il y a un vieux puits, une vingtaine de pommiers, un banc fait d'une margelle* », des tracas du bâtisseur et même après l'emménagement en juillet 1932, des soucis de l'homme à la bêche qu'il ne cesse d'être : « *On voudrait tant faire au jardin : c'est le moment des grosses jonquilles jaunes, sous les premiers papillons...* » (2 avril 1933).

Pendant qu'il s'occupe de son enclos, Pourrat voit sa famille s'agrandir. En décembre 1930, il est allé à Aix pour la naissance de la petite Françoise, qui deviendra vite la compagne de ses promenades – jusqu'à la lettre douloureuse du 2 juin 1940 : « *Quand vous reviendrez à l'enclos, vous ne reverrez plus notre Françoise (...). Elle est morte lundi, un peu avant minuit...* ».

En même temps qu'il me parle de ses travaux, de ses enfants – le 20 janvier 1934, à la fin d'une longue lettre où il juge avec trop de bienveillance *Matricule huit* (2), en P.-S. : « *Je vous écrivais vers 7 heures ; à 10 heures, un garçon est né, qu'on prénomme Claude.* »

JEAN GAULMIER.

(Lire la suite page 19.)

(1) Henri Pourrat est mort en juillet 1959 dans sa ville natale.

(2) Roman de Jean Gaulmier (Lattès).

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH, *de l'Académie française*

L'identité masculine en crise, d'Annelise Maugue

L'avant-guerre des sexes

QUAND on feuillette des albums du passé, on ressent un doux mélange d'amusement et d'étonnement attendri en voyant les tenues incroyables, les galurins en délire, les corsetages contondants que le monde avait imposés à nos ancêtres. Comment pouvait-on, osait-on ? Une angoisse ne tarde pas à modérer nos rires : nos tenues actuelles ne paraîtront-elles pas aussi folles, sous peu ?

Il en va de même des écrits, essais ou romans, dès lors qu'ils entendent légiférer en matière de mœurs ou donner des idées et des comportements d'époque pour des traits définitifs de la nature humaine. Croyant tirer directement ses peintures ou ses préceptes d'une inspiration supérieure et inaccessible à l'air du temps, l'écrivain apparaît après coup comme une plaque sensible reflétant les préjugés ambiants, trahissant naïvement les arrière-pensées du jour. Le personnage réputé le moins influençable de la vie sociale, lanceur de façons d'être ou de penser, se révèle un ludion porté par les modes, vendeur de mèches éventées, impayable gaffeur !

Le mariage, maintenant vieux d'une génération, entre les sciences humaines et les études littéraires nous vaut un nombre croissant de travaux universitaires aux confins de la critique et de l'histoire des mentalités. Le livre est regardé comme symptôme, comme lapsus, par rapport à un inconscient collectif qui se masque ses véritables tourments ou propos. De gratuite, faite pour plaire ou divertir, l'œuvre devient élément d'une stratégie qui l'a secrètement induite et la dépasse.

ANNELISE MAUGUE fait partie des professeurs de lettres qui relisent les grands titres du passé à l'affût de ces enjeux inaperçus sur le moment et que le recul rend criants d'évidence. Elle a observé, comme beaucoup, que les hommes n'abordent pas volontiers de front la question de leur identité et que, monopolisant la parole jusqu'à un passé récent, ils ne l'ont pas laissé faire à leur place. Il faut des périodes de remises en cause, des rôles sexuels en particulier, pour qu'ils confessent tout à coup leurs inquiétudes et qu'ils s'avouent en crise, par la vigueur de leurs ripostes.

A cet égard, le tournant du siècle dernier, de la guerre de 1870 à celle de 1914, est très révélateur. Devant les mouvements d'émancipation féminine, devant l'irruption des femmes dans les métiers réservés jusqu'alors aux hommes, face aux avocates ou aux normaliennes qui leur disputent la prééminence intellectuelle, les écrivains mâles forment une manière d'union sacrée. Sans avouer leurs visées, ni l'affolement qui les habite, bon nombre d'écrivains des années 1890 tentent de limiter l'avancée de leurs contemporaines par un tir de barrage, en édictant la norme, en rivalisant de fausse compréhension.

(Lire la suite page 18.)

A LA VITRINE DU LIBRAIRE

● DERNIÈRES LIVRAISONS

BIOGRAPHIE

● Alain Raitt : *Villiers de L'Isle-Adam, exorciste du réel. Au moment où les œuvres de celui que* Remy de Gourmont appelait *« l'exorciste du réel et le portier de l'idéal »* font une légitime entrée dans « la Pléiade » (« Le Monde des livres » du 25 juillet 1986), il était bon qu'une biographie documentée vienne apporter quelques lumières sur la singulière personnalité de Villiers. (Librairie José Corti, 462 p., 165 F.)

● François Neveux : *l'Evêque Pierre Cauchon.* Première biographie complète de *l'évêque de Beauvais, qui condamna Jeanne* d'Arc au bûcher en 1431. François Neveux tente d'extirper un mythe en s'interrogeant : *« Ne serait-il pas possible d'admirer Jeanne sans mépriser en même temps Pierre Cauchon ? »* (Denoël, 349 p., 148 F.)

CONTES

● Jeanne Delais : *les Mille et Un Rêves de Djeha ;* Auguste Moulieras : *les Fourberies de Si Djeha, contes kabyles.* Sur le héros populaire oriental, connu en France sous le nom de Goha surtout depuis le film de Jacques Baratier avec Omar Sharif, deux savoureux livres publiés en même temps. (270 p., nombreux dessins, 75 F, éd. L'Harmattan ; 205 p., avant-propos de Jean Dejeux et textes en berbère, 60 F, La Boîte à documents, diff. Chiron, 40, rue de Seine, 75006 Paris.)

CRITIQUE LITTÉRAIRE

● Collectif dirigé par Louis Hay : *le Manuscrit inachevé. Ecriture, création, communication.* L'inachèvement envisagé non pas comme un échec mais comme un mode d'existence de l'écriture, à travers des études sur Stendhal, Flaubert, Proust, Kafka et Valéry. (Editions du CNRS, 165 p., 120 F.)

ETHNOLOGIE

● Vladimir Ya-Propp : *les Fêtes agraires russes.* Auteur de nombreux essais sur le conte — *Morphologie du conte,* en particulier, Vladimir Propp, mort en 1970, décrit dans cet ouvrage les fêtes paysannes russes et restitue en filigrane l'imaginaire des campagnes. Traduit du russe par Lise Gruel-Apert. (Maisonneuve et Larose, 158 p., 120 F.)

FRANCOPHONIE

● *Collectif : la Littérature de Côte-d'Ivoire.* Illustration d'une nouvelle et féconde francophonie africaine. (Deux numéros spéciaux, n°s 86-87, de la revue *Notre librairie,* 150 p. chacun, 45 F l'un, avec nombreux dessins et photos, CLEF, 20, rue Monsieur, 75007 Paris.)

HISTOIRE

● Patrick Ravignant : *Histoire des sorcières. « Plus tout à fait humaines et si terriblement féminines, elles incarnent la face noire et vertigineuse. »* Patrick Ravignant raconte l'histoire de ces sorcières, des origines du monde à nos jours, puisque celle dont le portrait clôt ce livre est née en 1960 ! (Ecrit avec la collaboration de Jean-Paul Bourre, Christian de Bartillat éditeur, collection « Terroirs de France », 262 p., 90 F.)

Sur le même thème paraît également *les Etres de la brume et de la nuit, de Jacques Frayssenge et Anny* Bloch-Raymond. Les auteurs ont interrogé une soixantaine de conteurs des Grands Causses et se sont appuyés sur des archives départementales et privées pour délimiter *« un territoire de la peur »* dans lequel on trouve revenants et sorcières. (Les presses du Languedoc-Max Chaleil éditeur, 33, rue Roucher, 34000 Montpellier, 218 p., 110 F.)

HISTOIRE

● Heinrich Vierbucher : *Arménie 1915.* Par un officier allemand qui accompagna le Kaiser lors de sa visite historique au sultan ottoman à Constantinople, un témoignage sur les massacres d'Arméniens et un plaidoyer en leur faveur. (Traduit de l'allemand par Louise Gessarentz, introduction de Jacques Nazarian, éd. Gessarentz, 21, rue du Dauphiné, 26200 Montélimar, 125 p., 50 F.)

LITTÉRATURE

● Paul Léautaud : *le Petit Ouvrage inachevé.* Réédition du récit des amours de Léautaud avec une femme nommée Mme C..., écrit à la fin des années 30 et publié en 1964, huit ans après la mort de l'auteur. *Présenté par Edith Silve, avec la préface de Marie Dormoy pour l'édition* de 1964. (Arléa, 178 p., 85 F.)

● Michel Leiris : *Roussel l'ingénu.* Ces textes parus en revue depuis 1935, *auxquels s'ajoute un inédit, constituent une excellente introduc*tion à l'œuvre de Raymond Roussel. Leiris a bien connu celui qui fut l'un des précurseurs du surréalisme, et il apporte un éclairage impor*tant sur la vie méconnue de Roussel, qui affirmait : « Chez moi, l'imagination est tout. »* (Fata morgana, 101 p., 60 F.)

CAGNAT.

ROMAN

Japrisot avant Japrisot

Il n'est pas courant qu'un jeune écrivain déclare : *« A dix-neuf ans, le temps de la retraite est venu. »* Après un roman, une nouvelle et quelques poèmes, Jean-Baptiste Rossi pensait avoir tout dit. Il ne devait resurgir que dix ans plus tard sous le pseudonyme de Sébastien Japrisot, l'anagramme de son nom. Ces premiers textes paraissent aujourd'hui en un seul volume.

Le premier roman de l'auteur, *les Mal-Partis,* écrit à dix-sept ans et paru en 1950, traverse sans dommages l'épreuve du temps. Un adolescent, *élève dans un collège de* jésuites, et une religieuse vivent un amour interdit dans une ville occupée par les Allemands, à la fin de la guerre. Un esprit de révolte digne de *Zéro de conduite* anime ce roman d'initiation.

Visages de l'amour et de la haine est presque une découverte, puisque cette longue nouvelle était parue dans une revue au début des années 50. Un homme malade, dont la vie n'a été qu'une suite d'*« horribles nuits de solitude »,* tente d'échapper à l'emprise de sa mère, puis de sa femme, pour lesquelles il éprouve de la haine.

Ce récit de la lutte à mort entre trois personnages liés par l'échec, *voués à se détruire,* révèle un Sébastien Japrisot nouvelliste, qui n'a rien à envier au romancier.

Y. J.

★ **ÉCRIT PAR JEAN-BAPTISTE ROSSI, de Sébastien Japrisot, Denoël/Robert Laffont, 329 p., 96 F.**

PSYCHANALYSE

Sur quelques patients illustres de Freud

Entrer en analyse, ce fut pour *certains chanceux gagner un ticket* pour l'immortalité. On a pu douter des qualités thérapeutiques de Freud, on a pu s'irriter de le voir agir en chef de secte, on a pu ricaner de ses spéculations philosophiques, mais jamais on ne lui a dénié l'ins*tinct infaillible d'un dramaturge* exceptionnel : romancier du symptôme, il était lui-même étonné que *ses histoires de malades se lisent* comme des nouvelles *« et qu'elles manquent du cachet sérieux de la scientificité ».*

Avec l'érudition un peu besogneuse du freudologue qu'on imagine partageant son temps entre ses consultations dans une polyclinique et ses cours à l'université, le Hollandais Harry Stroeken retrace les biographies des plus illustres patients de Freud : Dora, l'Homme aux rats, le petit Hans, l'Homme aux loups. On y apprend que Dora était la sœur d'Otto Bauer, le leader du Parti socialiste autrichien, et que Gustav Mahler était le parrain du petit Hans. Le père de ce dernier, l'écrivain et romancier Max Graf — il ne se promenait jamais sans *la Critique de la raison pure* de Kant — évoque avec ironie la période héroïque où *« Freud édifiait son Eglise avec une grande énergie »* et où *« ses disciples — tous inspirés et convaincus — étaient ses apôtres ».* Quant à l'Homme aux loups, Sergei Pankejeff, il méritait mieux que les quinze pages insignifiantes que lui consacre Harry Stroeken.

Une heureuse surprise attend cependant le lecteur scrupuleux : Paul-Laurent Assoun, dans une brillante postface, *Freud et la Hollande,* nous parle des *Lettres et Œuvres* de Multatuli, le Heine hollandais, dont Freud goûtait le mélange de stoïcisme et de réalisme, fondé sur une idée pessimiste de la valeur de *l'humanité — comme si, note* Assoun, c'est parce que les hommes ne valent rien, en général, qu'il faut respecter l'humanité comme telle. Sur le mouvement psychanalytique hollandais, Paul-Laurent Assoun, qui enseigne depuis quelques années la philosophie à Nimègue, est incollable.

R. J.

★ **EN ANALYSE AVEC FREUD, de Harry Stroeken. Traduit du néerlandais et présenté par Paul-Laurent Assoun. Payot, 235 p., 150 F.**

— Signalons aussi l'essai de Bernard Muldworf : *Freud.* L'itinéraire de Freud commenté par *« un praticien (marxiste) de la psychanalyse »* (Ed. Messidor, 300 p., 105 F).

POÉSIE

Hölderlin vu de France

C'est en 1930 seulement que, grâce à Pierre-Jean Jouve, l'œuvre poétique de Hölderlin commença d'être connue en France. La traduction des *Poèmes de la folie,* que Jouve publia avec la collaboration de Pierre Klossowski, ouvrit la voie à Gustave Roud, Philippe Jaccottet, Armel Guerne, André du Bouchet... tous traducteurs, et donc interprètes.

Bernard Böschenstein rappela cette généalogie au seuil du colloque consacré à la réception de Hölderlin en France qui eut lieu en mai *1986, à Tübingen. C'est dans cette* ville, au bord du Neckar, que le poète, quand la raison l'eut quitté, *passa le long reste de ses jours,* de 1807 à 1843, chez le menuisier Zimmer. Dans le volume qui rassemble les actes de ce colloque, on trouvera, outre des articles qui prolongent les lectures heideggériennes de Hölderlin, des études qui, dans la lignée des travaux de Pierre Bertaux, analysent les liens entre la pensée du poète et la Révolution *française. Parmi les autres contribu*tions, citons surtout celle d'André du Bouchet.

En même temps que ce volume important paraissent deux ensembles également consacrés à l'auteur d'*Hypérion. Détours d'écriture,* revue domiciliée en Provence et dirigée par Patrick Hutchinson, publie un numéro spécial intitulé *Hölderlin ou la question de la poésie ;* les extraits, dont quelques pages inédites en français, les traductions *nouvelles et les études rassemblées* dans ce numéro, visent à *« déplacer l'attention depuis le personnage vers l'œuvre, depuis la figure pathétique du poète vers la poésie... »*

Si *Détours d'écriture* revendique l'affiliation au post-modernisme littéraire, la *Nouvelle Revue de Paris,* animée par Michel Bulteau, semble au contraire surtout soucieuse de conserver les traditions, les vertus et mérites des temps passés. Après Maurice Barrès *et* Jean *Dutourd,* voici donc un numéro consacré à Hölderlin. Ernst Jünger, Peter Härtling, Marcel Brion, Jean Brun... composent un riche sommaire, et une substantielle *Chronologie hölderlinienne,* due à Wolfgang Friedrichs, apporte d'utiles précisions.

Signalons enfin la publication, par les jeunes Editions Comp'act, de deux plaquettes : Roger Dextre, dans *Carrières de grève,* regroupe ses traductions de deux versions du poème *Patmos et de fragments qui* datent des dernières années ; dans *Hölderlin, une douleur éperdue,* Roger Laporte dit sa *« vénération »* et interroge le *« lieu secret »* que Hölderlin a tenté, jusqu'à la folie, d'approcher.

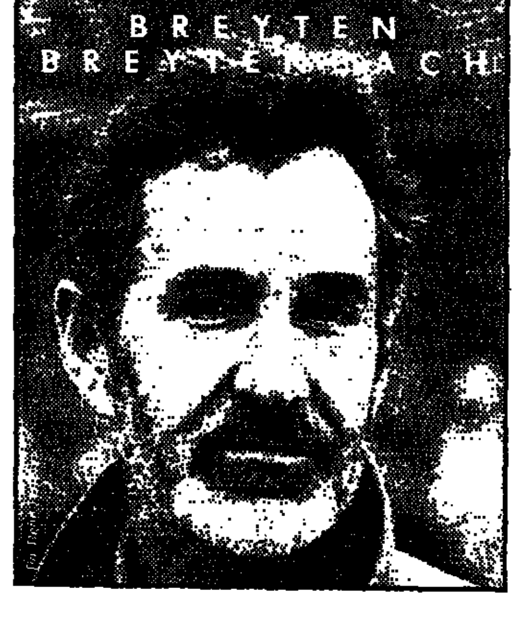
P. Ke.

★ **HOLDERLIN VU DE FRANCE, études réunies par Bernard Böschenstein et Jacques Le Rider, éd. Gunter Narr, diff. Sedes, 148 p., 95 F.**

★ **DÉTOURS D'ÉCRITURE, numéro hors série : HOLDERLIN OU LA QUESTION DE LA POÉSIE, éd. Sillages/Noël Blandin (17 place des Vosges, 75004 Paris), diff. Distique, 80 F.**

★ **LA NOUVELLE REVUE DE PARIS, numéro 9, éd. Le Rocher, 64 F.**

★ **Pour le texte de Roger Laporte et les traductions de Roger Dextre, éditions Comp'act (9 place de la République, 01420 Seysel), diff. Distique.**



LE DÉBAT SUR LA CULTURE

Alain Finkielkraut répond à Gérard Genette

A la suite de l'article de Gérard Genette « Nostalgie dans la culture » (« le Monde des livres » du 6 juin 1987), Alain Finkielkraut, auteur de *la Défaite de la pensée,* nous a adressé le texte suivant :

Genette a mille fois raison : il y a de la pensée dans toute œuvre humaine. Il oublie seulement qu'il existe une différence entre la *pensée calculante et la pensée* méditante, entre l'intelligence technique et l'intelligence de l'être.

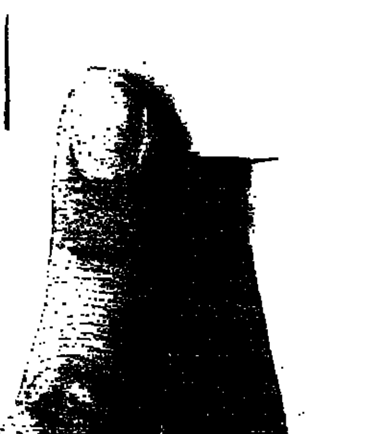
Mais s'agit-il vraiment d'un oubli ? A y réfléchir, le travail de Genette me semble tout entier fondé sur la méconnaissance de cette distinction. Il le martèle assez de livre en livre, la littérature est, à ses yeux, un pur agencement de formes, c'est-à-dire un *avatar de la pensée calculante.* Il faut être indécrottablement académique comme l'étaient naguère Musil, Broch ou Sartre, et comme le sont aujourd'hui Kundera et Ricœur pour voir *aussi* dans le romancier ou dans le poète un explorateur de l'existence. *Genette, qui est moderne,* et à qui on ne la fait pas, sait bien, lui, que l'écriture n'est pas une investigation du monde, mais de la bibliothèque. Il sait aussi que le savoir de l'écrivain s'épuise dans son savoir-faire et que ses performances s'évaluent en termes professionnels comme celles de n'importe quel corps de métier.

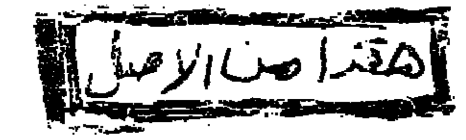
Cette vision « acosmique » et exclusivement technicienne des œuvres littéraires s'accommode fort bien de l'effondrement actuel de la culture, c'est-à-dire de son absorption complète dans la sphère de la consommation et du loisir. Le lecteur selon Genette fuit le sens avec la même délectation ludique que le téléspectateur zappant devant son écran de *télévision* ou que l'adepte du rubicube.

Sommes-nous entrés dans l'époque annoncée par Heidegger, où la pensée calculante serait seule admise à s'exercer ? Il est piquant de constater, en tout cas, que les calomniateurs *les plus virulents* et les *plus* acharnés (1) de la pensée non technique se recrutent *aujourd'hui parmi les grands spé*cialistes de la littérature.

A. F.

(1) Pour mieux disqualifier ses adversaires, Genette ne craint pas de politiser artificiellement le débat, en recourant à l'inusable procédé de l'amalgame, c'est-à-dire en faisant du livre d'Allan Bloom *le vrai visage,* évidemment réactionnaire, de l'ensemble des articles et ouvrages que le problème de la culture a *récemment suscités.*





LA VIE LITTÉRAIRE

• SCIENCE-FICTION

La Constellation Klein

En France, on l'oublie souvent, la science-fiction a presque toujours été « faite » par un petit nombre de personnes remarquables, ardents amateurs du genre, dont les talents s'exerçaient et s'exercent encore sur plusieurs plans : écriture, réflexion, direction de collection, participation aux diverses manifestations publiques ou confidentielles, activité critique... Relativement discret (mais singulièrement efficace) depuis quelques années, Gérard Klein est l'un de ces hommes-orchestres ; l'actualité éditoriale de ce mois consacre brillamment son action et éclaire en partie son évolution personnelle.

∴

D'abord, la réédition d'un texte paru jadis dans la collection « Anticipation » du Fleuve noir (sous le pseudonyme de Gilles d'Argyre), et qui constitue le premier volet du tryptique intitulé *Chirurgiens d'une planète*. Ce premier volet, *le Rêve des forêts*, présente la particularité rare d'avoir été entièrement révisé et parfois réécrit en vue de cette édition.

Ceux qui ne connaissent Klein qu'à travers son travail récent (et notamment sa splendide nouvelle *Mémoire vive, mémoire morte*, justement couronnée par le Grand Prix de la science-fiction française) seront sans doute surpris de découvrir avec *le Rêve des forêts* un *space-opera* de la plus belle eau. Rivalités politiques et économiques entre Mars et la Terre, projets de terraformation de la planète rouge, complots, ébauche d'idylle entre le héros et l'héroïne — ravissante, comme il se doit, — on semble là fort éloigné des préoccupations actuelles de l'auteur de « Malaise dans la Science-Fiction » ou du récent *Trames et Moirés*. Et pourtant... La manière dont les questions sont ici posées témoigne d'un souci de rigueur qui, s'il ne nuit en rien au plaisir de lecture, colore néanmoins le texte d'une demi-teinte étrange ; impossible de ne pas sentir ou deviner derrière cette œuvre que l'on aurait pu préjuger mineure quelque chose de plus grand, une roublardise contenue, la volonté d'illustrer en quelque sorte une pensée dissimulée derrière le double masque du nom d'emprunt et de la forme convenue. En outre, la réécriture (dont il est difficile d'apprécier l'importance, sauf à comparer avec l'original) introduit une perversion supplémentaire, qui suscite chez le lecteur exigeant cette jubilation privée et vaguement honteuse qui naît des jeux de l'esprit pratiqués à deux. En somme, *le Rêve des forêts* reste un livre profondément *actuel*, comparable à ces œuvres faussement classiques que l'on voit naître sous la plume de quelques-uns des meilleurs jeunes auteurs français du moment. Paradoxe qui en dit long sur le talent d'un auteur qui fut en son temps qualifié de jeune prodige. (*Le Rêve des forêts*, de Gérard Klein, Editions J'ai Lu, collection « Science-Fiction », 256 p., 20 F.)

∴

Saluons, ensuite, la parution, dans la célèbre collection « Ailleurs et demain » fondée en 1969, de deux ouvrages dont il devient superflu de dire qu'ils sont exceptionnels. Si les choix de Gérard Klein ont connu ces dernières années quelques flottements (avec un penchant pour la *hard-science* qui en a surpris plus d'un, mais dont la réédition du *Rêve des forêts* prouve qu'il ne date pas d'hier), les livraisons de la collection à la couverture argentée ont retrouvé depuis quelques mois le niveau auquel nous étions habitués.

Ainsi, on retrouve Michael Coney avec *la Grande Course de char à voile*, présenté comme l'ouverture du *Chant de la Terre*, salué ici à deux reprises et curieusement publié bien tard (le roman, à l'origine indépendant du cycle et bien antérieur à celui-ci, avait en fait été refusé par l'ensemble des éditeurs français en 1982). *La Grande Course...* met en scène un personnage de femme-chat furieusement attachant par sa beauté et sa vivacité de corps et d'esprit, que l'on ne peut comparer qu'à la Tigrishka de Fritz Leiber ou à la C'Mell de Cordwainer Smith. Si le décor est beaucoup plus intimiste que celui du *Chant de la Terre* et l'action plus circonscrite à une petite communauté comme Coney aime et excelle à les décrire, on sent néanmoins dans le texte cette rage d'inventer et cette volonté de précision qui caractérisent — à un degré certes supérieur — *la Locomotive à vapeur céleste* et *les Dieux du grand-loin*. Un indispensable « chaînon manquant » de l'œuvre-phare du très grand auteur qu'est Coney.

Gérard Klein nous offre d'autre part le premier roman de Lucius Shepard, dont nous avions signalé l'excellence dans ces colonnes à propos du double recueil de nouvelles paru il y a quelques mois chez Denoël. D'abord annoncé sous le titre *le Projet Ezawa*, *les Yeux électriques* se développe dans l'atmosphère de touffeur et de lourdeur tropicale chère à Shepard, mais le talent de celui-ci explose littéralement dans cette histoire de morts auxquels des savants inoculent une personnalité d'emprunt ; on sent Shepard à l'aise sur la longueur, et l'originalité de sa prose est admirablement servie par la traduction d'Isabelle Delord, dont on ne dira jamais assez de bien.

Ces deux nouveaux « Ailleurs et demain » sont à acheter les yeux fermés ; les choix de Gérard Klein constituent toujours des événements de ceux qui font l'histoire de la SF. (*La Grande Course de char à voile*, de Michael Coney, traduit par Isabelle Delord, 264 p, 95 F ; *les Yeux électriques*, de Lucius Shepard, traduit par Isabelle Delord, 288 p., 92 F. — tous deux aux Editions Robert Laffont, collection « Ailleurs et Demain ».)

∴

Voici, enfin, la réapparition d'une collection spécialisée au Livre de Poche, qui avait récemment renoué avec la SF en reprenant après plusieurs années de silence la série de « La Grande Anthologie de la science-fiction ». Cette collection nouvelle, évidemment créée et dirigée par Gérard Klein, s'annonce d'ores et déjà comme un *must* pour les amateurs à la recherche de ces petits chefs-d'œuvre qui sont la base de toute bibliothèque. La première livraison est irréprochable : *le Vagabond*, peut-être le meilleur livre de Fritz Leiber ; deux Silverberg, dont l'époustouflant *le Temps des changements* ; et surtout *l'Animal découronné*, de John Crowley, magnifique de style, d'intelligence et de sentiment, qui ne connut pas lors de sa première publication le succès public et l'accueil critique qu'il méritait.

Trois de ces quatre titres sont des reprises d'« Ailleurs et demain » ; le premier inaugura la collection... Quel meilleur hommage rendre à l'homme qui sut alors les choisir que de dire qu'il avait déjà le talent d'avoir bon goût ?

(Fritz Leiber, *le Vagabond*, traduit par Jacques Brecard, 510 p., 28 F. ; Robert Silverberg, *Chroniques du Majipoor*, traduit par Patrick Berthon, 446 p., 26 F. ; Robert Silverberg, *le Temps des changements*, traduit par Alain Dorémieux, 306 p., 23,50 F. ; John Crowley, *l'Animal découronné*, traduit par Patrick Berthon, 286 p., 20 F — tous quatre aux Editions du Livre de Poche, collection « Science-Fiction ».)

EMMANUEL JOUANNE

• Le quinzième Prix Apollo a été décerné cette année à l'excellent roman de Tim Powers, *les Voies d'Anubis*, paru aux Editions J'ai Lu dans la collection « Science-Fiction » en juin 1986, et chroniqué dans ces colonnes en son temps.

• Signalons enfin, pour le principe, la parution du très médiocre *Univers 1987* aux éditions J'ai Lu ; sans doute pour la première fois depuis la création d'Univers, cette livraison ne propose qu'un très petit nombre de bons textes anglo-saxons (Silverberg) — aucun bon texte français — mais fera hélas ! probablement date dans l'histoire de la SF hexagonale en raison des articles caricaturaux de pseudo-essayistes qui donnent du genre, et particulièrement de sa production française, une image brossée à la hâte sans le moindre souci de rigueur, qui ne manquera pas de paraître injurieuse à tous les auteurs, cités ou non. (*Univers 1987*, anthologie réunie par Pierre K. Rey, Editions J'ai Lu, collection « Science-Fiction », 376 p., 24 F.)

L'héritage inattendu de Georges Dumézil

La première intuition de sa célèbre théorie des trois fonctions, Dumézil l'a eue en s'initiant aux langues du Caucase, à Istanbul, en 1930. Au soir de sa vie, fidèle à ses premières amours, il a eu le soin de créer avec Georges Charachidzé la *Revue des études géorgiennes et caucasiennes*, dont il a pu voir la première livraison avant de disparaître, à l'automne 1986. Héritage inattendu, cette publication prolongera les études caucasiennes de Dumézil. Dans cette revue annuelle, dont Charachidzé aura désormais seul la lourde responsabilité, les auteurs traiteront de littérature écrite et orale, de mythologie, d'archéologie, de beaux-arts et de linguistique.

Dans la première livraison, Dumézil offre aux lecteurs français des proverbes tcherkesses en oubykh, que lui a contés Tevfik Esenç, le dernier des Oubykhs, qui a aujourd'hui quatre-vingt-huit ans. Dans le second volume, à paraître ces jours-ci, Charachidzé ouvre une discussion qui sera internationale et s'étendra sur plusieurs livraisons. Ces débats concernent les nouvelles théories linguistiques de deux savants soviétiques, Gamq'relize et Ivanov, dont les travaux (on pourra bientôt en lire un extrait traduit du russe dans la revue *Diogène*) risquent de bouleverser l'ensemble des hypothèses concernant la préhistoire indo-européenne. En effet, ces deux auteurs, en proposant un nouveau type d'analyse linguistique, affirment découvrir dans le plus vieil état de la langue indo-européenne reconstituée un grand nombre d'emprunts au vieux fonds commun aux langues sémitiques.

De là à poser le berceau des Indo-Européens non loin de l'ancien monde sémitique, il n'y a qu'un pas. Gamq'relize et Ivanov le franchissent allégrement dans une somme en deux tomes, publiés avec une préface de Roman Jakobson, en Géorgie, à Tbilissi, en 1984.

Longtemps, sans doute, les spécialistes de ces deux grandes aires culturelles (la sémitique et l'indo-européenne) discuteront pour savoir si les descendants des Indo-Européens, avant de se disperser à la manière des fils du Noé biblique, habitaient au nord de l'Assyrie, non loin des monts du Caucase du Sud. Telle est en tout cas l'option de Gamq'relize et d'Ivanov.

MAURICE OLENDER.

★ REVUE DES ÉTUDES GÉORGIENNES ET CAUCASIENNES. Responsable de la rédaction : Dominique Gauthier-Eligoulachvili, 47, rue des Tournelles, 75003 Paris. Tél. : (1) 48-87-21-58.

Les « Belles Etrangères » de RDA.

Neuf écrivains de République démocratique allemande seront en France du 15 au 20 juin prochain pour une rencontre des « Belles Etrangères », organisée par la direction du livre du ministère de la culture.

La délégation comprendra des auteurs traduits ou non encore traduits en France, ce qui devrait être pour les éditeurs une occasion de découvrir une littérature peu représentée en France. Ce sont : Hermann Kant (né en 1926), Stefan Hermlin (né en 1915), Christoph Hein (né en 1935, dont *la Fin de Horn* paraît ce mois-ci chez Alinéa), Uwe Kolbe (né en 1957), Fritz Rudolph Fries (né en 1935), Ralph Gruneberger (né en 1951), Helga Königsdorf (née en 1938), Helga Schubert (née en 1940), Helga Schütz (née en 1937).

Par ailleurs, France-Culture diffusera, dans la série des « Chemins de la connaissance », des émissions sur la littérature de la RDA du 15 au 20 juin. (Renseignements à la direction du livre et de la lecture. Tél. : 42-61-56-16, ou à l'association Dialogue entre les cultures. Tél. : 42-96-15-51.

• EN BREF

• LE GROUPE D'ÉTUDES SARTRIENNES organise, les 20 et 21 juin, à la Sorbonne (salle 116, galerie Dumas), ses traditionnelles journées de travail. Le programme porte sur les œuvres posthumes de Sartre. Samedi, 10 h-13 h : Morale et esthétique (G. Wormser, P. Verstraeten, D. Gilbert) ; 15 h-18 h : Théorie politique et marxisme (K. Palonen, L. Subra, W. McBride, C.-D. Niz Mandonça). Dimanche, 10 h-13 h : Théories et écritures littéraires (M. Sicard, G. Idt, M. Contat) ; 15-18 h : Psychanalyse, biographie et autobiographie (A. Lavers, E. Nepi, Chr. Howells).

• Le prix annuel de poésie de l'Académie Mallarmé, doté d'un montant de 20 000 francs, par la Fondation Yves Rocher, a été attribué à la romancière et poétesse libanaise VÉNUS KHOURY-GHATA pour son livre *Monologue du mort* (Belfond).

• Les Editions de la Butte-aux-Cailles publient — remis à jour — LE GUIDE DES LIBRAIRIES SPÉCIALISÉES DE PARIS, de Claude Fallek (neuf, ancien, occasion). Classé par disciplines et par arrondissements, ce catalogue est d'une grande utilité pour les lecteurs et les professionnels du livre.

• Le Grand Prix des poètes a été décerné cette année à MARC ALYN pour son recueil *Poèmes pour notre amour*. Par ailleurs, la Société des poètes français a distingué les auteurs suivants : Henry Mavit, Marie-Thérèse Arnoux et Edouard Guitton.

• Jacqueline Starer : *K.B.* travail de la mémoire et du souvenir luttant contre la mort, le livre de Jacqueline Starer récompense la figure du poète anglais Keith Barnes, mort en 1969 d'une leucémie, à l'âge de trente-cinq ans. Ce qui aurait pu être le récit banal d'une existance commune prend ici une étonnante et émouvante épaisseur. Avec un choix de poèmes de Barnes. (Ed. Maurice Nadeau, 146 p., 60 F.)



● RÉCITS

La machine à écrire de Jean Lahougue

« La Doublure de Magrite » est un bernard-l'ermite astucieux et rhétorique logé dans la coquille d'un roman de Simenon.

DANS le numéro six (hiver 1986) de la revue *TEM* (*Texte en main*) qui lui est en grande partie consacré, Jean Lahougue explique la démarche qui a présidé à la production (nous sommes en pleine théorie matérialiste de la création littéraire) de *la Doublure de Magrite*. La vie est la vie, explique Lahougue, le langage est le langage avec sa logique propre, et traduire l'une en l'autre « *ne saurait être au mieux qu'une redondance, au pis un échec* ». Lahougue renonce donc à toute littérature du vécu. La fiction qu'il crée s'appuie « *sur les schémas les plus résolument artificiels* », sur les contraintes les plus formelles. « *De ces contraintes naîtront des problèmes d'écriture qu'il faudra résoudre. Et c'est pour l'essentiel la résolution de ces problèmes qui produira l'organisation du livre, son paysage, son intrigue, ses héros. Et leurs idées, leurs émotions, leurs désirs, leurs drames nécessaires.* »

L'ombre de Queneau, celle de Perec, planent dans l'atelier de Lahougue, qui justifie ainsi son choix formaliste : « *Ce qu'il est possible de vivre en dehors des mots, j'ai rarement envie de le lire.* »

La logique d'une telle approche de l'écriture romanesque veut que le « rendement » de la machine littéraire soit d'autant plus élevé que le cahier des charges est plus contraignant. On se souvient de Perec, de sa *Disparition*, de ce roman construit sur l'élimination de tous les mots contenant la lettre « e », la plus utilisée de notre lexique, et des effets surprenants – bouleversants parfois – que l'auteur tirait de cette contrainte radicale. Lahougue, lui, préfère s'imposer des règles d'organisation, des charges de structure : *la Doublure de Magrite* est le produit de deux programmes :

« a) *Ecrire un roman dont le héros-Protée assumerait successivement tous les rôles des personnages qu'il rencontre. Imaginons, à titre d'exemple, une scène de meurtre à quatre personnages : un assassin, une victime, un témoin actif, un témoin passif. Imaginons qu'une telle scène se reproduise quatre fois en cours de récit dans des conditions identiques et que le héros y soit tour à tour le témoin actif, l'assassin, le témoin passif et la victime. Toutes les scènes du roman devront obligatoirement répondre aux mêmes règles. C'est-à-dire : se répercuter autant de fois qu'il y a de personnages en cause, à charge pour le héros d'y jouer chaque fois un rôle différent ;*

« b) *Faire en sorte que le récit n'en paraisse pas moins vraisemblable et obéisse, à première lecture, aux règles les plus traditionnelles de la psychologie et de la logique réalistes.* »

Maigret sans Simenon

Pour corser un peu l'affaire, et pour obéir à une sorte de loi de l'imaginaire qui veut que de tels jeux borgesiens s'inscrivent, comme naturellement, dans une intrigue de type policier, Lahougue avait prévu de loger son livre, tel un bernard-l'ermite, dans la coquille d'un roman de Simenon, l'épilogue de ce qui devait alors s'intituler *la Doublure de Maigret* reprenant mot pour mot le chapitre liminaire du premier *Maigret*, de Simenon.

Georges Simenon, retraité ombrageux, s'est opposé à la publication de ce pastiche en forme d'hommage. Il faut sans doute l'en remercier. Son refus a contraint Lahougue à quelques acrobaties littéraires supplémentaires et à remplacer le nom de Maigret par celui (à un « t » près) d'un autre Belge célèbre, ce qui nous vaut, en supplément, une jolie couverture en forme de gag surréaliste.

Emotions

Que dire d'un tel livre, sinon qu'il remplit scrupuleusement le programme infernal qu'il s'était fixé, sans que le lecteur, à aucun moment, sente la rigueur du corset ? Si Lahougue s'est beaucoup amusé à fabriquer son faux Simenon – avec une parfaite justesse dans l'analyse et dans la reproduction de la rhétorique simenonienne, – il a su aussi, et c'est bien ce qui permet à ce genre d'exercice d'échapper à l'inutilité narcissique, faire partager son plaisir, ses surprises, l'allégresse de ses inventions à ceux qui le lisent. La machine fonctionne, c'est-à-dire qu'elle provoque des émotions qui ne sont pas exclusivement d'ordre intellectuel : les personnages existent, la vie circule, les identifications s'opèrent, la lecture demeure une aventure sans cesser d'être un spectacle. Jean Lahougue est en pleine forme.

PIERRE LEPAPE.

★ **LA DOUBLURE DE MAGRITE, de Jean Lahougue. Les Impressions nouvelles. 224 p., 79 F.**

***Texte en main (TEM)* n° 6, « Ecrire avec Lahougue. L'atelier du texte ». Librairie de l'université, 2, place du Docteur Léon-Martin, 38000 Grenoble. 112 p., 95 F.**

Marcel Schneider sous les masques de Venise

Dix nouvelles pour se transporter au dix-huitième siècle et rêver une folie de luxes, de plaisirs, d'orgies, de concerts, d'opéras, de spectacles...

MARCEL SCHNEIDER vient de rêver sur Venise, le temps des dix nouvelles qui composent son dernier recueil, *la Fin du carnaval*. Le rêve diurne ou nocturne, avec sa charge de trouble et d'angoisse, avec sa valeur parfois prémonitoire, avec les courts-circuits qu'il établit entre le monde du jour et celui de la nuit, entre la vie et la mort, entre le réel et l'art, nourrit l'œuvre abondante de cet écrivain singulier qu'on classe volontiers parmi les fantastiques. N'a-t-il pas suivi dans un excellent essai (1) le déploiement du genre dans la littérature française, soupçonnée de s'y adonner peu, et écrit, lui le germaniste, une étude sur E.T.A. Hoffmann, qui reste un maître en ce domaine ?


LE DIASCORN/RAPHO
Le carnaval.

Ce n'est pas la cité morte d'aujourd'hui, étouffée par les touristes, rongée par la mer, que Marcel Schneider évoque, au sens fort et magique du terme. C'est la Venise du XVIII[e] siècle, qui jetait alors ses derniers feux, dans une folie de luxes, de plaisirs, d'orgies, de concerts, d'opéras, de spectacles... Une Venise où le carnaval durait six mois et permettait à chacun, sous le déguisement et le masque, de satisfaire ses plus ardents et plus profonds désirs : une manière de se rencontrer soi-même et peut-être de se fuir.

« *Dis-moi qui te hante, je te dirai qui tu es.* » Au prix d'une légère retouche à sa formulation habituelle, le proverbe pourrait servir d'exergue au recueil. Marcel Schneider ressuscite en effet dans la plupart de ses nouvelles des personnages qui illustrèrent la ville à cette époque : musiciens, écrivains nés sur la lagune, visiteurs prestigieux, aventuriers à la recherche momentanée de l'ombre... Nous croisons dans ses pages Antonio Vivaldi, Casanova, Goethe, le dramaturge Carlo Gozzi, le compositeur Benedetto Marcello ; le comte de Bonneval, ce Français, réformateur de l'armée turque, bien oublié aujourd'hui, et naturellement Bonaparte qui, occupant Venise en 1797, mettra fin à sa féerie.

A ces hommes que le dictionnaire recense et qui composent une vivante galerie de portraits, Marcel Schneider va prêter des aventures totalement imaginaires. Toutes s'accrochent cependant à un lieu, à une œuvre, une pensée, un trait qui caractérisent le personnage mis en scène. Ainsi verrons-nous Antonio Vivaldi, le Prêtre roux, se prendre d'une passion chaste et dévastatrice pour une jeune pensionnaire de l'Ospedale della Pieta, dont il a été longtemps, contraint par sa mauvaise santé, le maître de chapelle.

Casanova, qui fit un séjour à la prison des Plombs pour pratique de sorcellerie et de libertinage, provoquera la mort de son maître alchimiste en insufflant la vie à une poupée de cire. A Carlo Gozzi, l'auteur de la *Turandot* que Puccini devait plus tard mettre en musique, Marcel Schneider prêtera une fille adoptive, baptisée du nom de la princesse chinoise, et il la fera momentanément disparaître, en même temps que le précieux tableau de l'impératrice Li, gardé au palais des Doges. Goethe concevra les vers-clés de sa philosophie :

Ici bas, sur cette terre,
la femme éternelle
Eternellement nous tire
vers le ciel, là-haut,

à l'issue d'une étrange cérémonie initiatique, sur un îlot désert de la lagune, où des prêtresses, par le chant et la danse, célèbrent le culte d'un dieu-femme...

Marcel Schneider joue ainsi constamment de l'histoire qui ne lui appartient pas et du rêve qui n'appartient qu'à lui. Il prend solidement pied sur l'une, qu'il connaît d'une érudition sûre, et sa rêverie l'entraîne vers un ailleurs où se devinent ses propres failles, ses frayeurs, ses prédilections, ses colères, ses griseries. Un curieux accent personnel marque ce recueil de nouvelles pourtant consacrées à une ville, à ses décors, ses fêtes, ses acteurs, ses gloires.

Ces confidences, masquées elles aussi, retiennent plus que les aventures prêtées par l'auteur à ses personnages. Les histoires d'amour et de mort, de sortilèges, d'apparitions divines, d'évasions mystérieuses, de cauchemars ou d'extases déçoivent au contraire, et leurs énigmes, même apparemment résolues, restent des énigmes où, perplexe, le lecteur se perd. Elles ne sont au fond que prétextes à faire surgir, poétiquement, tout un monde, défunt et délirant, de plaisirs, de richesses, d'illusions, d'ivresses sans lendemain, sur lequel, toujours présente, plane la mort. Et en cela *la Fin du carnaval*, cette somptueuse agonie de Venise, prend une portée symbolique où se reflète la condition humaine.

JACQUELINE PIATIER.

★ **LA FIN DU CARNAVAL, de Marcel Schneider, Grasset, 242 pages, 90 F.**

(1) *Histoire de la littérature fantastique en France* (1964, réédité chez Fayard en 1985).

● LE FEUILLETON DE BERTRAND POIROT-DELPECH

L'avant-guerre des sexes

(Suite de la page 15.)

Sous l'esprit de revanche dont les auteurs d'alors soupçonnaient les femmes, avec humour, même, Annelise Maugue pointe les stratagèmes des mâles pour changer leur frayeur d'être détrônés en prescriptions savantes, ou en conseils d'amis...

AUCUN des « connaisseurs » de l'âme et du corps féminins ne manque à l'appel : Zola, Proudhon, Barbey d'Aurevilly, Dumas fils, Maupassant, France, Mirbeau, Maurras, Donnay... Réflexe commun à tous : c'est la femme qui a des problèmes, qui *est un problème ;* pas nous. Les thèses farfelues sur le moindre poids du cerveau féminin ont toujours cours. Marcel Prévost assimile tranquillement la femme civilisée à l'homme des « races inférieures », Jaune ou Noir. La folie guette ces êtres chez qui le corps garde des zones obscures, dangereuses. Elles ont intérêt à ne pas s'écarter de leur instinct maternel, école de tendresse, de courage et de désintéressement – ben voyons ! Malheur à celles qui délèguent à d'autres le beau souci de surveiller les selles du petit !

L'aversion vis-à-vis des émancipées est la règle. Mirbeau y voit une menace. Zola craint que les ouvrières ne deviennent « *déséquilibrées comme des duchesses* ». Pour l'auteur de *la Bête humaine*, il n'est pas impossible que le progrès, illustré métaphoriquement par la locomotive Lison, ait partie liée avec la femme, en ce qu'ils ont de maléfique. C'est aussi la Parisienne, la coquette, qui détourne l'homme de son devoir et compromet son bonheur simple.

LES « cervelines » ou les « pétroleuses » – ainsi nomme-t-on les féministes d'alors qui osent ne plus se réduire à leur utérus – sont forcément laides, vieilles filles – on allait dire plus tard : *imbaisables*. Dans *les Dimanches d'un bourgeois de Paris*, Maupassant les voit toutes « *hydrocéphales* ». Barbey est encore plus systématique, dans *les Bas-Bleus*.

Lorsque la loi Naquet de 1884 rétablit le divorce, les épouses qui prétendent en faire usage sont qualifiées de « *déserteuses* ». Le soupçon s'étend que l'instruction féminine pourrait bien propager le lesbianisme dans les pensionnats et les écoles normales ; soupçon qui reprend, sur le mode laïc, la mauvaise réputation faite aux couvents sous l'Ancien Régime.

Seul remède au fléau montant : que le mari conserve ou retrouve son rôle de pédagogue à l'égard de sa si fragile et charmante compagne, vouée, quant à elle, à l'adoration perpétuelle. Dumas fils va jusqu'à énumérer, dans *l'Homme-femme*, les qualités que l'époux doit inculquer à sa protégée. La femme : miroir de l'homme, suggère Proudhon.

La question de la suprématie masculine n'est jamais posée, mais seulement celle – parbleu ! – du bon usage d'un pouvoir auquel l'homme serait proprement condamné. Comme souvent, ce sont les libéraux de bonne volonté qui laissent le mieux voir les grosses ficelles de ces manœuvres de panique. Proudhon (*la Pornocratie*) prévient les femmes que, si la guerre des sexes est ouverte, elles seront toujours vaincues, car, profondément, elles veulent être « *domptées* ».

Gare aux représailles !, conseille William Vogt. Au lendemain de l'incendie du Bazar de la Charité, ressenti comme un épisode de l'affrontement des sexes, *le Petit Journal* manie un argument dont on perçoit, encore aujourd'hui, les échos : « *Vous ne voulez plus de la galanterie ? Soit : nous serons des brutes !* » Dumas fils lance, en 1872 : « *L'esclavage de la femme, c'est sa garantie, sa puissance, son génie. Femmes libres, femmes mortes !* »

FAGUET, Emile, celui des vieux manuels d'avant Lagarde et Michard, Faguet se croit plus de ruse que la femme même, qui – Dieu sait ! – n'en manque pas. D'un côté, il soutient l'accès des femmes au suffrage universel, de l'autre il leur refuse l'éligibilité, et il se demande comment conserver un lien de sujétion au mari, un rapport de « déférence », conformes aux dispositions du deuxième sexe. Innées ou acquises, ces dispositions quasiment sacrificielles ? Là-dessus, le débat bafouille.

A l'approche de la guerre de Quatorze, il tend à se durcir. Les femmes accèdent à plus de fonctions éminentes, mais l'homme est réinstallé dans son antique prestige guerrier. Féminisme, socialisme et pacifisme nouent des ententes fragiles, les renversent...

ANNELISE MAUGUE ne résiste pas à la tentation de rapprocher la Belle Epoque et nos années 70. Affaiblis, comme gênés de la répétition, on a vu renaître chez les écrivains masculins, à propos du MLF, les clichés d'il y a cent ans : *toutes frigides, lesbiennes, hideuses et hystériques !* Le thème de l'excès cher à Dumas fils est ressorti tel quel : il y a du bon à prendre, dommage qu'elles aillent trop loin, elles nuisent à leur cause !, etc.

Mais ce ne sont pas ces répétitions qui frappent et amusent, c'est la constance plus profonde des mécanismes de dissimulation. L'écriture passe son temps à cacher, et à se cacher, ce qui la mène. Ne serait-ce que ce souci tout bête : garder la parole prise, coûte que coûte !

★ **L'IDENTITÉ MASCULINE EN CRISE AU TOURNANT DU SIÈCLE, d'Annelise Maugue. Rivages/Histoire, 198 p., 89 F.**



• CONTES

Les histoires et la sagesse d'Henri Pourrat

(Suite de la page 15.)

Pourrat me pose une foule de questions sur la Syrie. Il sait que je m'intéresse alors aux paysans de Hama, aux pêcheurs des marais de l'Oronte, aux superstitions des pèlerinages populaires. La vie secrète de ce pays, source de songes infinis, le passionne. Par exemple le 8 juillet 1930 : « *Dites-moi s'il y a encore des moulins à papier en Syrie ? Ici, il y en a encore trois, les seuls en Europe, je crois,où on fabrique la feuille blanche à la main, comme il y a des siècles...* »

Je lui ai envoyé des toiles artisanales de Hama, des cotonnades rêches imprimées de dessins naïfs, et il s'extasie (16 novembre 1932) sur leurs couleurs végétales tirées d'écorce de grenadiers : « *Le rouge, c'est de la vrai pourpre, qui sent encore le jus de la plante, un rouge chaud, puissant...* »

Naturellement, il m'entretient de livres. Cet homme qui ne quitte guère Ambert ou, l'été, les environs d'Issoire, qui se tient aux antipodes de la comédie des bateleurs parisiens, loin de s'enfermer dans un ridicule folklore pour touristes, possède une admirable ouverture d'esprit. Que d'incitations fécondes j'ai reçues de lui ! Lire Giono, bien sûr, « *tellement doué, tellement poète et fort, portant coup* », et Ramuz et l'ami Vialatte. Mais aussi : « *Avez-vous lu* Tabusse, *de Chamson et* Sarn, *de Marie Webb* » (7 décembre 1930). « *Lisez les* Lettres, *de Katherine Mansfield* » (4 novembre 1932). Il me presse de me plonger dans Kafka, dont *le Procès*, que vient de traduire Vialatte, est bouleversant (20 janvier 1934). « *Lisez Henri Michaux. Ça ne va pas au cœur, mais c'est rudement bien* » (4 juin 1934). « *Je viens de lire le dernier Chardonne,* Porcelaine de Limoges, *c'est du roman, et du meilleur* » (5 février 1936). En juin 1938, c'est *l'Adieu aux armes*, de Hemingway, qu'il faut lire *absolument*. Et le 10 mars 1940 : « *Avez-vous vu les pages de Chamson dans la dernière NRF ? C'est cela qu'il faut lire en ce moment.* »


RAPHO

« Un univers d'avant le déluge. »

Des travaux d'artisan

Comme je n'arrive pas à me tirer d'un roman qui me tient à cœur, qui deviendra beaucoup plus tard et après quels efforts *Hélène ou la Solitude*, Pourrat m'encourage : « *Pour un roman, il faut être patient, y songer toujours, voir les personnages se faire d'eux-mêmes, trouver d'eux-mêmes leurs mots, leurs gestes. Plus je vais, plus je crois que le vrai travail se fait quasi inconsciemment, dans les profondeurs. Ce n'est pas par la recherche qu'on trouve...* » (20 juin 1937).

Ce message, cette volonté d'authentique, n'est-ce pas en résumé l'art poétique d'Henri Pourrat ? Ses livres (3) sont travaux d'artisan, de vannier, qui, tout en causant, tresse ses corbeilles à mains agiles, de cultivateur qui laboure profond et droit sans avoir besoin d'y penser. Et c'est bien pourquoi son œuvre, de *Gaspard des montagnes* à *Vent de mars*, au *Trésor des contes*, nous émeut aujourd'hui comme si elle provenait d'un Eden disparu.

Il n'y a plus de paysan au lent parler et à la profonde sagesse. La classe paysanne, à qui la France doit son « identité » — comme l'a si bien montré Braudel dans son ultime ouvrage —, a cédé place à de prétentieux « exploitants » que le Crédit agricole leurre de prêts qui les endettent jusqu'au cou : la métairie de Jean l'Olagne et la colline ronde où Pourrat découvrait les merveilles de la terre sont encombrées de mécaniques, et l'herbe des Trois-Vallées est polluée de pesticides...

A l'égal des *Harmonies de la nature*, de son cher Bernardin, des pastorales de Florian, des épopées rustiques de George Sand, les livres d'Henri Pourrat sont maintenant pour nous à méditer avec enchantement comme les précieux vestiges d'un univers d'avant le Déluge.

JEAN GAULMIER.

(3) Rééditions récentes : *le Chasseur de la nuit*, roman présenté par Alexandre Vialatte (Albin Michel) ; *le Blé de Noël*, « recueil d'articles et de méditations » ;*la Porte du verger*, suite de réflexions sur les plaisirs de la lecture et *Toucher terre* (ces trois derniers ouvrages aux Editions Sang de la terre).

Gallimard a repris en sept volumes *le Trésor des contes*, lui ajoutant une soixantaine d'inédits. *Le Bestiaire*, dernier volume paru, se termine par un index.

Célébrations

Deux expositions sont organisées à Ambert sur les thèmes « Henri Pourrat et son œuvre » (jusqu'au 19 juin à la mairie) et « Henri Pourrat à Ambert » (du 1er au 31 juillet à la mairie), ainsi qu'au centre Valery-Larbaud à Vichy (jusqu'au 15 juin).

A Clermont-Ferrand, on peut découvrir « Le monde à l'envers dans le trésor des contes », jusqu'au 13 juin à la bibliothèque municipale et interuniversitaire. Cette exposition sera reprise à la bibliothèque de l'Arsenal à Paris, du 1er octobre au 15 novembre. (Renseignements : Bibliothèque municipale et interuniversitaire, 1, boulevard La Fayette, 63001 Clermont-Ferrand Cedex. Tél. : 73-92-41-18.)

Les fables dangereuses de Pierre Bettencourt

A lire ou à déguster à jeun.

UN des précédents ouvrages de Pierre Bettencourt s'intitulait *Ecrit dans le vide*. Ces fables fraîches... qu'il nous invite aujourd'hui à lire (à jeun) semblent avoir été écrites, non pas dans le vide, mais depuis le vide, le vide interstellaire ou le vide sidéral. Le fait est que le lecteur sort de ces pages sidéré et quelque peu « sonné ». Rien d'étonnant à cela puisque, depuis ces espaces éloignés où il se tient et qu'il affectionne, Pierre Bettencourt s'amuse à nous bombarder de météores, particules d'une matière insolite, non tout à fait étrangère pourtant, mais que l'on hésite à identifier.

Peut-être, en effet, la planète de l'imaginaire vient-elle d'exploser à des années-lumières — à savoir dans la tête de l'auteur —, et ce que nous voyons, ce que nous lisons ici en sont les retombées, les fragments recueillis à notre intention.

Brefs fragments — certains textes n'excèdent pas quelques lignes — aux arêtes coupantes, morceaux vivants ou pris sur le vif, que l'on manipulera avec précaution tant est grand le risque de se retrouver soi-même entaillé, détaillé, menacé dans son intégrité. Imaginez, si vous êtes homme, qu'à votre insu, chaque nuit, votre pantalon va retrouver la robe de la dame d'en dessous et qu'ils sont ensemble « à frôle-que-veux-tu ». Imaginez, si vous êtes femme, que vous avez, à l'instar de Gisèle, des ongles translucides comme autant de petits miroirs où « *apparaissent de temps à autre les têtes de personnes aimées* ». Gisèle prétend même qu'elle a vu Victor Hugo dans l'ongle de son pouce et qu'il la demandait en mariage. Il y a aussi les femmes-fleurs, les femmes-ballons, ou ces pratiques femmes-comprimés que l'on achète en sachet bien assorti chez le pharmacien et qui sont une aubaine pour l'homme qui voyage. « *Arrive-t-on dans un hôtel, il suffit de faire couler un bain et d'y jeter la pastille, qui s'hydratant tout aussitôt se développe en forme de femme : négresse, chinoise, martiniquaise ou parisienne, suivant la couleur. Reste à stopper la croissance à l'âge désiré en fermant le robinet.* »

On l'aura compris, l'univers qu'explore Pierre Bettencourt, et dont il témoigne en pince-sans-rire, ignore les limites de la vraisemblance et parfois même de la bienséance : tout y est possible et rien n'y est scabreux. Dans chacune de ces « *histoires à prendre, ou à laisser* » — il faut les prendre — les bornes de la réalité sont tranquillement dépassées et le bon sens pulvérisé.

Ces fables incisives, une fois plongées dans l'esprit du lecteur, réagissent un peu à la manière des femmes-comprimés au contact de l'eau : elles développent une forme de réflexion, elles procurent toutes sortes de sensations bizarres, délicieuses. Elles accompagneront celui qui aime à voyager jusqu'aux frontières si souvent confisquées par le quotidien trop prosaïque.

ANNE BRAGANCE.

★ FABLES FRAICHES POUR LIRE A JEUN, de Pierre Bettencourt. Editions Lettres vives (4, rue Beautreillis, 75004 Paris). 214 pages. 100 F.

• Sous le titre *Poirer le papillon*, Pierre Bettencourt publie également les lettre que lui a adressées Jean Dubuffet de 1949 à 1985 (éd. Lettres vives, coll. « Entre 4 yeux », 155 p., 89 F).

Une chronique de la France profonde

VOICI un livre qui, cette année où l'on célèbre le centenaire d'Henri Pourrat, s'inscrit dans le sillage de l'inoubliable *Gaspard des Montagnes* : comme ce chef-d'œuvre du maître d'Ambert, *Martin, gagne ton pain !* échappe à toute classification, à la fois roman historique, chronique de la France profonde, épopée rustique pleine de verve et de saveur, poème.

Sylvain Fourcassié seul, fidèle à ses racines ariégeoises, pouvait avec tant d'entrain conter l'aventure du petit paysan d'Ustou devenu, à force d'intelligence tenace, le patron d'un grand cirque d'Amérique. La première partie du récit évoque, sur un ton d'émouvante simplicité, l'enfance de Bastien dans une de ces vallées ingrates « *où on est trop nombreux* » au foyer, où la vente d'une fourrure de renard piégé représente une chance, où la saison lumineuse est celle des vendanges sur les coteaux audois.

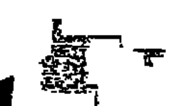
Bastien est trop riche de volonté pour se résigner à une vie si étroite : il apprend à lire, puis se décide à devenir « *oussaillé* », montreur d'ours. Pages de vraie poésie où nous le voyons, au péril de sa vie, capturer un ourson et le dresser : on sent quelque chose de magique dans l'espèce de fraternité qui s'établit peu à peu entre l'homme et le fauve, de plus en plus docile, qui fondera sa fortune. La sympathie qui unit Fourcassié à ses héros, il sait la communiquer au lecteur, il mène à vive allure les premiers exploits de l'oussaillé et du fidèle Martin à travers le Languedoc, de Carcassonne à Toulouse.

A mesure que le succès de Bastien s'affirme, l'ambition grandit en lui — une ambition que le bon sens ariégeois retient de dérailler et qu'il administre avec prudence. C'est alors la seconde partie du récit : sans rien perdre de son aisance de conteur, Sylvain Fourcassié se mue en historien et sociologue pour ressusciter le Brésil aux alentours de 1870, où il conduit Bastien et son gentil compagnon. Evocation parfaite de ce grand pays cosmopolite qui se modernise sous le règne du débonnaire et lettré Pedro II : Rio, avec sa faune bigarrée d'aventuriers, Sao-Paulo et ses riches propriétaires qui spéculent sur le café...

C'est merveille de suivre Bastien et la petite troupe qu'il a montée à grands risques — jusqu'au jour où, triomphant, il peut rentrer en Europe et se mettre à la tête d'une solide entreprise : il revient au Brésil en patron d'un véritable cirque, sans avoir rien perdu de sa simplicité. Sagesse des Ariégeois : devenu célèbre, Bastien l'oussaillé au large béret se rappelle le dicton du vieillard d'Ustou : « *Quand on est montagnard, on le reste, on le porte dans l'âme.* »

J. G.

★ MARTIN, GAGNE TON PAIN !, de Sylvain Fourcassié. Lattès, 299 p., 89 F.



● RELIGION

Paul était-il un imposteur ?

Le réquisitoire d'un intellectuel juif anglais contre l'« illuminé » du chemin de Damas

PAUL DE TARSE, rabbin et fabricant de tentes, pilier de l'orthodoxie juive avant sa célèbre illumination sur le chemin de Damas, devint ensuite l'apôtre du christianisme auprès des non-juifs. Ces notions sont fondées sur les écrits mêmes de Paul et sur les *Actes des apôtres*, composés par Luc. Hyam Maccoby, intellectuel juif anglais, les récuse avec éclat : à ses yeux, Paul a menti sur lui-même pour accréditer sa « manipulation » de l'enseignement de Jésus : il n'était même pas juif ! Le portrait de l'apôtre est tracé avec verdeur : *« pure caricature », « aventurier tourmenté »*, éprouvant une *« détresse quelque peu adolescente »* et pour finir *« héros de roman picaresque »*.



Paul prêche dans la synagogue de Damas.

L'intention de l'auteur est claire. Il veut montrer que le christianisme tel qu'il existe depuis Paul n'a rien à voir avec le judaïsme plus ancien, dont les rabbins actuels, successeurs lointains des pharisiens, conservent, eux, l'enseignement grâce à la Michna et au Talmud ; rien à voir non plus avec l'enseignement du Christ, qui était un juif authentique, l'un de ceux qui ont cru être le Messie, l'oint du seigneur, le roi promis à Israël.

Ce livre nous raconte donc la réussite d'une imposture. *« Aucune religion ne se fonde en premier lieu sur une théologie »*, mais sur une narration, dit-il justement, et Paul, le narrateur, en aurait pris à son aise avec la figure de son héros, Jésus. Chacun en jugera à l'aune de ses *convictions* ; de telles outrances sont évidemment fragiles : de quels papiers disposons-nous pour établir, aujourd'hui, que Paul n'était pas juif de naissance ? L'auteur compare la « falsification » du message de Jésus au travail des retoucheurs soviétiques effaçant Trotski à côté de Staline. Mais si nous avons – peut-être – une « photo » retouchée du groupe de Jésus et des apôtres, il nous manque les originaux qui permettraient de dire qui figurait dans les blancs – « Trotski » ou un autre.

Et pourtant le travail de Hyam Maccoby n'est pas seulement polémique. Comme Schalom Ben Chorim (*Mon frère Jésus*, le Seuil, 1983), il donne une interprétation juive, qui mérite attention, des actes de Jésus. En faveur des pharisiens – et, à travers eux, du judaïsme, – l'auteur lance un plaidoyer imprégné par *« la chaleur et l'allégresse qui émanent de la vie juive »*. Mais il simplifie ce vaste mouvement, tout comme le problème des origines du christianisme, *« brouet mythologique »*, où se mêleraient des concepts tirés du gnosticisme et des religions à mystères.

Réagissant contre une vision chrétienne de sa propre religion, qui fut souvent caricaturale, Hyam Maccoby, dans son ardeur à rompre toute amarre avec le christianisme actuel, offre à son tour une vision caricaturale du rôle de saint Paul : *« Le christianisme conçu par Paul confine à une grossière usurpation de l'économie politico-religieuse du judaïsme. »* Mais après tout, un juif, et croyant, peut-il se défendre, devant la religion chrétienne, d'un certain sentiment d'usurpation ?

PIERRE CHUVIN.

★ PAUL ET L'INVENTION DU CHRISTIANISME, de Hyam Maccoby, traduit de l'anglais par Jean Gerber et Jean-Luc Allouche. Lieu commun histoire, 316 p., 125 F..

Quatre hommes d'Eglise entre le pouvoir et la foi

Bernard Guenée évoque avec finesse quelques dignitaires ecclésiastiques de la France médiévale : imposants et implacables

CONNAISSEZ-VOUS Bernard Gui ? Assurément, depuis que *le Nom de la rose* – le roman et le film – l'a mis en scène. Pierre d'Ailly ? Sans doute, pour peu que vous vous intéressiez à l'histoire de la cosmographie et de la géographie. Thomas Basin ? Peut-être, si le règne de Louis XI ne vous est pas étranger. Gilles le Muisit ? Par chance, pour sa chronique et pour ses poèmes plus que pour son titre d'abbé de Saint-Martin de Tournai. En un livre magistral, qui joint à une érudition de bon aloi une acuité d'analyse peu commune, Bernard Guenée restitue dans leur singularité les figures de ces quatre personnages, dont il brosse un tableau nuancé et indulgent, attentif et chaleureux. Une performance si l'on songe à l'aridité des sources qu'il lui a souvent fallu manier.

On présume que le choix de ces hommes d'Eglise, qui se passent en quelque sorte le relais à travers les quatorzième et quinzième siècles, ne doit rien au hasard. Tous quatre firent preuve d'une belle longévité – entre soixante-dix et quatre-vingts ans – en un temps où les famines, les guerres et surtout les épidémies faisaient chuter notablement, voire dramatiquement, l'espérance de vie moyenne. Aucun d'eux n'était promis par la naissance à une carrière hors du commun. Bernard Gui est issu d'une obscure famille du Limousin, les trois autres sont fils d'honnêtes bourgeois, de Compiègne (Pierre d'Ailly), de Caudebec (Thomas Basin), de Tournai (Gilles le Muisit).

L'Eglise : un moyen de promotion sociale. Leur réussite – inégale, mais incontestable, ce qui ne veut pas dire, loin de là, qu'aucun ne vit ses ambitions déçues – provient d'abord de leurs capacités intellectuelles. Ils furent tous quatre de bons ou de très bons étudiants, des universitaires appréciés, ou pour le moins des hommes de forte culture. Mais ils surent aussi montrer des talents d'administrateur et de dirigeant. Ajoutons la solidité de leur foi et l'apparente régularité de leurs mœurs. Le catholicisme du temps était un ensemble de rouages minutieusement agencés, un système ecclésiastique cohérent, et à ce système nos prélats adhérèrent avec conviction, de toute la puissance de leur esprit et de toute la sincérité de leur cœur.

Du dominicain Bernard Gui, infatigable historien de son ordre, des papes, des empereurs, des rois, théologien et liturgiste estimable qui finit évêque de Lodève, on retiendra sa *Vie de saint Thomas d'Aquin*, composée juste avant sa canonisation. Mais surtout il fut un inquisiteur assuré et tranquille, d'une *« sobre gaîté »*, *« à l'âme recueillie et à la conversation enjouée »* (ainsi le décrit un texte du temps), que consternaient sincèrement la *« démence »* et l'entêtement de ces hérétiques – cathares, vaudois, pseudo-apôtres, béguins et autres – qui, au mépris de toute autorité, pullulaient dans la chrétienté.

Contre Louis XI

Gilles le Muisit, avouons-le, a moins d'envergure, et l'on aurait à peu près complètement oublié ce gestionnaire avisé, qui, devenu abbé de Saint-Martin de Tournai en 1331, sut, en quelques années, redresser la situation économique et financière de cette célèbre abbaye bénédictine, si la cataracte qui l'atteignit en 1345 – il avait soixante-treize ans – et dont il osa se faire opérer, contre l'avis des siens, en 1352, ne l'avait contraint à la retraite.

Dès lors, en effet, ce robuste vieillard – *« sain comme une pomme »*, selon sa propre expression – se fit écrivain, par désœuvrement. Ainsi furent dictées les *Chroniques et annales*, estimable récit d'où émergent quelques morceaux bien venus – la peste noire à Tournai, l'apparition des flagellants. Ainsi rima-t-il les interminables quatrains des *Lamentations* dans lesquelles, moraliste morose et savoureux, il passe en revue les métiers et les conditions, en déplorant la montée des désordres sociaux et en faisant l'inévitable éloge du bon vieux temps.

Thomas Basin avait sans doute au départ de grandes ambitions. Etudiant à Paris, puis à Louvain, à Pavie, à Florence, à Bologne, ayant ainsi pris contact directement avec l'humanisme italien, le voilà, à trente-cinq ans, évêque de Lisieux, par la grâce du pape Nicolas V et la faveur de Henri VI, roi de France et d'Angleterre. Deux ans plus tard, il négocie habilement la reddition de sa cité aux troupes de Charles VII. Il se persuade dès lors qu'une grande carrière politique l'attend, au service du roi très chrétien. Sa réputation de canoniste lui vaut d'être consulté lors du procès de réhabilitation de Jeanne d'Arc. On a de lui un mémoire juridique solidement argumenté. Plus tard, dans son *Histoire de Charles VII*, il parlera de la Pucelle en termes favorables, mais sans excès.

Son grand échec, c'est de n'avoir rien compris à Louis XI, à ses objectifs, à ses méthodes de gouvernement. Thomas Basin attendait du nouveau roi moins d'impôts, moins de soldats, bref moins d'Etat. Le contraire se produisit. Dès lors, notre évêque passa carrément dans l'opposition. Jamais il ne parvint à se réconcilier avec Louis XI, qui le traita toujours en suspect, même lorsqu'il lui confiait telle ou telle mission. Craignant pour sa vie, Thomas Basin se décida enfin à prendre le large. Il s'exila à Trèves, à Louvain, puis à Utrecht. Ces déceptions, ces malheurs, firent de lui un homme de ressentiment et d'amertume. Il se fit historien, faisant preuve d'un réel souci d'information et de réflexion. Son *Histoire de Louis XI* est certes pleine de fiel, mais elle n'est pas pour autant dépourvue de clairvoyance.

Inflexible rigueur

Des quatre figures, la plus imposante est celle de Pierre d'Ailly : œuvre immense et variée, reflet d'une curiosité inlassable et d'une puissance intellectuelle inégalée, rôle notable ou éminent dans l'histoire de l'Eglise à l'époque du grand schisme d'Occident. Comme toute l'Eglise de France, il prit parti pour Clément VII, le pape d'Avignon, contre Urbain VI, le pape de Rome. Mais une fois ce choix effectué, il s'efforça d'agir avec prudence, espérant toujours que les deux rivaux finiraient par abdiquer en laissant le champ libre au concile œcuménique qu'il appela très tôt de ses vœux.

A la différence d'autres prélats, il ne souhaita pas expulser contre son gré l'intraitable Benoît XIII, successeur de Clément VII. La *« soustraction d'obédience »* n'était pas sa thèse. Il pensait que ne plus reconnaître quelque pape que ce fût conduisait à l'anarchie, même dans le domaine temporel. Tôt ou tard, l'obéissance due au roi risquait d'être remise en question. Il est vrai que Benoît XIII avait su le gagner à sa cause en le faisant évêque de Cambrai, de même qu'un autre « anti-pape », Jean XXIII, qui le fit cardinal.

Pris dans ses contradictions et dans ce que ses ennemis appelaient ses compromissions, Pierre d'Ailly agissait conjointement dans le cadre de la chrétienté et dans celui du royaume de France. A son insu, il contribua à la naissance du gallicanisme. Pour lui, l'ordre, la hiérarchie, *« dame d'obédience »*, comme disait son ami Philippe de Mézières, étaient des valeurs cardinales. Tout cela explique le rôle qu'il joua dans la condamnation de Jean Hus, lors du concile de Constance, en 1415. Il eut alors cette forte parole : *« Pour un hérétique qui s'obstinerait, j'irais moi-même allumer le bûcher qui le brûlerait. »* Pierre d'Ailly, Pierre Cauchon : même race d'hommes, parce que formés dans le même moule intellectuel et adeptes de la même théologie.

Tels étaient ces prélats de la fin du Moyen Age : hommes d'Eglise plus qu'hommes de Dieu, ils estimaient de leur responsabilité première d'opposer une résistance sans faille à tous les ferments de division et d'erreurs qui risquaient de soulever une société déstabilisée. Ajoutons cependant, pour ne pas noircir indûment le tableau, que cette inflexible rigueur sur le plan doctrinal pouvait s'accommoder d'un discours, ou d'une pratique, qui faisait sa place à la charité envers les âmes.

PHILIPPE CONTAMINE.

★ ENTRE L'ÉGLISE ET L'ÉTAT. QUATRE VIES DE PRÉLATS FRANÇAIS A LA FIN DU MOYEN AGE (XIIIe-XVe siècles), de Bernard Guenée, Gallimard, Bibliothèque des histoires, 512 pages, 160 F.

Victoires et défaites du latin

LE message est-il indépendant de la forme ? Cette question n'est qu'une manière moderne de poser un vieux problème dont l'enjeu ne se posait pas d'une façon seulement linguistique. Entre la tour de Babel de l'Ancien Testament et la Pentecôte évangélique, l'Occident chrétien chercha sa langue, sa voix, ses écritures. Dans l'*Eloquence de la chaire*, Vittorio Coletti montre, fait revivre et évoque les paroles et les textes qui, jadis et naguère, fondèrent une grande partie de ce que nous sommes.

A la *vieille* tradition écrite hébraïque se superposa un message fait de parole qui, longtemps, demeurera oral. Il fallut, pour diverses raisons, l'écrire. Cette écriture faite, le texte dut devenir *authentique*. L'araméen, l'hébreu, le grec (cette dernière langue ayant cédé au latin sa place d'idiome *international* de communication), se *résolurent* dans ce but en langue unique et latine. Et ce latin devint la langue de l'Eglise.

Ce moment, déjà, fut celui d'une langue duelle : le latin de l'Ecriture n'était pas celui du prêche, et d'ailleurs bien des prêtres furent médiocres latinistes, tandis que d'autres faisaient fleurir la langue selon leur génie propre, créant un « latin mystique » (c'est le titre d'un beau livre de Remy de Gourmont) et *« parfumé de grammaire »* (selon la belle expression de Smaragde) qui, déjà, s'éloignait du modèle ancien.

Parler sans être entendu est comme parler dans le désert. Le synode de Francfort (794) et le concile de Tours (813) préconisèrent le prêche en langue vulgaire. Mais cette langue populaire, maniée par des prêtres qui la voulaient belle, fut sans doute un peu différente de la « langue du peuple ». Le problème n'étant pas de parler l'idiome des fidèles, mais une langue qu'ils pussent comprendre et que l'on voulait belle, puisqu'elle portait le message de la voix divine. Ainsi se trouva réalisé une sorte de quadrilinguisme extrêmement fécond.

Après la question du prêche advint celle des textes eux-mêmes. Le christianisme gardait la trace profonde du respect de la forme du judéo-christianisme et de la tradition hébraïque, laquelle pensait que tous les textes sacrés n'étaient qu'une immense variation sur le nom de Dieu. Devait-on réduire en langue vulgaire ces livres dont l'authenticité, la canonicité, se trouvaient établies dans la langue latine ? La double nature exotérique et ésotérique du message chrétien connut là un aspect nouveau : il s'adresse toujours à tous et à chacun. Mais comment ? Traduire la Bible, d'autre part, en en permettant le libre accès, laissait la porte ouverte à toutes sortes de lectures, de commentaires et d'interprétations incontrôlables : auparavant, seuls les lettrés formés dans les écoles religieuses pouvaient gloser.

Le parfum de l'hérésie

Le synode d'Arras (1025) eut beau dire que *« les prières en latin ne profitent pas aux laïcs, car elles ne sont pas comprises »*, il n'en resta pas moins vrai que les traductions de textes sacrés en langues vulgaires s'agrémentaient du parfum vénéneux de l'hérésie. On brûla donc les livres traduits, fussent-ils respectueux de la lettre comme de l'esprit de la catholicité. *« Ce ne sont pas les langues qui rendent les hommes savants, mais les concepts et les sciences »*, déclarait pourtant Gelli au seizième siècle. Hervet argumenta : *« Les sciences et arts libéraux, et même mécaniques, bien qu'écrits en langue vulgaire, ne sont cependant compris, sans l'aide du maître, que par un très petit nombre. »* Ainsi, pensait-il, la nécessité d'un guide pour comprendre palliait le risque de déviance.

Il avait tort, certainement. Car la Réforme fut aussi celle de la langue, et Luther s'insurgea contre les autodafés de livres traduits : *« Chose déplorable, par les mauvais temps qui courent, on s'efforce par tous les moyens d'empêcher les laïcs d'entendre les paroles du Christ comme si elles étaient trop élevées pour arriver à la connaissance du peuple. »* Dès lors, tout est joué.

En termes clairs et précis, Vittorio Coletti nous retrace l'histoire des *« victoires et défaites du latin entre Moyen Age et Renaissance »*. Ce livre a tout ce qu'il faut pour devenir un ouvrage de référence. Mais, au-delà de son intérêt pour l'étude et pour la recherche, il peut apporter des éléments de réponse à certains problèmes contemporains, tout en nous montrant un peu de ce que nous sommes dans nos mentalités : quand on parle de la langue, on en arrive toujours à discourir de l'être lui-même... Malgré le triste sort que l'on voit réservé aux traductions dans cet ouvrage, Silvano Serventi nous le donne en français. Il semble nécessaire de saluer ce travail qui a dû être extrêmement difficile et dont il se tire à merveille.

ORLANDO DE RUDDER.

★ L'ÉLOQUENCE DE LA CHAIRE, de Vittorie Coletti, traduit de l'italien par Silvano Serventi, éditions du Cerf, 244 p., 169 F.



● PHILOSOPHIE

Manières de vivre, manières de discourir

Pierre Hadot bouleverse notre image de la philosophie antique

PRENEZ un « philosophe ». Pas forcément un grand penseur, ni même un auteur, au besoin un inconnu. Simplement un professeur, un chercheur ou un étudiant lié de près ou de loin à ce que nous appelons aujourd'hui, universitairement, philosophie. Parlez-lui de sagesse, de maîtrise des passions, de travail spirituel sur soi-même... Il y a de fortes chances pour qu'il hausse les épaules. Il vous expliquera que la sagesse est un idéal périmé. Elle fait l'objet de recherches historiques. Quelques érudits s'y consacrent. Mais la philosophie – la vraie ? – a d'autres tâches : le montage ou le démontage de systèmes conceptuels – la théorie, rien d'autre. Le philosophe, vous dira-t-il, trame ou dénoue des discours spécifiques – à part cela, il vit comme tout le monde. Son travail consiste à commenter des textes, à faire des analyses des cours et des livres, pas à transformer son comportement ni celui des autres.

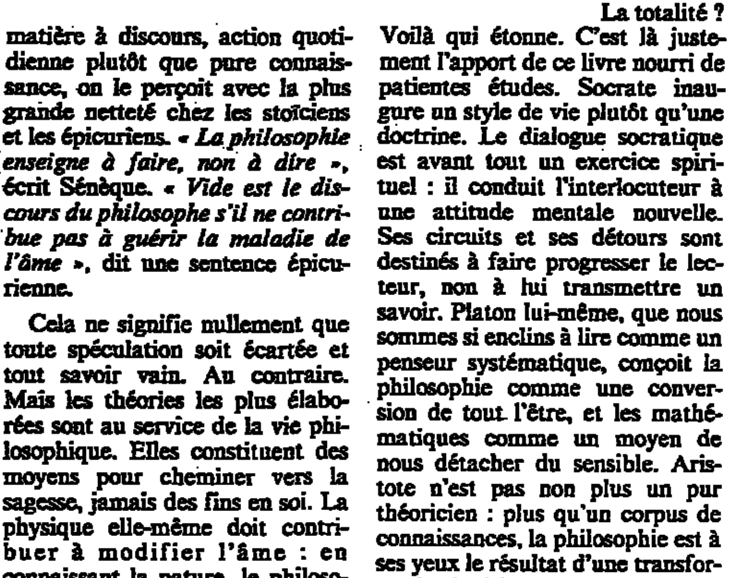
Il y a là un grand problème. Car, pendant un bon millénaire, on a pensé, agi, parlé, écrit avec en tête une tout autre image de la philosophie. Du siècle de Périclès aux premiers Pères de l'Eglise, ce terme ne désignait pas des joutes seulement intellectuelles, des spéculations purement abstraites. La philosophie, c'était la pratique d'un changement profond, concerté, volontaire, dans la manière d'être au monde. C'était une conversion patiente et continue, engageant tout l'individu, une manière de vivre, impliquant un long et constant exercice sur soi. C'était un travail, affectif autant qu'intellectuel, pour se dépouiller de l'angoisse, des passions, de l'illusoire et de l'insensé. La tâche du philosophe était de changer sa vie - il faisait accessoirement des cours ou des textes, pour s'y soutenir lui-même ou y aider ses disciples.

« Guérir la maladie de l'âme »

Tel est le fait massif sur lequel Pierre Hadot, titulaire de la chaire d'histoire de la pensée hellénistique et romaine au Collège de France, jette une vive lumière dans *Exercices spirituels et philosophie antique*. Publié pour la première fois en 1981, cet ouvrage exemplaire est connu de quelques-uns, parmi lesquels Michel Foucault, qui y fait référence dans ses derniers ouvrages. Mais il n'a pas eu tout l'écho ni l'audience qu'il mérite. Sa récente réédition, augmentée de nouveaux chapitres, devrait permettre à beaucoup de découvrir ce travail proprement fondamental.

La grandeur d'un livre n'a décidément rien à voir avec sa taille. Ici, l'ouvrage est mince. Il se présente comme un modeste recueil d'articles. Son écriture est parfaitement limpide, comme il arrive quand un grand savoir est totalement maîtrisé. Ses conséquences sont cependant considérables. Il bouleverse l'image que nous nous sommes faite de la pensée depuis Platon jusqu'à saint Augustin et au-delà. Essayons, en bref, d'en esquisser le parcours.

Que la philosophie, pour les hommes de l'Antiquité, soit manière de vivre plutôt que matière à discours, action quotidienne plutôt que pure connaissance, on le perçoit avec la plus grande netteté chez les stoïciens et les épicuriens. « *La philosophie enseigne à faire, non à dire* », écrit Sénèque. « *Vide est le discours du philosophe s'il ne contribue pas à guérir la maladie de l'âme* », dit une sentence épicurienne.


DESSIN DE SERGUEI

Cela ne signifie nullement que toute spéculation soit écartée et tout savoir vain. Au contraire. Mais les théories les plus élaborées sont au service de la vie philosophique. Elles constituent des moyens pour cheminer vers la sagesse, jamais des fins en soi. La physique elle-même doit contribuer à modifier l'âme : en connaissant la nature, le philosophe devient conscient d'être une partie infime d'un cosmos infini, et ainsi s'applique à mieux vivre en harmonie avec lui.

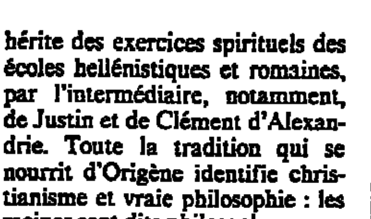
Il y a certes des divergences importantes et bien connues entre les écoles. Mais ces clivages ne peuvent masquer que toutes prennent source et sens dans une commune conception de la philosophie : un acte permanent qui engage chaque instant de la vie, une thérapeutique incessante visant à l'autonomie de la liberté intérieure, la conscience cosmique du sage qui perçoit l'ordre du monde. Leurs moyens sont des exercices spirituels : méditation intense et continue de quelques principes, prise de conscience de la finitude de la vie, examen répété de soi, établissement de l'exercice dans le seul présent.

Il se pourrait qu'aucun homme jamais ne fût devenu sage. Le philosophe – celui-ci désire la sagesse, justement parce qu'il sait en être dépourvu – poursuit sans doute un idéal inaccessible. Il n'empêche qu'il s'y exerce, heure par heure et mot par mot. Oublier cette constante recherche d'un progrès spirituel, c'est s'interdire, aux yeux de Pierre Hadot, de comprendre la totalité de la philosophie antique.

La totalité ? Voilà qui étonne. C'est là justement l'apport de ce livre nourri de patientes études. Socrate inaugure un style de vie plutôt qu'une doctrine. Le dialogue socratique est avant tout un exercice spirituel : il conduit l'interlocuteur à une attitude mentale nouvelle. Ses circuits et ses détours sont destinés à faire progresser le lecteur, non à lui transmettre un savoir. Platon lui-même, que nous sommes si enclins à lire comme un penseur systématique, conçoit la philosophie comme une conversion de tout l'être, et les mathématiques comme un moyen de nous détacher du sensible. Aristote n'est pas non plus un pur théoricien : plus qu'un corpus de connaissances, la philosophie est à ses yeux le résultat d'une transformation intérieure.

Cette conception de la philosophie survivra longtemps. « *Il faut que la théorie devienne en nous nature et vie* », écrit le néoplatonicien Porphyre au troisième siècle après Jésus-Christ. Un important courant de la pensée chrétienne hérite des exercices spirituels des écoles hellénistiques et romaines, par l'intermédiaire, notamment, de Justin et de Clément d'Alexandrie. Toute la tradition qui se nourrit d'Origène identifie christianisme et vraie philosophie : les moines sont dits philosophes...

Quand, à la Renaissance, Ignace de Loyola rédige ses *Exercices spirituels*, il est tout à fait tributaire de cette longue filiation. Mais il ne se dit plus du tout philosophe. Entre-temps, tout au long du Moyen Age, un changement radical dans le contenu de la philosophie est en effet intervenu. Devenue « servante de la théologie », la philosophie se borne à lui fournir le matériel logique et conceptuel dont celle-ci a besoin. Elle n'est plus que discours théorique. Elle le restera même quand Descarte, Spinoza et les grands classiques viendront rompre avec la scolastique, car ils ne feront qu'opposer un nouveau discours théorique à l'ancien.



Malentendus

Même à travers un si hâtif survol, on saisit que la perspective de Pierre Hadot ouvre toute une série de questions et de recherches nouvelles. C'est d'abord notre lecture des philosophes de l'Antiquité qui est à rectifier. En considérant leurs œuvres comme de purs discours théoriques, en y cherchant des systèmes parfaitement boulonnés, les historiens se sont exposés à des malentendus à répétition. Lire ces écrits comme des exercices spirituels implique qu'on devienne attentif aux effets visés, aux destinataires des textes, aux contraintes des genres, au style propre à la dictée et à la lecture plutôt qu'à leur seule construction conceptuelle. Sinon on confond ce que les stoïciens prenaient bien soin de distinguer : la philosophie et les discours qu'on tient à son propos.

On peut enfin se demander, en suivant Pierre Hadot, ce qui a subsisté de cette « *philosophie vécue* » dans la « *philosophie abstraite* ». Elle n'a pas disparu sans laisser de trace : c'est encore à des *Méditations* qu'invite Descarte, et Spinoza, à la fin de *l'Ethique*, retrouve le chemin ardu de la sagesse. Il est possible également de discerner chez Schopenhauer, chez Nietzsche, chez Bergson, chez Wittgenstein – entre autres – l'invitation renouvelée à une transformation radicale de notre manière de vivre. Est-elle si inactuelle ?

ROGER-POL DROIT.

★ **EXERCICES SPIRITUELS ET PHILOSOPHIE ANTIQUE, de Pierre Hadot, deuxième édition revue et augmentée, Etudes augustiniennes, 3, rue de l'Abbaye, 75006 Paris, 254 p., 168 F.**

Un printemps exquis pour les grincheux

SALUT, les grincheux ! Même si vous vous plaisez à répéter que non seulement tout est vain, mais que tout a été fait en vain – qui aurait l'outrecuidance de vous contredire ? – je pressens que vous ne dédaignerez pas les breuvages drôlement amers que j'ai dégustés à votre intention : ils flatteront vos palais habitués à Georges Perros, à Scutenaire ou à Cioran.

L'essai le plus roboratif dans ses invectives à l'encontre du Dieu ivre et paranoïaque, du Voyou cosmique, qui eut l'infâme idée de concevoir l'homme, c'est, bien sûr, celui de Jeanine Worms, *l'Impardonnable*. Cette dame, née à Buenos-Aires en 1923, pourrait être la fille de Mme du Deffand et de Stirner : elle met une élégance naturelle au service d'une violence blasphématoire : « *Ni Dieu ni Nirvâna, reste la poubelle. Contre qui dresser le poing ? A quel pervers radical lancer ses imprécations ?* », clame-t-elle.

Autre réflexion de Jeanine Worms à glisser lors d'un dîner chez des amis psychanaystes : « *Le Christ, bien meilleur* docteur en psychologie *que Freud. Freud s'époumone à mener individuellement les hommes au bonheur ; le Christ, intuition géniale, leur fait accepter le mal en bloc.* » Quant à la politique, ayons la délicatese de ne point l'évoquer : « *Quand les hommes auront tout, leur manquera encore le reste : tout.* »

Ne comptez pas sur Dominique Noguez pour je ne sais quel *Retour de l'espérance*, même si c'est le titre des quelques aphorismes et historiettes qu'il nous invite à déguster à petites doses, le matin à jeun, pour commencer la journée dans d'heureuses dispositions. « *Il y a peu de façons,* écrit-il, *de se rappeler plus adéquatement au bon souvenir de la société que de se jeter sous un métro à une heure de pointe en s'arrangeant pour éclabousser (terribles, en particulier, les taches de cervelle – demandez aux teinturiers)* ».

Le soir, vous pourrez lire l'histoire de la fillette aux paupières arrachées ou celle, plus troublante encore, intitulée « La lame ». De quoi rendre jaloux Roland Topor et vous inciter, car Dominique Noguez a la politesse de faire bref, à vous replonger dans *Ouverture de veines et autres distractions* (Laffont, 1982) pour y célébrer joyeusement quelque enterrement. A moins que vous ne préfériez suivre l'exemple de ce type – sans doute le double de Dominique Noguez – qui demandait dans les bibliothèques ses propres articles qu'il rendait discrètement annotés de « *pauvre type !* » et de « *nul !* » Il est vrai qu'on n'est jamais si bien desservi que par soi-même...

Le coma historique

A côté de Dominique Noguez, Jean Baudrillard avec ses *Cool Memories*, fait un peu figure de parvenu. Il traîne ses guêtres en Californie, se laisse séduire par des femmes qui « *gardent une sorte de distance et de virginité sous le jeu du plaisir, car elles ont l'obligeance du viol* », et se félicite d'avoir derrière lui ses meilleurs livres. Il jette négligemment quelques aphorismes sur le coma social, historique et politique auquel nous serions promis. Sans trop y insister d'ailleurs. Car la vérité est « *ce dont il faut se débarrasser au plus vite* ».

Déjeunant avec Laurent Fabius, il lui explique que « *rien ne sert d'être vrai, il faut encore l'éclat de la vérité. Rien ne sert de mentir, il faut encore l'éclat du mensonge. C'est ce dont auront manqué les socialistes jusqu'au bout* ».

Indifférence sublime, séduction souveraine, agonie fin de siècle : « *On ne parle bien que de ce qui est en train de disparaître. La lutte des classes, la dialectique chez Marx, le pouvoir, la sexualité chez Foucault.* » Avec une élégance désinvolte, Jean Baudrillard administre l'extrême-onction aux quatre coins de la planète. Une manière comme une autre de conjurer l'angoisse des ultimes soubresauts. Surtout quand on professe que « *mourir n'est rien* » – un simple hasard biologique – mais que « *disparaître relève d'une plus haute nécessité* » et qu'il ne faut pas « *laisser à la biologie la maîtrise de sa disparition* ».

Eunuques contre libertins

Un homme drague une jeune fille dans un bar de Saint-Germain. Pour son malheur, il n'est pas un lecteur de Jean Baudrillard. Sinon, il saurait que séduire reste la seule intensité vitale, alors que le sexe, lui, fatigue d'avance... Donc notre homme de Cro-Magnon ramène sa conquête chez lui. Ils font l'amour. Vers midi, il se réveille ; elle est déjà partie. Dans la salle de bains, sur la glace, en lettres géantes, écrites au rouge à lèvres, ces mots : « *Bienvenue au SIDA Club.* »

L'anecdote figure dans le livre brillamment enlevé de Casanova (alias André Bercoff), *les Blessures d'Eros* ou *De l'évolution des pratiques amoureuses à l'époque de tous les dangers*. IL y est, bien sûr, question du SIDA et de la revanche posthume d'Henri-Frédéric Amiel sur Georges Bataille, c'est-à-dire de l'imprévisible victoire des eunuques sur les libertins. Les grincheux se réjouiront : les voici enfin débarrassés des machines désirantes, de l'économie libidinale, du point G, de la taille du pénis et de la durée de l'orgasme. Fini le temps du « fast-love » (je vais, je tire, et je me tire). Inconcevables aujourd'hui les insipides chantages à la modernité épanouie : « *Si tu couches pas avec moi, c'est que t'es pas libérée.* » Plus question, pour une femme, de se laisser aller pour faire plaisir à son dragueur d'un soir.. Mais les séducteurs eux-mêmes sont sur leurs gardes : « *L'aventure d'une nuit devenant plus dangereuse que la traversée du Paris-Dakar, on décide de prendre son temps* », note Bercoff. Tant mieux, après tout. Et puis Baudrillard nous avait avertis : « *Le sexe, comme l'homme, ou comme le social, peut n'avoir qu'un temps.* »

Quant à ceux qui ne veulent pas renoncer au divin Eros, je leur recommande cette lettre adressée à un magazine allemand par un lecteur désorienté : « *Notre ministre de la santé nous dit :* « Des préservatifs pendant l'acte. » *Notre évêque nous dit :* « Des prières à la place de l'acte. » *Obéissons-leur à tous les deux : prions pour que, pendant l'acte, le préservatif ne craque pas !* »

ROLAND JACCARD.

★ **L'IMPARDONNABLE, de Jeanine Worms, éd. La Différence, 197 P., 75 F.**

★ **LE RETOUR DE L'ESPÉRANCE, de Dominique Noguez, Le temps qu'il fait (distribution Distique), 51 p., 42 F.**

★ **COOL MEMORIES (1980-1985), de Jean Baudrillard, Galilée, 289 p., 125 F.**

★ **LES BLESSURES D'EROS, de Casanova, propos recueillis par André Bercoff, Balland, 215 p., 75 F.**

● D'AUTRES MONDES - *La chronique de Nicole Zand*

A propos de Thomas Bernhard et d'Italo Svevo

★ **THOMAS BERNHARD, cahier dirigé par Hervé Lenormand et Werner Wögerbauer, avec notamment des articles et textes de Peter Handke, Michel Schneider, Walter Abish, Ingeborg Bachmann ; des inédits de Thomas Bernhard ; une bibliographie. Cahiers « l'Envers du miroir » n° 1. Ed. Arcane 17, 284 p., 180 F.**

★ **ITALO SVEVO ET TRIESTE, cahier dirigé par Jacques Bonnet, avec notamment des textes d'Eugenio Montale, Roberto Bazlen, Nino Frank, Claudio Magris, Mario Fusco, Giuditta Isotti-Rosiwski, Roberto Calasso, Umberto Saba, Eugen Bavcar. Bibliographie. « Cahiers pour un temps ». Centre Georges-Pompidou, 378 p., 150 F.**

DEUX *grands écrivains contemporains viennent d'être « statufiés » dans deux impressionnants volumes de « mélanges ». Disséqués, mis en lumière, mis en scène pourrait-on dire, comme pour une pièce de leur théâtre, dans cette sorte d'ouvrages-monuments qui sont une consécration et qui ne donnent d'un auteur que l'écume. Ce qui reste quand on a tout lu, et pas tout oublié...*

Cependant, ces dissertations autour de l'œuvre, autour de l'auteur, se révèlent, dans l'un et l'autre cas, passionnantes, tant par leur richesse que par les clés qu'elles fournissent pour la lecture – ou la relecture. On zigzague entre les thèmes, au gré de ses intérêts propres, et la connaissance qu'on a de l'œuvre s'en trouve décuplée, renforcée, éclairée jusque dans ses recoins secrets. Soyons assurés que ces livres, qui ne sont que des fragments intelligemment réunis, ajoutent le plaisir d'une approche qui nous rend un peu complices parce que plus instruits des écrits et des obsessions d'auteurs aussi complexes qu'Italo Svevo et que Thomas Bernhard.

ECRIRE qu'ils appartiennent tous deux à l'Autriche est une vérité *historique qui relève du paradoxe*, comme un syllogisme menteur. Un mensonge qui est pourtant chargé de sens. *Né et mort à Trieste (1861-1928)*, Italo Svevo aura vécu cinquante-sept ans de sa vie dans l'empire austro-hongrois, contre à peine dix ans dans le royaume d'Italie ; éduqué en Bavière, il écrit en italien... Né aux Pays-Bas, écrivain autrichien, Thomas Bernhard tient à l'Autriche... par le poids de la haine qu'il voue à ses concitoyens. Il serait malséant de vouloir faire d'autres rapprochements, sinon que la qualité des volumes qui leur sont consacrés donnent envie de lire l'un comme l'autre.



SEPP DREISSINGER

Thomas Bernhard.

Fils naturel d'un menuisier qu'il ne connaîtra jamais, Thomas Bernhard refuse le « hasard » de sa naissance hollandaise. *« En l'an mil neuf cent trente et un, quand je fus mis au monde, ce ne fut pas un hasard si mon lieu de naissance fut Heerlen dans les Pays-Bas où ma mère s'était enfuie,* écrit-il à cinquante ans dans *Un enfant. Dans le petit trou qu'était Henndorf, ma naissance eût été complètement impossible, la conséquence inévitable eût été un scandale et la condamnation de ma mère à une époque qui ne voulait pas avoir d'enfants naturels. »* Ecrivain solitaire, en lutte contre *l'« ordure de l'esprit »*, la *« stupidité »*, la *« société »* et contre tout ce qui en participe, il est celui par qui le scandale arrive et, pour paraphraser le Soviétique Kavérine parlant du futuriste Victor Chklovski, le *« faiseur de scandales »*.

Penser consiste pour lui à trouver les conditions d'une autonomie qui ne supporte aucune sorte d'ancrage, aucun attachement, aucune filiation. A quinze ans, il décide un jour de ne plus aller au lycée et se rend à l'Office du travail, qui le place dans un magasin d'alimentation ; en déchargeant des pommes de terre, il contracte une pleurésie qui le conduira jusque dans le « mouroir » de l'hôpital avant une longue convalescence où l'écriture, le poème, est son refuge.

L'œuvre, malgré/à cause de son côté provocateur, est extrêmement riche en informations sur l'Autriche. Dès son premier roman, *Gel* (1963), l'écrivain démolit cette image d'une Autriche dont les beaux paysages immaculés sont le reflet d'une population pure et incorruptible, *« un modèle du monde, mais un modèle négatif »*, comme le définit, dans un très intéressant article (« T.B. en Autriche, une figure de l'isolement ») un universitaire de Vienne, Wendelin Schmidt-Dengler, qui le montre bien, tel un taureau dans l'arène, seul, bravant, l'opinion publique, injuriant les hommes politiques, traînant dans l'ordure les institutions de tous ordres et même le Festival de Salzbourg, plus présent dans la conscience du public par ses coups d'éclat que par ses romans ou ses pièces de théâtre. *« L'Autrichien est le type même de l'opportuniste, du poltron, le type même du camoufleur amnésique pour tout ce qui concerne les abominations et les crimes des ministres et de tous les gouvernants »*, écrivait-il dans *Maîtres anciens* (1985, Gallimard 1986), avant même qu'éclate l'affaire Waldheim, annonçant, dans son dernier livre *Auslöschung (l'Effacement)*, le problème des anciens nazis autrichiens.

Italo Svevo photographié par Umberto Veruda en 1893.

Nécessaire Thomas Bernhard, qui ne veut surtout pas être pris pour un homme aimable et dont l'invective a quelque chose de thérapeutique, une écriture de l'*« excavation »* qui est comme un vaccin contre tous les conforts intellectuels, comme le notait Ingeborg Bachmann dans un texte posthume : *« Bernhard dit : effroyable débauche, à des endroits qui le méritent vraiment. Les mots gênent. Les éléments de savoir y sont presque réprimés pour n'en faire apparaître que plus nettement le caractère effroyable et simple. Ce sont des livres sur les choses dernières, sur la misère de l'homme, pas sur ce qui est misérable, mais sur l'état de perturbation ou chacun se trouve. »*

Auteur dramatique à succès (de scandale), il n'a pas encore été reconnu par le public français. Jean-Pierre Vincent annonce pour la rentrée *le Faiseur de théâtre* (Ed. de l'Arche, 1986), la pièce qui en 1986 marqua avec fracas l'entrée de Claus Peymann au Burgtheater de Vienne. Le temps de Thomas Bernhard arrive-t-il ?... Ce cahier devrait y contribuer.

INDUSTRIEL et écrivain qui a bien failli mourir inconnu, Ettore Schmitz avait dû payer un éditeur pour se faire publier. 1893, 1898, 1923. Trois romans en trente ans... C'est ce que rappelle d'entrée, dans le substantiel cahier consacré à Italo Svevo, la lettre de Roberto Bazlen signalant à Eugenio Montale *Senilità (« un vrai chef-d'œuvre, le seul roman moderne que possède l'Italie »)*, bientôt suivie de l'intervention du poète qui ne craignait pas d'affirmer : *« Celui qui a su écrire cela, même s'il est oublié par ses contemporains, n'a pas trop à craindre du jugement du temps »*, sans attendre l'avis de ceux que Thomas Bernhard qualifie de *« meute de bêtes nuisibles »*, c'est-à-dire les critiques qui n'ont pas su le découvrir.

Il avait donc choisi, cet employé de banque de Trieste, juif, petit-fils d'un fonctionnaire de l'Empire, de revendiquer l'Allemagne et l'Italie, prenant pour pseudonyme Italo Svevo « (italo-allemand) ». Joyce, cet autre Triestin, qui l'avait signalé à Larbaud en train de traduire *Ulysse*, s'était trouvé une parenté avec cette œuvre dans laquelle l'introspection mâtinée de psychanalyse est le sujet véritable de romans sur des êtres inaptes à vivre, inaptes à dire la vérité. Telle cette confession de Zeno qui, pour le médecin qui la publie, n'est qu'un *« tas de vérités et de mensonges »*.

Tous les moyens d'investigation sont utilisés pour expliquer Svevo, ce mystère littéraire qui sait faire percevoir les pulsions et les contradictions de ses personnages saisis par un mal de vivre qui ne conduit qu'à l'abîme et à la destruction. Comme l'explique, dans un long essai sur *« l'écriture et la vieillesse sauvage »*, Claudio Magris : *« Dans une optique typiquement bourgeoise*, explique-t-il, *la famille apparaît dans son œuvre comme un concentré de l'univers, un labyrinthe de nœuds et de passions, mortel et fécond, comme ces artères qui battent et se sclérosent : comme la vie, maladie svévienne de la matière »*.

L'humour, la psychanalyse, les souvenirs de sa fille Letizia Svevo qui vit toujours à Trieste ou de Nino Frank qui le rencontra à Paris au printemps de 1928 et qui évoque Svevo et Isaac Babel reçus par Jules Romains à la Closerie des lilas... L'auteur, cet artiste que la vie bourgeoise aurait pu empêcher de s'exprimer, apparaît, image dans le tapis triestin, cette capitale culturelle qu'évoquent, avec passion, Roberto Calasso, Roberto Bazlen, André Pieyre de Mandiargues, Umberto Saba le libraire-poète...

Juan José Saer

(Suite de la page 15.)

Le temps passe, la même chasse à l'homme se répète périodiquement et les orgies. Mais, soudain, au bout de dix ans, il est renvoyé par les Indiens, dans une petite barque. Car ils ont enfin aperçu dans les parages des hommes qui lui ressemblaient. Et ce sera seulement quelques décennies plus tard, alors qu'il s'est mis à rédiger son histoire et celle de ces Indiens exterminés, qu'il va entrevoir le sens de la conduite de ses geôliers, pour lui si paisibles : *« Menacés par ce qui nous régit du fond de l'obscur et qui nous maintient à l'air libre jusqu'au jour où, d'un geste subtil et capricieux, il nous rend à l'indistinct, ils voulaient que de leur passage à travers ce mirage restât un témoin et un survivant qui fût, à la face du monde, leur narrateur. »*

C'est qu'ils avaient sans doute senti qu'eux-mêmes venaient d'un monde oublié, que leurs actes quotidiens étaient pure apparence et éprouvé, à quelque moment, le poids du néant que, obscurément, ils refusaient.

Ayant regagné le Vieux Continent, le témoin de cette presque invisible civilisation sans nom et sans destin deviendra l'auteur et – avec une troupe de comédiens ambulants – l'acteur de son aventure et du peu d'histoire d'une communauté d'hommes en marge de l'histoire.

On lit d'une seule traite ce livre qui se fait une haute idée de son lecteur, dont chaque page enchante par sa poésie et, à la fois, stimule la pensée par sa profondeur métaphysique. Les Indiens rêvés par Saer ont bel et bien existé, tels qu'il les décrit ou similaires, dans les plaines du continent austral. Mais ils ne survivent dans la mémoire de personne, ils font partie, depuis des siècles, de l'écorce même du monde. Aussi ce livre est-il aujourd'hui leur monument.

Et si l'espagnol de Saer est l'un des plus beaux qui s'écrivent de nos jours, la traduction de Laure *Bataillon* – *réinvention* serait plus juste – fait songer à Cioran lorsqu'il affirme qu'écrire dans une langue étrangère, c'est écrire une lettre d'amour avec un dictionnaire...

HECTOR BIANCIOTTI.

★ **L'ANCÊTRE, de Juan José Saer. Traduit par Laure Bataillon, Flammarion, coll. « Barroco », 164 p., 79 F.**

L'art d'exister malgré tout

Quatorze récits de Thomas Bernhard.

CE n'est pas que les obsessions de Thomas Bernhard aient changé : comme dans ses romans, comme dans son théâtre, la folie, la maladie, la mort, constituent les principaux leitmotive de ces quatorze récits traduits pour la première fois en français. Mais, entre le romantisme paroxystique du plus ancien, *Amras* (1964), et l'humour dévastateur du plus récent, *Marcher*, que de chemin parcouru !

Rescapés, malgré eux, du suicide collectif de leurs parents, deux frères ont été déposés dans la tour d'Amras, *« complètement nus et enroulés dans deux couvertures de cheval »*. Amras (la véritable orthographe est Ambras) désigne un lieu réel, un château situé à la sortie d'Innsbruck, et renommé pour ses collections d'objets insolites. Thomas Bernhard décrit le corps à corps de ses héros avec le mal d'être, dans un monde livré aux ténèbres et au chaos. Le premier, épileptique, ne tardera pas à succomber, le crâne fracassé, après s'être jeté du haut de la tour. Le second survivra (provisoirement).

Dès le récit suivant : *le Crime d'un fils de commerçant d'Innsbruck*, le lyrisme du désespoir fait place à l'ironie. Rejeton contrefait (et, qui pis est, poète) d'une famille de bouchers, le héros est *cette fois un souffre-douleur* dont on a décidé de se débarrasser *« sans entrer en conflit avec la loi »*. Mettant fin à ses jours décidément insupportables, l'intéressé épargnera ce soin à ses parents, ce qui ne les empêchera pas de s'indigner, qualifiant le suicide de *« crime de leur fils contre lui-même »* et de *« crime contre sa famille »*.

Dans *le Charpentier*, Bernhard, se souvenant qu'il fut un temps chroniqueur judiciaire, remet en question l'incertaine barrière qui sépare un monstre d'une victime. Conclusion du récit : *« Tout se trouvait toujours dans la nature et venait d'elle, la nature était criminelle par nature. »*

Comédie ou tragédie ?

Quant au narrateur de *Jauregg*, un jeune homme qui a fui la solitude de la ville pour celle, encore plus grande, de la haute montagne, il se contente de trouver une diversion provisoire en racontant des blagues aux ouvriers de la carrière où il travaille. *« Je ne suis pas un comique. Pendant des jours et des nuits, j'imagine une telle blague. Je ne suis pas un comique. Si je réussis à la raconter, je ne sombrerai pas. »*

Conçus le plus souvent sous une forme gigogne (un premier personnage rapporte les propos tenus par une second sur un troisième et ainsi de suite), encombrés de digressions, entrecoupés de coq-à-l'âne, ces récits ne sont pas d'une lecture facile, mais Thomas Bernhard n'a pas son pareil pour rattraper le lecteur au moment où l'attention de celui-ci se relâche, et l'entraîner à nouveau dans le labyrinthe de son écriture, le plonger dans les gouffres de son discours paradoxal.

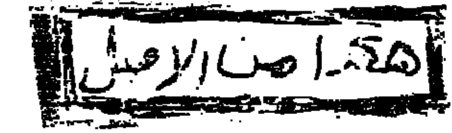
L'angoisse existentielle du narrateur de *la Casquette* se métamorphose en une course grotesque et dérisoire où celui-ci bat en vain la campagne nocturne afin de trouver le propriétaire d'une casquette ramassée sur la route. Est-ce une comédie ? Est-ce une tragédie ? Cette question, on pourrait la poser pour l'ensemble des récits (voire pour l'œuvre entière) de Thomas Bernhard.

Quant à son art, peut-être consiste-t-il, pour reprendre le propos d'un personnage de *Marcher*, *« à supporter l'insupportable et à ne pas ressentir ce qui est effroyable comme tel, c'est-à-dire effroyable... L'art d'exister contre les faits... »*.

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ **AMRAS ET AUTRES RÉCITS, de Thomas Bernhard. Traduit de l'allemand par Jean-Claude Hémery et Eliane Kaufholz. Gallimard, 440 p., 110 F.**

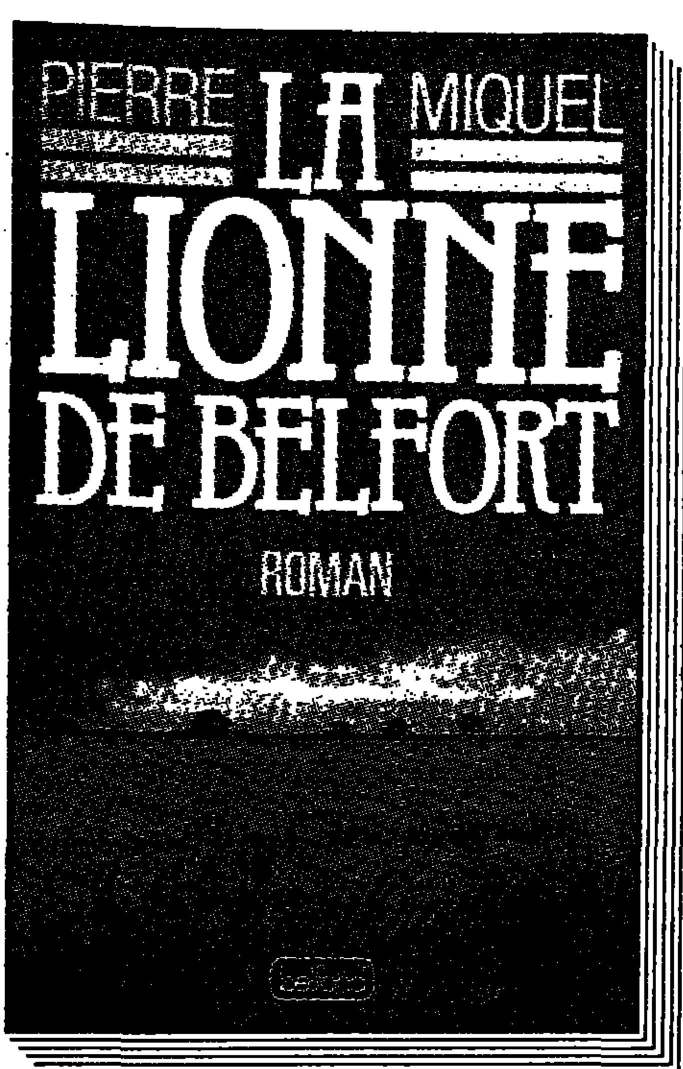




Pierre Belfond vous propose

Fauve

le premier roman de Miquel

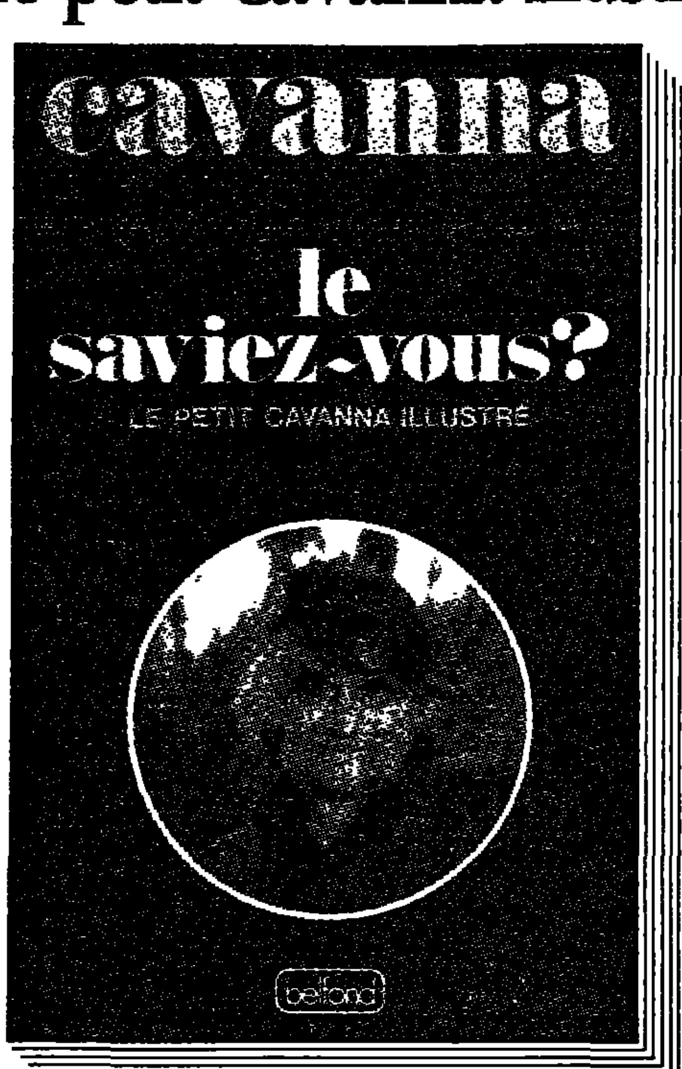


Après "Les guerres de Religion", "Histoire de la France", "La Grande Guerre" et "La Seconde Guerre mondiale" parus chez Fayard, Pierre Miquel publie son premier roman.
C'est en effectuant des recherches sur la guerre de 14-18 qu'il a "rencontré" le lieutenant de hussards Antoine de la Salle, le fantassin Jean Tardy et, surtout, la belle Gabrielle, les trois héros de *La lionne de Belfort*...
Une rivalité tragique oppose les deux militaires pourtant liés par une fraternité née dans les tranchées.

Annette Colin-Simart écrit dans Le Journal du Dimanche:

"Un souffle, une atmosphère dignes des grands classiques américains".

le petit Cavanna illustré



Boussole: la boussole est une espèce de montre qui indique toujours midi et demi.

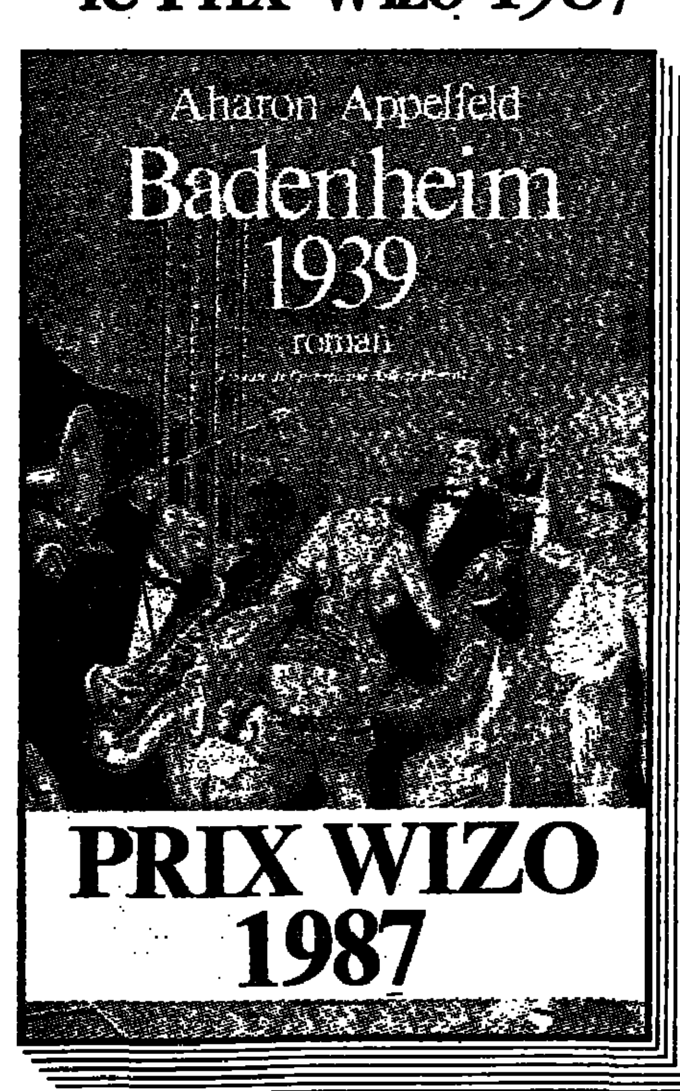
Demain: à toujours attendre demain pour commencer à vivre, on finit par se retrouver après-demain.

Raciste: quand on pend un raciste, il devient noir.

Beethoven: Beethoven était tellement sourd que, toute sa vie, il a cru qu'il faisait de la peinture.

"Ceci est un livre très utile... Ce qui n'y est pas, c'est que ça ne valait pas la peine d'en parler". (Cavanna).

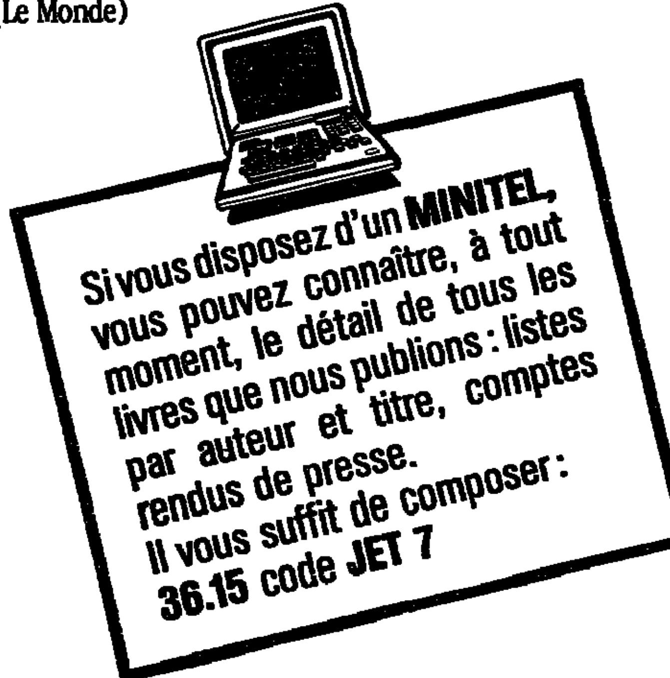
le Prix Wizo 1987



Dans la petite ville autrichienne de Badenheim, au printemps 1939, les estivants affluent. Impresarios, musiciens, intellectuels, femmes du monde, tous juifs, sont les acteurs fragiles d'une comédie qui s'annonce sans surprises. Pourtant, dans cette élégante et traditionnelle mise en scène, des marionnettes inquiétantes se glissent comme des ombres: personne ne semble vouloir remarquer la présence d'une mystérieuse commission sanitaire qui enquête, recense et ferme bientôt les issues de la ville.
Traduit de l'hébreu par Arlette Pierrot.

"Une atmosphère tchékovienne"...

Nicole Zand (Le Monde)



Culture

THÉATRE

Le troisième Printemps de Paris

Curiosités de Saint-Germain à la Cigale

Le troisième Printemps du théâtre, qui met aux prises huit jeunes compagnies, a commencé sous le signe de l'incongru. Maraîchage place Saint-Germain-des-Prés, déballage à la Cigale. Bons débuts.

Presque insidieusement, la terre envahit tout. La fontaine de la place de Québec, le parvis de l'église Saint-Germain-des-Prés, seule résiste la terrasse protégée des Deux-Magots. Calmement, une poignée de jeunes paysans, à l'accent chantant, sarcle, ratisse, plante, bouture.

COURRAULT/ENGUERAND

Alors grandissent les laitues, la rhubarbe, les endives, les poireaux, les oignons. On a déjà « fané » le blé sous l'œil méchant de l'épouvantail. Dans une cabane, on s'active : préparation des outils, distillation des engrais, emplissage des arrosoirs. De la paille est disposée alentour, comme pour bien marquer la démarcation, de plus en plus improbable, entre le monde urbain – la chaussée bitumée, les automobiles indécises – et un monde rural, végétal, qui le supplante peu à peu. La compagnie Le Phun – un nom pas triste – avait prévenu : *la Vengeance des semis* serait totale. Cette joyeuse bande de la région de Toulouse avait déjà ensemmencé quelques artères de la ville rose.

La voici à Paris, en ouverture du Printemps du théâtre, rencontre qui met en concours, tout le mois de juin, huit jeunes compagnies peu ou pas connues du public. Au chapitre du succès populaire, le Phun a pris une sérieuse option sur la victoire. Pas un regard qui ne soit accroché par cette intervention agricole sauvage, pas un visage qui ne s'épanouisse, surpris par cette invasion végétale.

Alors les langues se délient, et chacun s'interroge sur les vertus comparées de tel ou tel légume, sur l'art de faire venir les salades, les mérites de la culture en serre. Plus sérieusement, une femme paraîtra se souvenir qu'ici, pendant la guerre, il lui semble bien que quelqu'un cultivait des poireaux.

Le risque et l'aventure

Le registre est tout autre à la Cigale. Là, en plus de trois heures, soixante dix-sept comédiens, six enfants et un chien tâchent de se souvenir des moments qu'ils ont partagés avec un homme, le fils, pour en composer un portrait impossible. Le fils était-il ce cocaïnomane hypocondriaque, comme l'affirme son médecin, cet ingénieur informaticien rangé, pas obsédé pour deux sous, comme en jurerait une compagne rencontrée par petites annonces, un homme qui a tant fait de mal autour de lui, comme s'en désole sa mère, un écrivain intello et morbide, comme le soutient son ancienne secrétaire. Ou bien encore un homosexuel attentif, ce que dit un ami rencontré à Gênes, un débauché partouzeur ou l'homme d'une seule histoire d'amour, celle qu'il a partagée avec sa fille Katarina disparue tragiquement.

Les témoignages multiples, quatre-vingts monologues douloureux qui ne dépasseront jamais les cinq minutes, finissent par constituer non la fresque d'une vie mais une sorte de symphonie contemporaine, comme on le dit de la musique d'aujourd'hui, symphonie d'une vie d'homme dont l'allegro serait les débordements sexuels et l'andante la difficulté de penser et d'écrire, l'adagio celle d'être, simplement, et le menuet la narration des plaisirs futiles qui sont l'indispensable de cette vie. Le final de cette pièce de Christian Rullier reste à écrire, chacun épellera sa morale.

Il n'est pas difficile d'imaginer qu'une telle pièce, dont la tenue n'est pas toujours parfaite, requiert un metteur en scène et des comédiens du meilleur niveau. Mais – c'est un paradoxe terrible – il paraît impossible de rassembler justement quatre-vingts acteurs hors pair. Pour l'occasion, François Rancillac a fait appel à toutes les « familles » théâtrales, aux vieux routiers comme aux débutants, aux provinciaux comme aux Parisiens. Si tous sont professionnels, hyper motivés puisqu'ils ont accepté de jouer sans cachet, tous ne se valent pas. Cela est moins sensible du côté des femmes que de celui des hommes. Manuela Gourari (la commerçante), Marie Pillet (la patronne d'hôtel), Denise Bailly (l'habituée du zinc), Mareike Achour (la religieuse) et surtout Nathalie Schmidt, ex-élève de l'école de Nanterre, sont formidables. On reparlera de cette dernière qui, sous un drôle de physique, paraît pouvoir tout faire et le faire très bien.

Olivier Achard (le débauché d'Afrique), Frédéric Dudoignon-Valade (l'homosexuel de Gênes) et Vincent Winterhalter (l'interprète) se détachent d'une distribution masculine incertaine. Marie Dubois, guest-star, prouve une fois de plus, au-delà de son talent, son goût non conformiste pour le risque et l'aventure.

Le risque majeur a pourtant été pris par François Rancillac. L'animateur du Théâtre du Binôme devait avoir bien du courage pour se lancer dans une telle entreprise. Cette pièce exige des moyens considérables dont il ne disposait pas, en temps et en argent. Elle exige aussi que le metteur en scène invente une idée à la minute. Du jamais vu. Du courage, il en a puisque le spectacle existe.

Des idées aussi, drôles comme cette scène d'une poignée de secondes qui rassemble sur scène des dizaines de comédiens figurant une plage surpeuplée, comme cette séquence d'un groupe folklorique interrompant brutalement le vibrant hommage de Marie Dubois, comme cette séance de massage au cœur de l'Afrique et d'autres encore dont il faut garder la surprise. Il semble avoir eu moins de goût pour les passages sombres, quelques difficultés sur les entrées et sorties de cette énorme distribution. Les décors et lumières sont rudimentaires. Mais faut-il lui en vouloir ?

François Rancillac nous propose un spectacle rare en ce sens où il est plus qu'une curiosité, une gageure. Si elle n'est pas toujours tenue, elle offre suffisamment de bons moments, de moments graves aussi pour qu'on s'incline. *Le Fils* est une pièce folle, c'est de la folie de s'y attaquer. Entre onirisme et réalisme, François Rancillac a commencé de tracer une voie. Suivons-là

OLIVIER SCHMITT.

★ *La Vengeance des semis*, par la compagnie Le Phun. Place Saint-Germain-des-Prés jusqu'au 11 juin. *Le Fils*, par le Théâtre du Binôme. La Cigale, à 21 heures jusqu'au 21 juin. Tél. : 42-96-82-00.

« Christian Bérard », un livre de Boris Kochno

Une fée barbue

Décorateur de théâtre, illustrateur de mode, costumier, Christian Bérard fut, entre les deux guerres, de toutes les fêtes. Mais sa seule passion fut la peinture. Un livre nous le rappelle aujourd'hui.



HERBERT LIST

« Christian Bérard était ma main droite. Comme il était gaucher, j'avais une main droite surprenante, savante, gracieuse ; une main de fée. » Jean Cocteau écrira ces lignes au lendemain de la mort de son ami, foudroyé par une congestion cérébrale, au Théâtre Marigny, pendant qu'il assistait à la présentation de son décor pour *les Fourberies de Scapin*, de Molière, mis en scène par Jouvet. C'était le 12 février 1949. « Bébé » n'avait que quarante-six ans, mais, aux yeux de beaucoup, il faisait déjà figure de survivant.

Sa « main de fée », sa prodigieuse virtuosité graphique l'avait rapidement propulsé au centre de la vie parisienne dont il était devenu l'une des figures les plus marquantes. Il promenait partout sa silhouette de bohème rondelet, inondé de parfum, les ongles en deuil perpétuel, la chevelure hirsute, les vêtements fripés, couverts de taches de couleur.

Simultanément décorateur de théâtre, illustrateur de mode accablé de sollicitations, costumier miracle, il était le ludion des fêtes crépusculaires de l'ultime entre-deux-guerres. En 1939, à un bal donné par Marie-Laure de Noailles, on le voit barbu, costumé en petit Chaperon rouge.

On oublie que son unique et réel souci fut la peinture. Passion qui devait lutter avec son incurable désordre, l'opium et ses multiples obligations plus ou moins alimentaires. C'est peu dire qu'il est au purgatoire. Ses œuvres sont rarement visibles. En dehors de la rétrospective organisée en 1973, par le musée Cantini de Marseille, il n'apparaît que dans les marges d'expositions consacrées à Jouvet, Cocteau ou Giraudoux. L'ouvrage de Boris Kochno vient combler cette lacune. Une centaine de ses toiles sont reproduites ici avec d'innombrables esquisses et dessins divers.

Hôtels des faubourgs

Ses illustrations ont le charme désuet des féeries passées. Sa peinture est plus difficile à classer. Au début des années 20, il exposa avec quelques jeunes Russes, fraîchement émigrés, sous l'étiquette « néo-humaniste ». Une appellation curieuse pour qualifier cette peinture surréelle plutôt que surréaliste : portraits mélancoliques aux couleurs délavées, paysages vides qui annoncent les grèves désolées des premiers tableaux de Dali. Un art nostalgique, parfois proche, dans ses meilleurs moments, du réalisme magique d'un Morandi.

Mais si le livre est passionnant, c'est d'abord grâce au texte de Boris Kochno, qui partagea la vie du peintre pendant plus de vingt ans. Avec une grande pudeur, cet ancien collaborateur de Diaghilev évoque cette vie errante de nomades dorés sur tranche, insouciante, partagée entre les petits hôtels des faubourgs où ils élisaient souvent domicile et les résidences de luxe où ils étaient reçus ; les longues promenades nocturnes du côté des portes de Paris et les dernières fêtes dignes de ce nom : fêtes foraines boulevard Garibaldi et bals costumés chez les ultimes nababs parisiens. Une existence ambiguë comme l'époque, – les années 30, – qui hésitait entre deux mondes, deux morales et deux esthétiques. C'est à cette lumière, nous dit Boris Kochno entre les lignes, qu'il convient de juger Christian Bérard. Lui qui n'eut jamais à choisir.

EMMANUEL DE ROUX.

★ *Christian Bérard*, de Boris Kochno, avec la participation de Jean Clair et Edmonde Charles-Roux. Ed. Herscher, 255 p., 580 F.

MUSIQUES

Festival Ravel au Châtelet

« L'Heure espagnole »

Le Théâtre musical de Paris-Châtelet célèbre avec faste le cinquantième anniversaire de la mort de Ravel. En un mois l'intégralité de son œuvre y sera présentée.

Lyon avait une longueur d'avance sur Paris pour fêter l'année Ravel grâce à l'initiative de l'Orchestre national de Lyon et de son chef, Serge Baudo. Pour ce dernier, qui quittera à la fin de la saison la direction d'un ensemble qu'il a formé depuis sa création en 1969, c'est une sorte de bouquet final. Il y avait donc plusieurs raisons de les inviter au Châtelet pour un concert symphonique le 5 juin, et deux représentations sans décor de *l'Heure espagnole*, les 9 et 10 juin.

On annonçait une version de concert, et l'on s'attendait à voir les chanteurs, partition en main, sagement assis sur leur chaise derrière un pupitre ; mais il faut croire que l'idée de Jean-Louis Martinoty, à l'Opéra-Comique, de mettre l'orchestre sur scène et de faire évoluer les chanteurs parmi les musiciens a fait école, car c'est la solution qui a été adoptée.

Les personnages entrent et sortent selon les indications du livret, chantent par cœur et jouent la comédie comme ils la sentent. Seul élément de décor, les deux horloges où se cachent tour à tour les amants de Concepcion étaient évoquées par de gros cadrans placés sur l'avant-scène.

On prévoyait facilement la limite des jeux de scène : au théâtre les acteurs entrent bien dans les horloges, mais c'est pour en ressortir aussitôt grâce à un double fond, de sorte que le baryton qui les transportera maintes et maintes fois ne charge en réalité sur ses épaules qu'une grande boîte vide, légère comme un fétu. Sans fausses horloges, pas de faux-semblants...

C'est oublier que Jean-Philippe Lafont (Ramiro) est parfaitement capable d'emporter sur son dos Léonard Pezzino (Gonzalve), Luis Masson (Gomez) et Isabel Garcisanz tour à tour, tout en chantant son rôle comme si de rien n'était. C'est ce qu'il fit, à la grande surprise des spectateurs, qui n'avaient jamais ri de si bon cœur et ne s'amuseront plus désormais des fausses horloges vides...

Sophistication gratuite

En regard de cette manière pleine d'à-propos d'animer une version de concert, le spectacle de l'Opéra-Comique apparaît rétrospectivement comme le comble de la sophistication gratuite ; encore le terme est-il inexact, puisque les musiciens recevaient une prime assez substantielle pour jouer sur scène et non dans la fosse. Ici, on a fait l'économie du décor et l'on parlera encore longtemps de la performance de Jean-Philippe Lafont.

Mais celle-ci ne doit pas masquer les qualités d'une production musicalement très soignée, la direction exigeante de Serge Baudo, l'homogénéité de l'orchestre et la tenue d'une excellente distribution (où figurait encore Michel Sénéchal, inénarrable Torquemada) animée par le souci, devenu si rare, de faire comprendre le texte. Appelée le matin même à remplacer Cynthia Buchan, Isabel Garcisanz a donné au personnage assez équivoque de Concepcion un ton inimitable, mélange de sensualité et de distinction dont il n'y a guère d'exemple à présent parmi les titulaires du rôle.

GÉRARD CONDÉ.

★ L'Orchestre de Paris a fait l'ouverture du festival Ravel le 3 juin, l'Orchestre national de France, déjà venu le 4, reviendra les 12 et 16 sous la direction de Seiji Ozawa et le NOP fera la clôture le 29 juin avec *l'Enfant et les sortilèges*, dirigé par Armin Jordan. La musique de chambre et les mélodies sont réunies en trois soirées, les 9, 10 et 11 juin. Enfin Vlado Perlemuter interprétera le 22 juin à 18 h 30 et 20 h 30, l'œuvre pour piano de Ravel, qu'il eut le privilège de jouer dès 1927 devant le compositeur.



Culture

THÉATRE

Festival « gay » à New-York

La France du vingtième siècle

Montherlant, Copi, Genet, Edouard Bourdet... à New-York pour un Festival qui traite de l'homosexualité.

Les « pièces gaies », textes dans lesquels un au moins des personnages est homosexuel, ou dont l'homosexualité constitue l'un des thèmes principaux, relèvent d'une catégorie aussi discutable que les « pièces de femme » ou les « pièces de Noir ». Mais, dans cette démocratie de lobbies, de tels regroupements s'intègrent d'autant mieux dans le paysage culturel qu'ils sont légitimes dans le système politique et social. Ils ont l'avantage de concentrer l'attention sur un problème donné, sa représentation dans la littérature dramatique et son évolution au cours d'un siècle qui a connu tant de bouleversements en ces matières.

En outre, le monde anglo-saxon possède une longue tradition de théâtre à vocation sociale, de Shaw à Arnold Wesker ou David Hare, qui trouve dans un fait de société (alcoolisme, prostitution, condition ouvrière, épidémie...) le sujet d'une œuvre théâtrale. Une conception étrangère à l'esprit français, qui trouve souvent le fait de société incongru au théâtre, à l'exception de l'adultère, sujet de sempiternelles gloses.

C'est dans ce contexte qu'un Festival de pièces « gaies » dans la France du vingtième siècle, qui a eu lieu en mai dans divers théâtres de Manhattan, a permis aux Américains de découvrir un certain nombre d'œuvres qui n'avaient jamais été traduites auparavant.

Satisfait d'une sélection contrastée, le *Village Voice* a trouvé à *l'Exil*, de Montherlant (1914) un *« charme original »*, tout en estimant curieux de voir *« une passion homosexuelle si bouillonnante traitée dans une forme aussi démodée »*, préférant *la Tour de la Défense*, de Copi (1977), *« concoction d'un bon naturel, piquante et hilarante »*.

A propos de *la Fleur des Pois* d'Edouard Bourdet (1932), drôle *« comme du Noel Coward hors du placard »*, le *Voice* note que *« l'un des détours de l'intrigue – soudain des homos deviennent hétéros – touche une corde sensible dans ces temps de grand péril »*.

En marge du Festival, une nouvelle version de *Haute surveillance*, de Genet a été présentée en français *(voir encadré)*.

Une anthologie regroupant la plupart de ces textes est en préparation, sous la direction d'Eric Bentley, le traducteur américain de Brecht.

Fleuron de l'avant-garde américaine depuis dis-septs ans, la compagnie Mabou Mines s'attaque à son tour au tabou en présentant *It's a Man World* (C'est un monde d'homme), spectacle brillamment mis en scène par David Schweizer sur un texte de Greg Mehrten. Cette histoire d'un jeune acteur hollywoodien qui voit sa carrière brisée parce qu'il a cru bon d'admettre publiquement son homosexualité et dont la succession d'amours malheureuses précipite le suicide est écrite à la façon d'un « soap opera »).

Mais ce texte banal et un peu lourd se trouve métamorphosé par une mise en scène étonnante qui syncope l'histoire, brouille la chronologie et amplifie certains moments de la relation amoureuse, les élevant à des paroxysmes d'une rare intensité dramatique.

Une équipe vidéo, constamment présente sur scène, filme avec plusieurs caméras les acteurs en train de jouer la pièce. Trois écrans télévisés suspendus diffusent simultanément les images, toutes de détails en gros plan, isolant un tic de la main, le coin d'un sourire, épousant le déroulement de l'action, permettant au public de déceler l'indicible. Rarement l'expression « spectacle multimédias » aura été si parfaitement justifiée. Après New-York (jusqu'au début juillet), une tournée est prévue en Europe.

Dans l'évolution à long terme de la catégorie des « pièces gaies », le thème du SIDA apparaît comme une greffe abrupte, amenée à disparaître avec la découverte d'un vaccin. A moins qu'une œuvre ne transcende sa catégorie et trouve une dimension nouvelle.

Ainsi *As Is*, le drame de William M. Hoffman, qui avait fini sa course il y a deux ans sur Broadway (et qui se joua l'hiver dernier au studio des Champs-Elysée : Tel Quel) vint d'être repris par Circle Repertory Theatre, une des prestigieuses compagnies de l'Off-Broadway, et connaît un succès renouvelé. L'auteur a opéré quelques changements, allongeant par exemple l'énumération polyphonique des prénoms de ceux et celles qui sont morts.

Cet été, Jack Hofsis, le metteur en scène d' *Elephant Man*, créera *Stress Test* d'un dramaturge de vingt-neuf ans, Steven Scott Smith, déjà qualifiée de *« pièce SIDA de la deuxième génération »* parce qu'elle parle des adolescents et des jeunes gens de vingt à vingt-cinq ans qui font la découverte de leur sexualité au milieu de cette épidémie.

On peut se demander si le public de théâtre ne commence pas à manifester une certaine lassitude au fur et à mesure que le mal porte sur la réalité une ombre de plus en plus longue.

Harvey Fierstein, auteur à succès de *Torch Song Trilogy* qui sut si bien, dans la comédie musicale *la Cage aux folles*, donner une dimension humaine aux clichés de Jean Poiret, a connu un échec avec sa nouvelle trilogie *Safe Sex* (Sexe sans risques) qui, sur Broadway, n'a pas fait long feu. Mais le SIDA, en faisant découvrir au grand public la réalité homosexuelle, rendra peut-être superflue la catégorie « pièce gaie » ?

JEAN-MARIE BESSET.

« Haute surveillance » version 1985

Faut-il que Jean Genet ait adoré la version des *Bonnes* réalisée par Michel Dumoulin (avec Maria Casarès, TF 1, 1984) pour qu'il ait accepté de retravailler le texte de sa première pièce, *Haute surveillance*, écrite plus de quarante ans auparavant à la Maison de la Santé.

Genet donna rendez-vous au réalisateur à Rabat, en août 85, et pendant un mois, tous les soirs, le poète revint sur ses mots. C'est ce texte inédit que Michel Dumoulin a mis en espace, le 8 mai dernier, dans le théâtre de New-York University.

Cette avant-première, rendue possible par l'Association française d'action artistique, a permis aux New-Yorkais francophones d'avoir la primeur d'un texte qui sera créé au Festival d'Avignon 88 et tourné pour FR 3 l'hiver prochain.

Genet, qui écrivait dans l'édition de 1967 : *« J'aimerais que cette pièce ne soit plus jamais représentée »*, a eu raison de changer d'avis.

La direction de Michel Dumoulin, sobre et précise, tout entière au service du texte, le jeu des comédiens (Roy Dupuis, Christophe Bernard, Simon Jutras), tout en tension, ont gardé d'un bout à l'autre la violence à la limite du point de rupture.

J.-M. B.

NOTES

Les prix SACD 1987

La SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques) vient de décerner ses prix pour l'année 1987. André Roussin, de l'Académie française, a obtenu le Grand Prix SACD. En théâtre, Yasmina Reza (dont la pièce *onversations après un enterrement* est donnée actuellement au théâtre Montparnasse) reçoit le prix des Jeunes Talents.

Les prix Musique, Radio, Télévision, Danse et Cinéma sont respectivement décernés à Adrienne Clostre, Bernard a Costa, Sylvain Joubert, Claude Bessy et Alain Cavalier.

Les prix des Talents nouveaux ont été décernés à Laurent Petit Girard (musique), Franz Bartelt et Eric Assous (radio), Karine Saporta (danse) et Edouard Niermans (cinéma). Juliette Binoche reçoit le prix Suzanne Bianchetti, Pierre Dux, la médaille Beaumarchais, et Francis Manckiewicz, le prix des auteurs francophones, décerné pour la première fois cette année, qui couronne son film *les Bons Débarras* (scénario et dialogue de Régent Ducharme).

Mort de Natan Rapoport

Le sculpteur Natan Rapoport, auteur du monument commémoratif de l'insurrection du Ghetto de Varsovie, est mort d'une crise cardiaque, le 4 juin, à New-York. Il était âgé de soixante-seize ans. D'origine polonaise, Natan Rapoport avait passé la plus grande partie de la guerre en Union soviétique. Il avait ensuite émigré à Paris, puis en Israël, avant de s'installer à New-York, en 1960. Outre le monument de Varsovie, érigé en 1948, et sa réplique pour Jérusalem, on doit à l'artiste plusieurs œuvres commémoratives, notamment un monument intitulé « Fraternité », inspiré de la rencontre Sadate-Begin en 1977, et qui a été inauguré à Ramat Gan, en Israël, le 7 mai dernier.

Journées du comique muet à Orsay

Du 11 au 18 juin, le Musée d'Orsay présente une rétrospective « Journée du comique muet, cinéma de France et d'ailleurs » comprenant des films des années 10 avec Rigadin, Onésime, Boireau, Max Linder, les Italiens Cretinetti, Robinet, Polidor, des œuvres d'Emile Cohl, pionnier de l'animation, et de Charles Chaplin. La programmation des journées a été réalisée par Emmanuelle Toulet, Jean-Pierre Jeancolas et Jean A. Gili. L'inauguration de la section « Aux sources du comique français » aura lieu jeudi 11 juin à 20 h 15, dans l'auditorium du Musée d'Orsay (où se feront toutes les projections). Accompagnement de piano improvisé par Annick Chartreux.

★ Musée d'Orsay, auditorium, 1, rue de Bellechasse, 75007 Paris. Tél. : 45-49-48-14, poste 46-09.

● RECTIFICATIF. – Dans le commentaire du palmarès décerné lors du seizième Festival international du cinéma d'animation, à Annecy (*le Monde* du vendredi 5 juin), nous regrettions que le cinéma français ne se voie attribuer qu'un seul prix. A tort. *Carnets d'esquisses*, de Michaël Gaumnitz, prix des images de synthèse 2 D, est l'œuvre d'un citoyen français et d'un producteur – AAA, – lui aussi français.

Communication

Les retards de la télévision par câble

Nouvelle polémique entre la DGT et les élus locaux

Alors que Metz accueille les acteurs de la télévision par câble dans le cadre de Médiaville 87, la polémique rebondit entre les élus locaux et la DGT. De nouveaux retards dans la construction des réseaux risquent de compromettre leur rentabilité. M. Jacques Chirac intervient dans le débat et affirme, dans un message aux participants de Médiaville, que *« le câble sera d'autant plus rentable qu'il sera plus vite installé »*.

Les élus des grandes communes de France ne savent plus à quel saint se vouer. En novembre 1982, le ministère des P et T les engage à se lancer dans la grande aventure du câble. Il s'agit d'équiper le territoire en autoroutes électroniques capables d'apporter au public une multiplicité de chaînes de télévision, de développer la communication locale, de relier les entreprises au grand flux de l'information.

La direction générale des télécommunications (DGT) assure la maîtrise technique de l'aventure dans le cadre du service public et garantit une égalité des tarifs pour toutes les communes. On ne peut, déclarent alors les pouvoirs publics, rester à l'écart d'une révolution aussi essentielle que celle des chemins de fer ou du téléphone. Convaincues, plus de quatre cent cinquante communes font acte de candidature.

Quatre ans plus tard, le même ministère des P et T, où souffle désormais le vent du libéralisme, tient un tout autre discours. Finies les grandes autoroutes de l'avenir : les réseaux, d'une facture plus classique, se contenteront de diffuser la télévision. Fini le service public : maîtrise d'ouvrage et tarifs se négocieront au gré du marché et de la concurrence. Le câble, considéré comme un investissement à rentabilité douteuse, n'est plus la priorité de la DGT.

Malgré ce virage à 180 degrés de l'Etat, cinquante-deux villes ont réussi à sauver leurs réseaux. Elles continuent à bénéficier des conditions du plan de 1982, même si la technologie des réseaux, révisée à la baisse, est laissée au libre choix de la DGT. Pourtant, ces quelques privilégiés ne sont pas au bout de leurs peines. Au fur et à mesure que le ministère des P et T signe les contrats définitifs, la DGT annonce aux villes d'importantes modifications de calendrier : de douze à dix-huit mois de retard selon les sites pour le câblage des premiers foyers. Même les réseaux en cours d'installation ne sont pas épargnés. Montpellier doit différer l'ouverture commerciale du câble. Paris subit un retard de six à neuf mois sur les cent mille prises qui devaient lui être livrées cette année, ce qui retardera d'autant l'installation du réseau dans de nouveaux arrondissements.

A la DGT, on invoque la saturation des industriels et celle de certaines directions opérationnelles des télécommunications, qui ne peuvent faire face à l'afflux des demandes. Mais il semble surtout que la DGT ait décidé, pour soulager ses finances, d'étaler largement les 20 milliards à 24 milliards de francs d'investissements qu'elle doit consentir. *« Nous signons avec les villes des conventions sur vingt-cinq ans. Que pèsent alors quelques mois de retard ? »*, résume un responsable des vidéocommunications.

Les élus ne partagent pas cette sereine patience de la DGT. Eux songent aux promesses faites à leurs administrés, aux élections municipales de 1989. Autres mécontents, les partenaires financiers des collectivités locales (Compagnie générale des eaux, Lyonnaise des eaux, Caisse des dépôts), qui savent que tout retard dans la construction des réseaux rend plus aléatoire la commercialisation du câble. Sur un réseau embryonnaire, les recettes d'abonnement croissent, hélas ! bien moins vite que les dépenses de promotion ou de programmes. *« C'est bien pour cela que nous n'avons pas voulu faire du saupoudrage sur tous les sites*, rétorque-t-on à la DGT. *Il nous a semblé préférable de concentrer les investissements sur quelques réseaux afin de leur donner rapidement une chance de rentabilité. Quitte à décaler en bloc certaines opérations. »*

« Réseaux disparates »

Mais comment l'administration gère-t-elle les priorités et les files d'attente ? Le plus démocratiquement possible, répond-on à la DGT. Un jugement qui ne fait pas l'unanimité des acteurs. Certains murmurent que la Lyonnaise des eaux, dont le président, M. Jérôme Monod, est un proche de M. Jacques Chirac, a vu ses dossiers traités en priorité. M. Bernard Schreiner, député socialiste des Yvelines et ancien président de la mission « câble », argumente, chiffres en main : *« A la fin du mois de mai, trente villes avaient signé avec les P et T. Vingt-quatre sont de droite et six de gauche. Dans les villes qui attendent encore leurs contrats et leur calendrier, on dénombre quinze villes de gauche et seulement sept de droite. »*

Lasse de répondre aux accusations, la DGT renvoie les mécontents à la concurrence. Télédiffusion de France propose depuis quelques mois des réseaux et vient de signer avec trois villes du Var. La Générale de chauffe importe une technologie britannique et cherche à séduire certaines communes du Nord. Les filiales de la Caisse des dépôts gèrent le câblage de Strasbourg et de certaines communes lorraines. Mais les élus socialistes dénoncent l'incohérence de la démarche. *« Au gré de la concurrence, la France va se doter de réseaux disparates*, explique M. Schreiner. *Tandis que la DGT, soucieuse de préserver son monopole sur les communications de l'avenir, utilise la fibre optique pour ses propres réseaux professionnels. »*

Malmenés par les revirements politiques des pouvoirs publics, les élus s'inquiètent aussi de la rentabilité des réseaux. Le bilan des trois premiers sites en activité est mitigé. Si Rennes affiche un bel optimisme, Cergy-Pontoise n'a pas décollé depuis un an. A Paris on annonce quatre mille cinq cents abonnés pour quarante-cinq mille foyers câblés, mais on dénombre dans ce total près de deux mille chambres d'hôtel. *« Nos clients souhaiteraient une plus grande diversité de programmes*, reconnaît un responsable de Paris Câble. *Les télévisions française, suisse ou belge retransmises par le réseau programment les mêmes films, les mêmes feuilletons. »*

Pour diversifier l'offre, les opérateurs du câble souhaitent la création de chaînes thématiques sur la musique, le sport ou les programmes pour enfants. Plusieurs projets sont à l'étude, mais leur lancement bute sur la réalité économique. Dans leur état de sous-développement actuel, les réseaux français n'offrent, selon les études les plus rigoureuses, que trente-sept mille spectateurs !

Pas d'abonnés sans programmes attractifs, pas de programmes sans développement des réseaux. Eternel problème de la poule et de l'œuf, qui renforce déjà les convictions des plus sceptiques. Ainsi, M. Jean Autin, membre de la Commission nationale de la communication et des libertés, qualifiait le câble d'*« aventure désastreuse pour les collectivités locales »*, dans un récent entretien à *l'Hebdomadaire* de Marseille. *« Sottises*, rétorque Michel Péricard, nouveau responsable de la mission « câble ». *J'en viens à penser que la moyenne d'âge de la CNCL est vraiment trop élevée. Ce ne sont pas les communes, mais leurs partenaires industriels qui prennent les plus gros risques financiers. Ils savent bien, eux, que les réseaux câblés trouveront à terme leur équilibre. »* Sans doute, mais les années de déficit risquent d'être plus nombreuses que prévu.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Sur TF1 et Antenne 2

Nouveaux transferts de vedettes et réorganisation des rédactions

Et va pour de nouveaux transferts ! Comme les vedettes du football qui changent de club au gré des saisons et des pactoles en jeu, les vedettes du petit écran – capricieuses, infidèles et parfois versatiles – continuent leur valse folle.

Michel Leeb quitte ainsi Antenne 2, son émission – épisodique, – « Certains Leeb show », sous le bras, et rejoint donc la Une, où les téléspectateurs le retrouveront à la fin du mois de décembre. Mais avec cent cinquante galas en perspective, un spectacle à l'Olympia en septembre et une pièce en préparation au Théâtre de la porte Saint-Martin, l'humoriste n'aura guère le loisir de faire beaucoup d'antenne.

Actuellement en vacances, Jean-Pierre Foucault, vedette maison de Radio-Monte-Carlo, depuis quelques années animateur d'émissions de divertissement sur Antenne 2 – « L'académie des neuf », à 12 heures, et « Affaire suivante », à 19 h 45 le samedi, – devrait également rejoindre la Une.

Côté rédaction, d'où les informations parviennent au compte-gouttes, on apprend que c'est Jean-Claude Narcy qui, *« aidé d'une présence féminine »*, présentera la télévision du matin sur la Une, en remplacement de Jean-Claude Bourret.

C'est cependant à la rédaction d'Antenne 2 que les bouleversements risquent d'être les plus importants. Quatre cent soixante personnes (journalistes, techniciens et administratifs) seront réunis, samedi 13 juin, en séminaire, à l'initiative du directeur de l'information, afin, explique Elli Vannier, *« de définir ensemble un projet rédactionnel »*. *« Une réunion déterminante pour la cohésion de la rédaction »*, ajoute-t-il, mais que les journalistes, notamment la société des rédacteurs et les syndicats, envisagent avec une grande méfiance, estimant que les décisions sont déjà prises.

Michel Honorin, directeur des magazines, vient d'annoncer sa décision d'abandonner ses fonctions. Décision personnelle sans doute mais qui pourrait être motivée par les plans développés par la direction, laquelle envisage la suppression des magazines – « Action » présenté par Bernard Rapp, et « Résistance », animé par Noël Mamère – pour les remplacer par un magazine hebdomadaire de la rédaction.

Enfin, Gérard Holtz, donné comme partant sur la Une, vient d'annoncer sa décision de rester sur A 2, où il devient adjoint au directeur des sports, Christian Quidet, et où il assurera la responsabilité d'un nouveau programme consacré au sport le samedi de 15 heures à 19 heures.

A. Co.

● **Temps d'intervention politique à la télévision.** – La CNCL a publié, hier, le temps de parole imparti aux personnalités politiques sur TF 1, A2, FR3, M6 et France-Inter au cours du premier trimestre 1987. Trois chaînes (TF 1, FR 3 et M6) se sont quelque peu éloignées de la règle des trois tiers (un tiers pour le gouvernement, un tiers pour la majorité parlementaire et un tiers pour l'opposition). TF 1 a accordé, en effet, un net privilège au gouvernement avec 46,5 % de temps de parole contre 38,5 % pour l'opposition et 15 % pour la majorité. M6 a consacré, au mois de mars, deux heures trente-deux minutes au gouvernement, huit minutes vingt-six secondes à la majorité et dix-neuf minutes à l'opposition. C'est sur TF 1 que le président de la République a pu s'exprimer le plus longuement avec trois heures dix-neuf minutes d'antenne. L'opposition a, quant à elle, été favorisée sur FR 3 (44 %). Les résultats les plus équilibrés ont été obtenus sur A 2 et France-Inter.

● **« Le Matin de Paris » : le problème des salaires retarde les négociations.** – Les cent cinquante-six salariés du quotidien *le Matin de Paris* attendent toujours leur salaire de mai. Les représentants syndicaux ont donc décidé de suspendre, dans la soirée du mercredi 10 juin, les négociations concernant la suppression d'une cinquantaine de postes et la composition de la liste des départs volontaires menées avec la direction et les administrateurs judiciaires. Ces derniers doivent rencontrer jeudi 11 juin les représentants du holding italo-luxembourgeois Interpart, l'un des actionnaires de la nouvelle société éditrice du journal. Les éditions du Matin, sollicité pour le règlement des salaires. Les négociations devraient reprendre si leur versement est assuré. Mais, d'ores et déjà, l'installation des Editions du Matin (et l'arrivée du nouveau PDG) sera vraisemblablement repoussée du 15 au 19 juin.

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

QUATRE LITRES BLUES, Cartoucherie, (43-28-36-36), 21 h.

LES RETROUVAILLES, Château-Rouge, (42-52-44-94), 21 h.

HORS PARIS

CAEN, *Cendrillon*, d'après Perrault et Prokofiev, mise en scène et chorégraphie : Magny Marin/Ballet de l'Opéra de Lyon, Théâtre Municipal, (31-86-55-52).

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50), relâche jusqu'au 19 juin.

COMÉDIE-FRANÇAISE, Théâtre de la Porte-Saint-Martin (40-15-00-15), 20 h 30 : Esther.

CHAILLOT (47-27-81-15), relâche annuelle.

ODÉON-COMÉDIE-FRANÇAISE, (43-25-70-32), 20 h 30 : la Ronde.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Madame de La Carlière, de Denis Diderot.

TEP (43-64-80-80), à 19 h, Fragment d'une pièce en train de s'écrire.

BEAUBOURG (42-77-12-33), Débats-Rencontres ; à 21 h : festival Polyphonix XI (poésie directe) ; 18 h 30, éditeurs d'aujourd'hui ; Cinéma-vidéo : cycle du cinéma brésilien, se reporter à la rubrique cinémas-cinémathèque ; Vidéo-information : à 13 h, la Torche : Hawaï en Bretagne, de Ph. Lallet ; à 16 h, Louis Knie et ses tigres, de J.-L. Koenig, F. Gentet ; à 19 h, la Rue d'à-côté, de J.-J. Peché ; Vidéo-Musiques : 13 h, la Belle au bois dormant, de Tchaïkovski ; 16 h, Idoménée, de Mozart ; 19 h, le Baiser de Tosca, de D. Schmid ; Cinéma du musée : à 15 h et 18 h, Walter de Maria ; Jean Dubuffet ; Concerts-spectacles : danse ; à 18 h 30, le Palais des glaces ; 20 h 45, Inventaire ; 20 h 45, Inventaire ; Concerts, à 20 h 30 : concert à deux orchestres (Schoenberg ; Berg ; Stravinsky).

THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), à 20 h 30 : Beaux-Arts Trio, M. Debost ; M. Geliot ; S. Kudo ; M. Lagrange ; F. Lodéon ; P. Moragues ; T. Paraskivesko ; R. Pasquier ; M. Portal ; Quatuor Rosamonde ; B. Rigutto.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77), 20 h 45 : Ballet de Hambourg, John Neumeier.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h : Tango chéri.

Les autres salles

ANTOINE (42-08-77-71), 20 h 30 : Harold et Maude.

ARCANE (43-38-19-70), 21 h : En ce palais obscur.

ARTISTIC-ATHEVAINS (43-79-06-18) 20 h 30 : les Criminels.

ATALANTE (46-06-11-90), 20 h 30 : Ce qui est resté d'un Rembrandt déchiré en petits carrés bien réguliers, et foutus aux chiottes.

ATELIER (46-06-49-24), 21 h : le Malade imaginaire.

BOUFFES-PARISIENS (42-96-60-24) 20 h 30 : le Tourniquet.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h 30 : Lady Penelope ; 22 h : Pas deux comme elle.

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), à 15 h 30 : Bambino Bambino ; à 20 h : la Croisade ; à 22 h : Caoutchouc.

CARTOUCHERIE : Aquarium (43-74-99-61), 20 h 30 : les Heures blanches ; Tempête (43-28-36-36), la Sente étroite du bout du monde-Akihai ; 21 h : Pas/Comédie.

CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre 20 h 30 : les Caprices de Marianne.

CITHEA (43-57-93-26), à 21 h : Un amour.

COMÉDIE-CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 20 h 30, dim. 17 h 30 : Fleur de cactus.

COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), L.), 21 h : Celluloïd.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Orlando Furioso.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : le Misanthrope.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Une grande famille.

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h 15 : Pas d'entracte pour Hamlet.

DIX-HEURES (42-64-35-90), 20 h 30 : Maman.

ÉDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : les Clients.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 22 h 30 : Théâtre interdit.

ESSAION (42-78-46-42), 19 h : le Chemin d'Anna Bargeton.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (43-79-81-96), 20 h : Macbeth.

FONTAINE (48-74-74-40), 21 h : Au secours, tout va bien.

GAÎTÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 21 h : le Perfectionniste.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 21 h : I Do! I Do!

GRAND EDGAR (43-20-90-09), 20 h 15 : Palier de crabes ; 22 h : C'est ce soir ou jamais.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (40-13-02-42), 20 h 30 : Transit chevalier.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 19 h : l'Inconnu ; 21 h : Méfie-toi Phelès.

GYMNASE (42-46-79-79), 20 h 30 : la Famille Hernandez.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Sports et divertissements.

LA BRUYÈRE (48-74-88-21), 21 h : M. Jolivet.

LIERRE-THÉÂTRE (45-86-55-83), 20 h 30 : le Jeu de Robin et de Marion.

LUCERNAIRE (45-44-57-34), I : 19 h 30 : Baudelaire. — II : 20 h : le Petit Prince.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Antigone.

MARIE-STUART (45-08-17-80), 20 h 30 : Mess.

MARIGNY (42-56-04-41), 20 h : Kean.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 30 : Double mixte.

MOGADOR (42-85-28-80), 20 h 30 : Cabaret.

MONNAIE DE PARIS, 20 h 30 : la Mégère apprivoisée.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), 21 h : Conversations après un enterrement.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : Mais qui est qui ?

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : Léopold le bien-aimé.

PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : l'Amuse-gueule.

PORTE SAINT-MARTIN (40-15-00-15), 20 h 30 : Esther.

RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : les Petites Filles modèles.

ROSEAU-THÉÂTRE (42-71-30-20), 19 h : Hérodiale ; 21 h : Ulrich Elger.

SALLE VALHUBERT (45-84-30-60), 20 h 30 : les Femmes savantes.

SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 les Seins de Lola.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27), 20 h 30 : J'ai tout mon temps, où êtes-vous ?

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 19 h 30 : Beau Rivage.

STUDIO DES URSULINES (43-26-19-09), 20 h 45 : Taxi.

TAC STUDIO (43-73-74-47), 20 h : la Double Inconstance.

TH. GRÉVIN (42-46-84-47), 20 h 30 : TSF ; 22 h : les Privés.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79), 20 h 30 : Antigone ; 20 h 30 : Huis clos.

TH. D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas cadres ; 22 h : C'est ce soir ou jamais ; 22 h Nous on fait où on nous dit de faire.

TH. DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : le Scorpion.

TH. DU MARAIS (46-66-02-74), 20 h 30 : Nuits câlines.

TH 13 (45-88-16-30), 20 h 30 : A Pied.

TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Antigone.

TOURTOUR (48-87-82-48), 20 h 30 : Nous, Théo et Vincent Van Gogh.

TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 18 h 30 : Autour de Mortin.

TH. DE LA VILLA (40-26-56-41), 20 h 30 : E. Bathory.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 30 : Devos existe, je l'ai rencontré.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 23 h 30 : Mais que fait la police ? — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 22 h 30 : Last Lunch - Dernier Service.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II. 20 h 15 : Nos amis les flics ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 22 h : les Taupes niveaux ; 20 h : la Conscience nationale des faisans d'élevage.

LE GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Dieu s'est levé de bonne humeur.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 30 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Pièces détachées ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.

SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 20 h 30 : spectacle Feydeau-Musset.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 18 h 30 : La vie est un grand toboggan ; 21 h 30 : Bufo ; 22 h 30 : Des maux d'amour.

Jeudi 11 juin

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : Ensemble intercontemporain, Orchestre de Paris, dir. : Myung-Whun Chung (Schoenberg, Berg, Stravinski).

Eglise Sainte-Clotilde, 20 h 30 : Les petits chanteurs de St-Louis, ensemble instrumental A. Stajic (Haëndel).

Notre-Dame-du-Travail, 20 h 30 : Ensemble choral de Paris (Bach).

Lucernaire, 18 h 30 : Trio Bergonzi (Beethoven, Roussel, Cras...).

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 20 h 30 : Orchestre et chœurs des professeurs de la Ville de Paris, dir. : B. Vergne (Cherubini).

Conservatoire Rachmaninov, 20 h 30 : E. Vassilieva, C. Bonaldi, P. Franck, S. Atherton (Zourabichlivi).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : C. Rocca (Corne, Bach, Brouwer...).

66, bd Saint-Michel, 20 h 30 : Suntbesis Quartet (Andres, Bourrel, Isaye...).

OPÉRAS

Palais des congrès (47-58-13-33), à 20 h 30 : Boris Godounov.

MUSIC-HALLS

Centre Mandapa (45-89-01-60), à 20 h 30 : H. Kandira, N. Lovaconi.

Ciel Diamants (45-70-84-29), 21 h : H. Londo, J. Sommer.

La Bruyère (48-74-88-21), 21 h : M. Jolivet.

Olympia (45-42-25-49), 20 h 30 : Grand Music-Hall du Portugal.

Trottoirs de Buenos-Aires (42-33-58-37), 22 h : Sexteto Tango.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, la Force des ténèbres, de R. Thorpe ; 19 h 15, Un certain regard : le Hasard, de K. Kieslowki (v.o., s.-t.f.) ; 21 h 30, Perspectives : les Armes de l'esprit, de P. Sauvage.

BEAUBOURG

(42-78-35-57)

15 h, le Fascisme ordinaire, de M. Romm ; 17 h, Spartacus, de R. Freda (v.f.) ; 19 h, Quinzaine des réalisateurs : la Photo, de N. Papatakis (v.o., s.-t.f.).

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

Salle Garance (42-78-37-29)

Le cinéma brésilien.

14 h 30, Em busca do ouro, de G. Dahl ; A margem, d'O. Candeias ; 17 h 30, Grove !, de Joao Batista de Andrade ; Tabu, de J. Bressano ; 20 h 30, Floradas na serra, de L. Salce.

Les exclusivités

AFTER HOURS (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (43-33-10-82).

AJANTRIK (Ind., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33) ; h. sp.

ANGEL HEART (*) (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

L'APICULTEUR (Fr.-Gr.) (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

ARIA (Brit., v.o.) : Normandie, 8e (45-63-16-16).

ARIZONA JUNIOR (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétans, 19e (42-06-79-79).

ASSOCIATION DE MALFAITEURS (Fr.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).

ATOMIC COLLÈGE (*) (v.f.) : Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

ATTENTION BANDITS (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Wepler Pathé, 18e (45-22-46-01) ; Secrétans 19e (42-06-79-79) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

AUTOUR DE MINUIT (A., v.o.) : Templiers, 4e (42-72-94-56).

AUX PORTES DE L'AU-DELA (*) (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26).

BACKLASH (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).

BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

BEYOND THERAPY (Brit, v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Bastille, 11e (43-42-10-80) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

BIRDY (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

LES BISOUNOURS No 2 (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

BUISSON ARDENT (Fr.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

CHAMBRE AVEC VUE (Brit., v.o.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83).

CHRONIQUE DES ÉVÉNEMENTS AMOUREUX (Pol., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56) ; Cluny Palace, 5e (43-25-19-90).

CHRONIQUE D'UNE MORT ANNONCÉE (It.-Fr., v.it.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19). — V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

CŒURS CROISÉS (Fr.) : Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

LA COULEUR DE L'ARGENT (A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

CRIMES DU CŒUR (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82).

CROCODILE DUNDEE (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82). — V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).

LA DAME DE MUSASHINO (Jap., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LE DÉCLIN DE L'EMPIRE AMÉRICAIN (Can.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).

LE DESTIN DE MADAME YOKI (Jap. v.o.), 14 juillet. Parnasse, 6e (43-26-58-00).

DOWN BY LAW (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18).

LES ENFANTS DU SILENCE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-79-08). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

L'ÉTÉ EN PENTE DOUCE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

FIEVEL ET LE NOUVEAU MONDE (A., v.f.) (h. s.p.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).

LE FLIC ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Triomphe, 8e (45-62-45-76).

GOLDEN CHILD (A., v.f.) : Rex, 2e (43-36-83-93).

GOOD MORNING BABILONIA (It.-A., v.o.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (45-44-25-02).

LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

HOTEL DE FRANCE (Fr.), Forum Orient, 1er (42-33-42-26) ; Racine-Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Balzac, 8e (45-61-10-60).

JEAN DE FLORETTE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46).

LA JEUNE FILLE XIAO XIAO (Chin., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LAPUTA (All., v.o.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

LES LETTRES D'UN HOMME MORT (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).

MACBETH (Fr., v. it.) : Vendôme, 2e (47-42-97-52).

MANNEQUIN (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) mat. ; UGC Montparnasse 6e (45-74-94-94).

MANON DES SOURCES (Fr.) : Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MAUVAIS SANG (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (43-37-57-47).

MÉLO (Fr.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA MÉNAGERIE DE VERRE (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40).

LA MESSE EST FINIE (It., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-87-30).

MISSION (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Elysées-Lincoln, 8e (43-59-36-14).

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (Hong., v.o.) : Triomphe 8e (45-62-45-76).

NOLA DARLING N'EN FAIT QU'A SA TÊTE (A., v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

LE NOM DE LA ROSE (Fr., v. angl.) : Cluny-Palace, 5e (43-25-19-90) ; Balzac, 8e (45-61-10-60) ; v.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

PEE-WEE BIG ADVENTURE (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Gaumont-Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).

LA PETITE BOUTIQUE DES HORREURS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; UGC Champs-Elysées, 6e (45-62-20-40)) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50)) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nations, 12e (43-43-04-67)) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Clichy-Pathé, 18e (45-22-46-01.

PIERRE ET DJEMILA (Fr.) Forum Arc-en-ciel, 1er (42-97-53-74) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40).

PLATOON (A., v.o.) (*) : Forum-Orient, 1er (42-33-42-26) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.o. et v.f. : George-V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03).

QUATRE AVENTURES DE RAINETTE ET MIRABELLE (Fr.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

QU'EST-CE QUE J'AI FAIT POUR MÉRITER ÇA ? (Esp., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

RADIO DAYS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Action Rive gauche, 5e (43-29-44-40) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont-Alésia, 14e (43-27-84-50) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; (v.f.) St-Lazare Pasquier, 9e (43-87-35-43) ; Nations, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52).

REBEL (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94).

LE RETOUR DE JEAN MAURICE (Fr.) Studio 43, 9e (47-70-63-40).

ROSA LUXEMBURG (All., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).

SABINE KLEIST, 7 ANS (All., RDA, v.o.) : Républic-Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STAND BY ME (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) Utopia, 5e (43-26-84-65).

SWEET COUNTRY (Grec, v.o.) : Mercury, 8e (45-62-96-82).

THAT'S LIFE (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

THE AMERICAN WAY (A., v.o.) : Forum-Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; Normandie, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

THÉRÈSE (Fr.) : UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

LE TRÉSOR DE SAN LUCAS (A., v.o.) Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; v.f. : Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

TRUE STORIE (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

UNE FLAMME DANS MON CŒUR (Suis.) : Ciné-Beaubourg, 1er (42-71-52-36) ; St-André-des-Arts, 6e (43-36-48-18) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-42-16-80) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

UN HOMME AMOUREUX (Fr., v.angl.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; Publicis St-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Alésia, 14e (43-27-84-50).

LA VEUVE NOIRE (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandy, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40).

WELCOME IN VIENNA (Autr., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

LES FILMS NOUVEAUX

LA CHAMBRE DE MARIAGE. Film turc de Bilge Olgac, v.o. : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

DANGEREUSE SOUS TOUS RAPPORTS. Film américain de Jonathan Demme, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

HISTOIRES FANTASTIQUES. Film collectif américain de Bob Zemeckis, Steven Spielberg..., v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Alésia, 13e (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LA RUE (*). Film américain de Jerry Schatzberg, v.o. : Forum Arc-en-Ciel, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-72-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 2e (47-42-56-31) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-06-79-79) ; Gaumont Gambetta, 20e (46-36-10-96).

XVIe Festival international du film fantastique et de science-fiction, v.o./v.f. : Grand Rex, 2e (42-36-83-93).

PARIS EN VISITES

VENDREDI 12 JUIN

« Le musée d'Orsay », 10 h 30, 1, rue de Bellechasse, entrée des groupes (Paris Passion).

« Hôtels de l'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (Les Flâneries).

« Coins charmants du quartier Saint-André-des-Arts », 14 h 30, fontaine Saint-Michel (Paris pittoresque et insolite).

« Hôtels du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie rue Lobeau (Présence du passé).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« La Monnaie, hôtel et ateliers », 14 h 30, 11, quai Conti (Tourisme culturel).

« Jardins et hôtels du faubourg Saint-Germain », 14 h 30, métro Solferino (M. Pohier).

« Maisons d'artistes et jardins du Montsouris », 14 h 45, métro Cité-Universitaire (V. de Langlade).

« L'abbaye de Port-Royal », 15 heures, sortie métro Port-Royal (Ars conférences).

« Le Marais méconnu des femmes célèbres », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine (I. Hauller).

« Le seizième arrondissement : architecture novatrice et jardins », 15 heures, angle de la rue du Ranelagh et de l'avenue Mozart (Paris et son histoire).

« Notre-Dame de Paris », 15 heures, parvis de la cathédrale (Paris et son histoire).

« Le nord du Marais », 6, place des Vosges (D. Bouchard).

CONFÉRENCES

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15 : « La logique de la réincarnation » (Loge unie des théosophes).

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Jeudi 11 juin

TF 1

20.30 Série : Columbo. Le mystère de la chambre forte. **21.45 Magazine : L'enjeu.** De François de Closets, Emmanuel de la Taille et Alain Weiller. Au sommaire : Le Caire ; chaos sur le Nil ; Espace ; La grande panne ; Quinze ans et l'Afrique ; Points de repère ; L'homme du mois : Stern Lorentz (Bull). **23.00 Journal. 23.20 Magazine : C'est à lire.** Emission de Luce Perrot. Avec Khawam et Tahar Ben Jelloun.

A 2

20.30 Cinéma : Hôtel des Amériques ■■ Film français d'André Téchiné (1981). Avec Catherine Deneuve, Patrick Dewaere, Etienne Chicot, Josiane Balasko, Sabine Haudepin. **22.05 Flash : élections anglaises.** ▶ **22.10 Musique.** Concert Jean-Michel Jarre à Lyon, le 5 octobre 1986, retransmis en simultané et en stéréo sur NRJ. **23.10 Journal.**

FR 3

20.35 Cinéma : le Jour le plus long ■ Film américain de Darryl F. Zanuck (1962). Avec John Wayne, Robert Mitchum, Henry Fonda, Robert Ryan, Mel Ferrer, Richard Burton, Jean-Louis Barrault, Bourvil. **23.30 Journal. 23.55 Magazine : Décibels** (rediff.).

CANAL PLUS

20.30 Athlétisme : Meeting de Saint-Denis. 22.30 Flash d'informations. 22.40 Cinéma : Foot-loose □ Film américain de Herbert Ross (1983). Avec Kevin Bacon, Lori Singer, John Lithgow, Dianne Wiest, Christopher Penn. **0.20 Cinéma : Murder Rock** □ Film américain de Lucio Fulci (1985). Avec Olga Karlatos, Ray Lovelock, Claudio Cassinelli, Cosimo Cinieri, Giuseppe Mannajuodo. **1.50 Série : Rawhide.**

LA 5

20.30 Cinéma : Triple cross ■ Film franco-britannique de Terence Young (1966). Avec Christophe Plummer, Yul Brynner, Romy Schneider. **22.40 Série : Mike Hammer. 23.35 Série : Mission impossible. 0.30 Série : Laurel et Hardy. 1.00 Série : Kung-fu. 1.55 Série : Mike Hammer. 2.45 Série : Hôtel.**

M 6

20.30 Cinéma : Commandos ■ Film italo-allemand de Armando Crispino (1968). Avec Lee Van Cleef, Jack Kelly, Giampiere Albertini. **22.15 Série : Falcon Crest.** Ames sœurs. **23.05 Magazine : Club 6. De 23.30 à 0.50 Flashes d'informations et musique.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Le procès de la religion saint-simonienne (2e partie). **21.30 Musiques limites.** Les musiques innovatrices. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens… tout de même, cosmopolite ; Série : Les quatres quartiers de solitude. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Saint-François-Xavier) : Symphonie nº 6, de Vierne ; Noël breton de Marty ; Symphonie nº 5, de Barie ; Epiphanie, Prélude et danse fuguée, de Litaize, par Gaston Litaize, orgue. **23.00 Nuits parallèles.** Adaggio Troppo.

Vendredi 12 juin

TF 1

13.50 Série : Marie-Pervenche. Une sauterelle dans un magasin de porcelaine. **14.50 Feuilleton : Cœur de diamant. 15.20 Ravi de vous voir.** Histoire de la mode; Le plus beau jour de ma vie; Il y a cinquante ans; Histoire d'animaux; Jeu : la balance. **16.00 Flash d'informations. 16.02 Série : La quatrième dimension.** La petite fille perdue. **16.30 Ravi de vous voir** (suite). **17.00 Variétés : La chance aux chansons.** Emission de Pascal Sevran. Avec François Deguelt, Prudy, Zina, Antoine Ciosi, Jean Philippe. **17.30 La vie des Botes. 18.00 Feuilleton : Huit, ça suffit. 18.35 Mini-journal,** pour les jeunes. De Patrice Drevet. **18.40 Jeu : La roue de la fortune. 19.10 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.40 Cocoricocoboy. 20.00 Journal. 20.30 D'accord, pas d'accord.**

20.35 Variétés : La vie de famille. Emission-jeu de Patrick Sabatier et Rémy Grumbach. Avec Alain Delon, la Compagnie créole, Dorothée, François Valéry, Canada, Bibi, Pierre Perret, Simply Red, Cure, Niagara. **22.30 Série : Une occasion en or.** Le frénétique. **23.25 Journal. 23.40 Magazine : Premier balcon.** De Joseph Poli et Dominique Darzacq. Actualité théâtrale. **0.05 Télévision sans frontière (TSF).** Spécial Zaïre.

A 2

13.45 Feuilleton : Jennie. (6e épisode). **14.35 Golf : Open de France.** En direct de Saint-Cloud. **17.35 Récré A2.** Mimi

Cracra ; Lire, lire, lire ; Shéra. **18.05 Feuilleton : Aline et Cathy. 18.30 Magazine : C'est la vie. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.** D'Armand Jammot, présenté par Patrice Laffont. **19.15 Actualités régionales. 19.40 Le nouveau théâtre de Bouvard. 20.00 Journal. 20.30 Série : Deux flics à Miami.** On connaît la musique. **21.20 Apostrophes.** Magazine littéraire de Bernard Pivot. Les livres du mois : Hervé Bourges *(Une chaîne sur les bras)* ; Jacques Derogy et Jean-Marie Pontaut *(Enquête sur un carrefour dangereux)*, Jean Dieudonné *(Pour l'honneur de l'esprit humain)*, André Giresse *(Seule la vérité blesse)*. **22.35 Journal.** ▶ **22.45 Ciné-club : A travers le miroir** ■■■ Film suédois d'Ingmar Bergman (1960). Avec Gunnar Bjornstrand, Max von Sydow, Harriet Andersson, Lars Passgaard (v.o.). *Un écrivain, son fils, sa fille et son gendre passent leurs vacances dans une île du golfe de Finlande. La jeune femme souffre d'étranges hallucinations. Elle est victime d'une hérédité pathologique et cherche à rompre, par tous les moyens, la solitude.*

FR 3

14.00 Documentaire : Splendeur sauvage. De Frédéric Rossif. Les Rocheuses et les Everglades. **14.30 Série : La cuisine du monde.** 7. Le Pakistan. **15.00 Prélude bis.** Fauré, Szymanowsky, Scarlatti, Onslow, Haendel. **16.00 Documentaire : L'agonie de l'Aigle.** 1. Croire encore à l'île d'Elbe. **16.50 Jazz off. 17.00 Feuilleton : Madame et son fantôme. 17.25 Clip-classes. 17.30 Amuse 3 : James. 18.00 Dessin animé : Il était une fois l'espace. 18.25 Feuilleton : Cap danger. 18.57 Juste ciel,** petit horoscope. **19.00 Le 19-20 de l'information.** *De 19.15 à 19.35,* actualités régionales. **19.55 Dessin animé : Ulysse 31. 20.05 Jeux : La classe. 20.35 Feuilleton : Florence ou la vie de château.** 5e épisode : Les énarques aux champs. Avec Annie Girardot, Jean-Luc Bideau. **21.30 Portrait.** Invitée : Annie Cordy. **22.25 Journal. 22.50 Boîte aux lettres.** Julien Green reçoit Jérôme Garcin. **23.20 Prélude à la nuit.** Quatuor en ré mineur K 421 de Mozart, interprété par le Quatuor Talich.

CANAL PLUS

14.00 Cinéma : la Petite ■ Film américain de Louis Dalle (1978). Avec Brook Shields, Keith Carradine, Susan Sarandon. **15.50 Cinéma : Tirez sur le pianiste** ■■ Film français de François Truffaut (1960). Avec Charles Aznavour, Marie Dubois, Albert Rémy, Nicole Berger. **17.10 Cabou cadin. 17.30 Série : Batman. 18.00 Flash d'informations. 18.05 Jeu : Maxitête. 18.10 Jeu : La gueule de l'emploi. 18.40 Top 50. 19.10 Zénith. 19.50 Flash d'informations. 19.55 Variétés : Frog show. 20.05 Starquizz. 21.00 Cinéma : Macadam** ■■ Film français de Marcel Blistene (1946). Avec Françoise Rosay, Paul Meurisse, Simone Signoret. *Une femme de tête tient à Montmartre un hôtel louche. Un truand vient lui confier une grosse somme, fruit d'une escroquerie. Elle cherche le moyen de s'en emparer. Etres en marge, climat noir et pessimiste, romantisme de l'amour purificateur : ce film porte la marque du réalisme français des années 30. Etonnante composition de Françoise Rosay, Simone Signoret à ses débuts.* **22.40 Flash d'informations. 22.50 Cinéma : le Dernier Secret du** *Poséidon* □ Film américain d'Irwin Allen (1978). Avec Michael Caine. **0.40 Cinéma : Brazil** ■■ Film anglais de Terry Gilliam (1984). Avec Jonathan Pryce, Robert De Niro, Michael Palin. **3.00 Cinéma : Une femme nommée désir** (classé X). Film français de Michel Barny (1986). Avec Sabina K, Christophe Clark, Melissa Braco. **4.30 Cinéma : Hors-la-loi** □ Film français de Robin Davis (1984). Avec Clovis Cornillard, Wadeck Stanczak. **6.15 Série : Les monstres.**

LA 5

14.00 Série : Mike Hammer. 14.55 Série : Kung-fu. 15.50 Série : Wonder woman. 16.45 Dessin animé : Princesse Sarah. 17.15 Dessin animé : Robotech. 17.40 Dessin animé : Cathy, la petite fermière. 18.05 Série : Arnold et Willy. 18.35 Série : Happy days. 19.00 Série : Laurel et Hardy. 19.35 Série : K 2000. 20.30 Série : L'inspecteur Derrick. 21.40 Série : Serpico. 22.40 Cinéma : l'Héroïque M. Boniface □ Film français de Maurice Labro (1949). Avec Fernandel. **0.30 Série : Laurel et Hardy. 1.05 Série : Kung-fu. 2.00 Série : L'inspecteur Derrick. 2.55 Série : Hôtel.**

M 6

14.00 A.M. Magazine. Emission de Marianne Morance, présentée par Charlotte Sciandra. *Mode, cinéma, théâtre, livres, cuisine et musique.* **15.45 Jeu : Mégaventure.** Jeu documentaire de Jean-Luc Colin, présenté par Philippe Goffin. **16.30 Musique : Laser. 18.00 Série : La petite maison dans la prairie.** Le grand péché (2e partie.) **18.30 Série : Vegas.** Les danseuses. **19.30 Journal. 19.55 Jeu : Six'appel. 20.00 Feuilleton : Filles et garçons. 20.30 Série : Dynastie.** Machiavélisme. **21.20 Série : Cagney et Lacey.** L'informateur. **22.30 Ciné-Club : la Belle et la Bête** ■■ Film français de Jean Cocteau (1946). Avec Jean Marais, Josette Day, Marcelle André, Mila Parely, Michel Auclair. *Pour sauver son père, la fille d'un marchand, que ses sœurs ont réduite à l'état de servante, accepte de prendre sa place dans le château d'un monstre au corps d'homme et au mufle répugnant. La propre magie, la propre mythologie de Cocteau dans l'adaptation du conte de Mme Leprince de Beaumont. Les extérieurs réels, les décors de Christian Bérard, les éclairages d'Henri Alekan et l'extraordinaire composition de Jean Marais ont fait de ce film un splendide poème fantastique.* **0.10 Magazine : La saga du rock** (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20.30 Débat. La fabrique du corps humain et les droits de l'homme. **21.30 Musique : Black and blue.** Les musiques de Zool Fleifcher. **22.30 Nuits magnétiques.** Les gens… tout de même, modernité ; Série : Les quatre quartiers de solitude. **0.10 Du jour au lendemain.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 17 mai à Baden-Baden) : Die Braut Messina, ouverture en ut mineur op. 100 ; Concerto pour violon et orchestre en ré mineur ; Symphonie nº 2 en ut majeur op. 61, de Robert Schumann, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. Christoph Eschenbach, sol. Thomas Zehetmair, violon. **22.20 Les soirées de France-Musique** ; à 22.30, Les pêcheurs de perles ; à 0.30, Méli-mélodrame.

Audience TV du 10 juin 1987 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	45.9	Journal 19.6	Actual. région. 12.4	Actual. région. 2.1	Zenith 3.1	Laurel et Hardy 5.2	Vegas 3.6
19 h 45	51.5	Football 22.7	Théâtre Bouvard 15.5	Actual. région. 2.6	Zenith 2.1	Série 8.2	Journal 0.5
20 h 16	64.4	Football 34.5	Journal 17.0	La classe 5.2	Starquizz 0.0	Série 6.2	Filles et garçons 1.0
20 h 55	71.6	Football 35.6	Film 10.8	Variétés 7.2	Actual. cinéma 5.2	Téléfilm 8.8	Téléfilm 4.1
22 h 08	53.6	Série 17.5	Alain Decaux 10.3	Thalassa 8.2	Film 6.2	Série 8.2	Feuilleton 3.6
22 h 44	42.8	Série 9.3	Alain Decaux 11.9	Soir 3 8.8	Film 2.1	Série 9.3	Actual. cinéma 2.1

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 153 reçoivent la 5 et 115 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 11 juin à 0 h et le dimanche 14 juin à 24 h.

C'est un temps frais et variable qui s'annonce pour la fin de semaine. Les ondées n'épargneront aucune région et prendront souvent un caractère orageux.

Vendredi : le temps sera nuageux sur la plupart des régions, avec des pluies devenant orageuses l'après-midi.

Sur la Provence et la Côte d'Azur, le ciel plutôt dégagé le matin deviendra nuageux et menaçant au cours de la journée, et des orages éclateront l'après-midi et en soirée.

Sur la Bretagne, la Basse-Normandie, les Pays de Loire et le Poitou-Charentes, le ciel sera nuageux pour la journée avec quelques averses. Sur toutes les autres régions, de timides éclaircies alterneront avec de petites averses le matin. Au cours de la journée, ces averses tourneront à l'orage, éventuellement violent.

Les températures minimales seront de 9 à 11 degrés sur la moitié nord de la France, localement 7 à 8 degrés en Bretagne ; elles seront de 12 à 15 degrés sur la moitié sud.

Les températures maximales s'étageront régulièrement entre 15 et 23 degrés du nord-ouest au sud-est du pays.

Les vents seront variables, faibles, avec cependant des rafales sous les orages.

Samedi : sur les régions s'étendant des Pyrénées au Massif Central, aux Alpes et à l'Alsace, le temps sera couvert avec des ondées intermittentes et des orages en cours de journée.

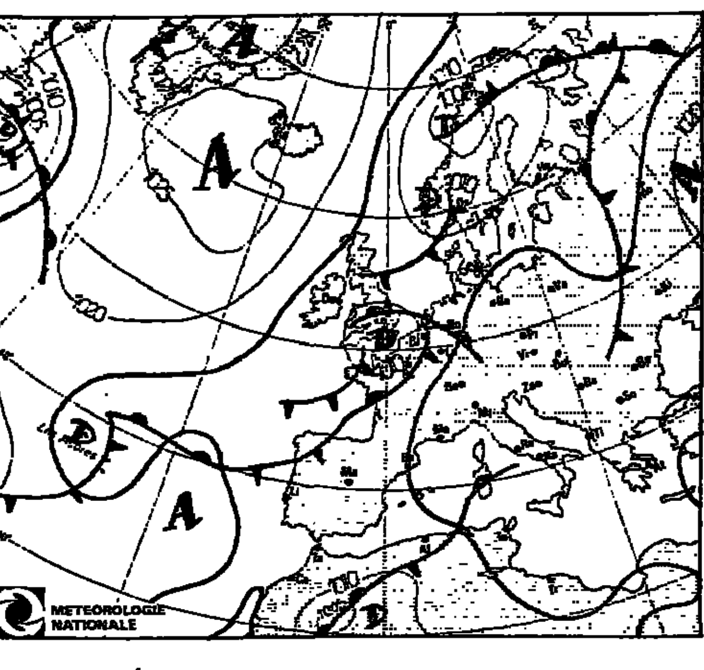
Sur le reste de la France, le ciel sera chargé avec de nombreuses averses et même quelques orages isolés sur la moitié nord du pays.

Les températures minimales seront stationnaires par rapport à la veille et les températures maximales en baisse de 2 à 3 degrés.

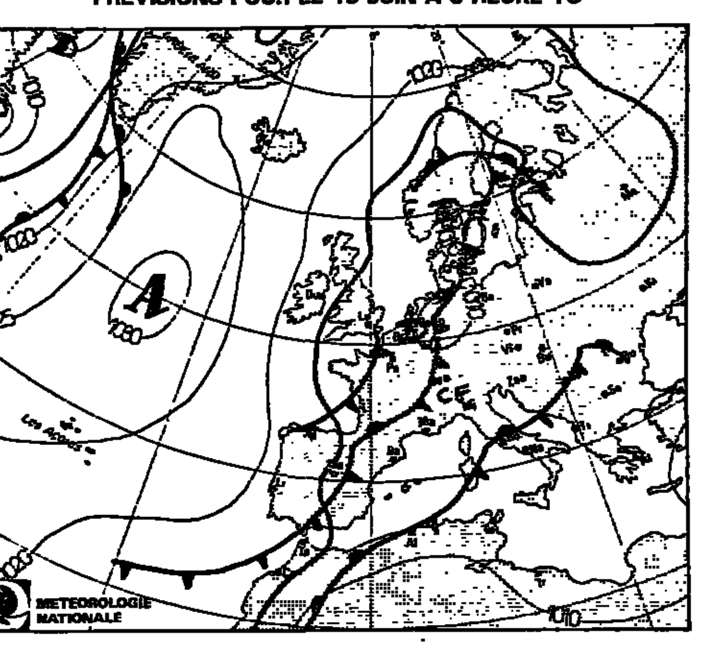
Dimanche : le temps pluvieux et orageux se maintiendra encore sur les Alpes et la Corse. Ailleurs, le temps sera variable et frais avec quelques averses, surtout en Bretagne et en Normandie.

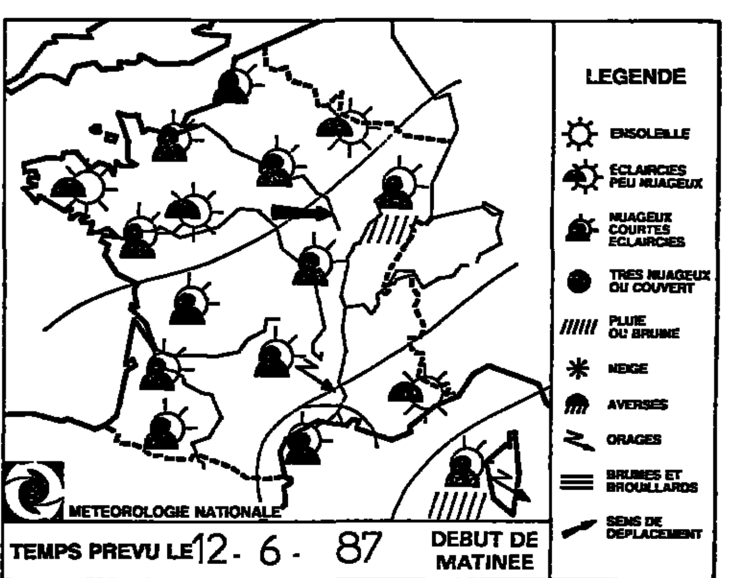
Les températures seront stationnaires.

SITUATION LE 11 JUIN 1987 A 0 HEURE TU



PRÉVISIONS POUR LE 13 JUIN A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 10-6 à 6 heures TU et le 11-6-1987 à 6 heures TU — le 10-6-1987

FRANCE			
AJACCIO	24	17	N
BIARRITZ	24	12	D
BORDEAUX	23	10	D
BOURGES	21	10	C
BREST	14	6	D
CAEN	14	9	P
CHERBOURG	13	8	D
CLERMONT-FERR.	22	12	N
DIJON	21	11	O
GRENOBLE St-M-H	24	14	N
LILLE	17	12	N
LIMOGES	18	12	C
LYON	21	13	N
MARSEILLE-MAR.	22	15	D
NANCY	19	12	P
NANTES	18	9	C
NICE	20	15	D
PARIS-MONTS.	19	12	N
PAU	22	13	N
PERPIGNAN	24	14	C
RENNES	17	8	C
ST-ÉTIENNE	21	14	N
STRASBOURG	21	11	A
TOURS	19	12	A
TOULOUSE	25	14	C
POINTE-A-P.	32	24	N

ÉTRANGER			
ALGER	25	18	O
AMSTERDAM	17	12	A
ATHÈNES	30	21	D
BANGKOK	34	29	N
BARCELONE	23	14	N
BELGRADE	31	17	N
BERLIN	21	8	D
BRUXELLES	17	12	D
LE CAIRE	33	29	D
COPENHAGUE	17	7	D
DAKAR	30	25	C
DELHI	31	24	N
DJERBA	32	21	N
GENÈVE	23	13	N
HONGKONG	28	24	C
ISTANBUL	31	19	D
JÉRUSALEM	27	17	D
LISBONNE	21	15	A
LONDRES	17	11	P
LOS ANGELES	21	15	C
LUXEMBOURG	17	10	N
MADRID	23	7	D
MARRAKECH	30	15	D
MEXICO	26	15	A
MILAN	24	14	N
MONTRÉAL	22	8	N
MOSCOU	26	19	C
NAIROBI	24	24	C
NEW-YORK	27	14	D
OSLO	14	8	D
PALMA-DE-MAJ.	25	11	D
PÉKIN	30	20	D
RIO-DE-JANEIRO	24	18	D
ROME	24	17	N
SINGAPOUR	34	28	C
STOCKHOLM	17	10	N
SYDNEY	23	12	D
TOKYO	20	16	N
TUNIS	28	20	N
VARSOVIE	19	12	N
VENISE	24	14	N
VIENNE	23	13	N

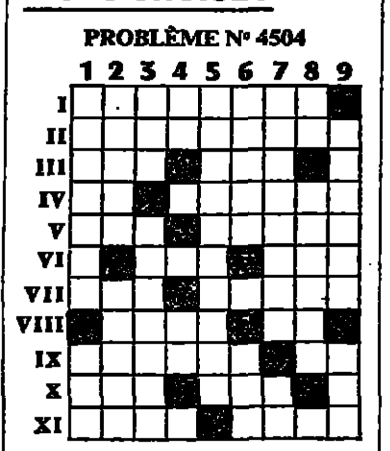
A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4504



HORIZONTALEMENT

I. Il y a des tuiles quand ils sont mauvais. – II. Parfois agité pour accueillir des cousins. – III. N'arrête pas de couler. Dans une main où il n'y a pas de poil. – IV. Pronom. Pourvues. – V. L'Alsace et la Lorraine. Un Saint musicien. – VI. On peut y mettre tout ce qui est piquant. Sauva beaucoup d'animaux. – VII. Un mot qui indique qu'on n'a rien inventé. Une grande pièce. – VIII. Dans le nom d'une ville d'Algérie. Partie d'échecs. – IX. Peut faire bonne impression. Article étranger. – X. Cri pour annoncer qu'on va faire une passe. Fit l'innocent. – XI. Utile pour calculer un quotient. Nom qu'on peut donner au ciel.

VERTICALEMENT

1. Quand on s'y enfonce, on semble être ailleurs. Est toujours un peu piquant quand il est bon. – 2. Peuvent finir par faire des moitiés quand elles sont petites. Difficile à gagner. – 3. Endroit où l'on peut faire des exercices. Pas dits mais entendus. – 4. Qui avait donc circulé. La fin de bien des jours. – 5. Doit être abandonnée quand les chefs sont trop faibles. – 6. Est champion pour le cacao. Joli couvert. – 7. S'arrête dès qu'on est à bout de souffle. Fleuve. – 8. Note. Peut être assimilé à une exposition. – 9. Bien frappée. Evoque un joli teint.

Solution du problème nº 4503

Horizontalement

I. Défense. – II. Elagueurs. – III. Fi ! Lèvres. – IV. Ixia. Rêve. – V. Ni. Noé. – VI. Iritis. Râ. – VII. Nis. Ibn. – VIII. Innée. Reg. – IX. OO. Rature. – X. Nul. Urne. – XI. Sein. Si.

Verticalement

1. Définitions. – 2. Elixir. Noue. – 3. Fa. Inn. Li. – 4. Eglantier. – 5. Nue. Oiseau. – 6. Sèvres. Tri. – 7. Eure. Irun. – 8. Réverbères. – 9. Esse. Ange.

GUY BROUTY.

● **Festival.** – Le premier festival de pyrotechnique a lieu à Chantilly, les 12 et 13 juin. Quatre maîtres européens de la pyrotechnie (Ruggieri pour la France, Van Cleemput pour la Belgique, Sarragosana pour l'Espagne et Parente pour l'Italie) se mesureront en présentant, chacun à leur tour, sur des thèmes communs et pendant vingt minutes, un feu d'artifice de leur composition. Le vainqueur sera désigné par un jury de spécialistes et de personnalités.

loterie nationale

TRANCHE Nº58 DU SUSPENSE

TIRAGE DU JEUDI 11 JUIN 1987

LE NUMÉRO 277417 GAGNE LE LOT DE 1 000 000,00 F

LES BILLETS SE TERMINANT PAR 885 GAGNENT 1 500,00 F

AVEC LE MÊME BILLET, PROCHAIN TIRAGE DEMAIN



Le Carnet du Monde

Naissances

– Martine et Johnny de GUNZBURG laissent à Noémie et Clara la joie d'annoncer la naissance de

Géraldine,

le 2 juin 1987, à Boston (USA).

Mariages

– Mme Jacques DANIS,
M. et Mme Claude DANIS,
M. et Mme Georges RAGUET,
Mme Berthe RIGOUIN,
M. et Mme Claude-Bernard RIGOUIN,
sont heureux de faire part du mariage de leurs petits-enfants et enfants,

Vincent DANIS

et

Catherine RIGOUIN,

qui sera célébré, le 20 juin 1987, à 15 h 30, en l'église Saint-Claude de Nerville-la-Forêt, 95590 Presles.

Décès

– Ses amis et ses collègues des Hôpitaux de Paris,
ont la douleur de faire part du décès de

Michelle DUREUIL,

survenu dans sa cinquante-huitième année, au terme d'une brève et douloureuse maladie, le 6 juin 1987.

Les obsèques seront célébrées en l'église Saint-Pierre-de-Montrouge (Paris 14e, métro Alésia), le vendredi 12 juin, à 16 heures.

12, rue Baillou,
75014 Paris.

– Charles-André Julien,
Nicole et Jean-Daniel Reynaud,
Valeria Tasca,
Emmanuèle Reynaud, Jacques Arbex et leurs filles,
Claude-Agnès Reynaud, Thierry Van de Wyngaert et leur fille,
Ses neveux et ses nièces,
font part du décès de

Mme Charles-André JULIEN,
née Lucie Momy,

survenu le 4 juin 1987.

1, square de Port-Royal,
75013 Paris.

– M. et Mme Michel Cabane,
Jérôme, Marylia et Noémie,
ses enfants et petits-enfants,
Mme Micheline Becquerelle,
sa fille,
MM. Marc et Eric Défossez,
ses petits-fils,
M. et Mme Franklin G. Laubé, Eric, Laurent, Hervé et Maya,
ses beaux-enfants et leurs enfants,
Les familles Poullain, Martin, Becquerelle, Cabane,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Simonne LAUBÉ,
née Poullain,
officier des Arts, Sciences et Lettres,
directrice de l'Université de soins esthétiques de Paris,
président d'honneur du Syndicat national des écoles de soins esthétiques (SNESE),

survenu le 29 mai 1987, dans sa soixante-dix-huitième année.

L'incinération a eu lieu le 3 juin, dans l'intimité familiale.

Que ceux qui l'ont aimée se souviennent d'elle.

33, rue Claude-Lorrain,
75016 Paris.

– Mme Pierre Lefèvre, née Brès-Chouanard,
son épouse,
M. et Mme Pierre Allarousse,
M. et Mme Roger Allarousse,
M. et Mme Philippe Lefèvre,
ses enfants,
Mme Marie Picart,
sa belle-fille,
Claire et son fiancé, Christine, Véronique, Vincent, Marc, Jérôme, Thierry Allarousse,
Ségolène, Florence, Patrick, Stéphanie Lefèvre,
ses petits-enfants,
Mme Simone Frigerio,
sa sœur,
font part du rappel à Dieu de

Me Pierre LEFÈVRE,
chevalier de la Légion d'honneur,
notaire honoraire,
docteur en droit, diplômé IEP,
ancien président de la chambre des notaires de Paris,
président honoraire du Cridon de Paris et du CNFIP,

survenu subitement, le 6 juin 1987, dans sa quatre-vingt-troisième année, à Vineuil-Saint-Firmin (Oise).

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale, le 10 juin 1987.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

127, rue de la Faisanderie,
75116 Paris.

– Myleine LUXEMBOURGER,
née Marie-Madeleine Charrieau-Gauvrit,
assistante de sciences fondamentales à la faculté de médecine d'Angers,

est décédée le dimanche 7 juin 1987.

Les obsèques, selon sa volonté, ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

Selon son désir, il sera célébré une messe *« où ceux qui croient prient et ceux qui veulent nous témoigner de l'affection le feront »*, le samedi 20 juin, à 17 heures, *en l'église de la Trinité*, à Angers.

De la part
du docteur Claude Luxembourger,
d'Isabelle, sa fille, interne en médecine,
d'Eric et Hervé, ses fils.

Hôtel d'Andigné,
6, grande impasse Lanchenault,
49100 Angers.

– M. Claude Michel,
M. et Mme Yves Michel et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Chouraqui et leurs enfants,
Mlle Dominique Michel,
Les familles Michel et Landau,
font part du décès, le 2 juin 1987, de

Mme Claude MICHEL,
née Muriel Landau.

Les obsèques ont eu lieu, le 5 juin, dans la plus stricte intimité.

1, rue Raoul-Nordling,
Neuilly-sur-Seine.

– *Mme Raymond Morel*,
son épouse,
M. et Mme Frédéric-Jean-Pierre d'Allallest,
M. et Mme Jean Morel,
; Roland Morel,
ses enfants,
Laurence, Pierre, Jean-Raphaël, Vincent, Christophe, Agnès, Nicolas et Mathieu,
ses petits-enfants,
M. et Mme Albert Morel,
Son frère et sa belle-sœur,
M. Alain Morel et ses enfants,
M. et Mme Marc Morel et leurs enfants,
Ses neveux et nièces,
M. et Mme Jean Brille,
Ainsi que tous ses parents et amis,
ont la tristesse de faire part du décès du

docteur Raymond MOREL,
ancien médecin,
directeur du centre de cure Chantoiseau à Briançon,
chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu à Meudon-Bellevue, le 10 juin 1987, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 13 juin, à 11 heures, en l'église de Fayence (83440).

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, boulevard Thiers,
06130 Grasse.

– Max et Françoise Raedecker,
Jan et Anne-Marie Rädecker,
Vincent et Monique Raedecker,
Marnix et Geneviève Raedecker,
Johanna, Alexandra et Willem,
ont la profonde tristesse de faire part de la disparition de

Johanna RADECKER-GANGEL,

survenue le 5 juin 1987, dans sa quatre-vingt-dix-septième année.

Elle repose en paix sous les ifs du cimetière d'Opoul, dans les Corbières, sa terre d'élection.

2, passage de Dantzig,
75015 Paris.
4, carrer Estred, Opoul,
66600 Rivesaltes.

[Veuve du sculpteur néerlandais Willem Rädecker, elle-même peintre de talent, elle vécut de nombreuses années à La Ruche.]

– Mme Nicole Tajan et ses enfants,
M. et Mme Daniel Tajan et leurs enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Alfred TAJAN,

survenu le 6 juin 1987, dans sa soixante-seizième année.

Les obsèques ont eu lieu à Bayonne dans l'intimité.

12, rue du Général-Camou,
75007 Paris.

– Mme Fatima Yassa,
Et sa famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Mahiedine YASSA,

survenu tragiquement, *le 1er juin 1987*, dans un accident d'avion à Annaba, Algérie.

Les obsèques ont eu lieu, le 2 juin, à Annaba, Algérie.

33 A, route des Caroubiers,
Annaba.

Remerciements

– Très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de

Jacques VERMONT,

Mme Jacques Vermont et ses proches vous remercient très sincèrement de la part que vous avez prise à leur peine.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Anniversaires

– Il y a trois ans disparaissait brutalement

Chil KOZLOWSKI.

Une pensée est demandée par Hélène à ses amis et camarades.

– Il y a un an, le 12 juin 1986,

Jacqueline LEGAL,
chef de cabine à Air France,

nous quittait.

Que tous ceux qui l'ont connue et aimée aient une pensée pour elle.

– En mémoire pour le poète

Gilbert TROLLIET,

un choix de ses poèmes (posthume) est sorti de presse.

Communications diverses

– Sous le haut patronage de S.E. M. Moriuki Motono, ambassadeur du Japon, du ministre de la culture et de la Ville de Paris, hommage aux maîtres japonais, anciens de la SNBA (œuvres prêtées par les grands musées japonais), dans le cadre de la Biennale 1987. Grand Palais des Champs-Elysées, porte principale.

– Grand Palais, porte principale, Biennale 1987, SNBA, peintres des bords de Marne, Dunoyer de Segonzac, André Planson.

– Les Journées de l'Association freudienne traiteront cette année du thème « Le discours de la liberté ». Le travail portera notamment sur l'usage du concept de liberté par le psychanalyste, les manifestations cliniques de l'appel à la liberté dans la névrose, l'origine et l'histoire du concept de liberté dans *notre culture.*

Samedi 13 et dimanche 14 juin, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Renseignements et inscriptions au siège de l'association, 5, rue de la Clef, 75005 Paris. Tél. : 47-07-83-11.

Soutenances de thèses

– Université Paris-III. – Le samedi 13 juin, à 14 h 30, salle Bourjac, 17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris. M. Jacques Chuto : « James Clarence Mangan, poète-traducteur ».

– *Le samedi 13 juin*, à 14 heures, salle 6, 12, place du Panthéon, 75005 Paris. M. Mohamed-Nabil Mourabet : « Le corps expéditionnaire de Rome, 1848-1870 ».

– Université Paris-IV (Paris-Sorbonne). – Le samedi 13 juin, à 14 heures, salle des Actes, centre administratif. Mme Michèle Biraud : « Les déterminants-pronoms en Attique classique ».

– Université d'Angers, 30, rue des Arènes, 49035 Angers Cedex. – Le samedi 13 juin, à 14 heures, salle de réunion. M. Claude Herzfeld : « Les formes de la rêverie dans l'œuvre d'Alain-Fournier. Visage du « Grand Meaulnes » et figure du Trismégiste ».

– Université Paris-IV. – Le lundi 15 juin, à 14 h 15, amphithéâtre Descartes, 17, rue de la Sorbonne. M. Jean-François Courtine : « Ontothéologique et topique de l'analogie ».

– Ecole des hautes études en sciences sociales. – Le lundi 15 juin, à 14 h 30, Maison des sciences de l'homme, 54, boulevard Raspail, 75006 Paris, salle 214. Mme Annie Goldmann : « Le parcours de l'identité : histoire et représentations ».

– Institut d'études politiques. – Le lundi 15 juin, à 14 heures, 30, rue Saint-Guillaume, salle André Siegfried. Isabel Boussard : « Les agriculteurs et la politique ».

– Université Paris-VIII. – Le lundi 15 juin, à 14 heures, 2, rue de la Liberté, Saint-Denis. Mme Marguerite Guichard, épouse Tayar : « Le système cantilatoire de la Bible et son expression musicale dans les traditions juives des communautés méditerranéennes ».

– Université Paris-V – René Descartes – sciences humaines Sorbonne. – Le lundi 15 juin, à 9 heures, 17, rue de la Sorbonne, salle Louis Liard. Mme Catherine Balle, née Zwobada : « Les aléas du changement ».

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 27/12/86)

Le numéro **455139** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille			gagnent
	055139	555139	
	155139	655139	40 000,00 F
	255139	755139	
	355139	855139	

Les numéros approchants aux: Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
405139	450139	455039	455109	455130	
415139	451139	455239	455119	455131	
425139	452139	455339	455129	455132	
435139	453139	455439	455149	455133	
445139	454139	455539	455159	455134	10 000,00 F
465139	456139	455639	455169	455135	
475139	457139	455739	455179	455136	
485139	458139	455839	455189	455137	
495139	459139	455939	455199	455138	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	5139	4 000,00 F
	139	400,00 F
	39	200,00 F
	9	100,00 F

87 **TACOTAC** TIRAGE DU MERCREDI 10 JUIN 1987 60e

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	481	tous signes	F. 400
	4 481	taureau	12 000
		autres signes	1 200
	9 281	gémeaux	12 000
		autres signes	1 200
	11 811	bélier	60 000
		autres signes	6 000
2	522	tous signes	400
	642	tous signes	400
	08 382	verseau	60 000
		autres signes	5 000
	07 282	poissons	60 000
		autres signes	5 000
	28 412	bélier	4 000 000
		autres signes	125 000
3	33	tous signes	200
	643	tous signes	400
	1 033	taureau	12 000
		autres signes	1 200
4	1 954	scorpion	12 000
		autres signes	1 200
	7 424	vierge	12 000
		autres signes	1 200
	12 124	vierge	50 000
		autres signes	5 000
5	0 455	balance	10 000
		autres signes	1 000
	1 795	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	8 455	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	9 695	sagittaire	12 000
		autres signes	1 200
	07 795	scorpion	50 000
		autres signes	5 000
	10 145	taureau	50 000
		autres signes	5 000
	12 295	lion	50 000
		autres signes	5 000
	28 295	sagittaire	50 000
		autres signes	5 000
6	56	tous signes	F. 200
	706	tous signes	400
	3 126	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	3 336	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	0 766	lion	12 000
		autres signes	1 200
	14 306	gémeaux	50 000
		autres signes	5 000
	24 306	capricorne	50 000
		autres signes	5 000
7	4 307	lion	10 000
		autres signes	1 000
	9 257	capricorne	12 000
		autres signes	1 200
	2 157	bélier	12 000
		autres signes	1 200
8	08	tous signes	200
	8 378	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
9	1 740	poissons	12 000
		autres signes	1 200
0	040	tous signes	400
	9 200	gémeaux	10 000
		autres signes	1 000
	6 740	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	2 080	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	2 950	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	4 120	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	6 380	balance	12 000
		autres signes	1 200
	8 270	cancer	12 000
		autres signes	1 200
	12 730	balance	50 000
		autres signes	5 000
	18 280	cancer	50 000
		autres signes	5 000

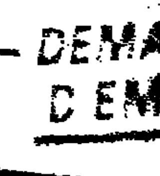
TOUS LES BILLETS NE BENEFICIANT D'AUCUN AUTRE LOT MAIS PORTANT LES SIGNES SUIVANTS : LION SAGITTAIRE VIERGE GAGNENT 100,00 F

LOTO N° 23 TIRAGE DU MERCREDI 10 JUIN 1987

1 21 23 32 39 48 — NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 26

POUR LES TIRAGES DES MERCREDI 17 ET SAMEDI 20 JUIN 1987 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI







Le Monde ANNONCE

OFFRES D'EMPLOIS

Le Cabinet ETAP a proposé cette semaine aux lecteurs du MONDE les postes suivants :

Lafarge Coppee

• OBSAN ET EUROLYSINE
RESPONSABLE FORMATION ET DEVELOPPEMENT SOCIAL — Paris — réf. UK 472 AMR

CHEF DES SERVICES CONTROLE DE GESTION ET COMPTABILITE — 120 km nord Paris — réf. TJ 471 AMR

• 20 filiales autonomes
CHEF DE SERVICE MARKETING ET COMMERCIAL
pour certaines des 20 filiales de Paris et Province — réf. ZJ 463 CMR

• **RESPONSABLE DU SERVICE JURIDIQUE** 300 000 F + — Paris — réf. OE 467 AMR

• Produits destinés au bâtiment
DEUX CHEFS DE PRODUITS — est Paris — réf. LB 465 AMR

CHEF DE VENTE EXPORT — est Paris — réf. MC 466 AMR

• UNIGRAINS
ASSISTANT DU DIRECTEUR FINANCIER — Paris — réf. BN 469 AMR

• L'un des cinq premiers dans son domaine
DIRECTEUR TECHNIQUE — banlieue est Paris — réf. KA 464 AMR

• Pièces mécaniques de précision
JEUNE INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL
expert Allemagne — réf. FP 392 AMR

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, adressez un dossier de candidature au Cabinet ETAP en précisant la référence.

Membre de Syntec

71, rue d'Auteuil 75016 Paris

etap

PUBLIPANEL

BANQUE DE DÉPÔTS
recherche pour son siège à PARIS 9ème

cadre comptable

Formation supérieure

Minimum 5 ans d'expérience bancaire (comptabilité générale ou contrôle de gestion ou consolidation).

Adresser lettre manuscrite, Curriculum-Vitae et photo sous référence 99.586, à :
PUBLICITE ROGER BLEY
101, rue Réaumur - 75002 Paris, qui transmet.

Cabinets d'expertise comptable

RÉGION OUEST,
MEMBRES D'UN GROUPE NATIONAL
recherchent

dans le cadre de leur développement pou Nantes et Le Mans

EXPERTS COMPTABLES, MÉMORIALISTES ET COLLABORATEURS

diplômés d'enseignement supérieur ayant 3 à 5 ans d'expérience en cabinet. Possibilité d'association à terme.

Envoyer c.v. et prétentions à CABINET BLIN & ASSOCIES B.P. 34 44802 Saint-Herblain Cedex.

De nouveaux locaux pour

VALEURS

Conseil en ressources humaines
Christine d'Aubigny
est heureuse de vous faire part de ce changement.
Vous pouvez la contacter au :
(1) 48.78.84.85
3, rue de Liège - 75009 PARIS
à partir du mardi 9 juin 1987.

VALENS CONSEIL

Sté départementale d'aménagement de la Seine-St-Denis (SODEDAT 93)

recherche

CHARGÉ(E) D'OPÉRATIONS

dans les domaines de l'énergie (géothermie, ordures ménagères) et de l'aménagement. Expérience souhaitable.

8 à 22, rue du Chemin-Vert, 93000 Bobigny, 48-30-36-33.

COLLÈGE CH. SURVEILLANT
Tél. : 47-63-46-35
mercredi-jeudi 9 h-12 h.

Pour revue professionnelle leader ayant bon portefeuille, cherchons

CHEF DE PUBLICITÉ

Bon vendeur d'espaces. Formation possible si débutant. Libre de suite.

Envoyer c.v. et prétentions à : EDIREGIE, B.P. 379 75869 Paris Cedex 18.

MICRO-CYRANO INFORMATIQUE
Concessionnaire agréé APPLE. Distributeur agréé OLIVETTI
recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

BTS ou DUT techniques de commercialisation. Ayant connaissances en informatique. Expérience de la vente souhaitée.

Env. CV + photo + prétentions à BP 121, 24104 Bergerac.

secrétaires

SOCIÉTÉ DE PRESSE ET D'ÉDITIONS
centre de Paris

recrute
pour son service commercial (gestion, abonnements, petites annonces, publ., etc.)

SECRÉTAIRE A RESPONSABILITÉS

ayant expérience de ces activités, de préférence dans secteur Presse Edition. Poste convenant à personne dynamique, ayant sens de l'organisation et des responsabilités ainsi qu'aptitudes à animer une petite équipe. Pratique courante de la sténodactylographie. Position cadre.

Adresser c.v. avec références détaillées et prétentions à : SGP 13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS. Discrétion assurée.

L'IMMOBILIER

appartements ventes

2e arrdt

LES HALLES
TRÈS BEL APPARTEMENT DE CARACTÈRE : LIV. 50 m², 2 chbres tt confort, PARFAIT ÉTAT — EXCEPTIONNEL ! L'IMMO 45-74-03-79.

5e arrdt

Métro Luxembourg, pt 2 p., tt confort, refait neuf, vue. Tél. : 46-33-44-00.

PRÈS PLACE MAUBERT
dans superbe imm. 17e, appt caractère 2e ét. calme, 45 m², gd séj. + chbre alcôve, cheminée, tt confort 1 000 000 F. Visite vendredi de 12 à 18 h KAYSER, 69, rue Galande, 5e.

6e arrdt

SAINT PÈRES
145 m² MAGNIFIQUE 5 P. ét. élevé, balc., terrasse. EXCLUSIVITÉ GARBI 45-67-22-88.

7e arrdt

239, BD ST-GERMAIN
PRÈS CHAMBRE DES DÉPUTÉS
IMM. PIERRE DE TAILLE asc. en cours d'installation, réfection hall et cage d'escalier à la charge du vendeur.
4 P. 100 m²
2 ÉT., BALCON
TRAVAUX A PRÉVOIR
SUR PLACE SAMEDI 13 JUIN DE 14 H A 17 H 30.

8e arrdt

CHAMPS-ÉLYSÉES
magnifique pied-à-terre, 2 p., salle de bains, 50 m² VUE EXCEPTIONNELLE SUR ROND POINT GARBI 45-67-22-88.

13e arrdt

ÉGL. STE-ANNE RAVISSANTE maison de charme liv. 2/3 ch. ÉTAT RARE 43-20-73-37.

18e arrdt

3 PIÈCES, 400 000 F
Cuis., w.-c., imm. pierre de taille, 3e ét., plein sud. Immo Mercadet 42-52-01—82.

20e arrdt

7 110 F LE m2
2 p. tt cft, 45 m², imm. 1930. Immo Marcadet 42-52-01-82.

92 Hauts-de-Seine

SAINT-CLOUD
gd studio. Vue sur Paris, salle de bains, cuisine, balcon. 42-80-64-74, p. 233 matin.

BOULOGNE
Part. vd gd 3 pièces 83 m², balcon, parking, cave, immeuble standing, récent, 1er étage, verdure, calme, 1 270 000 F. Tél. : 46-03-85-36.

BÉCON-ASNIÈRES, près gare, bel imm. 3 p., cuis., bains, 70 m² env., pft état, 575 000 JACAR 45-63-82-96.

BAGNEUX
4 mn. RER. Magnifique 5 pces. Sur jardin 105 m². Terrasse 40 m². Boxe 14 m². 1er ét. 800.000 F. Tél. le soir : 46-64-25-92.

appartements achats

Recherche 2 à 4 P. PARIS, préfère 5e, 6e, 7e, 12e, 14e, 15e, 16e avec ou sans travaux. PAIE COMPTANT chez notaire. 48-73-20-67, même le soir.

RECHERCHE URGENT
Logts ttes surfaces, même à rénover, Paris ou portes. Immo Marcadet 42-52-01-82.

locations non meublées demandes

Paris

UNION FONCIÈRE EUROPÉENNE
Locat., vente, gestion, 5, rue Berryer, 75008 Paris, rech. APPTS vides ou meublés pour sa clientèle. Loyer garanti.
42-89-12-52.

locations meublées offres

Paris

Paris (5e). Studio meublé à louer 38 m² : chambre, séjour, cuisine équipée, salle de bains, entrée, w.-c. Libre juillet et août. Tél. 43-31-18-99 le soir.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris, recherche en location ou à l'achat BEAUX APPTS DANS QUARTIERS RÉSIDENTIELS. Tél. 45-62-78-99.

INTERNATIONAL SERVICE
rech. pour BANQUES, STÉS MULTINATIONALES et DIPLOMATES. Studios 2, 3, 4, 5 pièces et plus. Tél. : I.S.I. 42-85-13-05.

immeubles

J.H. THOMASSIAN
IMMEUBLES 43-36-82-82.

hôtels particuliers

7e SCIENCES PO
CHARMANTE MAISON
Non conventionnelle. Calme, SOLEIL. Réception 100 m² en duplex style atelier d'artiste cheminée, poutres apparentes, 4 chbres, 2 bns. TRÈS BELLE RÉNOVATION. 45-04-05-36.

maisons individuelles

A VENDRE
PÉRIGORD NOIR. 15 km des Eyzies, maison périgourdine refaite à neuf, 80 m² sur 2 niveaux, bonne isolation, salle d'eau, cuisine équipée, terrain 9 000 m² (bois, pins, prairie), calme.
Prix : 450.000 F à débattre.
Renseignements :
M. ROUSSEAU
43-62-79-34 ou 43-60-83-91 aux heures de repas ou écrire 17, bd Eugène-decros, 93260 LES LILAS.

villas

Villa (Béziers) s/350 m² de terrain arboré, garage, cuis. éq., séjour 24 m², cheminée, véranda, 2 w.-c., 3 chbres, 3 KZ, s. de bns, px 530 000 F. T. (16) 67-76-34-58 ap. 20 h.

Nîmes, Montpellier, mer, vend maison pierre rénovée sur 700 m² clos murs, 200 m² hab., séj. 50 m², 5 ch., piscine, garage, 1 200 000 F, 16-66-36-28-96, 16-66-88-08-63.

maisons de campagne

Vend maison de campagne 3 heures de Paris cuisine, salle à manger, cheminée rustique, 2 chbres, salle de bns, garage, cave, hangar, pêche, 1 000 m².
14 KM DE MOULINS
Crédit possible 100 %. Prix 210.000 F à débattre. Tél. : 69-04-13-66.

propriétés

130 km Paris par aut. A13, très belle ppté, site exceptionnel avec vue, construction pierre et colombages. R.-de-ch., salon avec cheminée (46 m²), s. à m., cuis., dép. + 1 chbre. A l'ét., loggia (38 m², 2 chbres, terr. + bois 6.50 ha. S'adr. Me Real Cacheleux, 27350 Routot, 32-56-80-66.

pavillons

MAUREPAS (lig. Montparnasse) entre Versailles et Rambouillet beau pav. récent, gd liv. avec cheminée, 5 chbres, 2 bns, gar. 2 voit. Terrain 1 600 m² Affaire except. 1.250.000 F. (Facilité) MONAL 30-50-28-15.

BAZAINVILLE (près Houdan) Beau pav. 1985 : gd liv., 5 chbres, 2 bns, gd gar. Terrain 1 600 m² à saisir. 890.000 F. MONAL 30-50-28-15.

SAINT-MICHEL-SUR-ORGE PAVILLON TRADITIONNEL sur 550 m² facade 22 m, garage, dépendances, nombreux arbres d'agrément, ensoleillé, calme. Belle cuisine, salon-séjour (cheminée), salle de bains, w.-c. 1er ét., belle chambre, cabinet de toilette, w.-c., chauffage gaz, possibilité d'agrandir, 750 000 F. Tél. 60-16-04-22 après 18 heures.

SUPERBE PAVILLON
6 p. ppies, 2 s. de bains, cuisine aménagée, cave, garage, dépendances. Sarcelles village, 2' gare, résidentiel, s/500 m², avec 2e pavillon à rénover. Idéal pour profession libérale, 1 300 000 F, 46-63-09-97.

manoirs

SUPERBE MANOIR BOURBONNAIS XVIIIe s., Paris 300 km, tt cft, écuries, logt de service, dépendances, tt groupé parc clos 1,5 ha, limite forêt 15 000 ha, parfait pour cheval. 1 200 000 F. M. Pezet expert 03500 Saulcet, 70-45-35-70.

viagers

RENTE FME 97 ANS
12e. Daumesnil, 2 p. tt cft. 250.000 + 5.750 F par mois, appt loué 2.000 F. par mois revenus pour l'acquéreur. 18e Lamark, 2 p. tt cft, soleil. 145.000 + 4.200 F., appt loué 1960 F/mois, revenus pour l'acquéreur. Viagers F. Cruz 42-66-19-00.

locaux commerciaux

Ventes

PARIS-17e
EXCEPTIONNEL
9.000 F LE m²
390 m², standing.
MICHEL BERNARD 45-02-13-43.

fonds de commerce

Locations

LE PERREUX 94
Magasin cadeaux surface totale 100 m², ttes sécurités, tt cft, bon C.A., quartier commerçants, stock, loyer mensuel 2 000 F. Px 550 000 F, 48-72-40-68.

bureaux

Locations

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compét. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

Domiciliations depuis 80 F/MS Av. des Ch.-Elysées (Etoile) Rue St-Honoré (Concorde) Rue Cronstadt Paris 15e 21-bis, rue de Toul, Paris 12e Constitution Sarl, 1 500 F HT Inter-Dom Tél. 43-40-68-50.

ÉTOILE
3 BURX S/AV. FRIEDLAND TRÈS CLAIR, ÉTAT IMPECCABLE entrée et dégagements. Disponible le 1er juillet. BERGI 42-22-48-60.

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de sociétés et tous services. 43-55-17-50.

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

MARAIS à céder galerie 90 m² A COTÉ MUSÉE PICASSO, GDE VITRINE, 42-74-19-44 ou 45-81-30-89.

L'IMMOBILIER

dans

Le Monde

du Lundi au Vendredi

Tél. 45-55-91-82







DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

HEC 1982. — 4 ans exp. au sein d'un groupe de communication globale comme responsable de budgets puis concepteur rédacteur sur des budgets de grande consommation (entretien, alimentaire) de biens d'équipements et de services.

CHERCHE poste dans une agence de publicité désirant constituer ou développer un *département de planning stratégique.* — BCO/CR 1040.

DIRECTEUR GÉNÉRAL ET MANDATAIRE GÉNÉRAL. — 55 ans, gde exp. en matière de développement commercial et d'administration de sociétés d'assurances vie. Références sociales et professionnelles de premier ordre.

RECHERCHE poste à responsabilités équivalentes dans entreprise ayant objectifs ambitieux. Paris/RP, grande disponibilité pour déplacements. BCO/MS 1041.

CHARGÉE D'ÉTUDES EN SCIENCES HUMAINES. Diplômée études supérieures, 11 ans exp. prof. de l'information de la recherche documentaire de l'étude de sujets relatifs aux sciences humaines, de la rédaction d'articles de reportages et d'études.

RECHERCHE poste similaire dans un organisme, une entreprise ou un journal technique et professionnel. BCO/MAB 1042.

RESTAURATEUR DE BATIMENTS à l'ancienne, gde exp. moulins à vent à eau colombages utilisant techniques de pointe. Références sauvegarde patrimoine touristique MET sa compétence au service municipalités responsable tourisme promoteurs, parcs de loisirs ou particuliers pour construction au restauration. BCO/JV 1043.

ANPE

ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

Au pair, jeune fille allemande, 17 ans, parlant anglais, cherche famille pour 1 an, afin d'apprendre le français. Nicole Schneider, Wangenerstrasse 18 D 7995 Neukirch, R.F.A.

H. tt permis propose services. Disp. imm. pour garde rappr. Tél. : 45-49-62-15, chbre 7.

J.F. prof. d'angl., 9 a. exp., dyn., eff., rech. pte ds établis. privé, Paris ou banl. sud-ouest. Tél. Meudon : 46-26-96-80.

Normalien, 26 a., agr. de lettres, form. sup. en Hist. de l'Art. Etud. ttes propos, tps plein ou partiel Tél. : 46-06-70-96, apr. 18 h.

COMMERCIAL
34 ans, dynamique et ambitieux, contacts faciles. Sens du dialogue. Habitude des relations à haut niveau rech. poste pour France ou Etranger (Canada, Afrique francophone). Libre de suite. Ecr. Philippe ESCANDE, 22, rue P.-et-M.-Curie, 92140 CLAMART. Tél. 46-44-26-95, ap. 19 h.

Jeune homme 20 ans recherche emploi, bureau ou manutention. Libre de suite. Tél. : 47-41-66-20.

MORGAN PROVIGNON.

J. H. cherche son premier emploi. CAP-BEP de télécom-courant faible + un an de perfect. en dépannage, permis V.L. Tél. : 48-73-40-89.

Pour mise en place politique novatrice d'emploi de travailleurs handicapés, J.H. diplômé 1er cycle CNAM en administration du personnel, psycho motricien éducateur, expérience 6 ans, ch. poste assistant de service du personnel, Paris, rég. Paris. Sud. M. BOUNAUD, 69-04-08-98, 69-09-12-69.

Cadre assistante de direction expérimentée ch. emploi stable Paris. Etud. ttes propositions. Ecrire sous no 8 641 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Psychologue 40 ans, exp. (consultation et enseignement) ch. poste d'enseignant en psychologie dans écoles (assistante sociale, éducateur...) ou universités (rég. parisienne). Ecrire sous no 8 642 M LE MONDE PUBLICITÉ 5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

L'AGENDA

Camping-car

A VENDRE caravane Adria 1977, bon état avec auvent, wc, frigo, élect. 12 v-220 v. Stabilisateur. Prix 9.000 F. Tél. : 69-45-88-29.

Cours

Cours d'anglais : niveaux déb. et avancés ainsi que le Cambridge proficiency. St George's College, 182 Seven Sisters Road. London N7 7PX. G.-B.

Vacances - Tourisme - Loisirs

RÉSERVEZ DÈS A PRÉSENT

PARIS/NEW-YORK ....AS 1 250 F / AR 2 350 F
PARIS/LOS ANGELES ......
PARIS/SAN-FRANCISCO ...AS 1 850 F / AR 3 650 F
PARIS/MEXICO ....AS 1 950 F / AR 3 900 F

— Offre réservée aux étudiants (— 32 ans) et aux jeunes (— 26 ans).
— ACHAT/RÉSER. AVANT LE 16 JUIN 1987

USIT VOYAGES 6, r. Vaugirard, Paris-6e, 43-29-85-00
LIC A969 12, rue Vivienne, Paris-2e, 42-96-15-88
10, r. de Belgique, 06000 Nice, 93-87-34-96

Espagne ALTEA (près Benidorm). Loue juil.-août maison indépendante : gd séj., s. à manger avec cheminée, 1 ch. (lit 140), 1 ch (2 lits 90), cuis. éq., s. d'eau, 8 000 FF TTC. Tél. : 48-45-21-40 entre 18 h et 20 h.

Loue mais. Quimper (29) juill., août, 6 000 F/m., pr 6 p., jdin, 12 km mer. 98-52-02-56.

Espagne Benidorm. Loue juil., août gd studio, séjour, chbre, terrasse, cuis. éq., piscine privée, vue sur mer, plage à 50 m. 8 000 FF TTC. Tél : 48-45-21-40 entre 18 h et 20 h.

SÉJOUR ENFANTS ÉTÉ 1987
(Haut-Doubs, alt. 900 m)
Yves et Liliane (36 a.) accueillent vos enfants dans ambiance familiale, dans ancienne ferme XVIIe siècle, restaurée, au milieu des pâturages et forêts, 12 enfants maximum pour garantir qualité, chambres avec salle de bains, tennis, poney, randonnées pédestres, découverte milieu rural, fabric. du pain, Px 1 400 F/sem./enfant. Tél. : 16(81) 38-12-51.

A LOUER CAP D'AGDE (HÉRAULT)
Studio 2/3 personnes entre mer et port, dans quartier commerçant et piétonnier, tout confort, parking privé. Location : juillet ou août Prix pour une sem. : 1 300 F. Téléphone : 39-85-28-18 (après heures de bureau).

Bastelicaccia, 2 A.
Libre mois de juillet.
Pavillon indépendant avec : 1 chbre : lit 140, salle de séjour : canapé convertible : 140. Cuisine : réfrig., lave-linge, gazinière, salle de bns. Parking, jardin (pour 4 personnes). 6.500 F. Tél. 95-20-00-95 M. FOLACCI René, 20129 Bastelicaccia.

ESPAGNE BENIDORM
Part. loue appartement 3 personnes max., direct. sur mer, piscine, tennis. Juin, juillet, août, sept., 46-51-16-13.

Aix-en-Provence. Loue mais. et appt, campagne, calme, frais, pr. ville et loisirs 6 500 F/ 4 500 F/m. (16) 42-59-58-00.

Economie

REPÈRES

Automobile

Recul du marché français

Selon la Chambre syndicale des constructeurs automobiles, les immatriculations françaises ont atteint 157 129 unités en mai, soit un recul de 5,5 % par rapport à mai 1986. Si l'on tient compte des jours ouvrables moins nombreux cette année, les résultats sont neutres. Cela représente cependant une pause dans la progression enregistrée depuis un an. Sur les cinq premiers mois de 1987, la croissance atteint 7,5 % contre 11 % sur quatre mois. Cette pause serait le contrecoup des fortes ventes de mars et d'avril renforcé par l'attente de nouveaux modèles (Citroën BX 16 soupapes, 405 Peugeot, Renault 21 Turbo). Les constructeurs restent optimistes en raison de la reprise des commandes en mai.

Les marques étrangères confirment leur recul avec 35,8 % du marché français sur les cinq premiers mois de 1987 (contre 37,4 % sur la période correspondante de 1986) et ce malgré un bon mois de mai 1987 (37 % du marché).

A fin mai, Renault se stabilise à 30,5 % du marché, soit 10,2 % de plus que l'année précédente. PSA détient 33,7 % du marché sur cinq mois, soit 10,4 % de mieux qu'à fin mai 1986, avec une progression nettement plus forte d'automobiles Citroën (+ 23,5 %), due surtout à la petite AX, que d'automobiles Peugeot (+ 3,2 %).

Commerce extérieur

Réduction de l'excédent japonais

L'excédent commercial japonais a été ramené à 6,41 milliards de dollars en mai contre 7,57 milliards en avril et 7,53 milliards en mai 1986, annonce le ministère des finances. Autre illustration des conséquences de l'ajustement économique à un yen fort, les bénéfices avant impôt des sociétés baisseront de 6,9 % durant l'exercice budgétaire entamé le 1er avril dernier, si l'on en croit les estimations de l'Institut de recherche Yamaichi.

La réunion du Conseil mondial de l'alimentation

La famine croît, ils débattent

PEKIN
de notre envoyé spécial

Le nombre des affamés et des malnourris augmente de plus en plus vite : de 15 millions entre 1970 et 1980 et de 40 millions entre 1980 et 1985. La faim, selon la Banque mondiale touche désormais 730 millions de personnes, dont 60 % en Asie.

C'est sur ce constat pénible que s'est ouverte, à Pékin, le lundi 8 Juin, la treizième session du Conseil mondial de l'alimentation (CMA), le plus petit organisme du système des Nations unies, créé après la Conférence mondiale de l'alimentation de 1974, celle-là même qui avait *« programmé »* l'éradification de la faim en dix ans... (1). Le constat est d'autant plus amer que la production alimentaire totale dépasse, selon les calculs du Conseil, les besoins de la population mondiale de 10 %.

La faim en Chine

La récession mondiale aggrave encore la situation des pays de la faim. *« Pour eux,* a déclaré M. Henri Nallet, ancien ministre français de l'agriculture et président sortant du CMA, *l'aide des pays développés, mieux coordonnée pour plus d'efficacité, demeure indispensable ».* Depuis la dernière réunion ministérielle du CMA, il a noté une évolution dans la réflexion de la classe politique internationale : il est désormais clair que les stocks alimentaires et le bradage sur les marchés ont des effets dévastateurs, tant dans les pays en développement que dans les pays industriels. Il est également mieux admis que nombre de PVD (pays en voie de développement) sont dans l'impossibilité de faire face à leurs dettes.

Mais si le contexte est nouveau, on ne peut pas dire que les débats du CMA consacrés à la situation de la faim et de la mal-nutrition, à la coopération Sud-Sud et à l'incidence du commerce international, aient permis de progresser beaucoup.

Pourtant la tenue à Pékin, pour la premièe fois, d'une session du CMA avait valeur de symbole. La Chine n'a-t-elle pas réussi, après bien des années noires, à nourir 1 milliard d'habitants ? Ce succès serait dû aux *réformes agricoles* accordant plus de liberté aux producteurs. Les hôtes chinois de la conférence ont donc insisté sur la nécessité de poursuivre dans la voie des réformes. Le premier ministre par intérim, M. Wang Li, a reconnu que *« 10 % de la population rurale vivaient encore dans la pauvreté »*, ce qui peut se traduire comme ne mangeant pas à leur faim.

Cette réunion dans la capitale chinoise d'une organisation du système des Nations unies a pour Pékin une double signification : elle renforce le clan de l'ouverture et réaffirme le rôle politique que la Chine entend jouer dans le tiers-monde, et notamment en Afrique par le biais d'une collaboration technique dans le domaine agro-industriel. Dans la mesure où ils peuvent limiter les dégâts de la récession, les échanges Sud-Sud sont, en effet, le thème favori du CMA. Celui-ci s'est réjoui, d'ailleurs, de voir que la coopération technique débouche sur un accroissement du commerce entre pays du Sud : 11 milliards de dollars en 1970, 149 milliards en 1980.

Le commerce international a été l'objet du principal débat, révélant au passage la difficulté qu'éprouve le CMA à trouver sa place dans le système des Nations unies. Ouvert maladroitement par le rapport du directeur exécutif canadien, M. Gerald Trant, sur les réductions des aides aux productions nationales, le débat s'est vite transformé en foire d'empoigne, et la CEE a fait figure d'accusée pour trop subventionner ses agriculteurs. Le commissaire européen s'est, bien entendu, défendu. Mais le CMA était-il le lieu de telles discussions ? A côté de la FAO, d'ailleurs presque jamais citée, de la CNUCED (Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement) ou du GATT (Accord général sur les tarifs et le commerce), quel peut être son rôle ? Pour Henri Nallet, les négociations commerciales multilatérales dans le cadre du GATT ne suffiront pas à résoudre les problèmes posés par la crise agricole. Il faudra bien aborder la question des politiques agricoles, notamment des réductions des volumes mis sur le marché tant au Nord, pour le blé par exemple, qu'au Sud pour le café. Pour lui, le CMA pourrait être un lieu de réflexion et *« de concertation sur ces politiques agricoles »*.

D'autres voudraient aller plus loin et faire du CMA le cadre institutionnel d'accords interrégionaux. Candidat élu à la succession de M. Nallet, le ministre mexicain de l'agriculture et des ressources hydrauliques, M. Eduardo Pesqueria Olea, dans un discours alambiqué, sorte de caricature des interventions pour enceinte internationale, a dû vouloir dire qu'il fallait faire du CMA une instance de décision politique applicable au GATT et ailleurs. Lieu de décision ? De concertation ? En attendant que l'on fixe les vocations de chacune des instances internationales, le nombre des affamés croît et s'accélère.

JACQUES GRALL.

(Lire aussi notre page « Débats consacrée à la sécurité alimentaire)

(1) Le CMA est composé de 36 membres, dont un tiers est renouvelé chaque année par élections à l'Assemblée générale de l'ONU, avec la répartition suivante : Afrique, 9 membres ; Asie, 8 ; Europe occidentale et autres Etats, 8 ; Amérique latine, 7 ; Europe orientale, 4.

En publiant un Livre vert sur l'avenir du téléphone européen

La CEE veut harmoniser les réformes des télécommunications

BRUXELLES
(Communautés européennes)
de notre correspondant

La Commission européenne a adressé, le mercredi 10 juin, aux Douze son Livre vert sur l'ouverture des marchés publics des télécommunications. Elle formulera des propositions précises en octobre prochain, sur la base des réactions enregistrées d'ici là dans les Etats membres de la CEE. En 1984, les PTT avaient accepté le principe du rôle de la Communauté comme coordonnateur et médiateur dans le processus de déréglementation du secteur.

D'entrée de jeu, la Commission prend soin de souligner *« la convergence de certaines orientations aux niveaux nationaux »*. Elle se réfère ainsi aux initiatives du Royaume-Uni, des Pays-Bas et du Danemark qui, sous la poussée des évolutions constatées aux Etats-Unis et au Japon, tant sur le *plan législatif que technologique*, ont déjà entamé le monopole de leur administration. Bruxelles mentionne également les projets en préparation dans plusieurs autres pays européens, notamment en France, sous la houlette de M. Longuet, le ministre délégué aux P et T, et en Allemagne fédérale.

Constatant *« cette évolution inévitable »*, la Commission souhaite entreprendre une action destinée à accompagner le mouvement afin d'éviter des bouleversements. Elle entend sauvegarder le rôle des administrations *« dans la régulation de l'offre des infrastructures pour le transport des informations et, en conséquence, leur fournir les moyens d'assurer leur viabilité financière »*. Bruxelles se montre en revanche plus *« libéral »* en ce qui concerne certains équipements et les services.

Le Livre vert se prononce pour *« l'ouverture progressive et complète »* à la concurrence du marché des terminaux. Le document assimile même les stations terrestres de satellites à des terminaux, donc n'entrant pas dans la catégorie de l'infrastructure des télécommunications. S'agissant des services, la Commission reste volontairement vague. Elle affirme qu'ils relèvent complètement du domaine concurrentiel, tout en laissant la porte ouverte à des exceptions sous la forme de réseaux nationaux comportant un secteur d'exclusivité et répondant à la mission de service public.

Au total, l'idée maîtresse de Bruxelles est de créer *« un noyau dur »* d'une réglementation communautaire pouvant se substituer progressivement aux éléments de monopole des législations nationales.

Compte tenu de l'avance du Japon et des Etats-Unis (46,4 % du marché mondial des télécommunications pour ces deux pays *contre 10,1 % pour la CEE), « Le risque existe,* commente un haut fonctionnaire européen, *que le grand marché des télécommunications soit largement réalisé par les Américains et les Japonais »*.

Le document de Bruxelles cite des chiffres faramineux. Le secteur de la gestion et du mouvement de l'information dans le monde représente, aujourd'hui, 500 milliards d'ECU par an (un ECU vaut 6,90 francs) ; le marché international des équipements de télécommunications a atteint, en 1986, 90 milliards d'ECU dont 17,5 milliards pour la Communauté. Les experts européens prévoient que le secteur représentera 7 % du produit intérieur brut des Douze à la fin du siècle (2 % en 1984) et que 500 milliards d'ECU d'investissement seront nécessaires pour assurer le développement des activités d'ici à l'an 2000.

MARCEL SCOTTO.

Economie

SOCIAL

Un accord pour des départs anticipés dans les caisses de Sécurité sociale

Comment réduire les effectifs sans supprimer des emplois, c'est ce que souhaitent pouvoir faire les caisses du régime général de sécurité sociale, frappées de plein fouet par l'informatisation, qui entraîne des gains de productivité importants, notamment dans la « *liquidation* » des dossiers d'assurance-maladie : les « sureffectifs » avaient été évalués à environ 25 000 emplois sur quelque 172 000, tant par l'inspection générale des affaires sociales que par M. Jean Vandermeulen, président (CNPF) de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS), qui gère les carrières du personnel du régime général. Un accord signé entre l'UCANSS et deux syndicats (CFDT et CGC) va permettre des départs volontaires par cessation anticipée d'activité et des préretraites progressives.

La cessation anticipée d'activité prévue dans l'accord permet à des salariés des caisses âgés de cinquante-six ans et deux mois au moins et ayant au moins cinq ans d'ancienneté de quitter leur emploi en recevant jusqu'à leur départ normal en retraite l'équivalent de 70 % de leur rémunération, grâce à un double système d'allocation. Pour leur couverture sociale, ils verseront notamment une cotisation d'assurance-maladie équivalente à celle des salariés en activité, et une cotisation d'assurance-vieillesse pour leur permettre de bénéficier de droits normaux à la retraite.

D'autre part, les salariés du régime général pourront au même âge prendre une préretraite progressive, en effectuant un travail à mi-temps : ils recevront alors jusqu'à leur retraite une allocation compensatrice égale à 30 % de leur salaire au-dessous du plafond de la sécurité sociale, et 25 % au-dessus de ce plafond.

Un fonds de garantie, géré de façon paritaire et alimenté par des cotisations des caisses nationales et de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS), va être mis en place, pour assurer le versement des différentes allocations. Il prendra aussi en charge une partie des cotisations sociales des préretraités. D'autre part, une bourse des emplois va être créée, de façon à faciliter les mutations entre les différentes caisses : les départs devant être rigoureusement volontaires, leur répartition ne correspondra pas nécessairement aux besoins des organismes. Des formations et des primes ainsi que des stages probatoires allant jusqu'à trois mois pour les employés et six mois pour les cadres sont prévus en cas de mutation.

En principe, l'accord est signé pour un an, avec un bilan tous les trois mois, mais les responsables de l'UCANSS espèrent le maintenir sur plusieurs années, pour parvenir à une réduction progressive et raisonnable des effectifs. D'ailleurs, les directeurs des organismes pourront étaler les départs en préretraite progressive pour éviter de dégarnir les services. Seules, jusqu'à présent, la CFDT et la CGC ont signé cet accord. La CFDT, notamment, qui y a beaucoup poussé, espère pouvoir en profiter pour engager des discussions sur une réduction de la durée du travail et sur les tâches nouvelles à développer (accueil des usagers, services sociaux, cellules de « gestion du risque », relations avec les professions de santé). Toutefois, elle juge encore insuffisant l'encouragement aux mutations.

GUY HERZLICH.

● **Arrêts de travail dans les services du ministère des finances.** — A l'appel de la plupart des organisations syndicales, à l'exclusion de la FGAF (*autonome*) et du Syndicat national unifié des impôts (SNUI), mais avec des mots d'ordre séparés, la CGT d'une part, l'intersyndicale FO, CFDT, CFTC et CGC d'autre part, les agents des services dépendant du ministère des finances ont participé à une journée d'action, le mercredi 10 juin, avec des arrêts de travail observés par 15 % du personnel selon l'administration, et des rassemblements. Un cortège, organisé par l'intersyndicale et rassemblant deux mille cinq cents personnes, s'est rendu de Bercy au Palais-Royal devant les actuels locaux du ministère.

Les revendications portaient sur la défense du service public, la diminution des effectifs et les privatisations de certains services ou organismes.

● **Les cadres dirigeants aux états généraux de la Sécurité sociale.** — L'Union syndicale des cadres dirigeants et des décideurs d'entreprises (USCD) annonce, dans un communiqué, qu'elle participera aux états généraux de la Sécurité sociale. Réaffirmant sa volonté *« d'aboutir à des solutions économiques durables »*, l'USCD *« estime que des économies substantielles peuvent être réalisées sur les coûts de fonctionnement de la Sécurité sociale »*. Elle demande *« un réel effort d'information au public »*. *« Aucune responsabilisation,* ajoute le communiqué, *ne sera acceptée par les assurés si elle ne s'accompagne pas d'une éducation objective. »* Pour l'USCD, la solidarité *« n'a jamais été le transfert des obligations sur autrui mais, au contraire, le partage équitable d'un effort national de tous les ayants droit »*.

LOGEMENT

Loi du marché et surenchère

La flambée des loyers parisiens

(Suite de la première page.)

Il existe aussi des salles d'eau réservées aux minettes pas trop grandes tant la hauteur est réduite sous la pomme de la douche. Tous inconvénients que ne compensent guère le « caractère » de l'immeuble (la vétusté des vénérables marches de l'escalier le rend tout à fait dangereux !) ou les « poutres apparentes » que l'on touche parfois du front... Le tableau semble bien noir. Il est vrai qu'en cherchant beaucoup, et longtemps, on arrive à trouver (souvent par relations) l'appartement dont on s'accommodera.

Le mensuel *Que choisir ?*, qui publie régulièrement des relevés de loyers proposés pour des 2 pièces et des 4 pièces (fourchette des moins chers et des plus chers), fait état dans son dernier numéro (1) de cette flambée entre décembre 1986 et avril 1987 : pour un 4 pièces, le loyer le plus bas était de 3 000 F à 4 000 F dans dix arrondissements, et le plus élevé de 8 000 F dans quatre arrondissements ; en avril 1987, on compte un seul arrondissement à 3 650 F, six arrondissements de 4 000 F à 5 000 F et dix arrondissements inférieurs à 6 000 F, pour la fourchette basse ; quant aux loyers les plus élevés, ils dépassent 10 000 F dans huit arrondissements.

Qui, dans ces conditions, peut s'installer aujourd'hui à Paris *intra-muros ?* A moins de 10 000 F par mois, pour un célibataire, cela devient très difficile, puisque — et c'est tout à fait sage — la règle est que le loyer ne doit pas absorber plus du tiers du salaire net. Encore faut-il pouvoir verser, à l'entrée, les deux mois de caution, plus la rétribution de l'agence (parfois illégalement réclamée dans son intégralité au locataire), payer les frais de déménagement et faire face aux frais d'installation. Encore 10 000 F, au bas mot, pour un loyer de 3 000 F. A deux dans un studio (30 mètres carrés, avec vraie salle de bains et vraie cuisine, W.-C. intérieurs), on peut encore vivre. Mais dès qu'arrive un enfant, il faut impérativement aller en banlieue, et encore pas trop proche... si toutefois l'on peut brandir des bulletins de salaire fiables (ancienneté, sécurité de l'emploi).

Des pratiques contestables

Une pratique se développe actuellement, révélatrice de la suspicion qui entoure le candidat locataire. De plus en plus nombreuses sont les officines de gestion qui demandent — même à un fonctionnaire — le nom d'une personne physique qui se porte caution, et justifie de ses revenus grâce à trois bulletins de salaire. La méthode, très longtemps utilisée quand il s'agissait de louer à un étudiant, par définition démuni des ressources suffisantes, devient tout à fait attentatoire à la dignité lorsque le candidat est salarié et installé dans la vie. La justification, pour ceux qui y ont recours, est bien sûr le souci d'être certain que le loyer sera payé, quoi qu'il arrive.

Aussi apparaît, en réplique, la sous-location « au noir » : un locataire quitte son appartement pour aller habiter ailleurs mais ne prévient pas son propriétaire, et continue à payer régulièrement le loyer, peu élevé, de son ancien appartement ; et il le sous-loue, par relations toujours, à un prix supérieur au loyer officiel mais inférieur au « prix du marché ». Le tout sans l'accord de son propriétaire et en toute illégalité.

Avec la flambée des loyers des appartements vacants, on observe cependant deux phénomènes, tous deux caractéristiques des exigences des candidats locataires dans le rapport qualité-prix.

Lorsque le loyer est très élevé dans les appartements de standing des beaux quartiers, le locataire reste peu longtemps, lassé qu'il est de consacrer mensuellement une aussi forte somme à un loyer, ce qui le conduit à se passer d'activités de loisirs coûteuses, pour peu qu'il ait des enfants : voyages lointains, séjour confortable aux sports d'hiver, etc. Un loyer de 12 000 F suppose un revenu minimum de 36 000 F... Quant aux appartements « inhabitables », au sens où nous avons employé ce mot, relativement bien situés et hâtivement rénovés (peinture, moquette neuve cache-misère), ils restent vides plus longtemps qu'autrefois en raison de leur incommodité, à moins que le loyer ne soit très, très bas.

Aussi peut-on se demander si la flambée des loyers n'a pas atteint un palier. Pour le moment, car la fluidité du marché locatif parisien n'est pas pour demain. Pour que le montant des loyers baisse, il faudrait que le candidat locataire, dans un quartier donné, ait le choix. Il ne l'a pas.

Une des conséquences à court et moyen terme de cet emballement des loyers des appartements vides est son effet sur le niveau des loyers anciens, en application de la loi Méhaignerie. On sait que les propriétaires, en fin de bail, peuvent proposer à leurs locataires une mise à niveau en trois ans de leur loyer sous-évalué. Tout le problème est de savoir quels sont les loyers des appartements comparables pris en considération pour juger de cette sous-évaluation. Ceux des logements vides, disent certains gestionnaires. Ceux pratiqués depuis trois ans, dit le ministère. L'ennui est que n'existe pas cet observatoire des loyers dont on parle depuis dix ans et qui est seulement en train de se mettre en place.

La hausse excessive des loyers des logements vides ne peut que favoriser l'échelle de perroquet des hausses en fin de bail. En attendant 1995, où le nouveau bail sera « librement négocié » et où le propriétaire n'aura plus à justifier du congé donné à son locataire.

Si trop de propriétaires et de gestionnaires continuent à manquer de sagesse dans leur estimation des prix du marché, le gouvernement sera de plus en plus incité à revenir su son « libéralisme ». C'est un risque grandissant car le patrimoine parisien étant composé aux deux tiers de logements locatifs, cela fait beaucoup de propriétaires, mais encore plus de locataires.

JOSÉE DOYÈRE.

(1) Juin 1987. 17,50 F. Edité par l'Union fédérale des consommateurs.

Economie

ÉTRANGER

Déficit budgétaire américain

La décrue s'annonce lente

WASHINGTON
de notre correspondant

Officiellement – ils l'ont dit et redit avant et pendant le sommet de Venise, – les dirigeants américains considèrent que la réduction de leur déficit budgétaire est en bonne voie. Les plus récentes données sur l'année fiscale en cours semblent de fait justifier cet optimisme, mais l'amélioration actuelle, outre qu'elle n'est que relative, ne garantit en rien un retour prochain à des niveaux acceptables – et moins encore à l'équilibre.

Après le record historique de 220 milliards de dollars (un quart du budget) atteint en 1986, le déficit pourrait ne pas excéder cette année les 175 milliards, et peut-être même retomber à 170 milliards. Très marqué donc, ce progrès tient d'abord à ce que l'opinion et le monde politique américains ont pris conscience depuis deux ans de la gravité de la situation, et qu'un réel effort de limitation des dépenses a été entrepris.

Le problème est que cet effort ne pourra être répété à une échelle significative sans qu'il soit procédé à de véritables choix politiques, et que, cette année, le budget de l'Etat a bénéficié, en second lieu, de recettes supplémentaires conjoncturellement induites par la réforme fiscale qui vient d'entrer en vigueur.

Importantes et naturellement bienvenues, ces recettes supplémentaires sont cependant trompeuses, car elles ne sont que le fruit soit de mesures transitoires qui ne seront plus applicables l'an prochain, soit, surtout, de l'adaptation des investissements aux *nouvelles* dispositions fiscales. De nombreux placements qui ouvraient droit à de substantielles déductions ne présentant désormais plus cet avantage, beaucoup d'Américains ont préféré prendre leur bénéfice et se replacer ailleurs. L'imposition des plus-values a joué. Le Trésor a enregistré, en avril, des recettes sans précédent. Mais cette manne est, par définition, sans lendemain puisque la réforme, en elle-même, ne comporte pas de relèvement de la pression globale.

Même les plus optimistes...

Même les plus optimistes des porte-parole de l'administration ne s'attendent en conséquence pas que le déficit de l'année fiscale 1988 (qui s'ouvre le 1er octobre prochain) enregistre une nouvelle réduction de 50 milliards de dollars. Certains parlent, sans aucune conviction, de 35 milliards parce que c'est là l'objectif proclamé, tant de la Maison Blanche que du Congrès. Le chiffre sur lequel on table, en vérité, n'est que d'une quinzaine de milliards – vingt au maximum.

Pour en arriver là, encore faudra-t-il en passer par une bataille rangée entre l'exécutif et les chambres, car le président ne veut entendre parler ni des augmentations d'impôts ni des coupes dans le budget de la défense envisagées par les Congrès qui, pour sa part, refuse d'avaliser les réductions de dépenses civiles proposées par M. Reagan. Quant aux années fiscales 1989 et 1990, chacun est *dans le noir le plus complet puisque* le budget de la première sera débattu en pleine campagne présidentielle entre un président républicain et un Congrès démocrate, et que personne ne peut dire qui occupera la Maison Blanche l'année *suivante*.

Une seule chose est sûre : on sera, chaque année, loin derrière les objectifs fixés par l'amendement Gramm-Rudman, *le texte qu'avait* adopté le Congrès en décembre 1985 pour rendre le retour à l'équilibre obligatoire d'ici à 1981, aux termes de cette loi, le déficit aurait ainsi dû être ramené, en 1987, à 144 milliards, à 108 en 1988, à 72 en 1989 et à 36 en 1990.

Ce n'est et ne sera pas le cas car la Cour suprême a rendu la loi inopérante en décrétant anticonstitutionnel le mécanisme de coupe automatique qu'elle instituait. Même inopérante, elle n'en reste pas moins toujours en vigueur ce qui oblige le président à présenter, en janvier prochain, à l'ouverture de la campagne électorale, un projet de budget pour 1989 dont le déficit ne sera pas supérieur à 72 milliards.

S'il ne parvient pas à négocier d'ici là une modification de la loi, M. Reagan n'aura que deux moyens de s'y conformer : se renier sur la pression fiscale ou les dépenses militaires ; proposer une telle austérité que la Maison Blanche pourra difficilement échapper aux démocrates.

BERNARD GUETTA.

Paiements courants

Excédent allemand en baisse

La balance des paiements courants ouest-allemande a été excédentaire de 5,85 milliards de marks (1 mark vaut environ 3,30 francs) en avril contre 8,21 milliards de marks un an auparavant, annonce la Bundesbank. Sur les quatre premiers mois de l'année, le solde positif, de 25,3 milliards de marks, reste supérieur à celui des trois premiers mois de 1986 (24,6 milliards). Mais la tendance à l'effritement des excédents se confirme mois après mois. En avril, le commerce extérieur a enregistré un excédent de 8,9 milliards de marks contre 10,1 milliards en mars 1987, comme en avril 1986. Les échanges de services ont, pour leur part, été déficitaires de 500 millions de marks, et les échanges de capitaux à long terme ont été quasiment équilibrés, marquant un ralentissement des placements étrangers en actions et en obligations ouest-allemandes.

● **Pêche : accord de coopération entre la CEE et Sao-Tomé-et-Principe.** – La CEE vient de conclure avec Sao-Tomé-et-Principe un accord permettant de nouveau aux pêcheurs de thon des pays de la CEE – notamment français – d'opérer dans les eaux de ce pays du golfe de Guinée. Le texte conclu accorde à la Communauté européenne des possibilités de pêche dans les eaux de Sao-Tomé-et-Principe pour cinquante thoniers senneurs et dix thoniers canneurs. En échange, la CEE devra verser à Sao-Tomé-et-Principe 475 000 ECU (540 000 dollars) de compensation financière et 450 000 ECU au titre de la coopération scientifique. – *(AFP.)*

A TRAVERS LES ENTREPRISES

Dépôt de bilan de Chaumet

L'administrateur provisoire chargé, depuis le 19 mai, de gérer la joaillerie Chaumet, en très grave difficulté (*le Monde* du 20 mai), a finalement déposé le bilan de la société, le mercredi 10 mai, devant le président du tribunal de commerce de Paris. Le tribunal devait rendre son jugement dès jeudi, au vu du rapport de l'administrateur provisoire. On s'attendait qu'il prononce une mise en règlement judiciaire. Cette procédure évite la cessa*tion d'activité*, et permet aux éventuels repreneurs de présenter un plan de redressement et d'apurement du passif. Deux sociétés sont officiellement en lice pour cette reprise depuis le retrait de la maison Boucheron, effrayée par l'ampleur du passif (700 millions de francs pour la seule maison mère, et probablement plus de 1,5 milliard au total, soit trois fois le chiffre d'affaires). Les deux sociétés intéressées sont Tiffany, du groupe américain Invest Corp., et le groupe saoudien de travaux publics Hariri. Une troisième candidature serait attendue.

Allegis chasse son président

Le conseil d'administration du *holding* américain *Allegis*, propriétaire de la compagnie United Airlines, du loueur de voitures Hertz, des hôtels Westin et Hilton, a démis, le mercredi 10 juin, M. Richard J. Ferris, cinquante ans, de ses fonctions de président. Un porte-parole de la société a déclaré qu'Allegis mettrait en vente Hertz, Westin et Hilton. L'échec spectaculaire de M. Ferris est le résultat de plusieurs réactions de rejet à sa stratégie, car l'ancien président avait choisi de faire d'Allegis, nouveau nom de United depuis le mois de février, un holding spécialisé dans le voyage. Les pilotes de la compagnie avaient mené, en 1985, une grève de vingt-neuf jours, et cherchaient à racheter l'entreprise pour 4,5 milliards de dollars. Les ponts étaient également coupés entre M. Ferris et certains de ses *actionnaires*, qui appréciaient peu que celui-ci se soit tourné vers le constructeur Boeing pour résister aux tentatives de prise de contrôle. M. Ferris sera remplacé dans son poste par M. Frank A. Olson, cinquante-cinq ans, à ce jour patron de Hertz.

Toyota et Volkswagen envisagent une coopération en Bourse

Le japonais Toyota et l'allemand Volskwagen discutent d'une possible coopération en Europe, qui concernerait la production de véhicules utilitaires en Allemagne de l'Ouest. Selon des sources japonaises, il serait inviseger la production de cinq mille véhicules Toyota (camionnettes, *minibus*) par mois dans l'usine Volskwagen de Hanovre, qui ne tourne pas à pleine capacité. *D'autres japonais ont* déjà développé leur implantation en Europe, soit directement (comme Nissan, en *Grande-Bretagne*) ou par le biais d'associations (Honda, avec Austin-Rover...). Le risque de mesures protectionnistes et la montée du yen, qui conduit les Japonais à réorienter leurs efforts de l'Amérique du Nord vers l'Europe, expliquent le renforcement de cette stratégie. Selon les constructeurs français, elle représente une menace pour l'industrie européenne.

Le groupe britannique WPP lance une OPA sur la quatrième agence mondiale de publicité J. Walter Thompson

Le groupe britannique Wire and Plastic Products (WPP), spécialisé dans les services en marketing, a offert de racheter pour 450 millions de dollars (45 dollars par action) le groupe américain J. Walter Thompson (JWT). JWT contrôle, notamment, la quatrième agence mondiale de publicité (du même nom), la plus grande agence de relations publiques mondiale, Hill and Knowlton, ainsi qu'une société de marketing, MBA.

Le groupe britannique WPP est dirigé depuis deux ans par M. Martin Sorrel, l'un des anciens dirigeants de l'agence de publicité Saatchi and Saatchi, et détient déjà 5 % des 9,6 millions d'actions ordinaires de JWT. JWT connaît depuis l'an dernier quelques difficultés après le départ d'une partie de son état-major, et a vu ses bénéfices chuter de 40 % en 1986, à 26,4 millions de dollars. Mais le groupe britannique est environ quinze fois plus petit, avec un chiffre d'affaires de 37,9 millions de dollars, contre 641 millions pour sa « victime ».

L'UAP prend le contrôle d'une société irlandaise

L'Union des assurances de Paris (UAP), le numéro un français de l'assurance, a *indiqué*, le mercredi 10 juin, qu'elle a pris le contrôle du groupe irlandais New Ireland. L'UAP, qui détenait depuis 1976 le tiers du capital de l'assureur irlandais, en a racheté 18 %, portant ainsi sa participation à 51 %. La compagnie française souhaite encore accroître sa part : elle a lancé dans ce but une offre publique d'achat sur les titres restants. *Le chiffre d'affaires du groupe irlandais* (composé d'une société d'assurance-vie, New Ireland, et de sa filiale IARD à 100 % Irish National) représentait, en 1986, l'équivalent de 1,5 milliard de francs.

Après le rapprochement opéré avec la Royale belge, il y a quinze jours, et cette prise de contrôle sur une compagnie irlandaise, l'UAP devrait annoncer prochainement de *nouveaux développements* dans un pays méditerranéen de la Communauté, *« dans la perspective du grand marché de 1992 ».*

BANQUES

M. Daniel Petit représentera les petits porteurs au CCF

M. Daniel Petit, conseiller maître honoraire à la Cour des comptes et président de l'Association nationale des porteurs français de valeurs imobilières, a été choisi, le 10 juin, pour siéger au futur conseil d'administration du Crédit commercial de France (CCF), récemment privatisé. L'assemblée générale des actionnaires désignera, le 22 juillet, son conseil d'administration. Outre M. Petit, dont la candidature a été retenue *« pour prendre en considération les préoccupations des petits actionnaires et leur assurer une représentation particulière »*, on trouve les noms de MM. Fourtou (président de Rhône-Poulenc), Gomez (président de Thomson), Lecerf (président de Lafarge-Coppée), Suard (président de la CGE).

Aéronautique

Un entretien avec le directeur général du CNES

L'Europe ne peut abandonner l'espace aux Deux Grands

M. François Mitterrand devait inaugurer, jeudi 11 juin en fin de matinée, le trente-septième Salon international de l'aéronautique et de l'espace au Bourget.

Un ambitieux programme pour envoyer des hommes dans l'espace sera mis au point, les 22 et 23 juin prochain, par le conseil de l'Agence spatiale européenne. Le directeur général du Centre national d'études spatiales (CNES), M. Frédéric d'Allest, affirme, dans un entretien au Monde, *que l'Europe ne peut abandonner l'espace aux Deux Grands et qu'elle doit augmenter progressivement son effort financier pour ses activités spatiales de 60 % à 100 % selon les pays.*

« En vingt-cinq ans, l'Europe spatiale est passée avec un certain succès de l'enfance à la maturité. Comment voyez-vous son avenir ?

– Dans les quinze années qui viennent, l'Europe va devoir maintenir ses efforts pour conforter sa position dans les domaines où elle a réussi (Ariane, les satellites de télécommunication et de télévision directe, l'observation de la Terre, etc.) et rester compétitive face aux Etats-Unis, au Japon, à la Chine et, peut-être, à l'Union soviétique. Mais il y a pour elle un nouvel enjeu : l'exploitation de l'espace par l'homme. Des objets de plus en plus grands, des laboratoires et des observatoires de plus en plus complexes vont être lancés par les Deux Grands. Autant de structures qu'il va falloir assembler en orbite, mais aussi ravitailler et réparer. Ce que ne pourront assurer seuls les robots.

» En 1984, la France a proposé à ses partenaires de s'engager dans cette voie. Les bases d'un programme d'exploration de l'espace par l'homme ont alors été jetées par les ministres européens lors de la conférence de Rome en janvier 1985. L'heure est aujourd'hui aux décisions. Il appartient désormais aux gouvernements européens de dire, et c'est un véritable choix politique, s'ils sont prêts à relever ce nouveau défi ou s'ils veulent que les Etats-Unis et l'Union soviétique soient les seuls acteurs de cette nouvelle conquête. D'autant que nous avons en Europe les capacités scientifiques et industrielles pour réaliser une station spatiale habitée et assurer sa desserte par un moyen de transport adapté.

– Un tel programme coûte cher. L'Europe est-elle en mesure de le financer ?

– Je le crois. Certes, ce programme, dont le contenu va être discuté les 22 et 23 juin par le conseil de l'Agence spatiale européenne (ESA) et qui servira de base aux propositions du directeur général de l'Agence aux gouvernements, peut paraître ambitieux. Mais il reste fort modeste comparé à ceux des Américains et des Soviétiques. Il n'est donc pas déraisonnable d'envisager de demander aux Européens d'augmenter progressivement leur effort de 60 % à 100 % selon les pays. C'est une question de volonté politique.

» Actuellement, l'Europe sptatiale dépense environ 1 500 MUC (1) par an. Pour financer le lanceur Ariane-5, l'avion spatial Hermès, l'élément habitable Colombus qui sera intégré à la station spatiale américaine et le module autonome visitable Pallas, tout en préservant le reste de ses programmes (missions scientifiques, observation de la Terre, etc.), elle devra faire plus. En effet, le pic annuel des dépenses devrait atteindre 2 400 à 2 500 MUC en 1994 et 1995 (2). Ceci est en discussion, mais l'arrivée au sein de l'Agence de nouveaux pays (Autriche et Norvège) et de deux membres associés (Finlande et Canada) devrait faciliter les choses. D'autant que l'Espagne, membre à part entière de l'Agence, manifeste son désir d'augmenter de façon significative sa part dans les programmes de l'ESA. Tous les pays ne feront pas croître leurs dépenses à la même vitesse. Pour financer ces programmes, la France devra, par exemple, faire passer son budget spatial à vif de 5 milliards de francs aujourd'hui à environ 8,5 milliards de francs en 1990.

– Ne faudra-t-il pas cependant aller moins vite que prévu ?

– Au-delà d'une certaine limite, on ne peut plus étaler les programmes sous peine de faire croître leurs coûts, démobiliser les équipes qui en ont la charge et briser la cohérence de l'ensemble. Développer la fusée Ariane-5, prioritaire en raison de ses implications commerciales, sans mettre en chantier en parallèle, fût-ce avec un léger décalage, l'avion spatial Hermès et la station Colombus n'aurait pas de sens. Ces systèmes ne sont pas totalement disjoints et l'on risquerait avec le temps de perdre du savoir-faire. Ariane-5 ne sera, en effet, totalement au point que lorsqu'elle aura effectué des vols avec Hermès. De même, Colombus n'aura d'intérêt que si l'on dispose d'un véhicule de transport pour les hommes qui doivent l'habiter. Une certaine souplesse existe donc pour étaler les programmes et les dépenses, et on peut discuter de délais de six mois ou d'un an. Mais certainement pas de trois ou quatre ans.

» Les propositions qui vont être soumises par l'ESA aux gouvernements européens prévoient que le premier vol expérimental d'Ariane-5 aura lieu en janvier 1995, celui d'Hermès en 1997, et que le lancement du premier élément de Colombus interviendra en 1996. Quant au lancement du module visitable Pallas (MTFF), il est prévu pour 1998. Comme vous le constatez, ce calendrier a glissé par rapport aux objectifs initiaux et permet donc un étalement des dépenses d'environ deux ans.

– Ne craignez-vous pas que de tels efforts au plan européen ne se fassent au détriment d'autres programmes, en particulier des programmes nationaux ?

– Il ne le faut pas. Les programmes spatiaux de recherche et de technologie que nous avons menés au début des années 70 nous ont permis de réaliser le lanceur Ariane, les satellites de télécommunication Télécom ou le satellite Spot. Ce sont eux qui aujourd'hui nous autorisent à proposer Hermès. Or la compétition dans le domaine spatial va devenir plus dure encore. C'est pourquoi il me semble qu'un minimum de 6 % du budget spatial français doit être consacré à de telles études. Ne pas le faire pour des raisons d'économie serait une erreur majeure.

» Comme les programmes soviétiques, américains, japonais et européens l'ont clairement montré dans le passé, la science a joué et jouera un rôle fondamental dans les activités spatiales. Les missions difficiles et ambitieuses qu'elle propose sont de véritables bancs d'essai pour les technologies nouvelles. On accepte plus facilement de prendre des risques sur une sonde kamikaze, qui traverse la queue de la comète Halley, que de le faire pour un satellite qui devra assurer le trafic téléphonique vingt-quatre heures sur vingt-quatre. Pour ces raisons, la science doit, dans le programme français, arriver à un niveau de l'ordre de 10 %.

» Nos partenaires européens sont en parfait accord avec nous. Chacun a ses priorités. Mais tous sont conscients du fait qu'un équilibre est nécessaire entre l'effort pour l'accès à l'espace que représente Hermès, la coopération avec les Américains et le développement de la technologie européenne. Cet équilibre est une clé du succès de la conférence ministérielle, en novembre prochain.

Négociations difficiles avec les Américains

– Où en sont les négociations avec les Etats-Unis sur la participation de l'Europe à la station spatiale ?

– Elles montrent les limites d'une coopération. Il est indiscutable que des efforts substantiels ont été faits par nos partenaires américains. Mais les discussions restent difficiles. Les Etats-Unis considèrent la station spatiale comme un bien national dont ils ont lancé l'idée et qu'ils financent pour la plus grande part. Ils veulent donc exercer sur la station le plus grand contrôle, voire le contrôle absolu. Mais les Américains ont admis récemment que les Européens auraient, comme ils le souhaitaient, la maîtrise et le contrôle des éléments qu'ils construiraient pour la station américaine, même s'il est clair que les conditions ne seront pas les mêmes selon qu'il s'agit du module habitable intégré à la station ou des modules indépendants (plates-formes polaires et Pallas), qui viendront parfois s'y amarrer.

» Pour ce qui concerne l'accès à la station par le système de transport spatial Ariane-5 Hermès, les Américains en ont admis le principe. Mais il nous faut vérifier avant la fin des négociations qu'il n'y aura pas d'impossibilité physique à le faire sous prétexte de problèmes de sécurité de dernière minute. De même, il nous faut préciser la manière dont seront répartis le temps d'utilisation, les ressources en énergie et les frais d'exploitation de la station. Sur ce point, la négociation va être très délicate à mener. Enfin, reste le problème de l'utilisation éventuelle de la station à des fins militaires. Les textes qui nous ont été soumis se réfèrent à l'utilisation pacifique de la station en conformité avec les lois et les accords internationaux ; compte tenu des diverses interprétations possibles, un compromis devrait être trouvé sur ce point. »

Propos recueillis par
JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU
et MAURICE ARVONNY.

(1) Soit 10,2 milliards de francs, l'unité de compte, valant actuellement 6,85 francs.

(2) Soit 16,4 à 17,1 milliards de francs au cours d'aujourd'hui.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE PRIVÉE DE GESTION FINANCIÈRE (BPGF)

Les actionnaires de la Banque privée de gestion financière, réunis en assemblée générale le 27 mai 1987, sous la présidence de M. Gilles Brac de La Perrière, ont approuvé les comptes de l'exercice 1986.

La BPGF a dégagé durant cet exercice un bénéfice consolidé de 84,8 millions de francs après 32,8 millions de francs d'impôt. La part du groupe dans le résultat s'élève à 83,7 millions de francs.

Compte tenu de la décision de l'assemblée d'affecter le résultat de l'exercice en report à nouveau, les fonds propres du groupe se chiffrent à 336 millions de francs.

L'assemblée générale a ratifié la cooptation par le conseil d'administration de MM. Pierre Moussa, Daniel Lebard, Renaud Rivain, Pierre Muron, Jacques Pillet-Will, en remplacement respectivement de l'Amsterdam-Rotterdam Bank n.v., de MM. Pierre Vernimmen, Robert Leroy et Pierre Scobier, démissionnaires.

En conclusion de cette assemblée, le président Gilles Brac de La Perrière a déclaré :

« Le résultat dégagé en 1986 par la BPGF, remarquable après plusieurs années difficiles, s'explique certes en partie par l'allure très favorable des marchés au premier semestre ; mais il témoigne aussi du redressement accompli par une maison dont la personnalité originale s'est à nouveau imposée sur la place grâce à l'effort tenace de tous.

» Je tiens à remercier Jean-Yves Haberer et avec lui Paribas de l'appui déterminant qu'ils nous ont donné pour réaliser ce parcours ; le tour de table d'actionnaires réuni en 1984 avec leur aide et celle d'Amro Bank nous a permis de garder confiance et de confirmer nos positions sur les bons créneaux de marché tenus par la BPGF. Nous leur en gardons reconnaissance ainsi qu'à Henri Arditti, qui nous a donné le meilleur de sa compétence pendant trois années avant de retourner à Paribas.

» Nous voici au sein de Pallas Group avec Pierre Moussa, personnalité exceptionnelle dont le rayonnement international va multiplier nos possibilités. Dans ce nouveau cadre, la BPGF offrira des services encore améliorés.

» Notre salle des marchés dispose des moyens les plus modernes et d'une équipe renforcée. Notre place sur les marchés des émissions a été maintenue dans un contexte de concurrence très vive. Nous avons développé notre activité sur le marché des actions. Nous nous préparons à participer au marché des options. Nos spécialistes d'affaires ont servi de conseil au gouvernement pour les privatisations et ont réussi des opérations importantes de restructuration d'entreprises dans les perspectives de 1992. Notre département immobilier amorce une phase nouvelle de son développement avec le remodelage de centres-villes dans les principales métropoles françaises. Enfin, les performances de le gestion, qui s'unit désormais avec l'équipe de Pallas Gestion, ont été appréciées par la clientèle. Il est donc permis d'augurer favorablement de notre avenir. »



AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



BAFIP-BAIL

SICOMI

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 21 mai 1987 au siège social, 48, rue La Pérouse, 75116 Paris, sous la présidence de M. Hugues Lasseron, a approuvé les comptes de la société au 31 décembre 1986.

L'exercice a été marqué par l'acquisition de nouvelles opérations destinées à la location simple, qui portent le total des engagements à ce titre à environ 210 millions de francs.

Par ailleurs, les engagements contractés en 1986 portent l'encours total de crédit-bail à 71,3 millions de francs.

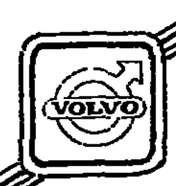
La totalité des engagements au 31 décembre 1986 ressort à environ 281,3 millions de francs, en nette progression par rapport à 1985.

Le bénéfice, après amortissements et provisions, s'élève à 6 414 280 F.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende par action de 2,75 F.

1er trimestre 1987

Ventes du groupe : 21 635 millions de SEK.
Produits manufacturés : + 9 %.
Résultat net (estimé) : 1 665 millions de SEK.
Liquidités : 23 381 millions de SEK.
Résultat par action : 12,70 SEK.
Progression des ventes de voitures, de camions et de bus et cars.



Accroissement du volume du courtage pétrolier et celui des fruits.
Sensible augmentation des ventes du secteur agro-alimentaire.
Maintien des commandes de moteurs d'avions et poursuite du développement du secteur aérospatial.
Augmentation des ventes de moteurs marins en Europe occidentale.
Volvo France : + 20,2 %.

VOLVO



L'assemblée générale extraordinaire, qui s'est réunie le 19 mai 1987 sous la présidence de M. Roger Haddad, a autorisé le conseil d'administration à :

1. – Emettre des actions nouvelles à souscrire en numéraire pour un montant nominal maximum de 8,5 millions de francs. Ces actions seront assorties de bons d'échange contre des bons de souscription à des actions de Metroservice.

2. – Emettre des obligations à bons de souscription à des actions de Metrologie International, pour un montant nominal maximum de 100 millions de francs.

3. – Emettre des options de souscription d'actions au profit de cadres supérieurs de la Société et de ses filiales, pour un montant nominal maximum de 3,5 millions de francs, afin de les associer plus étroitement à la croissance du Groupe et d'attirer vers le Groupe des personnes de valeur.

4. – Augmenter le capital social, en une ou plusieurs fois, jusqu'à un montant nominal maximum de 200 millions de francs.

Les émissions d'ABSA et d'OBSA débuteront le 29 juin prochain et devraient rapporter environ 150 millions de francs.

Lors de cette assemblée, il a été indiqué que le chiffre d'affaires consolidé réalisé au cours du premier trimestre 1987 a été de 193 millions de francs (soit une progression de 36 % par rapport à 1986). L'analyse des exercices passés montre que le chiffre d'affaires du premier trimestre représente 20 à 23 % du chiffre d'affaires total de l'année. A fin mai 1987, le taux de progression du chiffre d'affaires consolidé par rapport à 1986 étant de 38 %, la société estime que les prévisions initiales de 760 millions de francs de chiffre d'affaires et de 17 millions de francs de résultat net devraient pouvoir être dépassées.

Avis de convocation à l'assemblée générale mixte de l'association ACVM mer montagne vacances.

Les adhérents de l'ACVM mer montagne vacances sont invités à participer à l'assemblée générale mixte qui se tiendra au Novotel Paris les Halles, salon Palais-Royal, place Marguerite-Navarre, 75001 Paris, le jeudi 25 juin 1987 à 18 h 30, sur l'ordre de jour suivant :

- étude des comptes de l'exercice clos le 30 novembre 1986 ;
- rapports moral et financier ;
- approbation desdits comptes et rapports ;
- harmonisation des statuts ;
- questions diverses.

Toutes informations pratiques notamment pour le retrait des pouvoirs pourront être demandées à l'AVCM mer montagne vacances, 51, rue de Rivoli, 75001 Paris ; tél. : 45-08-59-99.



IENA-BAIL

SICOMI gérée par la BAFIP

L'assemblée générale ordinaire, réunie le 21 mai 1987 au siège social, 48, rue La Pérouse, 75116 Paris, sous la présidence de M. Jacques Vandier, a approuvé les comptes de la société au 31 décembre 1986.

L'activité de ce premier exercice a porté sur un mois.

Une partie du capital ayant été libérée par voie d'apports en nature représentés par un patrimoine locatif en région parisienne, le total des engagements au 31 décembre 1986 ressortait à environ 86,3 millions de francs.

Le bénéfice, après amortissements et provisions, s'élève à 1 525 574 F.

L'assemblée a décidé la distribution d'un dividende par action de 1,18 F.

GUINTOLI

Les assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la société Guintoli se tiendront le 19 juin 1987 à 11 heures au siège de la société, il leur sera notamment demandé de décider l'octroi d'un dividende de 7,5 francs net (11,25 francs global) par action au titre de l'exercice 1986 et de modifier la dénomination sociale qui deviendrait « Guintoli » aux lieu et place de « Guintoli Frères ».



Groupe Docks de France

L'assemblée générale ordinaire des Docks de France s'est tenue le 4 juin 1987.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1986, ainsi que les projets de résolution présentés par le conseil d'administration, et en particulier la mise en paiement d'un dividende de 47 F net par action, soit 70,50 F avoir fiscal compris.

Ce dividende, correspondant au coupon n° 27, sera mis en paiement à partir du 15 juin 1987 aux guichets de la banque de l'Union européenne, de la banque Worms, du Crédit industriel de l'ouest, du Crédit lyonnais et de la banque Indosuez.

Marchés financiers

PARIS, 10 juin ↓

La baisse s'accélère

Après l'éclaircie très passagère observée en début de semaine, le temps s'est de nouveau couvert – mercredi rue Vivienne. Et même bien couvert.

Au rayon « obligataire » du premier étage, les parapluies s'étaient ouverts sous l'averse des ordres de ventes. Quelqu'un en eut un malaise. Le MATIF s'est retrouvé à ses cours d'ouverture du mois de février 1986. Devant ces désordres météorologiques, le marché des actions a pris la décision de se mettre à l'abri. Réamorcé dans la matinée, le mouvement de baisse s'y est accéléré et, en clôture, l'indicateur instantané avait rejoint son niveau du 31 décembre dernier avec, à la clé, une perte de 1,7 % environ d'un jour sur l'autre. En quatre semaines, son repli dépasse 14 %.

Rien ne va plus. Autour de la corbeille, les visages se sont figés et les derniers sourires observés çà et là étaient plutôt crispés. La baisse du dollar et la hausse des taux d'intérêt ont repris. Elles font peur au marché. *« On y a été trop fort en augmentation de capital, en introduction et en privatisation »*, assurait un professionnel. *Les liquidités commencent à manquer. »* Disait-il cela pour se rassurer ? D'autres étaient tout aussi affirmatifs : *« L'argent ne manque pas. Il se place ailleurs. »* Et d'aucuns de conclure : *« Les Golden Boys vont apprendre leur métier. »* Il s'agit de ces jeunes loups de la finance qui ont bâti des fortunes sur les quatre dernières années de hausse. Ils n'ont, eux, jamais connu la vraie baisse.

« Vous avez prévenu le SAMU ? », demandait en riant un ancien, qui en avait vu d'autres.

NEW-YORK, 10 juin ↑

Timide hausse

La Bourse de New-York a connu mercredi une séance agitée. Après un début de parcours encourageant (+ 30 points), l'indice Dow Jones s'est ensuite effrité pour ne plus conserver en clôture qu'une avance de 0,91 point, à 2 353,61. 198 millions de titres ont été échangés, contre 165 millions la veille. On relevait 855 hausses, 691 baisses, et 432 valeurs inchangées.

Autour du Big Board, les professionnels attribuaient la fermeté initiale des cours – et le gonflement de l'activité – aux achats des grandes institutions financières désireuses de regarnir leurs portefeuilles à l'approche de la publication de leurs résultats trimestriels. La demande a été stimulée par la perspective (pourtant tenue) de stabilisation du dollar et des taux d'intérêt, et par le sentiment que les entreprises américaines annonceraient des bénéfices en progression pour le deuxième trimestre. Cependant, lorsque le Dow Jones a approché 2 400, des prises de bénéfices se sont déclenchées. Parmi les valeurs les plus actives, on relevait Allegis Corp. (2,69 millions de transactions), Public Service Colorado (2,646 millions) et Dayton Hudson (2,5 millions).

VALEURS	Cours du 9 juin	Cours du 10 juin
Alcoa	52 3/8	53 5/8
Allegis (ex-UAL)	90 5/8	92 7/8
A.T.T.	28 1/8	28
Boeing	46 7/8	48 1/8
Chase Manhattan Bank	40 5/8	41
Du Pont de Nemours	116 7/8	114 1/8
Eastman Kodak	82	81 3/4
Exxon	86 7/8	87 1/2
Ford	96	93 3/4
General Electric	53 7/8	53 1/4
General Motors	85 1/8	84
Goodyear	67 3/4	67 3/4
I.B.M.	158 7/8	157 5/8
I.T.T.	57 3/4	58 3/8
Mobil Oil	49 7/8	48 7/8
Pfizer	69 1/8	68 1/4
Schlumberger	44 1/2	44 1/2
Texaco	38 3/8	38 3/8
Union Carbide	28 1/2	28 1/8
U.S.X.	31 1/2	31 1/4
Westinghouse	62 5/8	63 3/4
Xerox Corp.	77 5/8	78 3/8

CHANGES

Dollar : 6 F ↑

Le dollar s'est quelque peu raffermi le 11 juin sur les marchés des changes. Il valait 6 F à Paris (contre 5,9760 F), 1,796 DM à Francfort (contre 1,787 DM) et 1,437 yen (contre 1,42 yen). Les cambistes restaient cependant sur la défensive au lendemain du sommet – jugé décevant – de Venise. Ils attendaient la publication des résultats de la balance commerciale américaine pour avril.

FRANCFORT	10 juin	11 juin
Dollar (en DM) ..	1,787	1,796

TOKYO	10 juin	11 juin
Dollar (en yens) ..	1,420	1,437

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (11 juin)	8 3/16-8 1/4 %
New-York (9 juin)	6 11/16-6 3/4 %

INDICES BOURSIERS

PARIS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	9 juin	10 juin
Valeurs françaises	102	
Valeurs étrangères	116,4	
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	414,2	407,1

NEW-YORK
(Indice Dow Jones)

	9 juin	10 juin
Industrielles	2 352,70	2 353,61

LONDRES
(Indice « Financial Times »)

	9 juin	10 juin
Industrielles	1 761,3	1 752,2
Mines d'or	388,7	390,8
Fonds d'Etat	92,75	92,70

TOKYO

	10 juin	11 juin
Nikkei Dow Jones	25 414,42	25 387,53
Indice général	2 217,92	2 258,56

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 10 juin
Nombre de contrats : 69 735

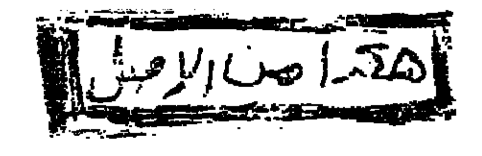
COURS	ÉCHÉANCES Juin 87	Sept. 87	Déc. 87	Mars 88
Dernier	102,20	102,70	102,65	102,60
Précédent	102,35	102,75	102,60	102,70

AUTOUR DE LA CORBEILLE

FORTE HAUSSE DU BÉNÉFICE DE LA COMPAGNIE FINANCIÈRE MICHELIN. – La Compagnie financière Michelin (CFM), dont le siège est à Bâle, et qui regroupe toutes les sociétés actives hors de France du fabricant de pneumatiques, a réalisé en 1986 un bénéfice net de 353 millions de francs suisses (1 FS = 4,03 FF), soit une progression de 105 % par rapport à 1985. CFM a décidé d'augmenter son capital de 140 millions de francs suisses pour le porter à 800,475 millions, par la création de 700 000 actions nouvelles au porteur de 200 FS nominal.

LA COMPAGNIE ROYALE ASTURIENNE DES MINES AUGMENTE SON CAPITAL. – La Compagnie royale asturienne des mines, spécialisée dans les métaux non ferreux, va procéder à une augmentation de capital dont le montant n'a pas été précisé. Des actions nouvelles seront émises au prix de 1 075 francs belges, dans la proportion d'une action nouvelle pour trois anciennes.





Marchés financiers

BOURSE DE PARIS — 10 JUIN

Cours relevés à 17 h 34

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1923	4,5 % 1973	1905	1909	1909	+ 0 21
4330	C.N.E. 3 %	4275	4230	4240	− 0 82
....	B.N.P. C.I.	550	547	547	− 0 55
1253	B.N.P. T.P.	1254	1257	1260	+ 0 48
1170	C.C.F. T.P.	1070	1090	1090	+ 1 87
1240	Créd. Lyon. T.P.	1247	1248	1250	+ 0 24
....	Electricité T.P.	2850	2900	2900	+ 1 75
2173	Renault T.P.	2019	2009	1999	− 0 99
2380	Rhône-Poul. T.P.	2287	2280	2280	− 0 30
1375	St-Gobain T.P.	1375	1390	1390	+ 1 09
1410	Thomson T.P.	1430	1390	1390	− 2 79
475	Accor	457	455	455	− 0 44
....	Agence Havas	....	....	....	....
2283	Ag. Havas C. I.	2280	510	510	− 9 90
700	Air Liquide	675	661	660	− 2 22
2660	Alcatel	2425	2370	2360	− 2 68
1980	Als. Superm.	2130	2080	2080	− 2 35
495	A.L.S.P.I.	472	463	463	− 1 91
440	Alsthom ★	391	386	394 50	+ 0 89
2770	Arjom. Prioux	2490	2440	2440	− 2 01
565	Aussedat-Rey	560	550	550	− 1 79
1500	Aux. Entrepr. ★	1360	1380	1340	− 1 47
1220	Avions Dassault	1195	1160	1155	− 3 35
675	BAFIP	610	610	610	....
410	Bail-Equipem. ★	410	401	410	....
940	Bail-Investiss.	950	955	945	− 0 52
710	Cie Bancaire	678	671	663	− 2 21
570	Bazar H.-V.	540	540	532	− 1 48
530	Béghin-Say ★	486 90	481	482	− 0 98
815	Berger (Me)	821	820	820	− 0 12
720	Bic ★	675	671	667	− 1 18
1300	B.I.S.	1330	1335	1340	+ 0 75
....	Biscuit (Géné.)	....	....	....	....
2700	Bongrain S.A.	2710	2630	2630	− 2 95
1190	Bouygues	1038	999	990	− 4 62
133	B.P. France	112	110	109 80	− 1 96
4980	B.S.N.	4971	4930	4930	− 0 82
1340	Carnaud	1310	1280	1282	− 2 14
3300	Carrefour	3210	3150	3151	− 1 84
2010	Casino	1959	1960	1954	− 0 25
1420	Casino A.D.P.	1461	1485	1500	+ 2 66
1110	C.C.M.C.	1170	1153	1153	− 1 45
840	Cetelem	831	832	830	− 0 12
830	Cerus	837	832	834	− 0 36
1860	C.F.A.O.	1885	1865	1870	− 0 80
1480	C.G.I.P.	1433	1349	1354	− 5 51
1500	Chargeurs S.A.	1390	1366	1370	− 1 44
85	Chiers-Châtill.	85	81 05	81	− 4 71
1070	Ciments franç. ★	1018	1015	1028	+ 0 98
620	Club Méditerr.	615	608	605	− 1 63
210	Codetel	209 80	206 50	206 60	− 1 53
370	Cofimeg	365	369 50	368 50	+ 0 95
2190	Colas	2065	1998	2015	− 2 42
285	Compt. Entrepr.	223	218	219	− 1 79
765	Compt. Mod.	713	665	665	− 6 73
1190	Créd. Foncier	1155	1135	1139	− 1 39
800	Crédit F. Imm.	593	584	584	− 1 52
....	C.C.F.	125	125	125	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
800	Créd. Lyon. (CI)	781	803	801	+ 2 56
1210	Crédit Nat. ★	1202	1200	1190	− 0 99
320	Crouzet ★	308	300	295	− 4 22
2880	Damart S.A.	2880	2840	2820	− 2 08
440	Darty ★	402 60	401 50	406	+ 0 84
400	Darty (DP)	373	374	366	− 1 87
2400	De Dietrich	2230	2230	2230	....
395	Dév. R.d.C. (Li)	370	367	367	− 0 81
615	D.M.C.	567	562	561	− 1 05
2530	Docks France ★	2440	2445	2430	− 0 40
2310	Dumez ★	2165	2150	2149	− 0 73
1330	Eaux (Gén.)	1250	1255	1279	+ 2 32
2450	Ecco ★	2320	2285	2322	+ 0 08
....	Electro. (Cie G.)	328	328	328	....
1260	Electro-Financ.	1160	1080	1080	− 6 90
385	Elf-Aquitaine	368	369 50	369	+ 0 27
345	— (certific.)	325 10	330	330	+ 1 51
2950	Epeda-B-Faure	2805	2790	2788	− 0 61
3400	Essilor	3500	3450	3450	− 1 43
2580	Essilor Int. (DP)	2650	2610	2610	− 1 51
530	Esso S.A.F. ★	506	506	496	− 1 97
2850	Eurafrance	2500	2470	2420	− 3 20
1570	Eurocom ★	1572	1516	1539	− 2 09
3730	Euromarché	3690	3760	3760	+ 1 90
755	Europe n° 1 ★	705	686	690	− 2 12
1080	Exor	1123	1105	1105	− 1 60
1730	Facom	1561	1580	1530	− 1 98
1200	Fichet-Bauche	1050	1000	1000	− 4 76
240	Finextel	238	240	230	− 3 36
195	Fives-Lille	197	194	193	− 2 03
1240	Fromageries Bel	1188	1193	1198	+ 0 84
1300	Gal. Lafayette	1240	1220	1220	− 1 61
415	Gascogne	425	409	409	− 3 76
2500	Gaz et Eaux	2430	2350	2330	− 4 12
650	Géophysique ★	562	580	565	+ 0 53
2670	Gerland	2640	2455	2455	− 7 01
700	GTM-Entrepose	642	640	635	− 1 09
700	Guyenne-Gas. ★	673	683	690	+ 2 52
3030	Hachette ★	2985	2930	2857	− 4 28
805	Hénin (La)	780	760	755	− 3 21
1340	Hutchinson	1295	1260	1262 c	− 1 16
120	Imétal	117	117	117	....
450	Imm. Plaine-M.	430	421	421	− 2 09
5070	Inst. Mérieux	4995	4995	4970	− 0 50
585	Interbail	579	570	570	− 1 55
1510	Intertechnique	1340	1290	1290	− 3 73
2580	J. Lefebvre	2660	2649	2648	− 0 45
2100	Lab. Bellon	1901	1810	1810	− 4 79
1640	Lafarge-Coppée	1478	1463	1460	− 1 22
1710	Lebon ★	1695	1670	1611	− 4 95
5360	Legrand	5400	5350	5320	− 1 48
5150	Legrand (DP)	4950	4940	4940	− 0 20
800	Leroy-Somm. ★	735	731	740	+ 0 68
1840	Lesieur	1790	1780	1780	− 0 56

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
825	Locabail Immob.	843	785	790	− 6 29
705	Locafrance ★	641	638	629	− 1 87
905	Locindus	876	875	876	....
1110	L. Vuitton S.A ★	1020	1015	1009	− 1 07
....	Luchaire	579	575	550	− 5
1650	Lyonn. Eaux ★	1475	1481	1480	+ 0 33
125	Mais. Phénix	122	119 90	115	− 5 73
800	Majorette (Ly)	795	760	760	− 4 40
490	Mar. Wendel	465	459	458	− 1 51
1950	Martell	2136	2088	2085	− 1 92
2490	Matra	2278	2240	2231	− 2 06
2540	Merlin-Gerin ★	2316	2350	2270	− 1 94
3290	Michelin	3150	3100	3100	− 1 59
1500	Midi (Cie)	1440	1415	1415	− 1 74
410	Midland Bk S.A.	410	387	387	− 5 61
1000	Min. Salsig. (Ma)	1000	1035	1035	+ 3 50
53	M.M. Penarroya	53	50	50 10	− 5 47
2300	Moët-Hennessy	2475	2405	2410	− 2 63
108	Moulinex	108	107 50	108	....
1030	Navig. Mixtes	991	964	964	− 2 72
177	Nord-Est	177 50	175	174 80	− 1 52
480	Nortlon (Ny)	469	460	460	− 1 92
700	Nouvelles Gal.	619	580	580	− 6 30
1100	Occident. (Gén.)	1148	1130	1127	− 1 83
1770	Omn. F. Paris	1710	1620	1620	− 5 26
180	Olida-Caby	200	199 80	199 80	− 0 10
500	Opfi-Paribas	466	465	458	− 1 71
4110	Oréal (L')	4090	4080	4000	− 2 20
475	Paribas	477	476	476	− 0 21
750	Pans-Réesc. ★	650	638	641	− 1 38
1650	Pechelbronn ★	1549	1530	1502	− 3 03
1500	Penhoet	1455	1445	1445	− 0 69
1020	Pernod-Ricard	1035	1010	1010	− 2 42
1630	Peugeot S.A.	1525	1495	1493	− 2 10
15 50	Poclain	16 10	16 90	16 60	+ 3 11
2180	Poliet	2151	2100	2118	− 1 53
770	P.M. Labinal	712	703	708	− 0 56
3520	Presses Cité	3420	3390	3370	− 1 46
1360	Prétabail Sic.	1335	1320	1350	+ 1 12
750	Primagaz	800	790	790	− 1 25
785	Printemps ★	741	735	729	− 1 61
2140	Promodès	2150	2125	2048	− 4 74
270	Prouvost S.A ★	240 10	243 90	244 90	+ 1 99
1470	Radiotechn.	1500	1460	1470	− 2
142	Raff. Dist. Total	123 80	118	118	− 4 68
3320	Redoute (La) ★	3040	2999	3050 c	+ 1 13
480	Robur financière	469	460	460	− 1 92
1540	Roussel-Uclaf	1496	1493	1490	− 0 40
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
6300	R. Impériale (Ly)	6110	6080	6080	− 0 49
280	Sade	269	250	250	− 7 06
3880	Sagem	3580	3510	3510	− 1 96
415	Saint-Gobain	417 90	416	415 20	− 0 65

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
1060	St-Louis B.	1127	1115	1113	− 1 24
1910	Salomon	1930	1930	1930	....
1800	Salvepar	1726	1751	1751	+ 1 45
805	Sanofi	754	728	728 c	− 1 28
780	S.A.T.	765	750	751	− 1 83
1290	Saupiquet (Na)	1300	1290	1290	− 0 77
800	Schneider ★	523	520	491	− 6 11
120	S.C.O.A.	125	122 30	122 30	− 2 16
750	S.C.R.E.G.	760	728	734	− 3 42
815	Seb ★	853	850	850	− 0 35
475	Sefimeg	497	491 90	491 90	− 1 03
1660	S.F.I.M.	1520	1461	1469	− 3 36
80	S.G.E.	75 70	75 50	73 60	− 2 77
535	Sign. Ent. El. ★	510	500	495	− 2 94
1170	Silic	1025	1023	1026	+ 0 10
635	Simco-U.P.H. ★	620	616	621	+ 0 16
440	Simnor (Li)	450	450	450	....
1250	Skis Rossignol	1230	1215	1229	− 0 08
710	Slimmco	760	750	750	− 1 32
230	Sodecco	245	250	250	+ 2 04
265	Sodero (Na)	265	260	260	− 1 89
2640	Sodexho	2690	2590	2580	− 4 09
....	Sogenal (Ny)	153	151	151	− 1 31
480	Sogerap	439	432	440 50	+ 0 34
2250	Somm.-Allib. ★	2138	2140	2148	+ 0 46
750	Source Perrier	755	750	758	+ 0 40
1080	Sovac ★	1014	1011	1000	− 1 38
620	Spie-Batignol.	609	595	595	− 2 30
665	Strafor	645	646	646	+ 0 16
370	Synthelabo ★	331	336 50	339	+ 2 41
680	Talcs Luzenac	664	693	695	+ 4 67
2950	Tél. Elect.	2900	2890	2895	− 0 17
1480	Thomson-C.S.F.	1421	1395	1395	− 1 83
540	Total (CFP) ★	519	511	500	− 3 66
111	— (certific.)	111	105	106	− 4 50
2460	T.R.T.	2410	2350	2350	− 2 49
705	U.F.B.	663	654	654	− 1 36
1300	U.I.C.	1243	1240	1240	− 0 24
680	U.I.F.	670	655	656	− 2 09
920	U.I.S.	915	898	903	− 1 31
315	U.C.B. ★	320	320 10	315	− 1 56
800	Unibail	772	770	770	− 0 26
560	Valéo	570	556	555	− 2 63
102	Vallourec	80	78	78	− 2 50
520	Via Banque	510	510	500	− 1 96
840	Elf-Gabon	835	840	840	+ 0 60
129	Amax Inc.	128 50	127 20	127 50	− 0 78
380	Amer. Express	412	415	415	+ 0 73
145	Amer. Teleph.	158 50	158	158	− 0 32
152	Anglo Amer. C.	145	147	147	+ 1 38
715	Amgold	654	660	660	+ 0 92
900	BASF (Akt)	941	958	950	+ 0 96
995	Bayer	1033	1040	1038	+ 0 48

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + −
144	Buffelsfont.	135 50	136	137	+ 1 11
205	Chase Manh.	239 30	239 80	239	− 0 13
78	De Beers	68 20	71	70 90	+ 3 96
1950	Deutsche Bank	1955	1900	1899 •	− 1 49
99	Dome Mines	85 30	87 80	87 50	+ 2 58
1050	Dresdner Bank	960	959	951	− 0 94
163	Driefontein Ctd	143	147	147	+ 2 80
655	Du Pont-Nem.	702	705	705	+ 0 43
455	Eastman Kodak	483	498	490	+ 1 45
78	East Rand	70 20	74	73 10	+ 4 13
295	Electrolux	276	268	277	+ 0 36
250	Ericsson	250	249	249	− 0 40
515	Exxon Corp.	528	525	525 c	− 0 57
520	Ford Motors	564	565	566	+ 0 35
116	Freegold	100 80	103 20	102	+ 1 19
115	Gencor	102	103 20	103 20	+ 1 18
590	Gén. Electr.	840	840	840	....
585	Gén. Belgique	553	550	548	− 0 90
505	Gen. Motors	522	511	511 c	− 2 11
114	Goldfields	102 90	105	105	+ 2 04
61	GdMetropolitain	55 95	56 80	56 60	+ 1 16
99	Harmony	92	94 50	92 70	+ 0 76
39	Hitachi	44 85	43 05	43 05	− 4 01
895	Hoechst Akt.	896	897	894	− 0 22
143	Imp. Chemical	146	144 80	144 40	− 1 10
925	IBM	970	955	952 c	− 1 86
306	ITT	354	349	349	− 1 41
163	Ito-Yokado	161 80	165 80	166	+ 2 60
71	Matsushita	75	76 20	76 20	+ 1 60
870	Merck	979	981	981	+ 0 20
730	Minnesota M.	798	799	799	....
280	Mobil Corp.	293	289	289 c	− 1 37
235	Morgan J.P.	283 10	290 50	307	+ 8 44
36100	Nestlé	36450	36300	36300	− 0 41
184	Norsk Hydro	180 10	178 40	178 40	− 0 94
285	Ofsil	247	254 50	254 50	+ 3 04
1750	Petrofina	1798	1795	1795	− 0 17
470	Philip Morris	531	530	528	− 0 56
139	Philips	141 10	141 20	141 20	+ 0 07
600	Quilmès	579	579	577	− 0 35
935	Randfontein	781	815	805	+ 3 07
765	Royal Dutch	759	764	764	+ 0 66
112	Rio Tinto Zinc	102 80	100 50	100 70	− 2 04
128	St Helena Co	109 50	106 50	106 50	− 2 74
250	Schlumberger	267 90	268	266	− 0 71
134	Shell transp.	129 40	129 70	129 80	+ 0 31
2260	Siemens A.G.	2300	2305	2305	+ 0 22
121	Sony	132 50	129	129	− 2 64
131	T.D.K.	142 70	141 50	142 80	+ 0 07
30	Toshiba Corp.	31 30	30 05	30 05	− 3 99
1840	Unilever	1974	1894	1999	+ 1 27
275	Unit. Techn.	286	283	283 c	− 1 05
845	Vaal Reefs	751	773	768	+ 2 26
285	Volvo	290 50	288	287 80	− 0 93
420	West Deep	361	373	373	+ 3 32
430	Xerox Corp.	473	469	469	− 0 85
1 28	Zambia Corp.	1 29	1 25	1 26	− 2 33

Comptant (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
Emp. 7 % 1973	8876	..
Emp. 8,80 % 77	126 05	0 457
9,80 % 78/93	101 40	8 968
10,80 % 79/94	103 70	8 285
13,25 % 80/90	106 65	0 290
13,80 % 80/87	101 62	8 898
13,80 % 81/89	107 05	5 558
16,75 % 81/87	101 82	12 574
16,20 % 82/90	115 60	6 613
16 % juin 82	117 60	0 087
14,60 % fév. 83	116 05	4 400
13,40 % déc. 83	118 30	8 315
12,20 % oct. 84	110 65	8 222
11 % fév. 85	109 25	3 315
10,25 % mars 86	104 55	2 551
ORT 12,75 % 83	1737 50	..
OAT 10 % 2000	103 30	0 410
OAT 9,90 % 1997	104 15	4 882
OAT 9,80 % 1996	102 27	3 544
Ch. France 3 %	164 90	..
CNB Bques janv. 82	101 75	3 624
CNB Paribas	102	3 624
CNB Suez	102	3 624
CNI janv. 82	101 65	3 624
PTT 11,20 % 85	106 06	5 468
CFF 10,20 % 86	....	..
CNE 11,50 % 85	106	0 226
CNT 9 % 86	96 10	1 439
CRH 10,80 % déc. 85	104 25	4 381

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
Aciers Peugeot	1258	1220
Agache (Sté. Fin.)	1920	1880
A.G.F. (St Cent.)	801	801
Applic. Hydraul.	801	800
Arbel	245 20	245 50
Astorg	393	379
Avenir Publicité	2880	2700
Bain C. Monaco	350	352
Banque Hypoth. Eur.	435	440
Béghin-Say (C.I.)	382	373
B.G.I.	809	....
Blanzy-Ouest	585	590
B.N.P. Intercontin.	390	413 40
Bénédictine	6000	6000
Bon-Marché	750	812
B.T.P.	148	146
Calif	875	870
Cambodge	880	830
C.A.M.E.	570	570
Campenon Bern.	546	545
Carbone-Lorraine	880	850
C.E.G.Frig.	705	710
Centen. Blanzy	2840	2840
Centrest (Ny)	273 60	257 50
Cerabati	104 50	104
C.F.D.E.	....	....
Chambourcy (M.)	1045	....
Champex (Ny)	180 10	168 50
C.I.C. (Financ. de)	368	351
C.I. Maritime	747	750
Cimen-Sotra	1000	960 o

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Citram (B)	857	850
Clause	686	652
Cofradel (Ly)	2068	1983 o
Cogifi	485	480
Comiphos	625	650 d
Cie Industrielle	3714	3890
Comp. Lyon-Alem.	810	810
Concorde (La)	1090	1062
C.M.P.	57	56
Créd. Gén. Ind.	900	867
Cr. Universel (Cie)	825	810
Créditel	168	168
Darblay S.A.	738	748
Delalande S.A.	1425	1368
Delmas-Vieilj. (Fin.)	1430	1390
Didot-Bottin	1019	1090
Eaux Bass. Vichy	1525	1512
Eaux Vittel	2800	2912 d
Economats Centre	671	661
Electro-Banque	440	422 50
Elf-Antargaz	840	800
E.L.M. Leblanc	980	970
Emili-Bretagne	320	320
Entrepôts Paris	592	585
Epargne (B)	3100	3100
Europ. Accumul.	82 50	81
Eternit	3200	3072 o
Finalens	274	265
FIPP	455	450
Fnac	1050	1055
Foncière (Cie)	620	....
Fonc. Lyonnaise	5990	5890
Foncina	575	580
Forinter	1110	....
Fougerolle	429	391 80 o
France I.A.R.D.	350	350
France (La)	6000	5900
From. Paul Renard	510	548
GAN	1240	1230
Gaumont	519	455 o
Gévelot	927	827 o
Gr. Fin. Constr.	506	480
Gds Moul. Paris	400	385
Groupe Victoire	3780	3880
G. Transp. Ind.	575	585
H.E.F.	159	152
Immindo S.A.	575	577
Imminvest	320	320
Immobail	450	....
Immobanque	755	755
Immob. Marseille	9200	9260
Immofice	575	576
Invest. (Sté Cent.)	3300	3300
Jaeger	200	205 10
Lafitte-Bail	559	554
Lambert Frères	232	230
Lille-Bonnières	1430	1372 o
Loca-Expansion	304	301
Locafinancière	460	422 50 c
Locatel	675	699
Louvre (Sté)	1700	1701
Machines Bull	46 70	46 10
Magasins Uniprix	240	238
Magnant S.A.	139	122 o
Maritimes Part.	444	456
Métal Déployé	482	482
Mors	183	180
Navel Worms	106	101
Navig. (Nat. de)	196	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
OPB Paribas	380	380
Optorg	290	280
Oréal (L') C.I.	3025	3010
Origny-Desvroise	1230	1210
Palais Nouveauté	931	931
Paribas-CIP	450	452
Paris France	270	286
Paris-Orléans	385	389 50
Partachim	805	830
Patern. Risq. Div.	1490	....
Pathé-Cinéma	770	761
Pechiney (cert. inv.)	287	283 50
Piles Wonder	995	998
Piper-Heidsieck	1000	1000
P.L.M.	188	185
Porcher	700	700
Providence S.A.	1780	....
Publicis	2760	....
Raff. Souf. R.	155	155
Rhône-Poul. (c. inv.)	404	401
Ricqlès-Zan	324	324
Rochefortaise S.A.	378 60	345 70 o
Rochette-Cenpa	108	105
Rosario (Fin.)	950	950
Roudière	321	315
Rougier et Fils	109	....
Sacer	475	....
SAFAA	1550	1500
Safic-Alcan	975	952
SAFT	2160	2138
Saga	382 20	378
St-Gobain C.I.	413	400
Salins du Midi	544	544
Sanofi	....	....
Santa-Fé	175	173
Satam	221 20	206 o
Saulnes	67 50	68
Savoisienne (M)	250 60	....
SCAC	800	800
Senelle Maubeuge	710	709
S.E.P. (M)	225	224
Serv. Equip. Véh.	95	91
Sicli	290	290
Sicotel	360	365
Sinvim	278	274
Siph (Plant. Hévéas)	405	390 c
Sté Générale-CIP	1900	....
Sofal financière	1830	1810
Soffo	530	539
Soficomi	835	840
S.O.F.I.P. (M)	176	160 70 o
Sofragi	1176	1170
Soudure Autog.	507	511
Sovabail	680	680
Speichim	34	36
S.P.I.	756	756
Suez (Fin. de)-CIP	1660	1635
Stemi	1050	1050
Taittinger	2010	2000
Testut-Aequitas	565	558
Tour Eiffel	576	569
Ufiner S.M.D.	725	750
U.A.P.	2360	2300
U.T.A.	2046	1950
Veuve Clicquot	3840	3840
Vicat	1750	1630
Vinipriz	1870	1800
Virax	194 80	185
Waterman S.A.	600	....
Brass. du Maroc	135	140 40 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Étrangères		
A.E.G.	1079	....
Akzo	370	370
Alcan Alum.	220	....
Algemene Bank	1381	1371
American Brands	278 30	285
Am. Petrofina	320	....
Arbed	240	....
Asturienne Mines	173	186
Bco Pop Espanol	368	386
Banque Morgan	....	....
Banque Ottomane	1420	....
B. Régl. Internat.	58100	58100
Br. Lambert	595	595
Canadian-Pacific	105 10	101 50
CIR	31	27 90
Commerzbank	802	825
Dart. and Kraft	380 10	358 c
De Beers (port.)	79 40	....
Dow Chemical	510	500
Gén. Belgique	553	548
Gevaert	922	1000
Glaxo	162 50	171
Goodyear	405	....
Grace and Co	380	355 c
Gulf Canada Corp.	130	129
Honeywell Inc.	485	488
I. C. Industries	204 50	201
Johannesburg	978	....
Kubota	25	25
Latonia	283	280
Mannesmann	....	....
Midland Bank Plc	61	63
Mineral-Ressourc.	71	71
Nixdorf	2705	2635 c
Noranda	131 40	136 40
Olivetti	35	35 90
Pakhoed Holding	204	205
Pfizer Inc.	427	425
Procter Gamble	541	536
Ricoh Cy Ltd	34 80	34
Rolinco	285	286 20
Robeco	302 50	310
Rodamco	439 80	440
Saipem	20	19
Shell fr. (port.)	127	....
S.K.F. Aktiebolag	333	326
Steel Cy of Can.	108 50	....
Tenneco	249	269 90
Thorn EMI	72	71 20
Toray indust. inc	30 80	30 60
Vieille Montagne	838	880
Wagons-Lits	805	820
West Rand	28 50	28 50
Hors-cote		
Amrep	6 40	6 15
Calciphos	468	454
C.E.M.	....	....
Cochery	165	....
C. Occid. Forestière	180	180
Coparex	420	388 o
Dubois Inv. (Cauta.)	1075	1075
Gachot	281	....
Hydro-Energie	325	....
Hoogovens	250	....
Metra Hol. (échan.)	....	....
Nicolas	1000	1051
Patemelle-R.D.	3400	....
Révillon	380	419
Rorento N.V.	154 60	154 10
Sopalsa	85 70	0 10 o
S.P.R.	411	411
Ufinex	380	....
Union Brasseries	131	....

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1170	1170	Drouot-Assurances	510	506	M.M.B.	690	680
Alain Manoukian	875	870	Drouot-Obl. convert.	3650	3530	Molex	287	284 80
Asystel	666	658	Editions Belfond	351	357	Navale-Delmas	730	705
B.I.C.M.	995	980	Elect. S. Dassault	875	729 •	Olivetti-Logabax	507	510
B.I.P.	770	745	Elysées Investiss.	44	42	Om. Gest. Fin.	480	476
Bolloré Technologies	1240	1190	Expand	880	865	Petit Bateau	256	251
Buzoni	789	770	Filipacchi	700	700	Petrofigaz	663	624
Cables de Lyon	1315	1300	Gastoli	1150	1080	Pier Import	365	355
Calberson	1108	1100	Guy Degrenne	1049	988	Razel	1600	1586
Cardif	2350	2340	I.C.C.	268	265	St-Gobain Emballage	1595	....
Cap Gemini Sogeti	2750	2710	IDIA	236	235	St-Honoré Matignon	231	231
C.D.M.E.	1041	1021	I.G.F.	225	225 10	S.C.G.P.M.	266	280
C. Equip. Elect.	320	320	IN Informatique	330	328	Sema-Metra	1640	1574 o
C.E.G.I.D.	2720	2610	La Commande Electro.	840	801	S.E.P.	1401	1345 o
C.E.G.E.P.	250	250	Le gd livre du mois	480	475 50	S.E.P.R.	1970	1950
C.E.P.-Communication	1620	1530	Loca-Investissement	306 30	304 30	S.M.T. Goupil	375	380
C.G.I. Informatique	989	950	Locamic	490	490	Sodiforg	1600	1500
Dafsa	300	293	Manutan	485	495	Sofibus	444	443
Dauphin O.T.A.	3440	3400	Merlin Immobilier	400	....	Supra	1090	1090
Devanlay	2880	2800	Métallurg. Minière	182 30	182 30	Valeurs de France	371	370
Deville	985	985	Métrologie Internat.	680	650			

SICAV (sélection) — 10/6

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	828 59	808 38
Actions France	477 52	480 26
Action Invest.	372	355 13 ◆
Actions sélectives	606 39	584 46
Aedificandi	641 49	618 30
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1251 64	1221 11 ◆
A.G.F. 5000	617 69	602 62 ◆
A.G.F. ECU	1098 46	1087 58 ◆
A.G.F. Interfonds	451 43	440 42 ◆
A.G.F. Invest	103 55	101 02 ◆
A.G.F. OBLIG.	1099 66	1084 24 ◆
A.G.F. Sécurité	10054 16	10054 16 ◆
Agimo	695 42	678 45 ◆
Altefi	215 03	207 26
A.L.T.O.	185 74	179 03 ◆
Amei-Gan	5616 24	5361 57 ◆
America-Valor	745 44	711 64
Amérique Gestion	377 13	360 03
Amplitude	575 77	559
Arbitrages court terme	5375 27	5364 53
Argonautes	441 31	421 30
Associc	1145 45	1145 45
Aurecic	1358 65	1319 08
Axa Europe	114 62	109 42
Axa Investissements	124 28	118 64
Bourse-Investiss.	474 35	452 84
Bred Associations	2628 76	2620 90
Bred International	97 10	95 20
Capital Plus	1626 79	1626 79
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Convertimmo	409 21	392 51
Cortal court terme	12395 94	12395 94
Cortexa	945 41	902 54
Credinter	507 63	482 84
Croiss. Finance	283 25	271 05
Croiss. Mercure	2585 90	2510 58
Croiss. Immobil.	680 20	649 36
Croiss. Prestige	377 51	360 39
Drouot-France	709 97	677 78
Drouot-Investiss.	1163 74	1110 97
Drouot-Sécurité	255 35	243 78
Drouot-Sélection	147 18	140 51
Ecucic	1179 91	1162 47
Elicop Sicav	11485 65	11485 65
Elf-Valeurs	9467 19	9236 27
Energia	284 68	271 77 ◆
Epancic	2782 98	2777 42
Epacourt Sicav	4023 53	4013 50
Epargne Associations	23899 32	23863 52
Epargne-Capital	7816 55	7739 16
Epargne-Croiss.	1562 62	1530 80
Epargne-Industr.	803 01	766 60
Epargne-Inter	687 79	669 38
Epargne J	52107 64	52107 64
Epargne-Long-Terme	1754 52	1707 56
Epargne-Oblig.	188 91	183 85
Epargne-Unie	1304 73	1245 57
Epargne-Valeur	433 18	421 59
Eparoblig	1254 92	1252 42
Epsilon	1014 58	1004 53
Eurocic	9740 08	9598 14
Euro-Croissance	559 22	542 93 ◆
Eurodyn	1099 21	1063 07
Euro-Gan	5209 88	4973 63 ◆
Extrême Orient Sicav	604 90	597 28
Francière Plus	26451 95	26190 05
Ficord Placement	59211 45	59034 35
Ficord Trimestriel	1111 64	1095 21
Ficord Valorisation	13178 36	12919 96
Foncicav (div. par 10)	10688 76	10583 47
Foncier Investiss.	1131 36	1103 77
Fonceval	277 42	264 84
France Ecu Plus	10606 56	10501 54
France-Gan	6428 30	6136 80 ◆
France-Garantie	282 27	281 71
France-Investiss.	546 29	521 52 ◆
France-Net	119 15	117 97
France-Obligations	445 39	440 98

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	426 65	414 22
Francic Régions	1177 23	1142 94
Fructi-Associations	1342 82	1342 82
Fructicapi	299 87	294 45
Fructidor	251 44	247 72
Fructifrance	837 78	817 35
Fructivar	80619 70	80418 65
Fructi ECU	570 56	562 13
Fructi-Premières	12062 27	11884 01
Futuroblig	1103 62	1102 52
Gestilion	61258 33	61105 57
Gestion Associations	155 16	151 75
Gestion Mobilière	736 70	703 29
Gest. Rendement	473 78	452 30
Gest. Sél. France	761 35	726 83
Haussmann Associat.	1194 41	1194 41
Haussmann court terme	1176 61	1176 61
Haussmann Epargne	1350 01	1350 01
Haussmann Europe	2093 69	2018 01
Haussmann France	1088 58	1029 96
Haussmann Oblicroiss.	1275 48	1275 48
Haussmann Obligation	1497 47	1443 34
Horizon	1218 20	1180 78
I.M.S.I.	628 90	600 38
Indo-Suez Valeurs	782 14	746 67
Ind. française	13376 63	13114 34 ◆
Interoblig.	12108 24	11642 54
Intersélect France	475 82	464 24
Intervaleurs Indust.	687 06	655 90
Invest. net	14182 80	14154 49
Invest. Obligataire	17642 74	17607 52
Japacic	187 15	181 70 ◆
Jeune épargne	247 65	243 99
Laffitte-Amérique	267 58	255 45
Laffitte-crt-terme	57890 65	57890 65
Laffitte-Expansion	855 50	816 71
Laffitte-France	343 44	327 87
Laffitte-Immobilière	261 93	250 06
Laffitte-Japon	355 18	339 07
Laffitte-Oblig.	146 29	139 66
Laffitte-Placements	65116 81	65116 81
Laffitte-Rend.	215 61	205 83
Laffitte-Tokyo	1347 26	1286 17
Lion-Associations	11205 32	11205 32
Lion-Institutionnels	22999 13	22935 79
Lionplus	70890 08	70186 20
Livret portefeuille	663 02	634
Méditerranée	173 91	166 02
Mondiale Investissem.	450 86	430 22
Monecic	6909 56	6909 56
Moné J.	53810 96	53810 96
Monétaffirme	262218 79	262218 79
Multi-Obligations	429 61	410 13
Mutuelle Unie Sél.	161 01	153 71
Natio.-Assoc.	6515 66	6502 65
Natio.-Epargne	13313 10	13181 29
Natio.-Immobilier	1040 01	1012 18
Natio.-Inter.	1153 17	1122 31
Natio.-Obligations	545 06	530 47
Natio.-Patrimoine	1461 73	1422 61
Natio.-Placements	63074 28	63074 28
Natio.-Revenu	1048 39	1038
Natio.-Sécurité	55308 05	55308 05
Natio.-Valeurs	763 18	733 02
Nippon-Gan	5855 62	5590 09 ◆
Nord-Sud Développ.	1175 71	1173 36 ◆
Oblicic Régions	1045 86	1030 40
Oblicoop Sicav	1395 82	1368 45
Obligations Convert.	458 72	435 01
Oblisico	1110 28	1080 56
Optimavalor	644 12	614 91
Options et Rendement	53633 01	53037 45
Orient-Gestion	188 40	179 86
Paramérique	540 10	515 61
Pareurope	845 59	807 25
Paribas Epargne	15244 39	15213 96
Paribas France	105 61	102 44
Paribas Gestion	633 29	607 47

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Paribas Opportunités	102 97	99 97
Paribas Patrimoine	551	528 54
Parnasse-Valor	1066 50	1065 43
Patrimoine-Retraite	1612 27	1580 66
Phénix Placements	250 47	249 22 ◆
Pierre Investiss.	757 47	723 12
Placement A	1094 78	1094 78
Placement court-terme	69284 49	69284 49
Placement J	54199 19	54199 19
Placement Premier	51191 83	51191 83
Placements Rendement	11519 52	11519 52
Placements Sécurité	110890 96	110890 96
Première Obligations	10289 69	10279 13
Prév'Association	22958 38	22958 38 ◆
Province Investiss.	598 45	571 31
Quartz	114 62	111 80
Rentacic	166 94	164 47
Revenus Trimestriels	5695 66	5640 26
Revenu Vert	1159 79	1158 63
Rivoli Plus	1048 86	1001 11
St-Honoré Assoc.	13904 68	13835 50
St-Honoré Bio-aliment.	857 41	818 53
St-Honoré Pacifique	577 13	550 96
St-Honoré P.M.E.	490 69	468 44
St-Honoré Real	11644 65	11598 26
St-Honoré Rendement	11326 44	11289 09
St-Honoré Services	514 59	494 80
St-Honoré Technol.	768 21	733 37
St-Honoré Valor	12083 58	11987 68
Sécuricic	11360 99	11349 54
Sécur. Mobilière	402 97	384 70
Sécuri Taux	10307 11	10307 11
Sél. court terme	11672 94	11586 04
Sélection Croissance	542 05	526 26
Sécadem (Casden BP)	743 95	732 96
Sicav-Associations	1379 48	1377 41
S.F.I. fr. et ét.	632 57	614 15
Sicavimmo	820 19	783
Sicav 5000	359 70	350 07
Silvafrance	579 57	564 06
Sivam	431 98	420 42
Silvarente	223 34	221 13
Silvinter	431 38	419 83
S.I.—Est	1295 20	1236 47
S.I.G.	887 70	847 06
S.N.I.	1292 30	1254 66
Sogepargne	386 45	372 48
Sogerac	51402 49	49905 33
Sogevar	1092 34	1042 81
Soginter	1321 91	1261 97
Soleil Investiss.	483 13	461 22 ◆
Technocic	1215 01	1179 62
Techno-Gan	6054 14	5779 61 ◆
Triton	......	......
U.A.P. Investiss.	426 22	409 85
Uni-Associations	109 46	109 46
Unifrance	489 65	467 45
Unifoncier	1312 99	1253 45
Uni-Garantie	1313 03	1287 36
Unigestion	916 16	874 62
Uni-Japon	1567 65	1496 56
Uni-Régions	3304 36	3154 52
Univerte	2161 89	2090 80
Univar	176 92	176 92
Univers-Obligations	1642 09	1568 09
Valorem	536 84	523 75
Valoblig	59870 60	59277 82
Valorg	1496 25	1494 76
Valrea	78535 04	78495 79

c : coupon détaché
o : offert
• : droit détaché
d : demandé
◆ : prix précédent
★ : marché continu.

Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution		
Air Liquide	....	....
Casino	....	....
Créd. Foncier France	....	....
Pernod Ricard	....	....
Total	6 40	....

MINITEL

La gestion en direct de votre portefeuille personnel

36.15 Tapez LEMONDE puis BOURSE

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/6	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 014	6 976	5 730	6 230
ECU	6 935	6 939	....	....
Allemagne (100 DM)	334 360	334 390	324	342
Belgique (100 F)	16 127	16 127	15 750	16 600
Pays-Bas (100 fl.)	296 800	296 820	287 500	305 500
Danemark (100 krd)	88 900	88 890	86	93
Norvège (100 k)	89 800	89 880	87 500	94
Grande-Bretagne (£ 1)	9 919	9 963	9 650	10 350
Grèce (100 drachmes)	4 465	4 464	4 200	5 200
Italie (1 000 lires)	4 614	4 612	4 350	4 850
Suisse (100 fr.)	402 450	405 290	391	411
Suède (100 krs)	95 680	95 630	93	98 500
Autriche (100 sch)	47 600	47 580	46 350	48 700
Espagne (100 pes.)	4 800	4 793	4 600	5 100
Portugal (100 esc.)	4 280	4 279	3 700	4 700
Canada ($ can 1)	4 477	4 458	4 320	4 720
Japon (100 yens)	4 215	4 219	4 060	4 240

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/6
Or fin (kilo en barre)	87500	87650
Or fin (en lingot)	87900	88000
Pièce française (20 fr)	524	521
Pièce française (10 fr)	345	.....
Pièce suisse (20 fr)	613	612
Pièce latine (20 fr)	506	502
Souverain	628	629
Pièce de 20 dollars	3020	3010
Pièce de 10 dollars	1425	1430
Pièce de 5 dollars	837 50	.....
Pièce de 50 pesos	3255	3290
Pièce de 10 florins	522	522
Or Londres	452 05	.....
Or Zurich	452 50	.....
Or Hongkong	461 75	.....
Argent Londres	7 71	.....

Le Monde

L'affaire du Carrefour du développement

M. Yves Chalier aurait imité la signature de son ministre

Alors que s'accélère la procédure de Haute Cour contre M. Christian Nucci, son principal accusateur, M. Yves Chalier, sait qu'il ne devrait pas échapper à la cour d'assises. Le juge d'instruction, M. Jean-Pierre Michau, a multiplié récemment les actes de procédure préparant une telle issue, faisant perdre tout espoir à l'ancien chef de cabinet de M. Nucci d'une « correctionnalisation » de son cas. Ses avocats, Mes Xavier de Roux et Grégoire Triet, se font discrets espérant une mise en liberté de leur client au terme de l'instruction. Celle-ci a fait apparaître de nouveaux éléments à charge contre M. Chalier ; ainsi, il aurait imité la signature de son ministre à l'insu de celui-ci dans le cours de l'achat du château d'Ortie en 1985.

L'épisode du château d'Ortie est l'un des plus inattendus du feuilleton politico-financier dont M. Chalier est le personnage central. « *Oyez ! Oyez ! Gentes dames et messieurs,/L'histoire de Lucette et Danielle/Qui châtelaines devenues/De leur bonheur ne sont pas revenues !* » C'est ainsi que commence la « *ballade* » composée par M. Chalier pour fêter, en décembre 1985, l'achat de ce château, sis à Salbris (Loir-et-Cher). « Lucette », c'est Mme Lucette Norbert, voyante réputée, prisée dans la classe politique, et « Danielle », Mme Marie-Danielle Bahisson, une enseignante devenue sous-préfet au tour extérieur, après avoir été chef de cabinet de Mme Yvette Roudy.

Celle-ci sont ses deux partenaires dans la création d'une association, La promotion française, créée pour l'occasion et à laquelle sera vendue en juillet 1985 le château afin, officiellement, d'y organiser des séminaires de formation pour des cadres africains. En fait, six mois plus tard, M. Chalier et Mme Bahisson, président et secrétaire de La promotion française, vendront le château à *Bahisson et Chalier, associés dans* la constitution d'une société civile immobilière...

Le château étant en ruines, il faut y faire des travaux. C'est dans ce cadre que M. Chalier obtient un prêt de la FINEMEP (Financement des sociétés d'économie mixte et des établissements publics). Pour ce faire, il lui faut une demande signée du ministre de la coopération et une lettre d'accompagnement garantissant la caution de l'Etat, signée du même. Premier mystère : la garantie de l'Etat est datée du 22 août 1985, alors que, dans la chronologie du courrier du cabinet de M. Nucci, *elle porte un numéro d'ordre « 11349 »* qui renvoit à un classement à la date du 2 octobre, sous la forme d'un « fantôme », c'est-à-dire en langage administratif l'absence de double et la simple mention : « *Pas de pelure, lettre confidentielle.* » M. Chalier ayant obtenu le prêt qu'il réclamait le 3 octobre, l'hypothèse d'une lettre antidatée a été immédiatement avancée par les enquêteurs.

Restait alors à s'assurer de l'authenticité des signatures. Or, selon une « note technique » du service central de l'identité judiciaire de la police nationale en date du 14 avril dernier, M. Chalier aurait très probablement imité le paraphe de M. Nucci. Cet « *avis technique ne constituant pas une expertise* » conclut en effet, après avoir comparé les signatures des documents à des exercices d'écriture faits par M. Chalier et M. Nucci dans le cabinet du juge, qu'« *il n'y a pas identité de scripteur avec ceux réalisés par M. Nucci, par contre en ce qui concerne les imitations de paraphes tracées par M. Chalier, une identité de main n'est pas à écarter.* »

Ces conclusions — qui devront être recoupées par un expertise plus approfondie — vont à l'encontre de déclarations de M. Chalier assurant qu'il n'avait pas, en l'occurrence, « *imité* » le paraphe de son ministre.

Pour l'un des avocats de M. Nucci, M. Jean-Paul Lévy, ce serait la preuve que M. Chalier « *a fait un faux* », à l'insu de son ministre, pour rénover un château acheté en fait à des fins privées. Et d'opposer, dans les détournements de fonds publics en cause, le montant des « dépenses personnelles » imputées à M. Nucci par le parquet — 1 511 116 F — au décompte des « dépenses privées » de M. Chalier, telles qu'elles ressortent du dossier — *2 350 000 F*. « *Le principal accusateur de Christian Nucci est d'abord le principal maître d'œuvre et bénéficiaire de cette affaire* », conclut Me Lévy.

G. M. et E. P.

BOURSE DE PARIS

Matinée du 11 juin

Reprise + 0,85 %

La Bource de Paris s'est quelque peu raffermie le 11 juin dans la matinée, (l'indicateur gagnant 0,85). En hausse, on relevait Lebon (+ 3,6 %), Luchaire (+ 3.45 %), Finextel (+ 3,04 %), Bouygues (+ 3,03 %).

Valeurs françaises

	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	455	462	462
Agence Havas	....	....	....
Air Liquide (L')	660	662	665
Bancaire (Cie)	663	670	670
Bongrain	2630	2640	2640
Bouygues	990	1010	1020
B.S.N.	4930	4930	4965
Carrefour	3151	3158	3175
Chargeurs S.A.	1370	1380	1381
Club Méditerranée	605	613	615
Eaux (Gén.)	1279	1261	1255
Elf-Aquitaine	369	370	370 50
Essilor	3450	3450	3500
Lafarge-Coppée	1480	1478	1488
Lyonn. des Eaux	1480	1460	1452
Michelin	3100	3150	3180
Midi (Cie)	1415	1427	1420
Moët-Hennessy	2410	2480	2450
Navig. Mixtes	964	1005	990
Oréal (L')	4000	4100	4050
Pernod-Ricard	1010	1023	1025
Peugeot S.A.	1493	1515	1505
Saint-Gobain	416 20	420 10	420 50
Sanofi	728	730	732
Source Perrier	758	768	765
Télémécanique	2895	2930	2940
Thomson-C.S.F.	1395	1401	1401
Total-C.F.P.	500	506	503
T.R.T.	2360	2390	2380
Valéo	555	558	568

Le financement de la Sécurité sociale

La cotisation maladie sera augmentée pour une partie des retraités et des chômeurs

Avec le conseil des ministres du jeudi 11 juin, le complexe dispositif de « mesures d'urgence » pour la Sécurité sociale annoncé au cours du week-end de l'Ascension, dans la soirée du vendredi 29 mai, entre dans sa phase active. Le projet de loi présenté au conseil devrait en effet être discuté à l'Assemblée nationale dès le jeudi 18 juin, si rien ne vient bousculer le calendrier prévu.

Les premiers articles concernent la contribution de 1 % sur les revenus du capital, qui s'ajoute à celle de 0,4 % sur l'ensemble des revenus déjà prévue : elle se fera par augmentation du prélèvement libératoire pour les revenus des actions et des obligations, par la voie fiscale habituelle pour le reste (notamment les plus-values immobilières et les revenus fonciers). S'y ajoutent l'abaissement (de 7 % à 5,5 %) du *taux de la TVA sur les médicaments* et le relèvement de 0,2 % de la cotisation de retraite des fonctionnaires.

L'ensemble des mesures d'urgence sera présenté au conseil, mais non le détail des multiples projets de décrets portant sur les relèvements de cotisation. Ceux qui concernent l'assurance-maladie et l'assurance-vieillesse du régime général *ont déjà été transmis* aux conseils d'administration des caisses concernées.

Le relèvement de la cotisation d'assurance-maladie (0,4 %) touchera tous ceux qui paient cette cotisation, c'est-à-dire non seulement les salariés et les non-salariés, mais aussi les chômeurs indemnisés recevant une allocation supérieure au SMIC et les retraités imposables (à la fois pour la retraite de base et pour la retraite complémentaire), ce qui n'avait pas été précisé le 29 mai. Seuls les préretraités y échapperont : le projet de loi portant diverses mesures d'ordre social voté par l'Assemblée nationale mardi 9 juin a, en effet, disjoint leur cas.

G. H.

Sur le vif

Pierrette s'en va-t-en guerre

Elle est superbe, dites donc, Pierrette Le Pen ! Poser nue dans *Playboy* à cinquante berges, faut pouvoir. Et coquine, avec ça. Habillée ou plutôt déshabillée en soubrette. De quoi alimenter pendant des mois les fantasmes des électeurs, ceux du Front national... et les autres. Tout ça parce que dans ce même canard son ex-mari a déclaré il y a quelques mois, toujours aussi aimable, aussi délicat : si elle a pas d'argent, ma femme, elle a qu'à faire des ménages.

Elle l'a pris au mot. Monsieur est servi. Alors là, chapeau ! Jamais j'aurais osé. Surtout en ce moment sous cette avalanche d'articles et de bouquins sur le rôle de ces dames, les ex ou futures premières dames de France. Et au lendemain de l'affaire Gary Hart.

Vous allez vous dire : mais où elle va là... Elle déraille ! Pas du tout. Je vais droit à la question du jour. Les Américaines l'ont soulevée avant moi, et elles ont eu mille fois raison. On n'est plus à l'époque de Kennedy et de la complicité, *pleine d'indulgence* et d'admiration muette, des *médias* pour ses performances quotidiennes sur un coin de bureau ou un pont de bateau.

Il y en a marre de ce machisme débile qui confond puissance et promiscuité sexuelle. Il y en a marre d'être traitée comme une potiche ou comme une pute. On sort avec sa femme et on rentre avec une fille. La mère Le Pen, elle, elle brouille les cartes. Venant d'elle, de la compagne astucieuse, dévouée, militante, du champion de l'ordre moral, avouez que *c'est génial.*

Paraît qu'elle lui a téléphoné il n'y a pas longtemps, pour parler de leur divorce et lui demander de se conduire enfin en homme respectable. A quoi il a rétorqué : Et mon cul ! Ces photos, c'est la réponse de la bergère au berger, rien de plus.

CLAUDE SARRAUTE.

RÉPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : reconduction d'un état d'urgence

La « malédiction terroriste » selon le président Botha

JOHANNESBURG
de notre correspondant

« *Au regard de la sécurité du public et du maintien de l'ordre, j'ai décidé de proclamer l'état d'urgence une fois encore dans l'intégralité du territoire de la République* », a annoncé, mercredi 10 juin, au Parlement, le chef de l'Etat, M. Pieter Botha. Le régime d'exception instauré le 12 juin devenait, en effet, caduc jeudi à minuit. Le président de la République a expliqué aux députés des trois chambres réunies, puis dans un message télévisé à la nation que « *le contexte de violence et d'agitation (...) qui avait conduit à la précédente déclaration d'état d'urgence existait toujours* », reconnaissant toutefois que ces manifestations s'étaient considérablement réduites. « *Si ces mesures exceptionnelles n'étaient pas mises en œuvre,* a ajouté M. Botha, *il y aurait une réelle et sérieuse possibilité d'escalade de la violence interne.* »

Au cours de son intervention, le chef de l'Etat a lancé une violente attaque contre l'ANC (Congrès national africain), accusant ses dirigeants « *de vivre dans le luxe dans les capitales étrangères (...), tout en fomentant et organisant la dissension, le mécontentement et le désordre qui ont été et restent la cause directe de la misère, de la mort et de la destruction dans les townships. (...)* « *Nous ne parlerons pas à ces dirigeants, nous les combattrons,* a ajouté M. Botha, *pour la simple raison qu'ils sont partie intégrante de la malédiction terroriste qui menace le monde aujourd'hui.* ».

Le président de la République a également dénoncé la stratégie du mouvement nationaliste qui, selon lui, impose la prolongation de la détention de Nelson Mandela en lui refusant de pouvoir renoncer à la violence, condition mise par le régime à son élargissement. En conclusion, il estime que la reconduction de ces strictes mesures de sécurité ne détourne pas le gouvernement de ses objectifs, à savoir « *l'extension de la démocratie* ».

En reconduisant le régime d'exception, M. Botha n'a pas caché que le calme précaire qui règne actuellement n'était pas satisfaisant. Et, pourtant, les chiffres fournis par le bureau de l'information témoignent d'une chute importante de l'agitation. Selon cet organisme gouvernemental, de mai 1986 à mai 1987, le nombre d'incidents a baissé de 79 % et celui des morts de 94,9 %, passant de 157 en mai 1986 à 8 au cours du mois écoulé.

MICHEL BOLE-RICHARD.

Le numéro du « Monde » daté 11 juin 1987 a été tiré à 470 225 exemplaires

Après les interpellations dans les milieux islamiques

Dix-sept expulsés ont déjà regagné leur pays d'origine

Dix-sept des vingt-deux personnes (neuf Iraniens, dix Libanais, deux Marocains et un Algérien) frappées d'expulsion après l'opération policière menée la semaine dernière dans les milieux islamiques ont déjà quitté la France et regagné leur pays d'origine. Les cinq personnes restantes devraient, elles aussi, rapidement quitter le territoire français.

A l'origine, les policiers avaient interpellé cinquante-sept personnes, *dont trente-quatre ont été remises en* liberté après leur garde à vue. M. Gilles Boulouque, magistrat instructeur qui avait ordonné les interpellations, voulait également entendre M. Wahid Gordji, fonctionnaire de l'ambassade iranienne à Paris, mais, lorsque les policiers se présentèrent à son domicile, ils ne purent que constater que ce dernier avait quitté la France depuis la veille.

Selon plusieurs sources policières et judiciaires, M. Gordji aurait été prévenu par les autorités françaises, qui entendaient éviter une complication supplémentaire dans les délicates relations franco-iraniennes. *Le Canard enchaîné* du 10 juin, qui se fait l'écho de ces rumeurs, affirme même que MM. Chirac et Pasqua auraient donné leur accord pour que le diplomate iranien soit prévenu. Ce dernier, selon certaines sources, aurait, le 10 juin, gagné Téhéran depuis Genève, où il se serait rendu après avoir quitté Paris.

A B C D E F G